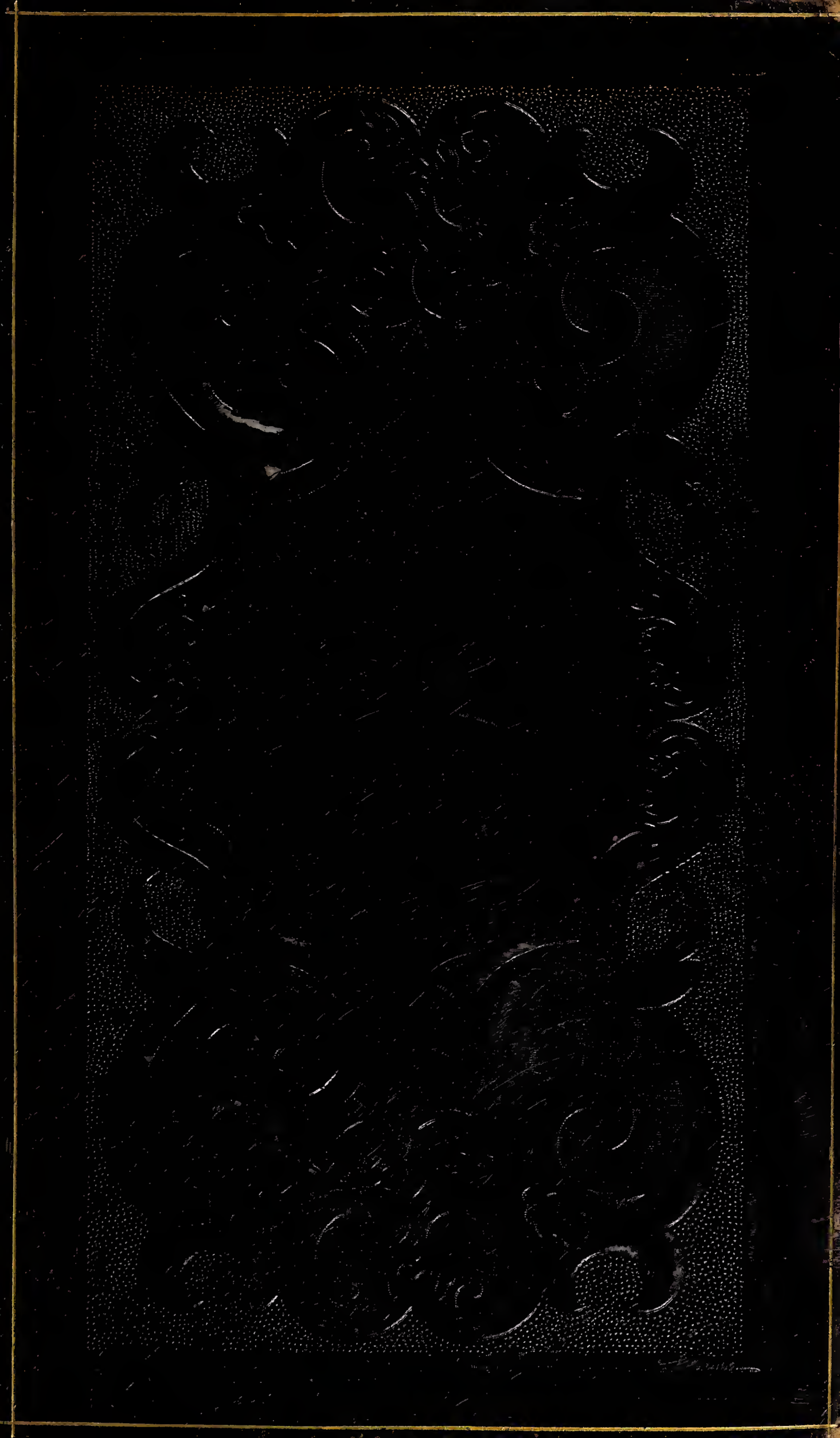

243 A
542

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/s2id13415020

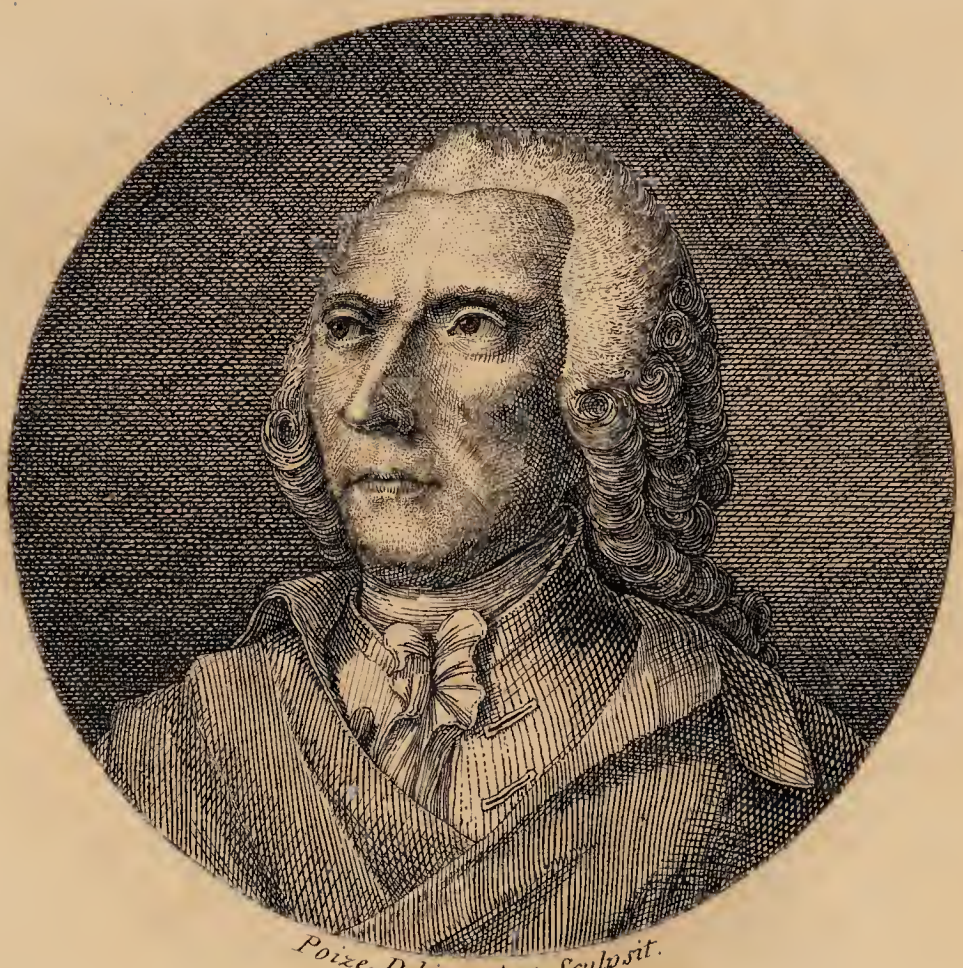

Poize Delineavit et Sculpsit.

ANTOINE AUBERT,
Docteur en Médecine,
Fonda et Dota
L'Hôpital du Sauveur,
le 17 mai 1774.

42600

L'OBSERVATEUR

DES

SCIENCES MÉDICALES;

DÉDIÉ A HIPPOCRATE,

PAR P.-M. ROUX, Rédacteur-Général.

Descends du haut des cieux, auguste vérité,
Répands sur mes écrits ta force et ta clarté.
VOLT., Henr.

5me Année.

TOME NEUVIÈME.

MARSEILLE,
IMPRIMERIE MILITAIRE DE MADAME Ve ROCHE,
Dirigée par DUFORT et Agricol BRUN, et pour leur compte;
RUE DU PAVILLON N° 20.

1825.

Koninklijke Bibliotheek 's Hage

K. B.

Le premier N.° de chaque tome est revêtu de la signature de l'Éditeur.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

Mr. Brown

L'OBSERVATEUR
DES
SCIENCES MÉDICALES.

PREMIÈRE PARTIE.

OBSERVATIONS DE MÉDECINE-PRATIQUE.

Anasarque et ascite congéniales, compliquées d'hépatite, de néphrite, de splénite, de péritonite, observées en janvier 1824, sur un fœtus dont la mère fut atteinte d'une gastro-entérite, pendant les quatre derniers mois de la gestation; par P.-M. Roux, *Rédacteur-principal.*

Madame * * *, âgée de 33 ans, d'un tempérament sanguin, très-susceptible et pourtant d'une humeur douce, accoucha, il y a neuf ans, d'un garçon mort. Elle avait éprouvé pendant presque tout le temps de sa grossesse, des douleurs abdominales plus ou moins vives, attribuées à des chagrins continuels que lui causait son mari.

Devenue veuve et s'étant remariée, elle mit au monde une fille, aujourd'hui âgée de sept ans, qui a toujours joui d'une bonne santé. Enceinte pour la troisième fois, elle ressentit bientôt, comme dans la première gestation, des douleurs au bas-ventre. Aussi, consulta-t-elle de bonne heure son oncle, M. le docteur *T*..., médecin distingué, qui lui conseilla un régime doux, l'usage des bains tièdes, un exercice modéré et la plus grande tranquillité de l'âme. Heureuse, si elle eut suivi ces conseils hygiéniques, mais soit que l'inappétence ou plutôt qu'une fatale prédi-

lection l'engageat à prendre du café, à se nourrir d'alimens salés et épicés, soit qu'elle ne put maîtriser sa susceptibilité que d'ailleurs sa position augmentait, les douleurs persistèrent et devinrent même plus aiguës. Une saignée du bras les fit cesser.

Cependant, toujours livrée à ses écarts de régime, à l'insçu de l'estimable médecin dont les infirmités étaient un obstacle à ce qu'il fit exactement ses visites, Madame * * *, ne tarda pas à être tourmentée de nouveau par des douleurs violentes qui nécessitèrent une large saignée du bras. Je la pratiquai moi-même, vu que la malade, qui demeure dans la maison où j'ai établi mon cabinet de consultations gratuites, m'en témoigna le désir. Je la vis alors pour la première fois : elle était au 5.e mois de sa grossesse et présentait les signes suivans : langue sèche, rouge vers ses bords et surtout à sa pointe, soif inextinguible ; nausées, vomissement des alimens solides ou liquides immédiatement après leur introduction dans l'estomac ; douleur déchirante à la région épigastrique, qui se propageait dans toute la capacité abdominale, constipation opiniâtre ; pouls plein, dur, accéléré ; chaleur mordicante à la peau ; toux d'irritation.

La malade se trouva mieux depuis la seconde saignée, mais elle conservait un mal-aise continuel, et des douleurs sourdes la tourmentaient de temps à autre. Aussi, se soumit-elle volontiers à l'usage du petit-lait, de la tisane de veau, de quelques loochs blancs. Loin de faire des progrès, la gastro-entérite ne se manifesta plus que par de légers symptômes et tout annonçait à Madame * * * une heureuse délivrance.

Mais vers le 9.me mois de la gestation, (14 janvier 1824) elle s'emporte contre une personne, et quelques minutes après, elle sent son fruit s'agiter dans tous les sens, comme s'il était atteint de violentes convulsions, et elle

éprouve elle-même des mouvemens spasmodiques généraux auxquels on oppose une abondante boisson de décoction de tilleul. Cet état dura au moins deux heures.

Cédant ensuite aux sollicitations de quelques bonnes femmes, la malade fait un léger repas et se couche tout de suite comme pour favoriser la digestion. Elle était depuis un quart-d'heure dans son lit, lorsqu'elle commença de vomir les alimens qu'elle avait pris. Des commères, plus rassurantes, en pareil cas, que les médecins physiologistes, ne voyant dans ce vomissement qu'une *faiblesse d'estomac*, font prendre plusieurs fois à la malade du café et de la décoction de tilleul, et le tout est rendu comme les alimens; bien plus, la face devient rouge, la peau brûlante, la langue sèche, le pouls s'agite, les douleurs abdominales se font tout-à-coup sentir avec une violence extrême; la respiration est courte, difficile, la malade ne peut rester couchée, passe, en un mot, la nuit dans les tourmens les plus affreux, et le café et le tilleul lui sont prodigués, chaque fois qu'elle jette les hauts cris. Pauvre humanité! jusques à quand seras-tu victime de la médicomanie?

Le jour suivant, quoique très-souffrante, M. * * * persiste à croire de n'avoir qu'une faiblesse d'estomac, et, à mon arrivée, au bureau des consultations, elle ne me fait appeler que pour connaître enfin le *fortifiant* dont elle doit faire usage. Je la trouvai dans l'état que je viens de décrire et qu'elle m'assura avoir été continuellement le même pendant la nuit. Une large saignée du bras est pratiquée sur le champ, et des fomentations émollientes sur l'abdomen, des lavemens de lait suivent de près cette opération; je ne recommande pour boisson que le petit-lait. L'orage se dissipe: le vomissement est borné, les douleurs s'évanouissent, etc. La nuit fut encore agitée, mais bien moins que la précédente.

Le 16 au matin, saignée du bras de douze onces; fomentations émollientes et lavemens de lait; petit-lait pour boisson. Le calme renaît.

Quatre jours s'écoulent, et la malade n'a plus que de légères douleurs fugaces, à diverses parties de l'abdomen, mais qui ne troublent point son repos. Seulement, s'afflige-t-elle de ne plus sentir les mouvemens de l'enfant. Elle désire des alimens. (Crême de riz).

Le lendemain, même état.

Le 22, à trois heures du matin, les douleurs de l'enfantement se déclarent. Une sage-femme est appelée et la délivrance a lieu vers neuf heures, non sans beaucoup de peines et de souffrances. L'enfant était mort et paraissait l'être depuis quelque temps. C'était une fille, toute infiltrée, dont le ventre était énorme.

A notre arrivée, nous trouvâmes l'accouchée (1) très-faible, ayant une perte abondante, et pourtant nous insistâmes sur les anti-phlogistiques. Nous examinâmes ensuite l'enfant: l'habitude extérieure était rougeâtre, infiltrée, l'épiderme manquait à plusieurs endroits, comme à la suite de l'application d'un vésicatoire. Nous procedâmes d'abord à l'ouverture du bas-ventre. Il contenait plus de deux pots d'une eau rouge un peu sanguinolente. Le foie avait deux fois son volume ordinaire et était adhérent par toute sa surface convexe au diaphragme, au point qu'on ne distinguait pas le ligament suspenseur. La rate et les reins étaient également plus volumineux que dans l'état naturel. Tous ces viscères présentaient des traces de phlogose çà et là, mais le péritoine était surtout très-rouge sur presque tous les points de son étendue. La vessie, l'utérus, les intestins ayant été incisés ne nous parurent point avoir participé à cet état inflammatoire.

Le thorax fut examiné: il ne nous offrit rien de particulier. Nous n'ouvrîmes point la tête, vu que

(1) Elle est aujourd'hui, 1er février, dans un état très-satifaisant.

notre nécroscopie fut faite avec précipitation et que nous ne crûmes pas y rencontrer d'avantage que dans la poitrine, bien que les convulsions auxquelles le fœtus paraît avoir succombé, invitassent à examiner l'encéphale.

Réflexions. Cette hydrophlegmasie congéniale est évidemment un effet de la phlegmasie gastro-intestinale dont la mère fut atteinte, et du mouvement de l'âme qui causa le principal désordre. A-t-on jamais cité un cas analogue ? Et d'après ce fait, qui pourrait méconnaître l'influence de l'état du physique et du moral de la mère sur l'enfant ? Il est vrai que de bons physiologistes ne croyent pas, par exemple, que l'imagination des mères influe sur le corps des fœtus; il est vrai que le célèbre *Morgagni*, qu'il faut consulter toutes les fois qu'il s'agit d'anatomie pathologique, ne s'est exprimé qu'avec reserve à cet égard, quoiqu'il paraisse ne point douter de cette influence. Mais si nous convenons que, bien que le fœtus dans la matrice soit comme dans un lieu isolé, il puisse néanmoins participer à l'état physico-pathologique de la mère, pourquoi l'état moral de celle-ci n'aurait-il aucune influence sur l'âme du fœtus?

Concluons du moins de notre observation que la transmission de telle ou telle affection de la mère à son fruit est incontestable; qu'en soignant la mère en pareil cas on concourt et à son salut et à celui de son enfant; ce qui conduit comme naturellement à soutenir cette autre proposition qu'une sévère prophylactique ne saurait être trop recommandée aux femmes enceintes.

Affections nerveuses diverses, rétention d'urine et sortie de plusieurs corps par le canal de l'urètre; observation communiquée par M. H. Gassier, *docteur en médecine, à Marseille.*

Magdelaine *Anselme* de la commune de Gordes; département de Vaucluse, née de parens sains, eut

une déviation congéniale de la colonne vertébrale, effet du rachitis qu'elle conserva dans son enfance, et resta boiteuse. Elle fut réglée à 16 ans ; à 22, ses règles se supprimèrent subitement à la suite d'un effroi : dès-lors, elle vomit tantôt des matières saburrales, tantôt les alimens qu'elle prenait ; et tous les mois, à l'époque où ses menstrues devaient paraître, elle vomissait le sang, si, peu de jours auparavant, elle n'avait pas eu la précaution de se faire saigner du bras ou du pied. Des attaques de nerfs la tourmentèrent souvent, affectant différentes formes : elle éprouva successivement et à diverses reprises, le tétanos, l'épisthotonos, l'emprosthotonos, la catalepsie. Pendant vingt ans que dura cet état, ne laissant que de courts intervalles de repos, tout fut mis en usage pour rappeler les règles à leur type normal, pensant que c'était à leur suppression que ces accidens étaient dus. Ce fut après ce long espace de temps que j'eus l'occasion de donner mes soins à la malade, soins que j'ai continué depuis messidor an 6 jusqu'en nivôse an 11. A mon tour, je fis des tentatives pour rappeler les règles, mais je ne fus pas plus heureux que mes prédécesseurs, et bientôt je me bornai à pratiquer des saignées chaque mois, afin d'éviter l'hématurie dont j'avais été plusieurs fois témoin pour avoir négligé ce moyen.

Après un an de traitement, les choses changèrent bien de face ; une rétention d'urine survint ; le cathétérisme fut jugé indispensable et pressant, d'un avis unanime avec mon frère aîné, à cause d'une énorme distension de la vessie ; la malade s'y soumit et il sortit un pot et demi d'urine. Vers la fin de l'écoulement de ce liquide, ayant senti un certain poids sur la sonde, je l'attribuai à une pression des intestins sur elle, et je la laissai à demeure pendant la nuit ; le lendemain, la sonde était à moitié sortie du canal,

je voulus la retirer entièrement, mais j'éprouvai tant de résistance, que je fus un moment déconcerté. Cependant après plusieurs tractions un peu fortes, je parvins à la retirer et je trouvai à travers ses yeux une esquille d'os de la longueur de 4 à 5 lignes et d'une bonne ligne d'épaisseur; la sortie de cet instrument causa beaucoup de douleur, des convulsions, ainsi qu'une légère hémorragie; la malade fut mise dans un bain peu de jours après; toutefois, la rétention d'urine ne discontinua point pendant quatre mois et souvent j'eus recours au cathéterisme deux ou trois fois par jour. Deux fois ayant encore laissé la sonde à demeure, le soir, pour éviter de me lever la nuit, je trouvai le lendemain les yeux de cet instrument traversés par des morceaux d'os comme la première fois et il y eut aussi convulsions et hémorragie. Lorsque les occupations de la campagne m'empêchaient de sonder la malade, elle rendait ses urines par les vomissemens; ce fait est incontestable, quelque incompréhensible qu'il soit, puisque indépendamment de ce que la vessie restait vide après le vomissement, le liquide rendu, par cette voie, avait le goût de l'urine et l'odeur ammoniacale qui la caractérise. Cependant, les convulsions devenaient de jour en jour plus fréquentes et chaque accès était suivi de l'expulsion par le canal de l'urètre d'un fragment osseux, ou d'une pierre, ou de morceaux d'ivoire, de deux vers lombricaux vivans et de portions de silex. Cinq morceaux de cette dernière substance furent rendus par la bouche et suivis de convulsions et d'hémorragie, mais ces convulsions avaient évidemment leur siége aux muscles du cou; la tête était portée de droite à gauche et *vice versa* avec une telle force, que l'on entendait à une certaine distance le bruit que le frottement des vertèbres cervicales fesaient entr'elles.

Témoin de tant de choses extraordinaires, ayant moi-même extrait quantité de corps étrangers qui se présentaient au méat urinaire, j'en fis part à plusieurs médecins, mes amis. Agricol *Gaussen*, médecin fort instruit, à qui j'en écrivis, crut d'abord que je m'en laissais imposer, mais il fut bientôt dissuadé en donnant ses soins à cette malade, qui fut passer quelques jours chez une amie, à une campagne près de Cavaillon où M. *Gaussen* exerçait la médecine.

Les corps étrangers étaient de toutes grosseurs, depuis le poids de 4 ou 5 grains jusques à celui de 6 gros; à plusieurs fragmens d'os tenaient encore des portions de chair vive : un morceau cylindrique de la forme et de la grosseur d'une double plume à écrire fendue par le milieu, contenait dans sa cavité une lentille, et la malade avoua avoir mangé de ce légume depuis peu de jours.

La collection de ces corps était si grande, que mon frère *Agricol*, aujourd'hui chirurgien-major de l'hôpital militaire d'Ajaccio, dans un voyage qu'il fit à Paris, en l'an 10, en présenta plus d'une livre au conseil de santé qui considéra le fait comme très-extraordinaire.

Après quatre mois de tourmens, tous les symptômes s'amendèrent, les urines reprirent leur cours, il ne reparut plus de corps étrangers, les convulsions furent moins violentes, et ne se montrèrent qu'à des époques fort éloignées, le vomissement cessa (je pense que ce fut l'époque où les règles auraient discontinué de paraître si elles avaient coulé par les voies ordinaires) et la malade ne conserva qu'un peu plus de difficulté pour marcher, obligée dans la progression de décrire un quart de cercle de droite à gauche et *vice versâ*. Jamais elle ne présenta des signes de suppuration.

Cette personne vit encore aujourd'hui 1 janvier 1825; elle est âgée d'environ 66 ans. Elle était fort pieuse

et les bonnes gens de Gordes la regardaient comme une sainte, vu les extases prolongées qu'elle éprouvait et pendant lesquelles elle prétendait avoir eu des entretiens avec la Sainte-Vierge.

On conçoit que cette pauvre malade a dû être bien tourmentée et par la marche de son affection et par les traitemens auxquels elle fut soumise pendant longtemps. Le célèbre M. *Pamard*, qui eut connaissance de ce fait, témoigna le désir de savoir les recherches que je pourrais faire ultérieurement à cet égard. La nécropsie fera un jour connaître les parties qui ont été expulsées du corps de cette infortunée de la manière que nous l'avons observé.

Constipation pendant neuf mois; lésion du rectum; observation communiquée par M. le D. Louis Valentin *de Nancy, chevalier des ordres royaux de St.-Michel et de la légion-d'honneur, membre de plusieurs Sociétés savantes, françaises et étrangères, etc.*

Lors de mon passage (1) à Genève, MM. *Coindet*, père et fils, m'invitèrent à assister à une ouverture de cadavre, dans un village nommé Plein-Palais, à un quart de lieue de la ville : le cas était assez singulier, c'était une femme, âgée de 63 ans, morte d'une constipation qui avait duré pendant neuf mois. Pendant les trois premiers mois, cette femme avait encore quelques évacuations peu abondantes, provoquées de temps en temps par des purgatifs; mais dans tout le reste de sa vie elle n'en a obtenu aucune. Des douches ascendantes, dont l'impulsion était de 15 et jusqu'à 20 pieds de hauteur, ne produisirent aucun effet. A l'ouverture du cadavre, faite par le docteur *Coindet*, fils, en présence d'un médecin et d'un chirurgien de la cam-

---

(1) *Extrait d'une lettre dans laquelle M. le docteur L.* Valentin *nous parlait de son Second voyage en Italie.*

pagne qui avaient soigné la malade, du docteur James *Clark*, anglais, d'un médecin écossais, le docteur *Skirwing*, et de moi. Nous trouvâmes 1.° l'abdomen très-distendu ; 2.° tout le colon dans une direction perpendiculaire, boursouflé, dur, ayant deux fois son volume ordinaire et de couleur rosée dans toute son étendue ; 3.° le cœcum également très-large, était entraîné et n'occupait plus la fosse iliaque droite, mais son appendice vermiforme avait conservé les dimensions naturelles; 4.° ayant porté les doigts autour du rectum, nous sentîmes un bourrelet en forme d'anneau, qui semblait étrangler cet intestin à environ cinq pouces de l'anus. On fit, à deux ou trois pouces au-dessus une ligature et l'on fendit le colon; il en sortit une grande quantité d'excrémens demi-liquides, pultacés, couleur d'épinards; 5.° l'inspection attentive du rectum, que l'on enleva fit découvrir que le bourrelet annulaire avait été, seul, la cause de l'obstacle au passage des matières; il pouvait à peine admettre le bout d'une sonde cannelée : on le fendit, on trouva la moitié de sa circonférence dure et de l'épaisseur de près d'une ligne. L'épaississement était formé dans les tuniques propres de l'intestin. 6.° Il y avait au-dessous de ce bourrelet, des fongosités variqueuses, rougeâtres, flottantes, longues d'une à deux lignes. Nous jugeâmes que ces espèces de *processus* formaient valvule sur l'étroit canal, et empêchaient qu'aucune portion des fluides poussés par les lavemens ou par les douches, entrât dans le gros intestin.

L'estomac un peu entraîné vers le bas, était beaucoup plus petit, que dans l'état naturel. Pendant les cinq ou six derniers mois de sa vie, la malade n'avait vécu que d'alimens liquides. Elle n'a pu rapporter à aucune cause connue l'origine de la lésion qui a terminé ses jours.

SECONDE PARTIE.

MÉMOIRES, DISSERTATIONS, NOTICES NÉCROLOGIQUES, ETC.

1.° MÉMOIRES.

Diagnostic des passions. — Coup-d'œil sur la grammatoscopie ; par M. Pierquin, *docteur en médecine, membre de plusieurs Sociétés savantes, etc.*

Le cœur a ses travers, l'esprit a ses débauches.
C. P., *Epître.*

La plus belle étude de l'homme, on l'a répété mille fois, est l'homme considéré comme être pensant. Aussi les philosophes de tous les siècles ont-ils dirigé leurs recherches, leurs travaux, leur investigation vers cet objet important et d'une aussi digne observation. Toutes les sciences ont été mises à contribution et rien n'est plus obscur encore que la science de l'homme moral. Dans l'antiquité, *Aristote*, *Platon*, *Socrate*, *Théophraste*, et parmi les modernes, *Porta*, *Lachambre*, *Lavater*, *Camper*, *Gall*, *Spurzheim* etc., se sont alternativement occupés de l'étude et de la recherche des signes physiques des passions, l'âme, libre de sa nature, et dans son essence, a toujours échappé aux sollicitations les plus sévères : mille difficultés instantanées, inattendues entravaient leurs expériences et gênaient leur étude ; de ces mêmes difficultés est née une foule de

contradictions, injustement attribuées à l'étendue et à la difficulté du sujet, tandis qu'il aurait été bien plus raisonnable d'en accuser le vice, l'imperfection des instrumens employés. En effet, mille accidens peuvent rendre méconnaissables ou contrarier, par exemple, les merveilleuses découvertes du docteur *Gall* et par conséquent induire fâcheusement en erreur l'observateur instruit. Le système physiognomonique de *Platon*, de *Socrate*, d'*Aristote*, de *Lavater* offre mille fois plus d'inconvéniens encore, parce que les fondemens sur lesquels on base tout jugement, tout diagnostic des passions sont tous accessibles à la volonté et à la nolonté, puisque l'individu peut alternativement simuler et dissimuler, selon son intérêt, le ton, la vérité, l'expression, le coloris des diverses passions qui l'animent ou qui ne l'animent pas, en faisant mouvoir ou reposer tel ou tel muscle facial : quelle est la puissance terrestre capable d'empêcher une coquette de détendre ses muscles hyperorbitotarsiens (releveurs des paupières) pour simuler la modestie et dissimuler ainsi un trouble que ses yeux ne représenteraient même pas ? Mlle. *Mars*, *Talma*, *Joanny*, *Perlet*, etc., ne nous ont-ils donc pas appris jusqu'à quel point de perfection pouvait parvenir l'art mimique, lorsque son étude est long-temps soutenue, et que l'indulgente nature a fait quelques avances? Ainsi donc, il suffit aux partisans de ce système, d'avoir appris à varier avec plus ou moins d'habileté la pose de tel ou tel muscle de la face, pour leur donner une idée vraie, juste, irrécusable, indubitable du caractère des mœurs de l'esprit, de la fortune même des individus et un médecin fécond en paradoxes et en idées ridicules, le docteur *B*... pousse cette connaissance si loin, qu'il désigne même la fidélité et l'inconduite des épouses d'après la physionomie des maris. Voilà cependant en

quoi consistent l'art, le mérite que nous admirons dans les artistes célèbres que nous admirions tout-à-l'heure et que nous remarquons chaque jour à un degré plus ou moins fort de perfection chez ceux qui ne montent point sur les tretaux pour faire valoir leur talent mimique. On ne saurait le nier; pour obtenir quelques résultats heureux dans l'exercice de l'art des *Aristote* et des *Platon* il faut surprendre l'homme naturel, le saisir au moment si fugitif où fatigué du voile pesant de l'hypocrisie, la violence de ses passions est mise en jeu et laisse ainsi momentanément un coin de son âme en dehors. Mais ce moyen est-il donc suffisant dans tous les cas? N'y a-t-il pas des gens tellement habitués à feindre, qu'il n'y a de lisible sur leur physionomie, comme dans les paroles et le style des individus, que le calme et la douceur tandis que leur intérieur est en proie aux plus violentes agitations? Les passions les plus fortes ne font pas même dérider le calme feint de leur face: Eh! le crime n'a-t-il donc jamais l'attitude de la vertu ou de l'innocence, et n'arrive-t-il donc pas aussi que celles-ci se trouvent placées dans des conditions morales et physiques qui ne lui appartiennent pas du tout? J'ai été plus d'une fois la dupe d'une trop grande confiance dans ce système; car, après avoir depuis long-temps étudié cette seméiotique morale, je me suis efforcé de l'appliquer au diagnostic des passions, et après avoir passé en revue toutes les personnes d'un cercle nombreux, j'ai toujours été dans l'erreur: cela provenait-il de mon ignorance? j'aime mieux le croire, mais cependant pour me disculper en partie d'une accusation qui trouverait certainement plus d'un approbateur, je veux pour ma justification, citer deux faits à l'appui, de mes insuccès.

J'ai eu l'occasion de voir dans le monde un homme plein de mérite et parlant comme *Mercure Melliloque*:

c'était à l'entendre le meilleur homme du monde, le plus affable, le plus indulgent, le moins égoïste, le plus libéral et le moins hypocratique, sa figure peignait très-bien ses qualités de l'âme, son style a même la bonhomie qu'elle accompagne : j'ai longtemps été sa dupe et j'interprétais sa conduite toujours en sa faveur et à son détriment ; je me trouvai bientôt en contact avec quelques autres de ses victimes et j'examinai son écriture, elle me frappa : ce sont des lettres informes et comme exquivant l'attention, ce sont des traits durs, peu hardis, chancellans, sans harmonie, tracés avec mollesse, enfin me représentant parfaitement l'homme hypocrite que j'avais étudié et dont on venait de me dévoiler le caractère. Voici l'autre : j'ai eu la plus grande peine d'aborder un autre homme de mérite, dans l'intention de l'étudier : sa physionomie n'avait pas cette douceur des traits, cette tranquillité que la nature donne à ceux qui étudient beaucoup et à laquelle on reconnaît les hommes de lettres : son abord âpre et rude me glaçait, sa physionomie était empreinte à perpétuité d'une sévérité imperturbable et que le sourire n'adoucissait même jamais ; sa conversation était rare, monosillabique peu polie, froide laconique, enfin la pose rude, raboteuse, difficile, pénible même de tous les muscles de la face me faisait souffrir et tout annonçait que cet homme devait être aussi ours au moral qu'au physique, puisque ce dernier, dans le langage ridiculement hyperbolique des physiognomonistes n'est que la saillie de l'autre. Mais que l'on joigne maintenant à cette physionomie peu engageante, à cet abord si repoussant, une constitution grêle, faible, très-irritable, enfin ce que les anciens appelaient bilioso-nerveux et vous devinerez l'homme qui voile ce qu'il a de plus beau, de meilleur, de plus recommandable, l'avare enfin, qui cache un

trésor de peur qu'on le vole, l'homme sensible qui ne peut plus être la dupe d'un cœur trop facile à émouvoir. Par la suite j'eus l'occasion de voir son écriture, c'était un simple compte avec son relieur, j'y vis quelques traits de celle de *Fénélon* et de *Lafontaine*, caractères graphiques tranchans et fort remarquables, je revins entièrement de mon premier jugement et elle servit à me prouver, ce que j'avais déjà soupçonné, que la dureté extérieure n'appartient point à l'âme et que c'est purement un travers de l'esprit et je me dis : l'âpre écorce qui l'enveloppe ne vaut rien, mais l'intérieur est excellent; si l'on se fie à la rigidité extérieure, cet homme est un méchant, qu'on étudie son écriture, c'est le meilleur que je connaisse. Ce dernier jugement me fit d'autant plus de plaisir, qu'il se trouva en parfaite harmonie avec la connaissance intime que certaines personnes instruites avaient acquise de son cœur; je me promis encore, pour la centième fois, de ne plus juger des gens par le visage et ce nouveau succès dans une science de faits, d'observations, et si peu commune, me fit revenir à l'étude approfondie de la grammatoscopie, que jusqu'alors, je n'avais qu'effleurée et qui cependant ne m'avait point encore trompé. Voilà que sans y penser, je viens de faire confidence au lecteur de ce que les auteurs anciens nommaient *occasio operis*.

Il existe une science propre à dévoiler les passions et qui consiste dans les formes diverses des caractères graphiques des paroles et des idées; en nier l'authenticité, c'est refuser implicitement d'admettre l'influence réciproque du moral et du physique et qui plus est, il me semble même qu'il ne faudrait ne savoir ni lire ni écrire pour soutenir que l'écriture de *Voltaire* n'offre aucune différence de celle de *Dorat*, auquel

du reste on ne rend pas toute la justice qu'il mérite; que celle de l'atrabilieux *Boileau*, que l'on place au contraire beaucoup trop haut parmi nos poètes, ne diffère pas du tout de celle du bon *Lafontaine*, ou de celles de *Molière*, de *Fénélon*, de *Gilbert*, etc., etc. Mais, qu'on ne s'y trompe pas, ce n'est point au détriment des systèmes ingénieux de quelques hommes justement célèbres, que nous voudrions faire valoir le nôtre : c'est un moyen honteux que de s'élever sur les ruines des autres, nous n'avons eu que l'intention de faire entrevoir combien il serait dangereux de juger tous les hommes et dans toutes les occurrences sur la simple inspection de leur habitude physique : le crime qui seul est, et a besoin d'être hypocrite, y gagnerait trop, et l'homme honnête qui n'a rien à cacher, y perdrait souvent. Les reproches énoncés plus haut, peuvent également s'appliquer à ces recherches, vraies dans beaucoup de cas, qui plaçent la connaissance du système intellectuel de l'homme dans des accessoires, tels que la coiffure, les vêtemens, leurs couleurs, leurs formes, leurs poses etc. Mais sans nous arrêter à démontrer, à prouver les vices, les défectuosités, les incohérences des règles données à ce sujet, examinons, au contraire, jusqu'à quel point on peut accorder une confiance moins limitée aux formes de l'écriture cursive, comme symptômes de ces diverses affections comprises sous le nom générique de métaphyséoses, telles que les passions et les aliénations mentales qui ne sont que celles-ci portées à un plus haut degré : partie importante de leur séméiotique et de leur diagnostique, qui constitue, à proprement parler, l'art que nous nommons grammatoscopie. (1)

---

(1) De Γραμματα, lettres, caractères écriture, et de Σκοπεω, je considère, je regarde, j'apprécie, je devine.

On verra, je l'espère du moins, jusqu'à quel point, cette recherche peut contribuer à les reconnaître, à constater irrécusablement leur existence et l'on conviendra même que le degré de certitude sera plus grand, et qu'avec son aide, sans toutefois rejetter, s'il était nécessaire, les connaissances critiquées plus haut, on pourra parvenir à déterminer positivement non-seulement les caractères ou mieux les diverses passions continues ou momentanées auxquelles l'écrivain présent est en proie, mais même celles de celui qui serait à des distances très-éloignées : et certes, considérée sous ce point de vue, l'invention des signes graphiques de nos idées est certainement la plus belle offrande faite à l'humanité « *mais on peut dire qu'on n'en a point encore senti tout le mérite* » (1). On s'est borné à admirer l'invention des caractères et l'art d'écrire en lui-même, et l'on n'a rien vu en dessous ; aussi *Platon*, qui étudiait la nature un peu plus que ne le font les modernes, a-t-il dit de l'inventeur des signes graphiques *sive Deus aliquis fuerit*, *sive homo divinus*. Et si je voulais mettre ici plus d'esprit que de raisonnement, je prendrais le peuple même à témoin en faveur de la graphomancie. (2) Ses expressions triviales et journalières déposent constamment en sa faveur : n'exprime-t-il point l'impression désagréable qu'il reçoit de la vue de telle ou telle écriture mauvaise, en la comparant à celle des personnes qu'il a en aversion ou dont il a jugé l'ignorance ou le caractère : c'est, dit-il, une écriture de procureur, de médecin, de cuisinière, de procès-verbal, etc. Et n'est-

---

(1) Voyez l'alphabet raisonné par l'abbé *Moullard*, tome 1, préface.

(2) De Γραφω, j'écris et de Μαντεια, divination.

ce point par une métaphore des plus heureuses qu'il répète sans cesse : je lis le caractère de cet homme sur sa figure. Eh bien ! ces traits eux mêmes, qui constituent la science physiognomonique, qui, lorsque le crime ou l'art ne les a point torturés, dénotent si heureusement les passions pour certaines personnes privilégiées, sont l'écriture de Dieu : *ou cet homme est un coquin*, disait un homme d'esprit, *ou Dieu ne sait pas écrire*. On a beau dire, *chaque ouvrage porte le caractere de son ouvrier ; celui-ci fut-il homme, Dieu ou démon ; plus l'ouvrage est le produit immédiat de l'organisation, plus il l'atteste par des preuves évidentes et palpables, j'en pourrais citer mille exemples.* (1) Sans doute, c'est avec bien plus de raison que *Buffon*, lorsqu'on voulait lui faire connaître quelqu'un, disait : *montrez-moi ses papiers*, et que M. de *Barante* qui rapporte cette anecdote, a dit, dans son excellente *histoire des ducs de Bourgogne*, que les mœurs et la couleur du temps se montrent en action dans les papiers des XIV et XV.e siècles.

Dans l'étude de toutes les sciences, en général, on doit procéder du simple au composé, de l'étude de l'individu à celle des masses : ici, comme en économie politique, c'est une marche inverse qu'il faut suivre ; il faut étudier les masses, qui sont tout pour la nature et passer ensuite aux individus : et avant de prouver que toutes les écritures cursives diffèrent, comme les caractères et les passions d'individu, à individu, prouvons d'abord qu'elles ne sont pas même semblables de nation à nation et de siècle à siècle chez les mêmes nations. Ici, se présente une difficulté insurmon-

---

(1) *Lavater*, l'art de connaître les hommes par la physionomie, in 8.° tome III, page 63.

table, et qui se reproduira dans tout ce travail, parce que pour le moment, nous ne pouvons pas mettre sous les yeux du lecteur les diverses preuves qui servent de fondement à nos assertions; nous ne pouvons parler qu'aux personnes qui ont une correspondance très-étendue, puisque, pour les autres, il faudrait publier les *fac-simile* de nombreuses écritures, ou du moins d'une bonne partie de celles que contiennent notre *lettrier* : nous essayerons de remplacer cette lacune énorme, autant qu'il sera en notre pouvoir, par des descriptions dont la fidélité sera poussée jusqu'à la minutie, et nous réserverons cette preuve dispendieuse de notre art, pour la publication d'un plus grand ouvrage. Posons donc quelques faits, et l'on s'assurera de leur fidélité chez des personnes que leur état mettait à même de correspondre avec des personnes de diverses nations.

Ne remarque-t-on pas chaque jour l'existence irrécusable d'une physionomie nationale? Eh bien! je puis assurer que les traits physiques du caractère, des mœurs et des passions de chacun de ces peuples se retrouvent dans leurs écritures, bien plus que dans leur physionomie : oui, je puis l'affirmer, il existe une écriture nationale parfaitement distincte, et son dernier degré de perfection n'est que le summum de l'hypocrisie, et qui ne suffit même pas pour la voiler entièrement. Avant que la France eut épousé les mœurs anglaises, avant que l'anglomanie ne pénétrât partout, l'écriture anglaise y était déjà, et infectait la première éducation, à ce point même qu'elle est devenue générale, comme les idées dont elle est le cachet. Ici, sa marche est franche parce qu'elle est hardie, audacieuse, libre; et un Anglais transplanté en France, par exemple, dès sa première jeunesse, conserve son écriture anglaise, parce qu'il n'a pas perdu son caractère. Quel est l'homme, pour peu qu'il soit habitué à lire des écritures, qui ne puisse distinguer, de prime

abord, une lettre écrite par une main allemande, espagnole, française, anglaise, chinoise, turque, israélite, etc.? Sans doute, chacune de ces écritures est différente; mais à quoi tient cette différence, si ce n'est point à l'influence des mœurs nationales? Pour nous, comme pour bien d'autres, l'écriture de chaque individu d'une de ces nations nous paraît parfaitement identique, vue d'un œil léger et superficiel, à ce point que nous dirions même que c'est une même main qui l'a tracée, tout comme nous croyons que la figure de tous les nègres est dans tous les cas absolument la même. D'après ce que nous venons de poser en principe, ceux qui seront à même d'observer, d'approfondir de semblables écritures, seront surpris maintenant de leur dissemblance, non d'individu à individu, il faut bien plus d'étude pour cela, mais de nation à nation, et ils finiront par être certains que les écritures de chaque nation sont aussi tranchées, aussi distinctes que les physionomies nationales, et que si celles-ci reçoivent quelqu'influence du climat, des localités, du mode de gouvernement, etc., il est aussi plus que certain que l'écriture est soumise aux mêmes influences, ou à ses effets les plus directs, parce que l'homme imprime son esprit sur tout ce qu'il fait, surtout avec ses mains. Qu'on compare l'esprit galantin et chevaleresque des Maures avec leur architecture et leur écriture; on ne sera nullement étonné de leur homonymie, partout même traits. A présent qu'on compare à ceux-ci les mêmes travaux manuels des esclaves qui s'endorment sous le dais du despotisme oriental, ici tout est apathique, lâche et gros. L'Espagnol courbé sous le joug de Saint-Dominique et d'un despotisme absolu, a, si je puis m'exprimer ainsi, une *écriture hypocrite*, ses traits semblent fuir sous ses doigts, il craint de les terminer, ils se soutiennent, ils s'enchaînent, comme pour offrir plus de résistance, les liaisons sont nombreuses

et brusques, mais peu réfléchies, elle est donc, comme on le voit, parfaitement différente de celle du peuple libre de la Grande-Bretagne; la première est calculée, étouffée, comme hasardée, en quelque sorte arrondie, liée; l'autre est comme le cèdre du Liban, il domine tous les arbres de la forêt, elle est svelte, hardie, déliée, grande, majestueuse et harmonieuse, très-régulière et parfaite : celle des Allemands diffère encore bien plus de celle des Français; la première annonce, en général, une plus grande aptitude à la réflexion, à la constance, à l'opiniâtreté, à l'habitude de penser, elle est, comme la langue, éminemment philosophique et parfaitement en harmonie avec le caractère et la langue faite et parlée par le peuple le plus penseur de l'Univers, mais elle a conservé une teinte de cette rudesse primitive de la nation qui est encore conservée dans les mœurs peu polies, mais très-hospitalières, unies à une bonté d'âme naturelle aux climats tempérés; enfin une origine barbare se cache à côté des signes qui dénotent l'étude assidue qui veut l'effacer et échapper à l'influence oppressive de cette première source. La dernière, au contraire, c'est-à-dire la Française, montre la légèreté, l'aménité, la gaîté, l'esprit que les Allemands nomment *witz*, et qui n'est pas précisément le bel esprit, mais qui s'en approche beaucoup; enfin tout annonce qu'elle a hérité d'un état éminemment civilisé, et qu'elle n'a eu qu'à perfectionner, car l'alphabet ou l'abécédaire, puisque nous n'avons point d'expression propre à rendre mon idée, n'a été lui-même perfectionné qu'avec les siècles, et a suivi toutes les chances de la civilisation (1), à ce point, qu'on pourrait faire une histoire politique des progrès de l'esprit, de la civilisation, et de la liberté

(1) *Hugo, de prima scribendi origine trajecti. ad Rhen.* etc 1738. *in*-8.°

d'une nation avec les seuls manuscrits autographes des contemporains. Auprès de ces quatre écritures, que nous venons de dépeindre, d'analyser, toutes tranchantes, toutes différentes, que l'on place actuellement celle des Italiens, et que l'on dise si cette nation se rapproche des autres, et par quels points? ou si elle s'en éloigne, par quel point de vue? Un caractère physiognomonique et principal de l'écriture italienne est d'être *serpigineuse*: Je retrouve quelque chose d'analogue dans le caractère moral de la nation. Veut-on voir quelles traces laisse dans l'écriture, une âme forte, élevée et susceptible des plus grandes choses, qu'on regarde une lettre authographe de Cathérine de Russie; (1) qu'on la compare à une autre d'Amédée de Savoie, (2) par exemple, et qu'on me dise qu'elle distance incommensurable les sépare; qu'on mette à côté celles de l'impératrice Marie, de l'Archiduc Charles, le Maréchal de Bellefond, de Mazarin, de Louvois, etc. Maintenant, qu'il arrive une révolution durable qui mette les choses et les hommes dans une toute autre position, et vous verrez l'écriture nationale entièrement modifiée, quoique conservant toujours son type primordial.

Si l'on veut suivre cette différence admirable entre les écritures nationales, si l'on poursuit cette distinction entre les écritures des divers états, qu'on compare maintenant celle des Grecs avec celle des Hébreux, et l'on jugera jusqu'à quel point de civilisation ceux-là devaient parvenir, et à quel degré ceux-ci devaient s'arrêter à perpétuité. Le voyage est court lorsque les moyens de transport sont défectueux, la plume va toujours plus lentement que la tête: on devinera même sans connaître

---

(1) et (2) Voyez les *fac simile* qui suivent chaque volume des intéressans mémoires pour servir à l'histoire de la maison de Condé. *in*-8.° Paris 1820.

l'histoire politique et littéraire de la Grèce, quel sera chez eux l'état des sciences et des arts, et ce que l'on en conclura pourra se transporter aux descendans de *Romulus*, en y changeant très-peu de choses, c'est-à-dire, en tenant compte toujours de la différence des signes phonétiques pour me servir d'une expression du savant *Champollion* le jeune. (2) Quand à celle des Hébreux, il ne faut pas l'examiner long-temps pour y découvrir toute la pesanteur du turban et d'un costume superbe mais fatigant, d'une littérature peu spirituelle, mais grandiose, et qu'on dise ensuite si on aurait été fondé à attendre autre chose de ce peuple que ce que nous en possédons : leur écriture est un dessein des plus minutieux, c'est un paysage (3) plein d'arbres, de vallées et de montagnes, même état moral et graphique chez les sauvages Scandinaves. Qu'on compare maintenant ces écritures avec les hiérogliphes (4) Egyptiens, avec ceux des Phéniciens (5), et que l'on désigne laquelle de ces deux nations doit avoir sur l'autre une supériorité marquée. Il me semble que l'on peut dire de ces différens peuples ce qu'on peut hardiment avancer sur les Goths (1) les Visigoths, les Ostrogoths, etc., dont la littérature et les mœurs sont tellement en harmonie avec les lignes graphiques des idées, c'est-à-dire, qu'on peut dire du peuple juif, par exemple, sous le rapport des beaux-arts ce que *Lacondamine* a dit des Cameos qu'ils ne pouvaient compter que jusqu'à trois parce qu'ils se servaient du mot *Poettarrorincouroac* pour

(1) Lettre à M. Dacier etc., *in*-8.° F. Didot 1823.

(2) *Naturæ et scripturæ concordia.* Leipz. 1754 *in*-4°.

(3) Champollion, l'Egypte sous les Pharaons, Kircher *Œdipus Ægyptiacus et Pierius Valerianus, Tabula, Isiaca, etc.*

(4) G. *Postelli commentatiuncula de fœnicum litteris paris.* 1552, *in*-8.°

(5) *Commentariolus in litteras gothicas. in*-12.

exprimer ce nombre, la langue fatiguée de la pesanteur et de la longueur de ce mot, ne peut aller plus loin et se repose, la main fatiguée de tracer, de dessiner ces montagnes, une fois embarrassée, gênée, s'arrête pour toujours de même que chez ce peuple, la science des mathématiques est enrayée pour toujours par l'unique influence de l'étendue radicale de ce mot, et certes, quoique on n'aie pas osé le dire, si le physique a une influence incommensurable sur le moral, celle des signes représentatifs des idées u'est pas moindre sur les progrès des lumières et la perfectibilité humaine, et de plus, si quelques auteurs veulent que la figure soit le miroir de l'âme, l'écriture en est le panorama : ouvrez un traité de diplomatique, celui de *Germon* (1) ou des deux Bénédictins (2) par exemple, et prenez l'histoire civile, littéraire et politique, dans peu de temps, en graphomancier habile, vous reconnaîtrez du premier coup-d'œil les passions générales dominantes, l'état des lumières et du gouvernement, et après cela quelques traits du caractère particulier de l'individu. Il est encore une remarque importante à faire sur les écritures et qui a échappé presqu'entièrement aux myopes moralistes comme aux diplomates mécaniciens, sans en excepter même les auteurs qui se sont exclusivement livrés à ce genre d'étude, tels que les PP. *Toustain* et *Tassin*, *Lemoine*, *Walther*, *Maffei*, etc. : c'est que chaque siècle, chez les modernes comme chez tous les peuples de l'antiquité, a une écriture très-distincte de celui qui l'a précédé et de celui qui le suit, et qui, dans tous les cas, est subordonné à l'état moral de la nation dont une partie

---

(1) *B. Germon, de veteribus regum francorum diplomatibus dissertationes Paris* 1703. 3 vol. *in*-12.

(2) Nouveau traité de diplomatique par deux religieux, Bénédictins, Paris 1750. *in*-4.° 6 vol.

est due aux événemens du siècle et à l'influence particulière du monarque. Remontons un peu plus haut dans l'antiquité, examinons les divers *papyri* trouvés à Herculanum, par exemple, un graphomancier, peu habile même, ne peut-il point, avec un peu d'habitude, déterminer positivement l'époque de leur édification? Le cachet du siècle n'est-il point dans le moindre linéament? Et si cette circonstance très-remarquable est si tranchante, comment l'expliquer sans adopter l'existence de quelqu'influence que nous appercevons dans chaque trait: en s'éloignant ou en s'approchant des siècles barbares et du despotisme absolu du bas-empire et de ses agitations révolutionnaires, on trouve l'écriture espagnole des temps modernes dans les lieux mêmes ou quelques siècles auparavant chacun s'enorgueillissait de tracer d'une main libre l'écritnre majestueuse du Peuple-Roi. Comparons-les en beaux caractères graphiques retrouvés dans les fouilles faites en Grèce avec ceux des temps modernes dont nous trouvons de si nombreux exemples de différences tranchantes, dans le *palœographia græca* (1) de *Montfaucon*. Qu'on ouvre ensuite le traité *de re diplomatica* (2) du P. *Mabillon*, et en suivant jusqu'à nous, à l'aide de supplémens, vous ne parviendrez qu'insensiblement et à pas lents à cette perfection graphique, et morale, par conséquent, qui distingue, qui caractérise notre époque. J'attache une telle foi à la grammatoscopie que, comme je l'ai déjà dit, on pourrait raconter facilement l'histoire morale d'un peuple, sans autre secours que ceux que donnerait la connaissance graphique dont il s'est servi.

Si, comme on l'a vu, chaque nation a non-seulement

---

(1) *Sive de octu et progressu litterarum Græcarum etc. Parisiis, in-fol.* 1708.

(2) Lib. III. Paris 168. *in-fol.* et le supplément 1756 *in-4.°*

une écriture particulière, mais si celle qui leur appartient est puissamment modifiée par l'état des lumières, pourquoi n'admettrait-on pas cette même proposition en l'appliquant à l'ecriture de chacun des individus qui composent la masse, laquelle, néanmoins, serait toujours soumise à l'autocratie des signes phonétiques généraux? Chaque siècle est donc, on ne peut en douter, remarquable par telle ou telle élévation dans telle ou telle espèce d'idées, et dont les esprits communs ne dépassent jamais le cercle. Supposons que, dans cet état de choses, un génie privilégié, appartenant aux siècles suivans, naisse dans celui-là : eh bien, dans ce cas, malgré l'empreinte temporaire, la *scedula temporalis* (1) sera un des caractères principaux de son écriture, parce que les plus beaux génies paient toujours un tribut, quelque léger qu'il soit, aux erreurs ou aux opinions dominantes de leur siècle, mais on y retrouve la pureté, l'élégance graphique des siècles suivans. Que l'on compare, par exemple, l'écriture de *Bacon*, de *Tasso*, *d'Ariosto*, etc., avec celle du commun des poètes seicentiste ; que l'on fasse soutenir la même épreuve à celle de *Racine*, de *Boileau*, de *Voltaire*, de *Fontenelle*, d'*Artruc*, de *Chyrac*, de *Lapeyronie*, etc. Veut-on ensuite prendre une idée juste de toute la méthode et du génie de *Barthez*, qu'on la cherche dans l'étude de ses signes graphiques. *Voltaire* regardait comme un prodige que le manuscrit de *Thélémaque* fut sans ratures : comme l'auteur et l'ouvrage, il était sans tâches ; nous aurions un exemple analogue à citer, et pris parmi les professeurs de l'école de Montpellier : phénomène vraiment extraordinaire pour moi, et incroyable pour quelques autres qui ne trouvent aucune liaison, aucune affinité entre l'écriture d'un homme et

---

(1) *G. C. Trombelli l'arte di conoscere l'età de codici latini e italiani-Bologna 1756 in-4.°*

son caractère, quoique ces conditions morales établissent une conformité des signes, vraiment étonnante, soutenant la comparaison, la dissection la plus sévère et la plus rigoureuse; je pourrais en citer nombre d'exemples puisés dans mon lettrier, mais quelques personnes pourraient les révoquer en doute, parce qu'elles ne seraient point à portée d'en vérifier l'authenticité. Je me contenterai donc de leur rappeler cette phrase expressive dont ils se servent journellement en parlant d'un homme dont l'écriture frappe agréablement la vue : *cet homme peint bien*; que peint-il? son caractère.

Que de choses échappent à l'appréciation et qui ont des résultats physiques dont l'influence s'imprime profondément dans le moral! On n'apperçoit pas, on sent : Les voyages, par exemple, ont des effets moraux, uniques, et l'écriture en est empreinte. L'habitude de voir des écritures, de les étudier, ainsi que les nombreuses lettres que je reçois, a donné à mon écriture une teinte de cosmopolisme dont la nuance se confond presque avec l'inconstance : tracée sans nulle précaution, sans nul apprêt, elle n'a point de caractère national proprement dit, mais cependant mon long séjour en France y prédomine autant presque que l'influence de mes voyages.

Ce sont encore ces mêmes conditions ou plutôt leur absence qui fait que les peuples sauvages n'ont point d'écriture et que cet art est inimitable, c'est-à-dire, que le cachet qu'y met l'homme ne saurait être contrefait : un anglais chercherait envain à imiter l'écriture française, fut-il peintre, la dessina-t-il, il ne sera jamais capable de déguisement pour que le subterfuge ne soit facilement reconnu; c'est l'histoire de la peinture elle-même, chaque artiste a une touche, un coloris, etc., qui lui sont particuliers; la mollesse de l'albane n'est pas celle de *Mignard*, mais les peintres profonds, les amateurs con-

sommés et réfléchis sont seuls à même de distinguer par ces différens tons, à quel peintre appartient tel ou tel tableau, si ce tableau est de *Rubens* ou de *Raphaël*, si cette statue est de *Michel-Ange* ou de *Cenora*. Un sage, *Epictete*, a dit : l'homme doit être un et sous ce rapport je n'en vois point qui l'ait été davantage que *Salvator Rosa*; étudiez son écriture, réfléchissez sur ses tableaux, lisez ses admirables satyres, apprenez l'histoire de sa vie, et vous verrez partout la même teinte. Le caractère a donc déterminé chez cet homme extraordinaire et le genre et la touche qu'il devait adopter, tant dans ses poésies que dans ses tableaux et son écriture; la chose est irrécusable : car leur différence avec celle des autres prouve encore qu'il y a du *quid divinum* en dessous. Supposons que cent personnes en bas-âge soient élevées dans les mêmes principes d'écriture, et qui plus est par le même maître, à moins que, par cas fortuit, un même caractère se rencontrât parmi eux, on trouvera toujours autant d'écritures différentes que d'individus, mais poussons plus loin encore, une probabilité bien naturelle; ne pouvons-nous pas même assurer que pas une seule n'aura les mêmes formes ? D'où vient donc cette multiplicité de formes graphiques, si elle n'est point due au caractère, au moral de l'écrivain ?

Si cet art est vrai, il faut que la graphomancie s'étende également à tous les signes représentatifs des idées. Eh bien! que l'on suive les progrès de l'imprimerie depuis son invention jusqu'à nos jours; qu'on en fasse autant pour l'art de la gravure, on aura dans ces deux cas les mêmes résultats, on verra la bizarrerie auprès de la barbarie et la perfection se laisser entrevoir au fur et à mesure qu'on s'approchera de la perfection sociale. Mais dans cette étude, qu'on ne mette point la difformité, l'hétérogénéité des caractères graphiques, du dessin, de l'écriture etc., sur le compte de la matière façonnée,

et l'on verra bientôt qu'il est une philosophie séculaire, universelle, générale, qui imprime invisiblement, involontairement, son cachet sur tous les travaux manuels du siècle. L'écriture du bas-empire, dans toute l'Europe, était illisiblement barbare, elle s'est perfectionnée à mesure que la morale s'est dérouillée, ensorte qu'on pourrait dire que le papier est dans tous les cas un corps opaque propre à réfléchir fidèlement les rayons émanés de l'âme. Trop de personnes perdraient à la propagation de nos idées sur la grammatoscopie, mais j'aime à croire aussi qu'un plus grand nombre y gagneraient : ceux qui n'auraient qu'à perdre à son étude, riront sans doute en lisant ce léger aperçu, écriront même peut-être contre mon système. Riez, écrivez, mes chers contemporains, votre rire et votre écriture sont physiognomoniques et m'appartiennent. Mais je dois avouer que si je n'avais point été précédé dans la carrière épineuse que je suis, je n'aurai point écrit; je ne suis point l'inventeur de cette découverte, je n'ai que le mérite de l'avoir étudiée et de l'enseigner; l'idée était d'ailleurs trop naturelle pour qu'elle ne fut pas venue à quelqu'un. Le système pouvait paraître ridicule, lorsque *Lavater* en fit le premier la remarque, mais le serieux a dû prendre la place de l'ironie, lorsqu'un homme célèbre, un médecin érudit, publia également ses importantes observations; du reste, trop de personnes partagent même involontairement, d'une manière irréfléchie, ce préjugé, si toute fois c'en est un, pour que je n'aie pas cherché à l'estimer à sa juste valeur. J'aime les rieurs, mais lorsqu'ils sont de bonne foi, car il est de la grammatoscopie comme de la botanique, la diversité innombrable des plantes qui recouvrent le sol dût nécessairement finir par frapper l'attention de l'homme et il entreprit de les connaître, il voyagea pour les

colliger, les isola, les classa, et donna des règles propres à les distinguer sur toutes les latitudes. La composition, l'incohérence du globe attira l'attention du minéralogiste ; le nombre infini des êtres animés donna naissance à la zoologie ; la découverte des fossilles, ces médailles de la nature, créa la palontographie etc. Enfin, toutes les sciences ont eu pour cause une heureuse et savante curiosité. Cette différence remarquable entre les plantes, les animaux, ces études etc., fut retrouvée dans les traits de l'homme et forma une autre science cultivée avec enthousiasme. Eh bien ! cette même différence, je l'ai retrouvée dans les traits graphiques de l'homme, j'ai voulu en rechercher la cause et je suis parvenu à déterminer que, de même que tel trait de la physionomie appartient à telle passion, de même tel trait graphique appartient à tel autre. L'admirable génie de *Mirabeau* avait entrevu la possibilité de ce système, comme véritable, aussi a-t-il dit dans une de ses lettres à *Sophie*, en lui parlant de sa mère : elle ne me croit pas fou, parce qu'enfin *j'écris et je peins* un peu mieux que le père éternel des petites-maisons. (1) Cet orateur avait même poussé la connaissance de cette science si loin, à ce qu'il paraît, qu'il avait calculé ce que pouvait produire chez les autres les résultats des études grammatoscopiques, aussi termine-t-il la plus éloquente, la plus sentimentale de ses lettres par cette phrase touchante . . : Hélas ! tu ne verras que trop que c'est la main appuyée sur ma plaie que je cherche à guérir la tienne. (2) Il n'était point sûr de l'effet consolant de ce chef-d'œuvre et pour prouver combien lui-même

---

(1) Lettres à *Sophie*, édition *in* 12, tome IV, page 35.

(2) *Id. id.* Sur la mort de sa fille, page 278.

était douloureusement affecté de leur malheur, il attire les regards de son amante sur les formes de son écriture. *Mirabeau* savait trop bien que dans tous les cas c'est l'esprit qui lit et jamais l'œil, c'est l'âme qui profite et non le raisonnement : mais nous nous éloignons, en apparence, de notre but, rentrons ici par les considérations suivantes.

En morale, ce que l'on nomme ordinairement le caractère d'un individu, n'est autre chose que telle ou telle passion dominante et toujours en jeu, comme en médecine le tempérament n'est que la prédominance de tel organe sur tous les autres. Les médecins n'ont que trop souvent besoin de bases pour former le diagnostic de certaines affections de l'âme, j'en publie un élément important, car après tout, on n'a pas toujours un pouls agité ou agitable : *Hippocrate* fut assez heureux pour le rencontrer, d'autres ont eu ce bonheur; mais par cette même raison que le corps est étroitement lié à l'âme, celle-ci peut être tellement tarée et parvenir à un tel point d'hypocrisie ou d'immoralité, qu'on peut les ranger au nombre de ces personnes hardies

Qui goûtant dans le crime une tranquille paix
Ont sçu se faire un front qui ne rougit jamais.

Corvisart n'apperçut aucun signe d'émotion dans l'interrogatoire du furieux de *Schœnbrun* : eh bien! c'est jusques dans leurs derniers retranchemens que je poursuis le crime et les passions : pour apprendre mon secret au lecteur, je n'ai que deux conditions à lui imposer, si ce qu'il a vu jusqu'ici l'engage à continuer. Parmi ces conditions, je n'exige point la foi, je laisse leur conscience libre; je ne veux que leur offrir quelques élémens de conviction et voici simplement ce que je réclame : l'indulgence et point de prévention ; l'indulgence, parce que mes talens ne me permettent pas de porter dans l'esprit du lecteur l'entière

conviction que mérite mon sujet et dont je suis pénétré : point de prévention, parce que c'est de tous les états de l'âme le plus funeste (c'est elle qui causa la mort de *Gallilée* et de tant d'autres) et que le plus communément elle cherche à jeter une horrible défaveur sur ses victimes.

(*La suite au Numéro prochain.*)

2.° Notices.

Notice sur Antoine Aubert, *docteur en médecine, fondateur de l'hôpital du Sauveur; par* P.-M. Roux, *Rédacteur-principal.*

C'était bien là un véritable ami de l'humanité.
J.-V.-H. Gandy.

Le secret d'exciter les hommes à bien faire, consiste à leur offrir des modèles. Malheureusement, ces modèles ne sont que trop rares, parce que le sage ne cherche point à se faire connaître, tandis que l'égoïste a tant d'intérêt de paraître en couvrant de plusieurs voiles les fatales passions qui le tourmentent. Aussi, l'hypocrite, celui qui ne redoute ni les remords, ni le tribunal de la conscience, parvient-il souvent à prédominer ici-bas et même à recevoir les honneurs de l'apothéose. L'homme de bien, au contraire, s'il vit ignoré, éprouve du moins la conviction intime qu'il recevra le prix de ses bienfaits, et cette idée l'accompagne jusqu'au moment où, après avoir rendu le dernier soupir, il est admis au nombre des élus. Qui pourrait balancer dans le choix de ces deux situations, si tout le monde en était bien pénétré ! Mais il est tant d'individus à

sensibilité factice, que les décider à faire retour sur eux-mêmes, ce serait rendre un très-grand service à l'humanité. Il nous semble que ce qui peut conduire à ce but, c'est l'éloge de ceux qui firent consister le bonheur à s'aimer dans leurs semblables. Tel fut le médecin *Aubert*.

Sans doute, l'histoire de la vie de ce philantrope, considérée comme un moyen sûr de faire des imitateurs, mérite d'être proposée pour le sujet d'un concours académique et réclame des panégyristes éloquens, capables de suivre M. *Aubert* dans son vol vers l'immortalité.

Pour nous, qui ne jouons présentement que le rôle de journaliste et qui nous sommes imposé le devoir de payer dans notre recueil périodique, un tribut d'éloges au mérite et à la vertu, nous pouvons à peine nous permettre une esquisse légère, et, même, sentons-nous combien elle serait imparfaite, si la faiblesse de nos moyens ne devait pas être voilée par l'importance des détails (1) qui se rattachent à la vie d'un héros vertueux.

Antoine (2) *Aubert*, naquit d'une honnête famille

---

(1) Nous devons à l'obligeance de M. *Conte*, estimable secrétaire-général de l'administration de l'Hôtel-Dieu, la connaissance de presque tous ces détails, nous ayant autorisé, au nom de l'administration, à faire des recherches dans les archives de l'hospice du Sauveur.

(2) Et non pas François, ainsi qu'on l'a écrit dans la biographie universelle, ancienne et moderne, qui, d'ailleurs, donne des détails très-inexacts sur ce médecin, le faisant naître en 1692 et mourir en 1782.

M. *Lautard* a lu une notice historique sur M. *Aubert*, dans la séance publique tenue par la Société académique, le 17 mai 1818. Cette notice, insérée dans le compte rendu des travaux de cette Compagnie, pour les années 1816 et 1817,

à Ollioules, département du Var, le 21 juillet 1693.

---

est intéressante sous différens rapports, mais principalement sous le rapport chronologique. C'est que l'historien à su évidemment puiser à de bonnes sources, c'est-à-dire, dans les archives de l'hôpital du Sauveur. Ne se trompe-t-il pas, toutefois, lorsqu'il prétend être le premier à consacrer à la mémoire de M. *Aubert*, les louanges que lui prodigue l'humanité? Ce fut aussi dans une séance *publique* de la Société royale de médecine, le onze septembre 1814, que feu M. J.-V.-H. *Gandy*, secrétaire-adjoint, dans une notice nécrologique sur les membres de la Société, décédés depuis l'époque de sa fondation, eut occasion de faire l'éloge de M. *Aubert*, dans les termes suivans :

Après avoir parlé des nombreux services rendus par la compagnie et du bien que ses membres ont fait aux pauvres : « ils avaient arraché, dit-il, au désespoir et à la mort un » grand nombre de ces infortunés. Que n'ont-ils les moyens de » les réunir tous dans un même local, pour leur prodiguer » tous les secours de l'art et de la charité? Que ne peuvent-ils » suivre L'EXEMPLE que leur cœur compatissant regrette tant de » ne pouvoir imiter, de ce médecin auquel Marseille fut re- » devable du plus beau monument de philantropie qui existât » jamais, et qu'il était réservé au temps de barbarie, que » nous ne nous rappellons qu'avec horreur, de faire dispa- » raître, mais que nous espérons devoir rétablir sous le règne » du meilleur des Rois.

» Vous m'avez compris, MM., et vous vous rappelez tous » cet hospice que M. *Aubert* avait fait bâtir pour y recevoir » ces malheureux qu'une maladie cruelle et hideuse éloignait » du reste de la société, et qui n'étaient point reçus à l'Hôtel- » Dieu. Leur position fâcheuse et désespérante toucha le cœur » de ce médecin respectable, et sa fortune devint leur pa- » trimoine.

» Que le pinceau et le burin transmettent à la postérité » les traits de leur vie qui immortalisent les grands hommes. » En voyant l'édifice élevé par M. *Aubert*, la postérité recon- » naissante répétera ce que nous disons aujourd'hui :

» *C'était bien là un véritable ami de l'humanité* ».

On voit, d'après ce passage, que M. *Robert* n'a pas eu raison de soutenir (voyez les comptes rendus précités,

Il fut élevé à Marseille auprès de son frère consanguin, curé de la paroisse St.-Martin, et fit ses premières études dans le collége des Pères de l'Oratoire de cette cité, auxquels il dut les sentimens de piété qu'il conserva pendant tout le cours de sa vie. Il étudia ensuite la médecine à Montpellier, et y prit le bonnet l'an 1724. Il revint dans sa patrie et s'y livra à l'exercice de son art jusqu'en 1730, époque où il fut agrégé au collége des médecins marseillais. Il était syndic de ce corps respectable, lorsque, en 1734, le Roi le nomma médecin royal des galères à Brest, il s'y rendit et y passa environ dix-neuf ans. Rappelé à Marseille, en 1753, il y vint conservant le même titre et précédé d'une réputation qui lui valut la confiance générale.

Déjà avancé en âge et fatigué par ses travaux, *Aubert* renonça à la qualité de médecin agrégé, et se retira hors les murs de la ville. Mais il ne tarda pas à reprendre ses exercices, la confiance du public l'y ayant pour ainsi dire forcé, et le collége de médecine eut toujours pour son ancien confrère la déférence que son âge et ses talens commandaient.

Aubert avait l'abord sec, mais son corps renfermait une belle âme, un excellent cœur, et si l'on pouvait avoir le moindre doute à cet égard, que l'on

---

page 58) qu'aucune société de médecine ou de bienfaisance n'avait encore payé un tribut public de larmes et de regrets, à ce vertueux ami de l'humanité. D'ailleurs, l'administration de l'hôpital du Sauveur, véritable société de bienfaisance, fit insérer une notice sur M. *Aubert* dans le supplément du second volume du *Dictionnaire des hommes illustres de Provence*, pages 409 et 410 (Marseille, chez Jean *Mossy*, père et fils, année 1787.

On trouve aussi une notice sur M. *Aubert*, dans l'ancien *Almanach marseillais*, (mais l'auteur de cet article pèche du côté de l'exactitude.

fasse attention à son amour pour les pauvres, au zèle avec lequel il les visitait quand ils avaient besoin de son ministère, et que l'on dise ensuite quel fut son caractère.

Dans le cours de ses visites, il s'apperçut que les pauvres atteints du scorbut, du cancer, des scrofules et de la syphilis qui ne résultait point de la débauche, ne pouvaient être traités dans les hôpitaux. Touché du sort de tant de malheureux, *il forme le projet de leur préparer un asile ou ils trouveraient l'adoucissement à leurs maux et souvent même la guérison.* En 1765, il obtient des lettres-patentes qui autorisent ce nouvel établissement et *l'hôpital du Sauveur du Monde* est ensuite fondé sous ce titre: *christo in œgrotis derelictis.*

Aubert s'était engagé à fournir sa maison, les meubles nécessaires pour un hospice et cent mille livres placées sur la communauté et sur quelques corporations, mais il lui fut permis de recueillir, pour la même destination, les legs qui seraient faits par des personnes charitables, et quatre sœurs de la maison de Nevers devaient en avoir la direction.

Il sentit par la suite son cœur palpiter à l'idée de voir faire sous ses yeux le bien qu'il se proposait. En 1771, il fit bâtir, aux allées de Meilhan, l'hôpital du Sauveur et ayant obtenu des nouvelles lettres-patentes, en 1772, il consomma sa fondation par la dotation de plusieurs contrats de rente produisant des revenus suffisans pour l'entretien de la maison et de plusieurs lits. D'ailleurs, bien convaincu, avec raison, de l'esprit de charité de ses concitoyens, il se promit qu'ils ne tarderaient point à le seconder dans ses bienfaits. En conséquence, il conçut le dessein de recevoir dans son hôpital des fondations de lits, et d'y établir un bureau d'administration composé d'un des fondateurs de lits et de six directeurs choisis parmi les citoyens notables, indépen-

damment des quatre administrateurs à vie, nommés par de troisièmes lettres-patentes du mois de novembre 1777. Ces lettres l'autorisaient à changer l'ordre intérieur de son hospice. Aussi, reconnaissant l'incapacité des sœurs et l'inconvénient d'avoir choisi les administrateurs parmi les magistrats, il se mit à leur place, et proposa ceux qui devaient lui succéder en leur laissant la faculté de se remplacer et de nommer les employés de l'établissement.

On conçoit déjà combien M *Aubert* dût mettre de zèle pour assurer la stabilité et contribuer à l'accroissement d'une œuvre aussi intéressante ; mais il fut amplement dédommagé, en voyant bientôt prospérer l'asile des pauvres, par les dons successifs qui leur étaient consacrés.

Aubert n'avait pas d'autres passions que celles que les moralistes appelent qualités du cœur : sensible, bon ami, tendre, complaisant, humain, serviable, etc., il fit, des œuvres de la charité, un exercice journalier. Ses richesses l'aidèrent à donner un libre cours à ses précieuses passions. L'or qu'il gagnait, il le recevait d'une main, et de l'autre il le distribuait aux pauvres avec effusion de cœur. Quelle pensée plus sublime et plus généreuse que celle de faire tourner au soulagement des malheureux souffrans, le bien qu'il acquérait en travaillant au soulagement des riches malades ! Jamais, non jamais, la fortune ne fut plus favorable à l'humanité qu'en accordant ses faveurs au philantrope que nous admirons.

Il vivait heureux ; sa réputation fut toujours en augmentant, parce que son mérite fut enfin connu, bien que la modestie l'empêchât de se répandre. Etranger à ces coteries qui ne connaissent d'autre voie pour parvenir que l'intrigue, il ne dut qu'à ses talens les places qu'il occupa, et n'en cumula point ; tandis que

nous voyons aujourd'hui le même médecin obtenir toutes les places lucratives, bien qu'il ne puisse en remplir dignement les fonctions : c'est qu'il a le dos très-flexible, qu'il est audacieux et maniéré, que les démarches serviles ne lui coûtent rien et *qu'il sait colorer avec art le fiel que sa bouche distille.* Aussi, parvient-il assez souvent à tromper la bonne foi des administrateurs mêmes les plus éclairés. Sa turpitude serait bientôt dévoilée, si au lieu de lui prêter une oreille attentive et de fermer les yeux, les administrateurs fesaient quelquefois le contraire !

On nous pardonnera cette digression en faveur du motif qui nous l'a inspirée : nous avons voulu faire sentir la distance immense qui sépare *certains philantropes* de nos jours de ceux du temps passé. Né dans ce temps-là, *Aubert* fut un de ces hommes que la mort aurait dû respecter, s'il ne fallait pas que le juste jouit enfin de la gloire éternelle. Doué d'une bonne constitution, sain de corps et d'esprit, il eût poussé sa carrière physiologique jusques à la plus grande vieillesse, sans une chute qu'il fit le 3 juin 1779, en allant aux vêpres à St.-Martin, chute à laquelle il succomba quelques heures après.

Tout le monde fut consterné de cette mort. Les larmes des pauvres attestèrent assez qu'ils avaient perdu leur père et les gens de l'art eurent à regretter un confrère savant et sans prétention, pieux et compatissant, le modèle d'un médecin vertueux.

Par son testament fait l'année précédente, il léguait son bien à ses parens et à son hospice. Mais, comme on l'a dit avec esprit, il ne laissa d'autre ouvrage que son hôpital. Ses consultations étaient précises et lumineuses et le célèbre *Fizes* les voyait avec plaisir.

Aubert conserva toujours la dignité de son état dont il exerça les fonctions jusques à la fin de ses jours, autant que ses forces le lui permettaient. Respecté de

ses inférieurs, chéri de ses nombreux amis, regretté de ceux qu'il avait secourus pendant sa vie, pourquoi fut-il après sa mort en butte aux traits de la jalousie? Pourquoi fit-on insérer dans le Dictionnaire des hommes illustres de la Provence une notice qui ne contenait que des faussetés sur son caractère, sa conduite, ses dispositions envers ses parens et son établissement? C'est que l'homme de mérite et de bien a toujours des détracteurs et que les zoïles ne craignent pas de troubler le repos de sa cendre.

Mais la mémoire du médecin *Aubert* sera toujours précieuse et chère aux humains. Les administrateurs de son hôpital l'ont lavé des imputations trop-légèrement hasardées contre lui, en en obtenant la rétractation la plus formelle (1). Ils délibérèrent ensuite (le 14 juillet 1783) de faire faire un service solennel le jour anniversaire de sa mort; d'élever dans une des salles de l'hôpital (2) son buste en marbre que *Foucou*, sculpteur du Roi, avait exécuté un an auparavant d'après un masque de plâtre; de faire graver sur le piédestal du buste le nom du fondateur, et de placer sur la partie la plus apparente du monument, cette inscription:

Patri Pauperes.

Nous devons également à l'administration le portrait (3) en grand de ce bienfaiteur, fait par *Arnulphi* le père. La modestie de M. *Aubert* l'avait empêché de se faire peindre pendant sa vie.

L'hôpital du Sauveur exista pendant vingt ans. Que

---

(1) Voyez le supplément du second volume du *Dictionnaire des hommes illustres de la Provence*,

(2) et (3) Ce buste et ce portrait décorent aujourd'hui deux salles de l'administration de l'Hôtel-Dieu de Marseille.

l'ombre de son pieux fondateur dût s'y complaire durant les quinze dernières années ! mais aussi, combien ne dut-elle pas gémir à l'époque où cette œuvre intéressante fut renversée par la tourmente révolutionnaire ! Elle n'a pu ensuite et ne peut aujourd'hui qu'applaudir à l'usage auquel les dignes administrateurs des hôpitaux de Marseille ont consacré et continuent de (1) consacrer les restes de son héritage.

Au début de cette notice, nous avons fait sentir que l'éloge du médecin *Aubert* devrait être proposé pour le sujet d'une lutte académique, sujet brillant et capable d'exciter la verve du poète et de l'orateur. Nous finirons par dire que nous ne saurions mieux honorer la mémoire de ce bienfaiteur, qu'en exprimant le vœu que ce qui fut l'objet de sa sollicitude fixe vivement l'attention du gouvernement, ou de quelque riche médecin qui ne se borne pas à donner ses soins gratuits à l'indigent, ainsi que le prescrit le père de la médecine, mais qui, comme *Aubert*, bien pénétré de la doctrine du Sauveur du Monde, s'attache constamment à faire des richesses la ressource du malheureux.

---

(1) En effet, on traite à l'Hôtel-Dieu autant d'indigens atteints de syphilis, scrophules, etc., que le comportent les débris de l'héritage de M. *Aubert*.

TROISIÈME PARTIE.

LITTÉRATURE MÉDICALE, NOUVELLES SCIENTIFIQUES, MÉLANGES, ETC.

1.° Analyse d'ouvrages imprimés.

Su le febbri biliose, c'est-à-dire, sur les fièvres bilieuses, par le docteur Meli, (1 vol. in-8.° de 343 pages. Milan, 1822.) — *Su la condizione patologica delle febbri biliose; nuovi fati esposti etc., c'est-à-dire, sur la condition pathologique des fièvres bilieuses; nouveaux faits exposés par le chevalier* Dominique Meli, *docteur en philosophie, en médecine et en chirurgie de diverses Facultés d'Italie, professeur d'accouchement à l'enseignement public de Ravenne, membre du comité de santé, associé correspondant des Académies de Turin et de Naples, de la Société géorgique de Tréja, etc.* (In-8.° de 53 pages. Milan, 1824).

(Premier Article.)

M. le docteur *Meli*, de Ravenne, eut occasion d'observer pendant les étés de 1819 et 1820, à *Castelletto sopra Ticino*, une épidémie de fièvre bilieuse. L'auteur, d'après le contenu de sa préface, comptait fournir simplement quelques pages à l'un des journaux de médecine de l'Italie, mais les recherches multipliées qu'il fut à même de faire et les réflexions sans nombre qui l'occupèrent, grossirent tellement son opuscule, qu'il se détermina, en 1822, à publier une monographie sur cette fièvre.

Cet ouvrage est divisé en deux parties composant ensemble quatorze chapitres. Le premier est consacré à la description de cette maladie. Quelques jours avant le développement décisif de la fièvre, dit l'auteur, les malades éprouvaient une espèce de lassitude et avaient une tendance involontaire au repos et à se coucher, l'appétit diminuait, la bouche devenait aride, par fois inondée d'une salive amère et ils crachotaient souvent. Tous éprouvaient un sentiment de constriction à la gorge, surtout dans les fréquens réveils de la nuit. Beaucoup d'eux avaient des nausées, des éructations et une tension à l'épigastre : la soif était presque universelle et plus gênante dans les après-midi.

Parmi ceux qui buvaient beaucoup pour s'en débarrasser, il y en avait qui éprouvaient une oppression gênante aux hypocondres. Bien que dans un tel état ils fussent accablés par une somnolence continuelle, il ne leur était pas possible de dormir (*agripnia*), et quelques-uns seulement demeuraient, même le jour, dans un état soporeux. Des pensées incohérentes et pour l'ordinaire tristes se succédaient chez eux avec tumulte et désordre. Ils fesaient dans la nuit des songes épouvantables, ce qui annonçait une activité augmentée des fonctions cérébrales, qui inclinait à l'état morbifique. La tête devenait peu-à-peu lourde et chez quelques-uns même douloureuse autour du front : la face était souvent d'une légère couleur jaune. Dans certains individus, au lieu de ces symptômes précurseurs, l'on observa une force extraordinaire, une gaîté insolite, un appétit insatiable, enfin le degré le plus haut de santé. Tous ceux qui se félicitaient de ce bien-être étaient le plus promptement attaqués de la fièvre épidémique. Beaucoup de ces malades allaient consulter l'auteur chez lui et d'autres le rencontrant dans la rue, lui demandaient des conseils. Avant de se faire une

idée de la nature épidémique de cette fièvre, M. *Meli* ordonnait des moyens convenables contre les indispositions qu'on lui accusait. Il prescrivit les émétiques et les purgatifs, mais la nature de la maladie une fois connue, notre auteur fesait précéder ces évacuans par une saignée. Beaucoup d'individus atteints des symptômes précurseurs de cette maladie, ne voulurent pas se soumettre à cette opération : chez eux, aussi, la fièvre fut plus véhémente et plus grave, tandis que chez ceux qui se firent saigner, elle fut assez légère. Pendant une quarantaine de jours, dans le moment de la force de l'épidémie, l'auteur éprouva trois fois ces symptômes précurseurs de la maladie qui n'eurent pas de suites, vû la diète végétale qu'il mit en usage. Il finit pourtant par avoir cette maladie, et, dit-il, le traitement actif dont je me suis servi, me la rendit bénigne et dans peu de temps je m'en suis tiré. M. *Meli* ne dit pas s'il se fit saigner.

Après les nausées qu'éprouvaient les malades, des vomissemens de matières visqueuses, jaunes et amères avaient lieu. Bien de fois la diarrhée se joignait au vomissement. La bouche et le gosier devenaient arides et la soif était intolérable. L'issue des matières ne fesait pas cesser le vomissement; au contraire, elle le rendait plus fort et plus fréquent. Le pouls était tantôt lent et profond, tantôt accéléré et délié, et tantôt inégal et un peu tremblant. Les muscles s'affaissaient et la peau se ridait, ce qui allongeait la physionomie déjà pâle. Les frissons qui duraient environ deux heures, étaient succédés par la chaleur. Céphalalgie très-grave, respiration anheleuse et difficile, battemens accélérés et très-forts des carotides et d'autres artères superficielles, formication à toute la peau, surtout à ce le des extrémités, tact obtus, tension du bas-ventre, plus apparente à l'hypocondre droit. Ces nouveaux symp-

tômes caractérisaient la seconde période de la fièvre.

La maladie continuant, ces symptômes croissaient d'une manière démésurée. Les yeux devenaient étincellans, les pupilles se dilataient et les vaisseaux de la cornée s'injectaient. Chez certains malades, il y avait une grande confusion d'idées. Chez d'autres, délire mélancolique, ou bien taciturnité et assoupissement. La langue devenait âpre, tantôt noirâtre, tantôt très-jaune au centre, et tantôt très-rouge avec des profonds sillons longitudinaux, lèvres pâles, puis noirâtres et écaillées; bourdonnement d'oreilles, chaleur âcre et mordicante de la peau, chaleur insupportable intérieurement, mouvement continuel des membres. Dans une époque avancée de cette période, le pouls devenait profond, obscur, tendu et lent avec soubresauts des tendons. La maladie arrivée à ce point commençait à décliner peu-à-peu, huit, dix ou douze heures après et moyennant la mitigation des symptômes, la maladie parvenait à sa troisième période. La peau exhalait alors cette chaleur âcre et devenait molle et moite. Des malades avaient des grandes sueurs partielles; d'autres, des urines abondantes de couleur safranée. L'auteur a observé que presque tous ceux qui dans les frissons avec vomissement étaient pris de diarrhées; dans cette dernière période de la fièvre avaient de grandes sueurs. Enfin, qui d'une manière, qui d'une autre, tous rentraient dans le calme et dans l'état apyrectique. Toutefois, le pouls se soutenait avec une telle célérité qu'il fesait douter d'une parfaite apyrexie; la tête restait un peu lourde et douloureuse.

L'auteur prétend que cette fièvre avait chez les uns un type tierce et chez les autres un type double tierce. Ajoutez à cela tous les symptômes qu'une pareille épidémie peut susciter dans un climat assez chaud et dans le fort de l'été, chez des malades qui savent ob-

server une diète et faire usage des choses convenables en pareil cas, ou chez ceux qui, méprisant tout, se conduisent d'une manière tout-à-fait opposée. Considérez la diversité des tempéramens, des âges; le rôle plus ou moins fort que joue l'appareil biliaire chez les divers sujets, leur manière de vivre, la manière plus ou moins facile avec laquelle les fonctions naturelles s'exécutent chez eux, etc., etc., et vous aurez une idée de l'irrégularité que l'auteur a observée dans le début, la marche et la fin de cette fièvre épidémique. Ces irrégularités ainsi que les symptômes extraordinaires et les complications sont l'objet de son second chapitre.

Dans le troisième, il est question de la dyathèse, que M. *Meli* considère avec raison comme inflammatoire, les réflexions que contient ce chapitre, ne laissent aucun doute à cet égard: il a exercé dans un pays où pendant six ans l'auteur n'eut presque jamais l'occasion d'ordonner des remèdes stimulans : un pays où toute la série des fièvres inflammatoires revêt un caractère si aigu, que si l'on n'a pas promptement recours à une méthode débilitante double de celle qu'on employerait ailleurs, elles passent rapidement à la gangrène, ou du moins à ces autres suites qui ont lieu lorsque les inflammations n'ont pas été assez domptées. L'auteur avoue, toutefois, que dans le début de la maladie, quelques cas très-graves le mirent pour un moment dans le doute, observant des défaillances fréquentes, des vomissemens et des diarrhées extraordinaires, pouls petit, faible et presque imperceptible. Mais il reconnut bientôt que ces symptômes cachaient, pour ainsi dire, et ne changeaient pas l'essence de la dyathèse qui était purement inflammatoire: et à cet effet, il n'eut pas besoin de recourir au jugement qu'on retire *a juvantibus et ledentibus* dont on se sert en pra-

tique quelquefois, dans des cas d'incertitude pour dissiper les doutes.

D'après cela, le traitement a dû, dans une fièvre de cette nature, être mixte, c'est-à-dire, évacuant des premières voies et de la circulation. Aider par l'administration de l'eau tiède, les vomissemens que la nature provoquait elle-même; faciliter en même-temps les évacuations alvines, c'était donner un libre cours à cette bile irritant l'estomac et les intestins. Les saignées plus ou moine répétées étaient d'abord pratiquées pour diminuer la plénitude du système veineux abdominal qui renaissait quelquefois peu de temps après cette opération avec turgescence bilieuse, tension aux hypocondres et à l'épigastre, surtout du côté du foie, et souvent même avec hépatalgie. Il n'était pas rare d'ajouter aux saignées générales les sangsues tantôt à l'anus et tantôt sur l'hypocondre droit. Chez certains malades qui avaient un appareil de symptômes peu alarmans, M *Meli* s'abstint des saignées; dans des cas graves, il fut forcé de les répéter jusqu'à sept fois, mais pour l'ordinaire il saignait trois fois.

Lorsque la nature était insuffisante pour déterminer le vomissement, il se servait d'émético-cathartiques, de cathartiques, tantôt de boissons gommeuses, et tantôt d'amères, et souvent il ajoutait quelque cathartique à l'une de ces boissons, voici comment il s'exprime dans son XXVIII.e paragraphe. Tandis que par les évacuations sanguines, on abattait d'un côté la diathèse inflammatoire, de l'autre il était urgent encore de débarrasser les *secondes voies* des saburres que la bile gâtée y avaient déposées, et, dans quelques cas, de la même bile tenace et porracée qui s'y était arrêtée : il était urgent de lénifier, de délayer et de chasser doucement ces matières irritantes, dont cette bile se mêlant avec elles, avait enduit peu-à-peu les circonvolutions *des intestins*, et stimulaient leurs parois; d'où résultaient ensuite des coliques, des douleurs,

des borborigmes, des diarrhées, des dyssenteries, et d'autres flux de mauvaise nature (1). Telle est l'analyse du 4.e chapitre qui d'ailleurs renferme des réflexions sages et des idées judicieuses sur le traitement.

Des observations sur le sang tiré dans cette épidémie, composent le 5.e chapitre. L'auteur fut tenté par les caractères physiques de ce fluide, d'examiner ses qualités chimiques; il y observait toujours peu de sérosité, et celle-ci, séparée de la masse, avait une couleur entre le jaune et le vert, un peu onctueuse et amère. La couenne dense et compacte était de couleur tirant sur le noir. M. *Meli* ayant eu recours aux procédés de MM. *Orfila*, *Deyeux* et *Clarion*, pour reconnaître s'il existait de la bile dans le sang de ses malades, il obtint quelques grains de cette matière huileuse que d'autres retirèrent de la bile, d'où il a cru pouvoir conclure que ce sang contenait de la bile.

Quatre observations avec la nécroscopie des sujets composent le 6.e chapitre et terminent la première partie.

Nécroscopie de la I.re *observation* : femme de cinquante ans, couleur ictérique de la peau. Le bas-ventre ouvert,

---

(1) Si les intestins sont considérés ici comme partie des *secondes voies*, il faut supposer que cette erreur ne vient pas de M. *Meli*, et qu'elle est une de celles qu'il croit avoir pu se glisser dans l'impression de l'ouvrage. L'avis suivant placé à la fin de la monographie, le mettrait à l'abri de tout soupçon, s'il n'était pas connu de toute l'Italie pour l'un de ses plus grands écrivains en médecine et l'un de ses meilleurs professeurs.

Des combinaisons imprévues, dit M. *Meli* dans cet avis, nous ayant enlevé le temps de noter les erreurs encourues dans l'impression de cet ouvrage et d'y porter les corrections nécessaires, nous prions les lecteurs de ne point nous les attribuer, n'ayant pas été commises, bien sûrement, par un défaut de soin de notre part.

on trouva les intestins dilatés par des gaz, ou remplis dans quelques-uns de leurs replis d'une bile porracée; on voyait dans le duodenum des taches foncées, ainsi que dans l'estomac. Le foie était très-engorgé et augmenté de volume; sa couleur était presque violette et les vaisseaux lymphatiques vers sa surface injectés d'un fluide safrané. Les conduits biliaires regorgeaient d'une bile épaisse. La vésicule d'un volume double de son état naturel, était remplie d'une bile dense et filamenteuse.

Le système de la veine porte fut ensuite examiné; il était tendu, comme étranglé et dur, ainsi que le tronc mésentérique et le splénique Ces veines ouvertes, on les trouva remplies de caillots d'un sang très-noir: leurs membranes étaient endurcies, et l'interne enflammée; rien de particulier aux organes thoraciques, si ce n'est que la veine cave ouverte, il en sortit du sang grumeux mêlé à une sérosité jaunâtre. Les vaisseaux de la dure-mère étaient très-injectés d'un sang noir, et les ventricules du cerveau remplis de beaucoup de sérosité jaunâtre.

A peine l'auteur eut-il découvert ces lésions dans la veine porte, que de suite il changea d'idées sur l'étiologie des fièvres bilieuses. Il commença à penser que c'était dans le système de la veine porte même que pouvait siéger la cause prochaine et se former la condition pathologique de ces fièvres; de-là, ajoute-t-il, la chute de l'opinion qu'une pareille maladie dérivait d'une phlogose de la membrane interne du système gastro-entérique qui lui a donné jusqu'ici le nom de fièvre gastrique; ce qui combat encore l'idée que les fièvres bilieuses ne sont que des hépatites chroniques.

La nécroscopie de la 2me. observation démontra, outre une grande quantité de bile qui regorgeait de l'estomac et des intestins, une déchirure des tuniques gangrenées de la veine porte hépatique, que l'auteur attribue à la force de la circulation, à la distension de l'estomac

et du colon, à la compression du diaphragme, à la fonction accélérée et désordonnée du foie lui-même.

Deux autres nécroscopies avec des résultats à-peu-près égaux à ceux des deux précédentes, toujours avec lésion des veines porte et hépatique éclaircissent deux vérités importantes. L'une, toute nouvelle, parce qu'il croit, qu'elle n'a point été observée, c'est-à-dire, que la condition pathologique des fièvres bilieuses consiste essentiellement dans l'inflammation du système de la veine porte, ce qui aurait pu l'engager à ne plus leur donner l'épithète de bilieuses et même à les exclure du tableau des pyrexies, pour les classer parmi les phlegmasies et les appeler *portites*. L'autre vérité ne lui paraît pas tout-à-fait neuve, mais peut-être pas assez appréciée : les inflammations du système de la veine porte suivent les progrès et les résultats de toutes les autres phlogoses. Ce que l'auteur découvrit dans les quatre cadavres soumis à ses recherches, démontre assez cette seconde vérité.

E. Fenech.

Ornithologie provençale, ou description avec figures coloriées de tous les oiseaux qui habitent constamment la Provence ou qui n'y sont que de passage ; suivie d'un abrégé des chasses, d'une table des noms vulgaires, et de quelques instructions de Taxidermie. Par Polydore Roux, *conservateur du cabinet d'histoire naturelle de Marseille* (prospectus in-4.° de quatre pages, avec une gravure, Marseille 1825.)

De toutes les parties de l'histoire naturelle dont l'étude est si attrayante et qui s'est enrichie de nos jours d'une multitude d'observations, il n'en est sans doute pas de plus intéressante que l'ornithologie. C'est donc une heureuse idée de publier un ouvrage en ce genre, dans une Province qui offre à l'ornithologiste un champ

fécond à exploiter. En effet, la Provence est, par sa situation topographique, peuplée d'une foule d'oiseaux qu'on ne retrouve nulle autre part en France, puisque plusieurs d'entr'eux s'y reproduisent et y meurent sans s'éloigner du lieu de leur naissance. En hiver, nos étangs abondent en oiseaux du Nord, et au printemps, beaucoup d'espèces arrivent des côtes d'Afrique pour nicher dans les quatre départemens qui comprennent l'ancienne Provence et dont ils ne dépassent guères les limites.

Qui mieux que M. P. *Roux*, pouvait entreprendre ce travail? Naturaliste profond et ayant toujours fait de la peinture sa principale occupation, directeur d'un cabinet qui renferme un grand nombre de raretés ornithologiques et ayant des rélations très-étendues, M. P. *Roux*, ne possède-t-il pas tout ce qui est capable d'assurer le succès de sa louable entreprise? Le prospectus que nous avons sous les yeux en est encore un sûr garant. L'auteur se propose de décrire soigneusement, de dessiner d'après nature les caractères distinctifs des sexes, les différences d'âges; autant que possible, de représenter de grandeur naturelle les espèces et d'exposer fidèlement ce qu'offriront de plus piquant leurs mœurs et leurs habitudes; de réunir quelquefois dans la même planche le mâle et la femelle ou le jeune, ou du moins les parties qui serviront à les distinguer du premier; de figurer et de colorier avec une scrupuleuse exactitude, les œufs et les nids des espèces les plus remarquables. La classification adoptée sera celle du célèbre ornithologiste *Vieillot*, et la synonymie comprendra ordinairement les noms donnés par *Brisson*, *Buffon*, *Vieillot*, *Latham* et *Thenminck*.

On voit déjà que cet ouvrage mérite de figurer dans la bibliothèque du savant, du naturaliste, du médecin, du pharmacien; et si l'on fait attention qu'il peut être considéré comme le complément de ce qui a été publié

sur l'ornithologie dans la statistique du Département des Bouches-du-Rhône, par M. le comte de *Villeneuve*, on verra qu'il mérite également une place dans la bibliothèque du magistrat. Il ne peut aussi qu'être très-utile aux chasseurs qui y trouveront un abrégé des chasses et une table alphabétique des noms sous lesquels les oiseaux sont généralement connus en Provence; les taxidermistes y puiseront des instructions sur la manière de conserver les oiseaux dans les collections. Enfin, il n'est pas jusques aux gens du monde qui ne doivent applaudir à cet ouvrage, en le consultant avec plaisir comme recueil iconographique. La mésange charbonnière qui est jointe au prospectus, donne une idée de l'excellence des presses lythographiques de M. *Beisson*, auxquelles M. *Roux* a confié ses dessins, et il paraît que sous le rapport typographique, cet ouvrage ne laissera rien à désirer. Il ne nous reste plus qu'à parler du prix de la souscription qui est généralement regardé comme le point essentiel. Or, on saura qu'à la réception de chaque livraison composée de huit planches sur papier velin et d'une feuille de texte de huit pages, on ne payera que 6 fr. à Marseille, 6 f. 30 c. pour les Départemens et 6 f. 50 c. pour l'étranger. L'ouvrage se composera d'environ 300 planches et de 400 pages de texte. La liste des souscripteurs sera publiée avec une des premières livraisons. On souscrit chez l'auteur et les principaux libraires.

P.-M. Roux.

2.° Revue des journaux.

Journaux Américains.

(*The New-Yorck médical and physical journal*, *jull. august. sept.* 1824.) --- *Notice sur un nouvel instrument*

pour la ligature des artères profondes, inventé par A. E. Hosach, *D.-M. ; communication faite au professeur* André Duncan *de l'Université d'Edimbourg, par* David Hosack, *D.-M. etc. de New-Yorck, (avec une planche) traduit de l'Anglais par* Eugène Fenech *D.-M. P.*

New-Yorck, le 2 juin 1824.

Mon cher Monsieur.

Dans le dernier numéro de vos nouvelles séries ainsi que dans le seizième volume de la première série du journal médical et chirurgical d'Edimbourg, vous avez mentionné divers instrumens qui ont été inventés dernièrement pour la ligature des artères profondément situées. Je suis engagé à vous faire parvenir ci-inclus, le plan d'un autre instrument, qui vient d'être proposé pour le même objet, par mon fils, le docteur A.-E. *Hosack.* Comme vous le verrez par le dessin ci-annexé, cet instrument est simple, et, par sa construction, propre à être appliqué au vaisseau profond, et il garantit les fils à une distance telle, qu'en liant le second nœud, le premier reste exactement intact. Je prends la liberté d'ajouter qu'il a reçu l'approbation des professeurs de chirurgie des écoles de médecine de Philadelphie et de New-Yorck.

M. *Williamson*, d'Edimbourg, qui me fait la faveur de vous transmettre cette note, est aussi le porteur de l'instrument. Je vous prie lorsque vous l'aurez examiné, de le présenter à notre ami et compagnon d'études, le docteur *Thomson*, professeur de chirurgie militaire de votre Université.

Je suis, etc. D. Hosack.

Journaux Allemands.

(*Journ. der praktisch heilkande*, 1824, *cah.* 9 et bull. des Sc. méd.) Un rapport sanitaire d'un médecin prussien adressé pendant le mois d'août aux au-

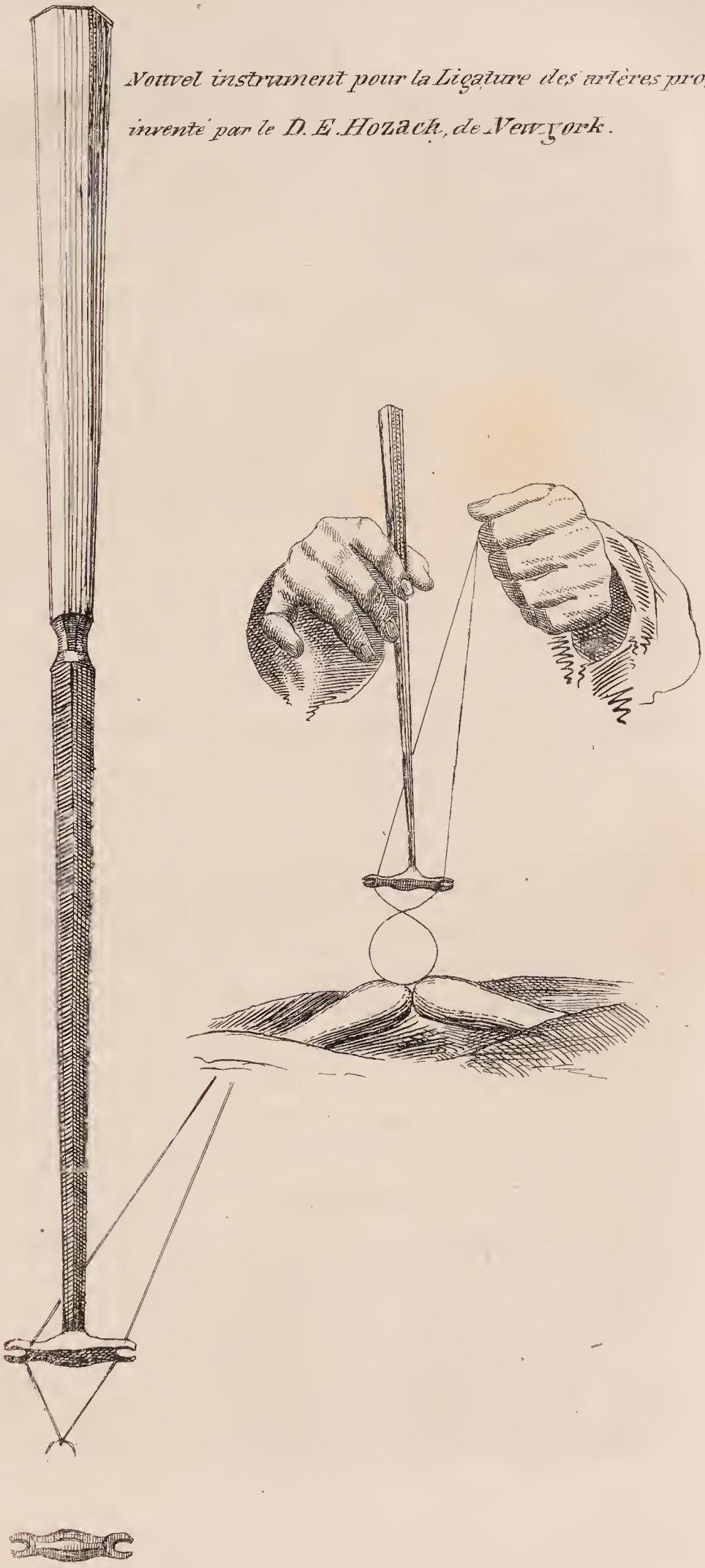

Nouvel instrument pour la Ligature des artères profondes, inventé par le D. E. Hozack, de New-york.

Lith. de Beisson à Mars.

torités, porte ce qui suit : à Medebach, en Wetsphalie, une jeune fille de 20 ans, dort depuis 451 jours. On ne la réveille qu'avec peine pour lui faire prendre de la nourriture, et elle se rendort immédiatement après. Depuis le commencement de son sommeil, elle ne s'est éveillée spontanément qu'une fois. Toutes les fonctions, l'évacuation périodique même, se font régulièrement; la chaleur et le pouls n'offrent rien de particulier. On n'a pu découvrir encore aucune cause de ce sommeil extraordinaire, si ce n'est une lésion reçue auparavant à la tête. Deux médecins observent attentivement ce cas particulier.

3.° Variétés.

Un concours pour la nomination de plusieurs élèves internes, aura lieu à l'Hôtel-Dieu de Marseille, le 10 du mois prochain. Nous en dirons un mot.

-- Pourquoi faut-il que des gens de l'art, heureusement en petit nombre, nous empêchent de réaliser l'idée que nous eûmes de faire l'éloge de tous les médecins qui exercent à Marseille? Toutefois, ce qui nous console, c'est que la biographie de nos confrères sera mieux goûtée après leur mort. C'est alors seulement que commence le triomphe de l'homme de bien.

--- M. le docteur *Chervin*, pendant le trop court espace de temps qu'il a passé parmi nous, n'a eu qu'à dérouler une partie de l'immense tableau qu'il possède sur la nature de la fièvre jaune, pour convertir les incrédules contagionistes et faire pâlir les contagionistes de mauvaise foi. Le temps viendra où la voix du médecin intègre ne se perdra plus dans le désert.

--- Dans sa séance du 4 de ce mois, le Comité médical des dispensaires de Marseille, a adopté à l'una-

nimité la proposition que lui a faite son Secrétaire de publier, tous les trois mois, une notice de ses travaux, et l'administration du bureau de Bienfaisance, a considéré cette publication comme un moyen d'exciter l'émulation des médecins des dispensaires, de concourir à la propagation des sciences médicales et à la collection de tout ce qui peut tourner au profit de l'homme souffrant. En conséquence, nous ferons paraître, dans la livraison suivante, un extrait du rapport général des malades traités dans les dispensaires pendant l'année 1824, et nous donnerons ensuite, de trois en trois mois, un précis des travaux du comité.

--- Ainsi que nous l'avons annoncé, la Société des sciences, arts et belles-lettres du département du Var, séant à Toulon, a tenu une séance publique le 19 décembre dernier.

--- *L'Analyste et Journal médico-chirurgical du Var et des Alpes.* Tel est le nouveau titre que portera, cette année, le recueil de M. *Audibert-Caille.*

--- *L'Asclépiade* devait se composer de douze livraisons et former trois gros volumes par an. Il n'en parut que sept livraisons en 1823, une en 1824, et on en promet au moins deux en 1825.

--- Des apoplexies, des pneumonies, des gastro-entérites, des coryzas, des angines ont été les affections les plus fréquentes ce mois-ci. On s'est généralement bien trouvé des anti-phlogistiques, mais surtout des évacuations sanguines générales et locales, et l'on n'a guères employé le tartrate de potasse antimonié que dans certains cas d'angine.

--- D'après le relevé des registres de l'État-civil de la mairie de Marseille, il y a eu en Décembre 1824, 371 naissances; 277 décès et 79 mariages.

--- Le relevé général des actes de l'État-civil, pendant l'année 1824, présente les résultats suivans : Naissances, 4514; Décès, 3907; Mariages, 967.

P.-M. Roux.

4.° Concours académiques.

La section de médecine de l'Académie royale de Paris, dans sa séance publique de 1825, décernera un prix de la valeur de 1,000 francs, à l'auteur du meilleur mémoire sur la question suivante :

Faire l'histoire des tubercules, *sous le rapport de leur origine, de leur structure dans les divers organes ou tissus d'organes; indiquer, par des observations et des expériences, si l'on peut s'assurer de leur existence et s'opposer au développement, ainsi qu'aux dégénérescences qu'ils éprouvent ou qu'ils peuvent produire.*

Les mémoires écrits en français ou en latin devront être adressés francs de port, et selon les formes académiques, au secrétariat de l'Académie royale de médecine, rue de Poitiers, n.° 8, à Paris.

La Commission provinciale pour les recherches médicales, séant à Arnheim en Gueldre, avait proposé et remet au concours pour sujet de prix de la valeur de 35 ducats, qui sera décerné en décembre 1825, les questions suivantes :

« Depuis quelque temps plusieurs médecins distingués donnent, dans le traitement des fièvres, la préférence à la méthode antiphlogistique sur la stimulante, et cette préférence paraît avoir été justifiée en partie par les inconvéniens apparens de la méthode stimulante, ainsi que par la décision des plus grands hommes de l'art; au lieu que, autant qu'on peut voir par l'histoire de la médecine, la méthode antiphlogistique a été remplacée par la méthode stimulante. La commission demande donc,

1.° *Le traitement anti-phlogistique employé dans les fièvres, soit pendant tout le cours de la maladie, soit*

à une seule époque, est-il le seul traitement convenable, et fondé sur la nature de la maladie?

2.° *Dans le cas affirmatif, faut-il considérer comme des erreurs et méprises médicales ce qui s'éloigne de cette méthode?*

3.° *Comment expliquera-t-on les succès que beaucoup de médecins disent avoir obtenus de la méthode stimulante, ou prétendue fortifiante?*

4.° *Ces succès pourraient-ils s'expliquer aussi par la différence des caractères de la maladie, tels qu'ils ont été observés par les gens de l'art, de manière que la différence totale des caractères demanderait que l'on adoptât tantôt l'une des deux méthodes, tantôt l'autre.*

5.° *Or, laquelle des deux mérite d'être généralement pratiquée d'après le caractère qui se manifeste?*

Les réponses pourront être écrites en hollandais, français, latin ou allemand, et devront être adressées au secrétaire de la commission, *O. de Ruuk;* à Arnheim.

La Commission se réserve d'accorder un accessit de 15 ducats s'il y a lieu. Le mémoire couronné sera la propriété de la Commission.

AVIS.

La Société royale de médecine de Marseille déclare qu'en insérant dans ses Bulletins les Mémoires, Observations, Notices, etc., de ses membres soit titulaires, soit correspondans, qui lui paraissent dignes d'être publiés, elle n'a égard qu'à l'intérêt qu'ils présentent à la science médicale; mais qu'elle n'entend donner ni approbation ni improbation aux opinions que peuvent émettre les auteurs, et qui n'ont pas encore la sanction générale.

BULLETINS

DE

LA SOCIÉTÉ ROYALE DE MÉDECINE DE MARSEILLE.

JANVIER 1825. --- N.° XXXVII.

NOTIONS sur la fièvre jaune, communiquées par M. le docteur CHERVIN, *à la Société royale de médecine de Marseille, dans sa séance du* 15 *janvier* 1825.

« LORSQUE j'arrivai à la Guadeloupe, le 15 décembre 1814, dit M. *Chervin*, l'état sanitaire de la Colonie était satisfaisant, et l'année 1815 s'écoula sans qu'il y eut un seul cas de fièvre jaune caractérisée, bien que le nombre des Européens récemment arrivés dans cette île fut très-considérable, et que des causes physiques et morales, déterminées par la révolution des cent jours, dussent les prédisposer à cette maladie.

» L'état météorologique du premier trimestre de 1816 présenta de grandes anomalies : il y eut des pluies et des fraîcheurs extraordinaires qui firent place tout-à-coup à de fortes chaleurs, et dès le commencement du mois d'avril on observa quelques cas sporadiques de fièvre jaune. Ces cas augmentèrent en nombre et en gravité, et vers la fin de juillet, la maladie prit un caractère épidémique parmi les gens du nord non acclimatés, et fit de nombreuses victimes jusques vers la fin de 1817.

Je me livrai entièrement pendant tout ce temps à l'étude de cette terrible affection : je recueillis au lit du

malade un très-grand nombre d'observations particulières, et fis cinq cents et quelques ouvertures de cadavre; et j'estime que j'ouvris à peine le tiers des sujets qui furent enlevés par la fièvre jaune; ce qui fait voir clairement que les nouveaux venus ne sont pas en aussi petit nombre à la Guadeloupe qu'on a bien voulu le dire, et de plus, qu'ils ne se dispersent pas tous dans la Colonie, ainsi qu'on l'a prétendu, puisqu'ils ont été moissonnés en aussi grand nombre dans la seule ville Pointe-à-Pitre qui ne renferme pas trois mille blancs.

» Les nombreuses nécropsies que j'ai faites m'ont offert constamment des traces d'inflammation sur divers organes de l'appareil digestif, et dans certains cas, sur les membranes du cerveau elles-mêmes : ce qui m'a conduit à combattre la fièvre jaune par les antiphlogistiques, et à rejeter entièrement les toniques dont les médecins de la Pointe-à-Pitre fesaient usage lors de mon arrivée dans cette ville. J'avoue que je n'ai point examiné la moëlle épinière dont on a tant parlé dans ces derniers temps, parce qu'il ne m'est jamais venu dans l'idée qu'elle dût être le siége de la fièvre jaune, et les détails que plusieurs médecins de Philadelphie, qui se sont occupés de l'examen de cet organe en vrais anatomistes, ont eu la bonté de me communiquer, lors de mon passage dans leur ville, ne me font nullement regretter cette omission. Parmi ces médecins se trouve M. le docteur *Barlan*, professeur d'anatomie comparée à l'Université de Pensilvanie où il fait entendre de savantes leçons.

» En me livrant à des recherches sur la fièvre jaune, je ne pouvais pas oublier ce qui a rapport à son origine et à son mode de propagation. Je m'occupai donc particulièrement, dès le principe, à recueillir des faits propres à établir le caractère contagieux ou non-contagieux de cette maladie, et j'en rencontrai de si nombreux et de si concluans que je ne tardai pas à penser qu'elle ne se

propageait pas par contagion, comme l'ont avancé beaucoup de médecins, d'ailleurs très-recommandables. Des milliers de faits dont j'ai eu connaissance depuis, n'ont fait que me confirmer dans cette opinion que je n'adoptai d'abord qu'avec une extrême réserve.

» Parmi les faits favorables à la doctrine de la non-contagion de la fièvre jaune qui me frappèrent le plus durant mon séjour à la Pointe-à-Pitre, se trouvent les suivans: sept officiers de santé, médecin, chirurgiens et pharmaciens arrivant de France, furent chargés du service à l'hôpital militaire de la Pointe-à-Pitre, au commencement du mois d'août 1816. Ils se trouvèrent journellement en rapport avec les militaires atteints de la fièvre jaune, sans qu'un seul d'entr'eux la contractât. Cependant, à l'exception du médecin, ils étaient tous dans la fleur de l'âge et n'avaient jamais habité les Colonies avant cette époque.

» Trois médecins civils qui étaient dans la Colonie depuis environ dix-huit mois, donnèrent des soins à un très-grand nombre de malades de la fièvre jaune, sans en avoir jamais été atteints eux-mêmes. On ne dira pas qu'ils en furent exempts parce qu'ils avaient eu le temps de s'acclimater, puisque, un grand nombre de personnes, arrivées dans la Colonie à la même époque que ces médecins, périrent de la fièvre jaune en 1816 et même en 1817. J'étais un de ces médecins, et j'avais une des constitutions qui favorisent le plus le développement de cette fatale maladie. Je m'exposai, sans aucune réserve, comme sans crainte, à sa prétendue contagion, et ma conduite ne fut suivie d'aucun résultat fâcheux.

» La question de la contagion ou de la non-contagion de la fièvre jaune m'ayant paru, dès-lors, une des plus importantes de la médecine, j'ai eu spécialement pour objet dans mes recherches ultérieures, de rassembler et de fournir aux médecins et aux Sociétés savantes des

deux Mondes, un nombre de faits suffisans pour la faire décider une fois pour toutes, car c'est une question purement de faits, qui ne peut et ne doit, par conséquent, se résoudre que par des faits; mais par des faits bien constatés, bien avérés, bien positifs, recueillis, autant que possible, sur les lieux mêmes, et non dans les bruits populaires, comme on l'a fait si souvent.

» C'est dans la vue de former un pareil recueil que j'ai visité Cayenne, les Guyanes française, hollandaise et anglaise, toute la chaîne des Antilles (à quelques exceptions près) depuis la Trinité espagnole jusqu'à la Havane, les villes du littoral des Etats-Unis d'Amérique, depuis la Nouvelle-Orléans jusqu'à Portland dans l'état du Maine, et enfin tout récemment les diverses provinces du Midi et de l'Est de l'Espagne où ce fléau s'est montré.

» J'ai obtenu dans ces différentes contrées l'opinion motivée des médecins les plus recommandables par leurs connaissances et leur grande expérience, sur la contagion ou la non-contagion de la fièvre jaune, et j'ai fait légaliser la signature de ces mêmes médecins par les autorités locales, pour donner aux documens qu'ils m'ont délivrés sur cet important sujet, avec une libéralité qui fait le plus grand honneur à notre profession, tout le caractère d'authenticité qu'ils méritent et que l'on peut désirer. Parmi ces documens, il en est quelques-uns qui sont en faveur de la doctrine de la contagion, prise dans un sens plus ou moins limité; mais les faits que les auteurs invoquent à l'appui de leur opinion, sont loin de l'établir sur des bases solides; ils conduisent même, dans plusieurs cas, à des conclusions diamétralement opposées à celles qu'ils en tirent. Par exemple, sur 54 documens que j'ai obtenus des médecins de Philadelphie, six seulement admettent l'importation et la contagion de la fièvre jaune sous certaines conditions. Sur quarante-sept qui

m'ont été fournis par les médecins de New-Yorck, il n'y en a que trois de favorables à la contagion, et de même que les six de Philadelphie, ils sont loin d'établir que la fièvre jaune puisse se propager par cette voie.

» Les médecins de la santé de New-Yorck auraient pu enrichir ma collection de quatre documens précieux en faveur de la non-contagion de cette maladie. Mais la crainte de perdre leurs places les en a empêché, ainsi que deux d'entr'eux me l'ont confessé avec une franchise dont on doit leur savoir gré, parce qu'elle montre jusqu'à quel point l'homme peut trahir ses devoirs et sa conscience dans des vues d'intérêt personnel. Les discussions que j'eus à cette occasion avec ces Messieurs, dans les papiers publics, ont été connues dans tous les États-Unis, où l'on n'a pu voir sans étonnement la conduite des docteurs *Baley*, *Harrison*, *Quackembos* et *Dickman* à mon égard.

» Ainsi, tant aux Antilles qu'aux Etats-Unis d'Amérique, la grande majorité des médecins regardent donc actuellement la fievre jaune comme une maladie produite par des causes locales, et entièrement privée du caractère contagieux qu'on lui a attribué; mais il n'en est pas de même en Espagne : le plus grand nombre des gens de l'art y considèrent encore aujourd'hui cette maladie comme importée et propagée par contagion : ce qui ne surprend pas quand on sait que pendant les vingt premières années de ce siècle, il n'a pas été permis aux partisans de la non-contagion d'élever la voix pour éclairer l'autorité et leurs concitoyens sur le véritable caractère du fléau qui a ravagé les populations de leur malheureux pays : mais depuis quatre ans l'opinion de la non-contagion y a fait de rapides progrès. D'ailleurs, en parcourant les divers points des provinces de Cordoue, de Séville, de Cadix, de Malaga, de Murice, de Valence, d'Arragon et de Catalogne, où la fièvre jaune a régné

depuis l'année 1800, je me suis convaincu que les faits qu'on nous cite chaque jour comme preuves du prétendu caractère contagieux de cette maladie, sont tout-à-fait inexacts : c'est ce que j'ai particulièrement remarqué dans ce qu'on a écrit des épidémies de Barcelone, Tortose, Asco et Mequinenza, en 1821. De sorte que je dirai, sans craindre de me tromper, que tous les faits allégués jusqu'à ce jour, et dont j'ai connaissance, en faveur de l'importation et de la contagion de la fièvre jaune, tant en Espagne qu'en Amérique, sont ou controuvés, ou altérés dans quelques-unes de leurs parties ou circonstances essentielles; ou que, s'ils sont exacts, on en a déduit des conséquences forcées et tout-à-fait contraires à celles qui en dérivent naturellement. Loin de moi, cependant, la pensée que les partisans de la contagion, parmi lesquels se trouvent des hommes aussi recommandables par leur amour de la vérité que par leurs talens, aient voulu propager sciemment une erreur aussi préjudiciable à la société, que celle qu'ils soutiennent avec tant d'opiniâtreté depuis vingt-cinq ans. Leur égarement prouve seulement jusqu'à quel point le sentier de la vérité est difficile à suivre, et qu'il y a des hommes tellement préoccupés, qu'ils nieraient jusqu'à l'évidence même, ainsi que nous en avons tous les jours des exemples.

» Je regrette vivement, Messieurs, que le temps ne me permette pas d'entrer ici dans des détails sur la prétendue contagion de la fièvre jaune, dont on cherche à nous épouvanter depuis si long-temps; car c'est principalement par des faits détaillés que l'on sape les fondemens ruineux de cette doctrine erronée. Je craindrais même d'avoir abusé de la complaisance de la savante réunion, qui a la bonté de m'entendre, si je ne connaissais jusqu'où va son amour pour la vérité, et tout l'intérêt qu'elle prend à la grande question qui m'occupe,

et pour laquelle plusieurs de ses membres ont combattu avec autant de courage que de talens. »

Ces communications ont été entendues avec un vif intérêt par la Société, laquelle, jalouse de donner à M. le docteur *Chervin*, une preuve du prix qu'elle attache à ses importantes recherches, et un témoignage des sentimens que lui ont inspirés son zèle peu commun et son louable dévouement, lui a décerné, par acclamation, séance tenante, le titre de membre correspondant.

SUE, *secrétaire-général.*

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ,

PENDANT LE MOIS DE DÉCEMBRE 1824.

4 *Décembre.* — M. *Seux* fait hommage du troisième volume relié de l'Exposé des travaux de la Société. Ce volume contient les comptes rendus des années 1819, 20, 21, 22 et 23. (Dépôt dans les Archives.)

M. le docteur *Rapou* remercie la Compagnie de l'avoir associé à ses travaux.

M. *Gillet* lit son rapport sur le mémoire de M. *Ducasse*, correspondant à Toulouse, ayant pour titre : *Réflexions et observations sur les hernies étranglées avec inflammation.*

Ce rapport est adopté dans tout son contenu.

M. *Fenech* fait lecture d'nn rapport sur *l'essai de la fièvre jaune d'Amérique*, adressé par M. *Thomas* médecin à la Nouvelle-Orléans.

Les conclusions du rapporteur tendantes à ce que M. *Thomas* soit placé sur la liste de nos associés étrangers, sont unanimement adoptées.

18. *Décembre.* — M. *Giraud-St.-Rome* fils, de retour d'un voyage qu'il vient de faire en Italie, fait hommage, au nom de leurs auteurs, des ouvrages suivans :

Summa observationum anatomicarum ad physico-chymicarumque usque ab anno MDCCXCII expositæ prœcurrerunt, nova elementa physicœ corporis humani auct. Steph. Gallini.

Les Comptes-rendus en italien des travaux de la Société de médecine de Venise (aujourd'hui Athénée vénitien) pendant les années 1810, 12, 13, 14, 15 et 16. Le règlement de la même Société.

Ces écrits sont offerts de la part du docteur *Aglietti* de Venise.

Della maniera più atta a curare radicalmente le varici ed impiagamenti varicosi dell'estremita inférioori. Memoria di Ranieri cartoni, méd.-chirurg. Pisa.

Ce médecin est proposé par M. *St.-Rome* pour être admis au nombre de nos membres correspondans, ainsi que le docteur *Omodéi* de Milan, qui adresse à cet effet un ouvrage intitulé : *Del governo politico-medico del morbo petechiale.* Les demandes de M. *St.-Rome* sont prises en considération par la Société qui, sur la proposition du même membre, accorde, séance tenante, le titre d'Associé à M. *Vacca-Berlinghieri*, professeur de clinique chirurgicale à l'Université de Pise.

M. le comte de *Villeneuve*, préfet, annonce de la part de S. E. le Ministre de l'Intérieur, que l'adresse de la Société au sujet de l'avènement de Charles X au trône, a été mise sous les yeux du Roi et que Sa Majesté a daigné agréer les sentimens qui y sont exprimés.

La séance est employée aux conférences sur les maladies régnantes.

SEUX, *Président.*

Sue *Secrétaire-général.*

OBSERVATIONS météorologiques faites à l'Observatoire royal de Marseille, en Janvier 1825, par M. Gambart.

DATES.	NEUF HEUR. DU MAT. Barom.	THERMOMETRE. du Bar.	THERMOMETRE. Extér.	Hygr.	TROIS HEURES. Barom.	THERMOMETRE. du Bar.	THERMOMETRE. Extér.	Hygr.	NEUF HEURES DU SOIR. Barom.	THERMOMETRE. du Bar.	THERMOMETRE. Extér.	Hygr.	VENTS A MIDI.	ÉTAT DU CIEL.
1	774,13	11,5	6,6	79	772,66	13,0	11,0	94	772,81	12,2	7,3	97	Calme.	Serein, brouillard.
2	771,90	12,0	7,3	92	769,86	12,5	10,3	92	768,95	12,6	7,3	97	*Idem.*	Quelques légers nuag.
3	767,13	10,9	9,3	91	767,32	11,9	10,1	71	769,86	11,3	6,1	83	N.N.O. fort.	Quelques nuages.
4	767,32	10,1	4,0	84	763,86	11,9	13,2	65	762,81	11,0	10,8	86	N. O.	Nuageux.
5	758,71	10,8	9,2	86	757,37	11,8	6,6	71	761,66	10,0	3,8	75	N. O. très-fort.	Serein.
6	765,37	10,1	3,9	68	767,22	10,1	6,2	68	766,61	9,6	0,8	72	Calme.	Quelques éclaircies.
7	767,13	9,0	1,3	79	765,51	9,2	6,7	61	765,18	6,7	2,7	67	N.O.	Serein, brouillard.
8	761,66	6,8	3,5	69	762,37	9,2	10,1	74	763,18	8,3	6,1	75	N. O. bon frais.	Ser.: il a plu un inst. l. s.
9	..,..	..,.	..,.	..	..., .	..,.	..,.	..	768,47	8,8	4,2	79	N. N. O. fort.	Quelques uuages.
10	769,66	7,5	2,5	76	767,22	10,7	8,1	67	766,03	8,0	4,0	71	N.N.O. b. frais.	Serein.
11	768,08	8,5	4,2	70	..,..	..,.	..,.	..	767,42	8,4	3,8	82	N. O.	Serein, brouil. le m,
12	767,27	7,7	2,1	92	766,08	9,1	7,7	71	766,06	8,4	3,5	92	N. N. O.	*Idem Idem*
13	..,..	..,.	..,.	..	767,03	10,0	10,7	78	..,..	...	.....	..	N. N. O.	Très-nuageux.
14	766,90	8,6	5,5	82	766,42	9,8	10,3	73	767,95	9,0	4,3	83	Calme.	Serein, brouil. le m.
15	766,95	7,5	5,4	88	765,71	9,8	10,5	82	766,32	9,2	6,1	87	E.	Quelques n., br. l. m.
16	765,71	8,6	6,6	93	763,81	9,9	10,2	79	762,51	9,2	7,6	85	E. faible.	Nuageux.
17	761,47	9,0	8,1	92	..,..	..,.	..,.	..	766,00	9,6	8,3	92	E.	Très-nuageux.
18	767,27	9,5	9,6	89	764,95	11,5	11,9	86	..,..	..,.	.....	..	S. S. E.	*Id.em*, quelques gout.
19	764,08	9,3	9,4	92	756,95	10,5	10,5	72	755,61	10,1	9,3	91	N. O.	Nuageux.
20	753,47	8,8	5,0	87	752,22	10,1	7,4	73	..,..	..,.	..,.	..	N. O. fort.	Serein.
21	750,90	8,0	2,7	89	749,27	10,2	7,5	76	749,22	8,7	3,9	88	N. O. assez fort.	Serein, brouil. le m.
22	749,81	8,0	1,7	88	750,22	8,9	6,4	71	752,51	8,2	1,8	81	N. O.	Serein.
23	..,..	..,.	..,.	..	755,08	8,3	6,3	71	756,76	7,6	2,3	79	*Idem.*	Quelques nuages.
24	758,22	7,7	3,1	82	757,47	8,6	7,0	71	758,47	8,1	3,3	78	N. O.	Serein, brsuil. le m
25	757,47	7,7	1,9	87	755,81	8,1	6,4	73	755,71	7,3	3,0	84	N. N.O.	Q. n. mais f. r.; br. l. m.
26	756,18	7,0	4,2	88	756,81	8,7	7,6	75	759,71	7,4	2,8	86	N. N. O.	Nuages le matin.
27	763,37	6,8	3,6	79	764,66	8,2	8,7	71	765,47	7,5	3,6	79	N. O.	Serein.
28	763,81	7,0	2,5	78	760,90	10,6	10,5	82	761,66	7,6	2,6	93	N. N. O.	Quel. lég n.; mais f. r.
29	763,61	7,0	3,8	91	764,95	7,8	8,7	73	766,95	7,5	2,9	78	*Idem.*	Très-nuageux.
30	771,03	7,2	2,7	86	771,32	7,9	7,0	69	773,71	7,6	2,6	79	N. O. faible.	Sans nuages.
31	773,41	6,8	2,2	75	772,37	10,5	8,9	69	...,...	.....	....	..	*Idem*	Serein, brouillard.
	763,84	8,47	4,69	838	762,93	9,86	8,85	743	763,64	8,90	4,77	829		Moyennes.

RÉCAPITULATION.

Plus grande élévation du Baromètre. ..... 772^{mm}, 70, le 1.er, à 9 heures du matin.
Moindre *Idem* ..... 748 , 04, le 21, à 3 heures.
Hauteur moyenne du Baromètre, pour tout le mois. ... 762 27.

Plus grand degré de chaleur..... 13 °, 2, le 4, à 3 heures.
Moindre *Idem*.....(1).....* 1 , 0, le 7, au lever du soleil.
Température moyenne du mois. ..... 6 , 16.

Quantité d'eau tombée pendant { le jour..... 0,00 / la nuit..,.... 0,57 } ^{mm} 0, 57

Nombre de jours..... {
de pluie..... 2
entièrement couverts... 0
très-nuageux..... 5
nuageux..... 3
sereins. 14
de brume ou brouillard 10
de gros vent..... 1
de gelée..... 9

(1) Les températures au-dessous de zéro, seront désormais précédées d'un astérique.

SECONDE PARTIE.

MÉMOIRES, DISSERTATIONS, NOTICES NÉCROLOGIQUES ETC.

1.° MÉMOIRES.

Diagnostic des passions. — Coup-d'œil sur la grammatoscopie ; par M. Pierquin, *docteur en médecine, membre de plusieurs Sociétés savantes, etc.*

Le cœur a ses travers, l'esprit a ses débauches.
C. P., *Epîtres.*

(2.e Article).

Par cela seul qu'une science est nouvelle, elle ne mérite le mépris de personne et surtout des hommes instruits : comme travail, on doit des encouragemens à l'auteur, comme science, on doit la cultiver, vû l'agrément et l'utilité qu'elle présente. Ceux qui ne voient la médecine que de loin, la critiquent ; il faut avoir pénétré dans ses plus profondes retraites pour en connaître toute la magnificence et toute la certitude. Il me reste un aveu à faire, pour désarmer une sévérité mal entendue, la voici : je n'ajoute pas plus de foi à la grammatoscopie que l'on n'en accorde ordinairement à la physiognomonie, à la cranioscopie, etc. Du reste, je recuse pour mes juges tous ceux qui n'étudieraient pas plus ce système qu'ils ne le font de celui de *Lavater* ou de *Gall*, quoiqu'ils le condamnent aussi.

Je l'ai déjà dit : l'idée première de cette connaissance, comme propriété morale, ne m'appartient point, je n'ai que le faible mérite de prouver aux hommes essentiellement méchans et hypocrites, qu'il est encore un moyen infaillible de les démasquer et j'aurai rempli une tâche assez noble en concourant de tous mes efforts au maintien de la morale publique ; le manteau de *Diogène* ne pourrait plus cacher son orgueil, son cynisme est découvert, l'hypocrisie n'assurera plus la vie d'un misérable.

Scriptura quanti constet et tomus vilis.
MARTIAL.

Je ne sais si ce que j'ai dit jusqu'ici tend à prouver l'existence d'un art aussi utile ; mais je suis disposé à le croire, en voyant déjà que la route a été frayée, que les esprits ont été préparés bien à l'avance et ensuite tout récemment par les rédacteurs *des victoires et conquêtes* qui ont avoué publiquement qu'ils ne croyaient pas pouvoir mieux faire connaître le caractère de nos héros qu'en y joignant leur écriture afin *de les montrer dans les détails les plus familiers de leur vie.* Je vois chaque jour des personnes studieuses avides de connaître le caractère de tel ou tel auteur qu'elles idolâtrent, perdre un temps précieux à lire de volumineux recueils où l'on a flatteusement relaté leurs belles actions, et où l'on a soigneusement passé sous silence leurs vices et leurs défauts : ne serait-il pas plus simple, plus prompt et surtout plus sûr d'étudier ce que l'on veut connaître non dans des écrits mensongers, mais dans la propre écriture de l'homme lui-même ou dans celle de son panégyriste insolent, dans lesquelles chaque trait serait empreint des passions diverses qui les agitaient et sur lesquelles on ne pourrait jeter aucun doute.

Qu'on y réfléchisse bien, ce n'est point un vain

luxe qui a engagé les imprimeurs modernes à placer en tête de tous les ouvrages des *fac-simile* de leur auteur : ils ne ressemblent pas du tout à l'ignorance orgueilleuse qui achète à grands frais des lettres autographes de nos plus célèbres écrivains pour la seule ostentation ou pour l'amour unique qu'elle porte à l'auteur ; ce sont des hommes instruits qui veulent donner au littérateur réfléchi les moyens de connaître le moral d'un auteur. Mais ce but serait bien mieux rempli si, au lieu de mettre une seule écriture qui est celle de telle époque de la vie, on en mettait deux ou trois des différens périodes, comme on le fait des portraits, de *Voltaire*, par exemple, dont on a recueilli les portraits à différens âges. Les éditeurs de ces ouvrages avec *fac-simile* étaient bien persuadés que le style n'est que les paroles écrites et que dès-lors on ne peut pas plus juger du moral d'un homme sur ce qu'il écrit que sur ce qu'il dit : car nous sommes profondément persuadés qu'on ne peut nullement juger des passions d'un homme d'après son style, si ce n'est peut-être lorsque celui-ci n'est pas du tout prémédité, c'est-à-dire, qu'il est en dehors de sa volonté ou de sa puissance, ce qui est excessivement rare pour ne pas dire introuvable : c'est tout au plus lorsqu'il est en proie à une violente affection de l'âme, et peut-être même y a-t-il encore une très-grande différence entre une lettre écrite dans cette circonstance, par un homme brut ou peu instruit et celle qu'aurait écrite dans la même situation, J.-J. *Rousseau*, par exemple. Du reste, le style s'imite parfaitement et jamais l'écriture. Celle-ci est placée en dessus de l'hypocrisie, c'est le cachet inapperçu de la nature muette ; aussi, Dieu, sur le Mont-Sinaï, nous donna-t-il sa divine loi, écrite de sa propre main, afin que nul ne put la recuser, ni la nier, et que l'homme put

y voir en traits de feu toute sa grandeur et toute sa munificence. Outrer une idée, c'est la rendre ridicule: qu'on y prenne garde, je ne nie pas absolument que le style ne puisse dans quelques circonstances morbides donner une idée de l'aliénation mentale, avec fureur, par exemple, parce qu'en ce cas, comme dans bien d'autres, il représente les paroles irréfléchies émises dans la conversation; ici, sans doute, c'est un miroir, mais les signes graphiques n'en sont-ils pas aussi un autre et cent fois plus certain? Dans ce cas, l'imagination déréglée court sans être balancée, enrayée, arrêtée par l'inspection d'une froide raison; mais dans une métaphyséose beaucoup plus simple, dans le délire partiel ou momentané, par exemple, la raison ne parait abolie que dans cette circonstance, n'est lésée que sur tel point, et, certes, ce n'est point alors le moment d'écrire. Tout le monde sait différencier une écriture d'avec une autre; n'entend-on pas souvent dire: voilà une écriture qui ne me plait point, celle-là est sans grace, elle est dure, etc, mais personne ne pense à rechercher pourquoi elles produisent ces diverses impressions.

Je sais que rien n'est plus rare que le génie d'observation et surtout en France; aussi, était-ce chez cette nation que devait naître l'idée que le *style était l'homme*. *Marivaux* avait trop d'esprit et trop de jugement surtout pour oser soutenir ce principe. Il a préféré dire avec plus d'esprit et de raison que *le style a un sexe*. En effet, si le style peut servir à quelque chose c'est seulement à faire connaître si l'écrivain est instruit ou non, et n'est en ce cas pas plus utile que l'orthographe, mais croit-on franchement qu'il puisse servir à connaître les passions diverses dont l'écrivain est la victime? Voit-on le caractère d'*Esmenard* dans son poème, celui de l'*Aretin* dans ses lettres, etc.? Retrouve-t-on l'empreinte de la misère et du malheur dans la Lusiade, le Roland

furieux, l'Illiade, la Jérusalem, la Henriade, le Paradis perdu, etc. ? Retrouve-t-on celle du bonheur et d'une constitution maladive dans l'Enéide ? Othello agité par la jalousie et la vengeance peut dire : *je suis tranquille* ! . . Qu'il écrive, on verra le contraire *Néron*, attendri pour la première fois, ne veut pas cependant laisser entrevoir sa sensibilité et refuse de signer une condamnation capitale, de peur que ses signes graphiques retracent les sentimens qui l'animent : *Vellem*, s'écrie-t-il, *nescire litteras* (1)!

Le style n'étant donc que les paroles écrites, est susceptible de revêtir le même degré d'hypocrisie, il n'en est pas ainsi d'une main pure, innocente, inattentive, aveugle, chargée de transmettre sans réflexion, sans malice, des sentimens honteusement faux, mais plus ou moins bien imités ou dessinés : on ne soigne point son écriture, parce que l'hypocrisie trouverait cette contrainte insoutenable, mais on cultive son style: on n'attache aucune importance à la première, on met tout son intérêt, toute sa vanité, on dirige toutes ses vues, toutes ses études vers l'autre. Lorsqu'on écrit, c'est avec le plus grand abandon, l'esprit n'est occupé que du style, il est entièrement préoccupé de la rédaction brillante d'idées vraies ou fausses et la main court au hasard, tandis que l'esprit vise à l'effet par les mots; c'est dans ses écarts ou dans sa marche qu'elle trahit le maître qui la guide, qu'elle sert, dont elle reçoit des ordres spontanés : de même on voit l'aurore trahir par son éclat l'arrivée prochaine du soleil sur l'horison, ou que l'oiseau du ciel annonce à perpétuité l'arrivée du printemps, ou de même encore qu'un animal laisse l'odeur de son passage. C'est envain

---

(1) *Seneca, de clementiâ lib.* II.

qu'il se fie à sa prudence et à sa vîtesse; un chien bien élevé sent, dévine, suit ses traces légères, parcourt les mêmes détours, parvient au gîte et le dénonce au cruel chasseur.

Comme je l'ai dit, j'ai été étonné, après un peu de recherches et de réflexions, de la prodigieuse diversité que j'observai dans les physionomies graphiques; chaque jour, elle me frappait, car je n'en trouvais jamais deux de parfaitement analogue *tot capita tot manus*, ces différences étaient même en quelque sorte, plus nombreuses que celles qu'un physionomiste habile distingue dans les figures: ces variétés se retrouvent partout dans l'étude de l'homme n'importe sous quel rapport on veuille l'envisager : quelle foule de nuances et de degrés différens n'y a-t-il pas depuis l'inflammation erythématique la plus simple jusqu'à la phlegmasie gangréneuse; la même distance n'existe-t-elle pas entre la passion la plus modérée et la manie la plus furieuse? Dans tous les cas, les symptômes sont plus aigus, plus prononcés, plus à la portée de l'œil vulgaire; ces mêmes nuances différentes, un regard savant les retrouve dans l'écriture et conclut à l'existence des symptômes graphiques de chaque passion, et comme celles-ci ne sont que des métaphyséoses au minimum, on étudie encore le diagnostic des aliénations mentales dans cette application réfléchie. Ceux qui ne trouvent aucune différence dans la construction et la forme des divers signes graphiques, ne doivent point en remarquer non plus dans le timbre de leurs voix, et pour se ranger dans les partisans de cette dernière opinion, il faut n'avoir jamais entendu parler, tout comme il faut n'avoir jamais su lire pour épouser l'ignorance de l'autre. L'on a beau dire : le visage offre bien moins de diversités, parce qu'il est moins franc, il n'y a pas même jusqu'à la voix, qu'on ne puisse contrefaire; le crime suppliant son juge, n'a-t-il pas la voix

de la douceur et de la vertu ? La vertu indignée n'a-t-elle point le timbre du crime ? Cependant il faut en convenir, hors de ces circonstances pénibles, on cherche bien rarement à déguiser sa voix, et une fois les modifications diverses de l'organe des sons très-constatées, il ne s'agit plus que d'en rechercher la cause dans ce cas-ci, comme dans l'autre. Etudiez le timbre vocal des différentes passions, et vous trouverez ce timbre durable chez les individus qui seront enclins à telle ou telle, l'homme naturellement colère ne parle jamais avec douceur, l'homme ignorant a un timbre aigre et désagréable. Eh bien ! c'est de là que je partirai : j'en ai fait de même pour les écritures, quoique j'aie été plus loin dans l'étude de la phonoscopie, parce que j'ai entendu beaucoup plus de voix que je n'ai vu d'écritures, car je vais jusqu'à donner l'âge des individus soumis à mon audition. Cependant, comme les paroles, le timbre de la voix est sous la dépendance de la volonté, l'écriture seule se dérobe à sa puissance oligarchique, et l'on peut dire qu'elle a plus de franchise dans ses expressions, que toutes les autres traces des connaissances de l'homme moral. Je suis cependant loin de soutenir qu'un homme ne puisse parvenir à force d'essais et d'habitude, s'il y a quelqu'intérêt à imiter jusqu'à illusion, plus ou moins complète, l'écriture de quelques personnes ; mais, pour ce moment, cette science mimique est moins cultivée, moins connue, moins soupçonnée que la physiognomonique, par laquelle le scélérat se donne à volonté une figure d'homme pieux, d'homme franc, d'homme loyal, d'homme honnête, et ce que je dis ici est encore basé sur des faits : en 1598, par exemple, il parut à Venise, un frippon, qui se disait être *Sébastien*, Roi de Portugal : son écriture examinée avec soin par des experts, fut trouvée absolument conforme à celle du Roi ; mais je dois ajouter qu'il aurait été possible qu'un grammatoscope profond n'eut point été pris à ce piège.

Les règles et les fondemens de toute science d'observation sont malheureusement intransmissibles : les vues générales sont très-faciles à donner ; il n'en est pas de même des préceptes et il en est tout autrement encore de la pratique : les différens signes dont je voudrais aujourd'hui déterminer la valeur, sont comme les autres fort difficiles à saisir pour des yeux non habitués ; tout le monde n'entend pas ce qui s'adresse à l'esprit. Mais récapitulons un peu nos idées sur notre science : que fait un médecin appellé près d'un malade ? Il l'observe, il étudie, il compare, il distingue, il sépare, il réunit des symptômes, en forme des signes et conclut d'après ces données que le patient est atteint de telle ou telle affection : eh bien ! il en est de même des recherches grammatoscopiques, c'est une vraie séméiotechnie (1) très-fertile en heureux résultats et malheureusement trop négligée : mais ne nous élevons pas au-dessus de notre sphère, bornons-nous à attirer l'attention sur une science de faits, d'expérience, d'observations ; que ceux qui n'ont d'autres occupations que le commerce des Muses, s'occupe après, à mieux en retracer les règles, si toutefois il sont aptes à cette étude. Quant à moi, je vais réduire brièvement en principes ce qu'une longue habitude a pu m'apprendre.

Non seulement, il y a une lunette particulière pour tous les objets, mais il y a de plus une position plus favorable que telle autre : d'ici, on voit mal, de là, on verra mieux. Avant d'étudier une écriture, je me place dans la position physique de celui qui l'a tracée et je me dis : si je voulois imiter cette écriture, ou du moins si je l'avais faite, comment m'y serais-je pris ? Il faut observer même que dans la plupart des cas, deux lignes suffisent

---

(1) De Σημειω, je donne des signes et de Τεχνη c'est-à-dire des signes ou l'art de les apprécier, de s'en servir.

pour cet objet. Je suis tous les jambages et je dis : pour telle, il faut une main appesantie par la réflexion, telle autre, au contraire, demande une main aussi légère que la tête qui l'a dirigée et semblable alors à Thomas *Campanella*, qui était si bien exercé à deviner le caractère des individus d'après leurs gestes et leurs usages, je sens momentanément et comme par inspiration, naître en moi, en les imitant de mon mieux, les idées, les affections, les penchans, etc., des individus : de même que le jeune élève en médecine ressent alternativement tous les symptômes des maladies qu'il étudie et à ce point même qu'il est probable, je ne suis pas du moins éloigné de le croire, qu'en prenant à tâche d'imiter le plus qu'il serait possible et toujours l'écriture de cet homme dont on préférerait le caractère, on pourrait corriger ou modifier jusqu'à un certain point, ou changer même à la longue tout-à-fait le sien. (1) Je me citerais ici volontiers pour exemple, si mon témoignage n'était pas suspect et si je voulais faire l'aveu public de mon caractère passé, mais je ne me sens pas le courage d'un *Jean-Jacques*.

Lorsqu'on s'est bien exercé à l'étude des signes graphiques, tracés par des personnes dont le caractère moral nous est connu, on étudie celle des étrangers et l'on passe ensuite à la synthèse grammatoscopique qui est le summum de la science et qui consiste à imiter, ou pour m'expliquer avec plus de justesse, à désigner quelle doit

---

(1) Un de mes amis auquel je lisais cet opuscule, s'écria avec plus d'esprit que de raison, lorsque nous fûmes à ce passage : ainsi, pour former son caractère, au lieu de prendre un professeur d'éloquence et de morale, il faudra un maître d'écriture ! Il oubliait, sans doute, qu'avec une belle écriture on peut n'être pas fort moral, mais cependant, si ce maître devait être un *Fénélon*, sans doute, on obtiendrait ce précieux résultat.

être la forme de l'écriture cursive de telle personne dont le caractère est connu. J'ai donné plus d'une preuve, dans des cercles différens, de la possibilité de cette opération sinthétique, qui a quelque chose de merveilleux pour des personnes totalement étrangères à cette science.

Avant de chercher à déchiffrer le caractère des personnes inconnues, on étudie les lettres des personnes avec lesquelles on est intimément lié : on se représente celle d'un ami dont on n'a jamais vu l'écriture, et l'on compare ensuite l'idée qu'on s'en était faite avec la réalité. Il m'est arrivé souvent d'indiquer qu'elle devait la forme des signes hiéroglyphiques de la pensée de telle ou telle personne ; et, par exemple, je n'ai jamais vu l'écriture de Sophie *Rufey*, je n'ai vu que son portrait, et l'histoire de ses passions et de ses amours, etc., m'a seule servi à présumer comment elle devait écrire; ses lignes étaient spaciées, ses caractères mal formés, de construction fougueuse, de liaisons nombreuses, le tout formant un tableau assez semblable aux griffes égyptiennes ou à la cédale du Sabat. Si je me trompe, ce que j'aurais peine à croire, que l'on n'aille pas trouver dans cette conjecture une arme contre ce système ; comme la médecine, la science existe; celui qui la cultive peut être un ignorant, mais elle n'en est pas moins infaillible, j'ose le dire.

Nous avons dit que non-seulement chaque homme a une écriture particulière, mais même chaque siècle. Eh bien ! nous pouvons en dire autant des diverses périodes de la vie de l'homme, à moins que son caractère soit invariable, ce qui est impossible. Que l'on compare celle d'un jeune homme de vingt ans, qui est sans cesse battu par l'orage des fortes passions, avec celle d'un vieillard, chez lequel la raison a remplacé l'impétuosité du jeune âge; à coup sûr, on trouvera une différence totale. Que l'on compare ensuite l'écriture du même individu à des âges différens : on verra des changemens inconcevables. Je

possède dans le quatrième volume de mon lettrier, de l'écriture d'une femme célèbre, dans une ville voisine, par ses débordemens : à quinze ans, avant que ses dégoûtantes passions se fussent développées par conséquent, elle copia une pièce de vers assez longue, dans laquelle chaque trait dénote la candeur et la vertu ; à vingt-quatre ans, elle m'écrivit et l'on y voit toutes les traces d'une femme qui sue la lubricité ; on y voit d'une manière horriblement distincte que la plus grande tache de son écusson est l'absence de bonnes mœurs.

Le peuple qui, sans s'en douter, a des élémens de toutes les sciences, a également les rudimens de celle-ci ; en effet, l'homme du monde le moins lettré devine si cette écriture est d'un homme ou d'une femme : un autre un peu plus exercé, distingue au premier coup-d'œil si l'écrivain a un naturel doux et facile, ou s'il est d'un caractère léger, brusque, emporté, colère, et à part la perfection que l'habitude, peut donner aux signes graphiques, il y a toujours quelque chose en-dessous qui la rend agréable ou désagréable, sans que l'on puisse dire pourquoi, de même que telle figure à laquelle on ne peut refuser une beauté réelle n'a pas toujours le don de nous plaire, tandis que nous raffollons de telle autre beaucoup moins belle : dans tous ces cas, on voit une grammatoscopie et une physiognomonie instinctives. Du reste, si tous les fourbes écrivaient avant de se montrer, ils feraient bien moins de dupes par leur physionomie et leurs discours si honnêtes et si francs. Les intentions écrites même de tous les fripons ne résisteraient point à cette épreuve : que d'hommes que l'on croit bons juges d'après leur style, seraient bientôt démasqués par leur écriture qui prouverait que toute leur gloire, tout leur mérite appartient à des protes, et que d'hommes jugés physiognomoniquement méchans gagneraient à une pareille exploration. On a cru long-temps que *Machiavel et Naudé, Mitton et*

Mirabeau étaient des monstres. Pourquoi ! Parce qu'on les a jugés d'après leurs armes, d'après leurs écrits, leur style : on se dispute même pour savoir si les écrits des deux premiers doivent être pris au pied de la lettre : pour terminer ce débat, c'est dans leurs manuscrits qu'il faut chercher la vérité toute entière. Ah! si je publiais *les fac-simile* de l'écriture de quelques-uns de nos bons hommes et de nos grands hommes avec des notes sur la dissection morale de leur cœur à l'aide de leurs traits graphiques, combien de turpitudes et de vices ne dévoilerais-je pas! Mais comme leur bonté ne me le pardonnerait jamais, le temps de dire la vérité n'est point encore venu, puisque *Voltaire* a dit qu'on ne la devait qu'aux morts, et d'ailleurs on a trop souvent tort d'avoir raison trop tôt.

Il faut pour juger sur les hiéroglyphes, attendre que l'individu ait un caractère, de même qu'il faut en physiognomonie qu'il ait un visage; car chose fort remarquable, c'est que dans un âge tendre, à l'époque où l'on ne voit nulle démarcation de sexe, les caractères graphiques sont identiques : à l'époque de la puberté, au contraire, ceux de l'homme sont plus libres, plus hardis, plus francs, tandis que ceux de la femme commencent à devenir timides, hypocrites, et ce dernier caractère se retrouve toujours, grâces aux préjugés de la civilisation, et quelquefois même ce caractère est porté à un tel degré que les passions deviennent indéchiffrables. Je me rappèle que dans une société nombreuse, on me présenta une trentaine de lettres de personnes différentes dont je déterminai assez promptement et assez facilement le caractère et les passions, lorsque nous en trouvâmes une qui m'arrêta fort longtemps et sans aucun fruit. Enfin, dépité et mon amour-propre un peu vexé, je dis ce doit être l'écriture d'une femme, et la plus fausse, la plus fourbe de toutes, ayant néanmoins des formes extérieures très-

prévenantes; un individu présent, plus étonné de ce jugement que des autres, ne put contenir l'espèce d'admiration qu'il ressentait et donna sur cette dame, dont j'ai toujours ignoré le nom, des renseignemens, parfaitement en rapport avec mon jugement et il ajouta que depuis trente années il la voyait journellement et qu'il ne la connaissait point encore, mais que, comme je l'avais dit, elle recouvrait ses défauts des dehors les plus affables.

J'ai cité quelquefois mon recueil de lettres, il est indispensable pour celui qui veut étudier la grammatoscopie, d'en former un semblable. Que ferait un botaniste sans herbier? Enfin, de même qu'il faut des portraits ou des croquis pour le physionomiste ou de même que pour le vulgaire, il faut pour acquérir une connaissance parfaite du caractère des individus des liaisons intimes et soutenues, qui la plupart du temps ne sont même pas suffisantes, de même pour la graphomancie, il faut une correspondance soutenue pour parvenir aux mêmes résultats, mais ils seront bien plus certains; depuis plus de quatorze ans, je n'ai pas égaré une seule lettre que m'ait fourni ma correspondance étendue dans cette même vue.

Un philosophe de l'antiquité disait : parle pour que je te connaisse ; il serait, ce me semble, bien plus raisonnable de dire, écris pour que je t'apprécie mieux et plutôt. C'est si vrai, que l'on chercherait peut-être envain à étudier son propre caractère d'après les règles tracées par *Aristote*, *Porta*, *Lavater* et *Gall*; on y parviendra plus sûrement en le cherchant dans son écriture. Mais pour convaincre nos lecteurs, supposons un homme occupé à écrire, au moment où il est agité par la fourberie ou la crainte : à côté de lui, plaçons-en un autre dont la sincérité de l'âme laisse sa main aussi libre que sa tête. Croira-t-on de bonne foi, que

leurs écritures, quoique semblables ordinairement n'offrirons dans cette circonstance aucune différence ? Je ne crois pas qu'un être raisonnable pût avoir cette idée : Eh bien ! de même qu'il est des passions momentanées qui se réfléchissent sur le papier, il en est de continues et c'est ce qu'on nomme caractère, c'est ce dont on retrouve toujours l'empreinte dans les caractères hiéroglyphiques de l'écrivain : car on ne peut pas nier l'application aux cas particuliers lorsqu'on l'a accordée en général. Certainement on ne croira pas que l'homme qui a plié son caractère sous le voile de la plus infâme hypocrisie, aura les mêmes signes graphiques que celui dont la vie entière se distingue par les bienfaits et la franchise la plus illimitée : c'est ici que je pourrais facilement faire voir le contraste de l'écriture de ces deux caractères, si l'on ne devait pas du respect, c'est-à-dire, de la crainte, aux puissans : on verrait combien leur style est en contradiction manifeste avec leur écriture ! On y verrait ouvertement la même distance qu'il y a entre leur bouche et leur cœur qu'ils cachent avec tant de succès. Car l'éloignement de ces deux points importans est immense chez beaucoup d'individus. Je pourrais même leur épargner une partie de la honte qu'ils méritent en ne mettant point leurs idées, leur conduite en opposition avec la vérité blessée, mais en laisant juger ce lecteur, sans dénoncer le coupable à sa juste indignation, il suffirait de graver la suscription de leurs lettres, parce qu'en la traçant l'esprit est bien moins occupé encore, qu'il est parfaitement libre, qu'il n'est plus tendu, quoique je préférerai toujours une ou deux lignes de l'intérieur de la lettre et surtout du milieu, mais jamais la signature.

J'ai dit que non-seulement chaque individu avait une écriture différente, mais même chaque âge. J'entre dans

un Lycée, mille jeunes gens m'offrent mille écritures différentes qui elles-mêmes varient chaque fois qu'ils prennent la plume. J'attribue ce résultat à l'inconstance ou plutôt à la mobilité physique et morale de l'enfance: j'entre dans une Faculté, je retrouve ces mêmes enfans, ils sont devenus avides d'instruction, ils s'enrichissent des travaux pénibles de leurs maîtres et je ne trouve pas une écriture qui soit semblable à celle que j'avais vue dans l'enfance, elle est tout à fait méconnaissable, pourvu toutefois qu'un caractère nouveau et de nouvelles passions se soient développées. Cependant, les personnes auxquelles on parle pour la première fois de ce système, paraissent irrévocablement persuadées de sa fausseté, parce qu'elles croient que celui qui burine est par cela même supposé être parfait : car, dans ce cas, un bon peintre devrait écrire très-bien, puisqu'écrire n'est autre chose que dessiner des idées et l'écriture étant le dessin, je ferai remarquer en passant que dans un système d'éducation bien raisonné, l'étude de celui-ci devrait précéder celle de l'autre. Cependant, les bons peintres n'écrivent pas mieux que toute autre personne; ainsi, ce n'est pas cela, mais sous la mauvaise comme sous la bonne écriture, on retrouve le caractère. Est-ce que telle forme de lettres ne dénote pas à tout le monde la prétention? Sans changer d'écriture pense-t-on qu'une lettre adressée à un ministre et celle dirigée à un ami véritable, soient écrites avec la même franchise, avec le même abandon, la même bonhomie, quoique par la même personne? Non sans doute : et pourquoi? parce que ce même individu est agité momentanément par deux passions bien différentes. Les sauvages qui habitent au milieu de la civilisation écrivent-ils donc comme les jeunes courtisans dont la principale étude est l'art de plaire : ou bien telle prude, écrit-elle comme telle coquette? Est-ce que le prodigue écrira comme l'homme

rangé qui se distingue par l'ordre et l'économie ? La jeunesse ou plutôt une tête légère formera-t-elle ses lettres comme l'homme âgé ou sage ? Quelle est l'écriture d'un homme auquel une affection morbide vient d'enlever tout ce dont la nature avait doté son système intellectuel ? Un procureur (1) de la cour de Paris nommé *Enaut*, auquel on ne peut refuser une grande habitude de griffoner, est atteint d'une paralysie complète ; par les soins de l'art il en est guéri, il veut écrire, ce n'est que son nom qu'il peut tracer, et ses lettres loin de ressembler à celles qu'il fesait habituellement, étaient maigres, sèches, et très-allongées et semblaient vides comme sa tête. Le célèbre *Broussonet* et *Grand-Jean* de *Fouchi* n'étaient-ils point réduits au même point ? L'homme d'un caractère aigre, acariâtre, irascible, aura-t-il la même écriture que celui qui se distingue par une excessive philantropie. L'ignorance, j'irai même jusqu'à dire la stupidité, n'est-elle point empreinte dans l'écriture du prince *B*....? N'y a-t-il point de l'écriture du duc de *R*... dans celle d'*Augereau* ? Et qu'elle est de toutes celles que l'on trouve dans la couronne poétique celle qui a quelque contact avec l'écriture du grand homme dont le caractère moral est aussi inexplicable pour l'observateur et l'historien que les caractères graphiques pour le grammatoscope ? Ne reconnaît-on pas le vice à sa démarche à ce *discincta zona* des Romains ? S'il y a une démarche pour chaque caractère, pourquoi l'écriture, qui n'est à proprement parler qu'un geste, (2) n'aurait-elle point la même pro-

---

(1) *Journal de medecine*, Avril 1686, art. IV., p. 22.

(2) Oui, l'on pourrait à la rigueur considérer le dessin des signes hiérogliphiques, comme un vrai geste, et dès-lors on pourra croire à leur valeur séméïotique, lorsqu'on se rappellera que l'éducation, l'âge, le tempérament influent infiniment sur les résultats de la volonté.

priété séméiotique ? Mon lettrier contient une preuve vraiment remarquable de ce que j'avance : une dame dont nous avons déjà fait mention plus haut, célèbre par ses galanteries qui révoltent toute la ville d'Avig... m'écrivit : je fus frappé en entrevoyant ses caractères graphiques ; ils sont comme dissolus, si je puis m'exprimer ainsi, et ne conservent que faiblement la teinte hypocrite qui accompagne toujours la plume des femmes, etc. ; plus tard j'appris sa conduite et je n'en fus nullement étonné. Je la connus par la suite et j'obtins d'elle la pièce dont j'ai fait mention et qui retrace la vertu. Je voudrais pouvoir mettre ces deux pièces sous les yeux du lecteur, il appercevrait bientôt le contraste frappant qu'elles forment.

L'écriture de *Racine* et de *Fénélon* tombe sous mes yeux, je cherche et je découvre bientôt quelque ressemblance graphique que l'histoire de leur vie confirme pour leur moral. Une autre vient immédiatement après, la différence m'étonne et je m'écrie : cet homme était foncièrement méchant : on nomme l'auteur de la satyre du XVIII.e siècle : les deux premiers étaient faibles et bons : on me nomme l'auteur d'*Athalie* et de *Télémaque*. Je m'écrie : Eh ! oui, sans doute, une cause inconnue dirige toutes les mains dans l'inscription des idées et si la cause n'est point dans le caractère des personnes, où la trouverais-je ?

J'ai dit plus haut que souvent l'instinct, le pressentiment remplaçait les élémens de notre science, mais alors il faut qu'un grand intérêt en soit le mobile : une amante étudie et reconnaît très-bien l'écriture du bien-aimé, elle ne la confond jamais avec une autre, mais toute sa science se borne à distinguer, sans pouvoir en rendre raison, s'il était pressé d'achever sa lettre, ou s'il se plaisait en l'écrivant. La forme des caractères,

les lignes plus ou moins spaciées (1) lui parlent d'une manière favorable ou défavorable; *Héloïse* reconnaît les traits hiéroglyphiques d'*Abeillard*, elle s'empare de la lettre, l'ouvre, *parce qu'elle était de lui* (2) et qu'elle voit sur la suscription même les stigmates du malheur de son époux : elle ne s'est point trompée. L'écriture d'une personne aimée parle tout différemment au cœur que celle d'une personne indifférente, parce qu'elle reveille des souvenirs.

Nec redit alterno pollice ducta salus ?
Scribendine labor ? . . . . . .
Cum fluat ingenium, cum sit qui dicta reportet
Quæ nisi contemnor, causa relicta tibi ? (3)

Tout le monde croit reconnaître l'écriture d'un savant : et, en effet, c'est qu'il y a une distance inconcevable même entre l'écriture d'un homme médiocrement instruit et celle d'un sot, et dès-lors il devient très-facile de distinguer si une lettre a été dictée par un savant et écrite par un sot : c'est ce qui m'est arrivé en recevant les lettres du spirituel marquis de *S****. Il est aussi supérieur à son sécrétaire par son génie qu'il est placé au-dessus du peuple par ses vertus et son rang. Que l'on demande également à un expert, appellé pour déterminer l'existence d'un faux, dans une écriture parfaitement imitée, à quoi il le reconnait : il ne répondra rien et cependant il arrive qu'il dit souvent la vérité. *Mirabeau* devina seulement aux traits graphiques de *Sophie* qu'elle

---

(1) *Mirabeau*, *loco citato*, tome III. etc.

(2) Voici le début de cette lettre chaleureuse d'*Héloïse* : *missam ad amicum pro consolatione epistolam, charissime, vestram ad me forte quidam nuper attulit, quam ex ipsa statim tituli fronte vestram esse considerans, tanto ardentius eam cœpi legere quanto scriptorem ipsam charius amplector, ut cujus rem perdidi, verbis saltem, tanquam ejus quandam imagine renier, etc.*

(3) *Claud. epist. ad olybrium.*

était malade; c'est un engagement formel, lui dit-il, que de me dire exactement toutes les variations de ta santé; l'as-tu rempli? oh! non. Et *les caractères épars, sautillans, tremblans, inégaux* de tes trois dernières pages et la précipitation du style des deux dernières et la gaîté forcée que j'y remarque, *m'apprennent trop que tu souffres beaucoup.* (1) Il aimait trop *Sophie* pour ne pas la prévenir et lui rendre compte des variations introduites à son insçu dans ses caractères graphiques; il savait que son amante pouvait aussi lire ses souffrances dans chaque trait, quoiqu'il prit de même grand soin à les lui cacher. Aussi, lui dit-il, dans une de ses lettres: ma bonne *Sophie, ne t'étonne point de ce que j'écris si inégalement et si mal aujourd'hui* (2) caractères graphiques qui auraient certainement porté la douleur dans le sein de *Sophie*, puisqu'ils indiquaient la légèreté, le réfroidissement, l'ennui, etc.

Certaines personnes objectent que l'on ne peut rien augurer de leur caractère, parce qu'ils changent de forme dans les signes graphiques chaque fois qu'ils écrivent. Eh bien! mais cette circonstance n'est-elle point phisiognomonique? A-t-elle besoin de commentaires? Il est sûr que l'on est rarement juge impartial de ses propres actions, mais que l'on s'en rapporte à ceux qui vous voient journellement, et l'on apprendra ce que l'on ignore, c'est-à-dire, la variabilité extrême, l'inconséquence naturelle du caractère. La colère d'un homme naturellement doux et bon n'est certainement pas la même que celle d'un cholérique atrabilieux.

Il y a plusieurs choses à considérer dans l'écriture, comme moyen diagnostic des passions: l'écriture la plus

---

(1) *Loco citato.* p. 62.
(2) *Ibid.* p. 107.

civilisée comme la plus barbare, que l'on me pardonne ces expressions, offrent toujours l'empreinte du caractère, plus celle de l'ignorance ou de l'instruction, mais on ne peut les saisir qu'après l'avoir cherchée; alors selon la différence des caractères, on reconnaît des symptômes graphiques très-distincts, on différencie également bientôt la forme ronde, allongée, couchée, oblique, droite, la substance ou mieux une autre variété de la forme, la maigreur, la corpulence, la sécheresse, l'âpreté, l'aridité, etc., la liaison ou l'isolément, soit des lettres, soit des mots. Les lignes peuvent également être spaciées, droites, montantes ou descendantes; l'écriture et le papier peuvent être sales ou nets; la main paraît l'avoir tracée en se jouant; dans d'autres circonstances, on croirait qu'elle guidait une plume de plomb, etc. Si chacun de ces caractères qu'on découvre dans diverses écritures ne sont point des saillies du moral, ne sont point des symptômes des vices du système intellectuel, que sont-ils donc et comment doivent-ils être interprétés? S'il était possible qu'ils offrissent quelque chose d'amphibologique, je les traduirais, mais je veux m'épargner une véritable injure envers les lecteurs, auxquels je suppose toujours une perspicacité digne d'un homme civilisé, je dirai même un bon sens, car il ne faut que cela, bien supérieur au mien. J'en ai, ce me semble, assez dit là-dessus pour convaincre les personnes de bonne foi et les engager à étudier un peu ce système, car comme l'a dit *Tacite : omnia scire, non omnia exsequi*, et je renverrai pour ce moment le lecteur au troisième volume de *Lavater* (1) pour étudier quelques *fac simile* d'écritures dont les indications morales ont été assez bien appréciées, et où

(1) Edition de *Moreau de la Sarthe et Vincent*, Paris 1806, p. 82 et 140.

l'on retrouvera quelques-uns des signes que nous venons d'énumérer ; à la couronne poétique des victoires et conquêtes, où l'on en trouvera de la plupart des héros de la révolution, etc.

Si la graphomancie est utile à presque toutes les classes de la société, elle est certainement indispensable au médecin ; non-seulement les lettres qu'il reçoit chaque jour, les consultations qu'on lui demande offrent le reflêt du caractère, mais même du tempérament, je dirais plus souvent même de la maladie, surtout si c'est une métaphyséose ou aliénation mentale, ou une lésion organique de quelque organe principal, tels que le foie, la rate, les poumons, etc.

Voilà à peu près tout ce que l'on peut transmettre par écrit ou verbalement sur la science pratique qui nous occupe, le reste ne s'acquiert que par l'usage et l'étude long-temps soutenue, à moins qu'une grande perspicacité n'y supplée, comme j'ai eu lieu de l'observer chez une demoiselle de *N****, qui possède à un degré vraiment supérieur le génie d'observation et qui saisit tout ce qu'on lui présente avec une finesse étonnante : deux ou trois leçons ont suffi pour lui faire croire à l'existence de la science, à lui en donner les premiers élémens et à lui faire désigner quelques caractères simples, c'est-à-dire, peu compliqués. Peut-être qu'en étudiant encore d'avantage, qu'avec l'aide de quelques coopérateurs attentifs, je pourrai quelque jour satisfaire un peu mieux l'avide instruction de mes lecteurs ; aujourd'hui je donne tout ce que j'ai, c'est peu de chose, mais c'est suffisant pour attirer l'attention des observateurs et cela me suffit.

TROISIÈME PARTIE.

LITTÉRATURE MÉDICALE, NOUVELLES SCIENTIFIQUES, MÉLANGES, ETC.

1.° Analyse d'ouvrages imprimés.

Su le febbri biliose, c'est-à-dire, sur les fièvres bilieuses, par le docteur Meli, (1 vol. in-8.° de 343 pages. Milan, 1822.) — *Su la condizione patologica delle febbri biliose; nuovi fati esposti etc., c'est-à-dire, sur la condition pathologique des fièvres bilieuses, nouveaux faits exposés par le chevalier* Dominique Meli, *docteur en philosophie, en médecine et en chirurgie de diverses Facultés d'Italie, professeur d'accouchement à l'enseignement public de Ravenne, membre du comité de santé, associé correspondant des Académies de Turin et de Naples, de la Société géorgique de Tréja, etc.* (In-8.° de 53 pages. Milan, 1824).

(Deuxième Article.)

La seconde partie de l'ouvrage de M. *Meli*, composée de huit chapitres est toute consacrée à des réflexions sur les ouvrages qui ont été publiés sur cette maladie, depuis *Hippocrate* jusqu'à *Tissot* et *Stool*, et les progrès que la science a faits depuis ce dernier.

Dans le septième chapitre, l'auteur fait un grand éloge de l'ouvrage de *Stool* et prétend que depuis *Hippocrate* jusqu'à ce médecin célèbre, rien n'a été fait pour les progrès des connaissances de ces fièvres. Le

fondateur de la médecine, dit-il, nous décrivit avec une rare exactitude tout ce que l'on observe dans cette maladie. Mais la différence des climats et des tempéramens, ainsi que d'autres circonstances hygiéniques dans les divers pays ont dû varier les symptômes, et, par conséquent, cette maladie, sous la plume de tant d'observateurs illustres, dut éprouver des changemens si notables que chacun d'eux en a fait un ordre qui diffère de celui des autres et qui s'éloigne plus ou moins de la vrai nature de ces fièvres.

« Dans des turgescences bilieuses avec évacuations par le haut et par le bas de cette bile altérée, la maladie fut considérée comme un *cholera*. D'après son type continu, remittent ou intermittent, elle fut placée dans l'un de ces ordres respectifs. Dans le cas d'un type continu avec chaleur intense portée au plus haut degré, on forma une espèce de fièvre particulière qui fut appelée *Causus* par *Hippocrate* et par ses partisans : par d'autres écrivains elle fut nommée *fièvre ardente* et elle continua jusqu'à nous à recevoir cette dénomination. Par la suite, quand des symptômes vinrent annoncer quelque désordre dans les voies digestives et assimilatrices, ils furent considérés comme idiopatiques et l'on finit par donner le nom de *fièvre gastrique* à notre maladie, et ainsi de suite. Considérées en général, que de noms ces fièvres n'ont-elles pas reçus? *febres biliosæ* de *Sthal*, de *Tissot*, de *Stool*, de *Selle*, de *Finke*, de *Vogel*, etc. *Synochus biliosus* de *Sennert*; *synocha ardens* de *Sauvages* : *synocha causodes* de *Mangeti* : *synochus causonides* de *Gilbert*, *febris cholerica* de Frédéric *Hoffmann* : *synocha biliosa* de *Fernel* : *febris gastrica* de *Baillou*, de *Lentin* et de beaucoup d'autres: enfin, fièvre *meningo-gastrique* de *Pinel*. Il est bien peu de maladies qui aient reçu tant de noms différens; ce qui prouve l'incertitude des notions que

l'on a sur la nature essentielle de ces fièvres. Néanmoins, nous pouvons acquérir par les épidémies d'*Hippocrate* une idée exacte des fièvres bilieuses, rapprocher leurs variétés disparates ».

Le génie de l'observation éteint avec *Hippocrate*, la doctrine des fièvres bilieuses resta à ce point où il l'avait portée. Et ni les études de *Celius Aurelianus*, ni celles d'*Oribase*, d'*Alexandre de Tralles* et d'autres anciens, ne purent réveiller ce génie. Dans les treize siècles de barbarie et d'ignorance qui vinrent après, les meilleurs médecins d'Europe ne firent que recopier aveuglement et commenter fastidieusement les ouvrages des Grecs et des Latins déjà copiés par les Arabes, négligeant de suivre le chemin qu'*Hippocrate* leur avait ouvert. Ce qui fit que la théorie des fièvres en général et spécialement celle des fièvres bilieuses dut attendre jusqu'au 18.e siècle pour acquérir quelque avancement. Alors la médecine d'observation ressuscita dans les écoles de *Boerhaave*, de *Sthal* et d'*Hoffmann*. Mais la pathologie des fièvres bilieuses ne marcha pas du même pas, et presque les trois quarts du siècle dernier durent s'écouler avant que Maximilien *Stool* ne donna le développement qu'on aurait peut-être attendu long-temps des autres. Si, dit M. *Meli*, l'on excepte *Tissot* qui précéda ce grand génie de vingt années, tous les autres errèrent d'hypothèses en hypothèses; tantôt ils limitèrent trop l'influence de la bile à leur nature comme *Sydenham*, *Sthal*, ou ils exagérèrent le pouvoir, tels que *Koker*, *Bianchi*, *Schroeder*, *Garant*, etc.

Le *Ratio Medendi* de *Stool* où il est question de l'épidémie de 1777, à Vienne, paraît à M. *Meli* un ouvrage au-dessus de tout éloge, et c'est ce qui est traité avec un rare talent dans le 17.e chapitre.

Le 8.e contient des réflexions sur l'examen des vues des médecins ultramontains sur la fièvre bilieuse et des

nouvelles obscurités et confusions introduites par les plus renommés parmi eux dans la doctrine de ces fièvres ; et commençant par celles de *Pinel*, de *Prost* et d'*Alibert*, il finit par celles de leurs successeurs français, jusqu'au moment de la publication de l'écrit de l'auteur.

Dans le 9.e chapitre, l'auteur continue à traiter la même matière et prouve l'habilité des ouvrages des médecins modernes allemands, à nous acheminer dans une bonne théorie des fièvres bilieuses, et fait quelques réflexions succintes sur les ouvrages des médecins italiens concernant le même objet.

Le 10.e chapitre traite de la nature de la fièvre bilieuse d'après de ses principaux caractères et ses symptômes précurseurs; il contient également l'étiologie de ces fièvres et les modifications des causes occasionnelles, propres à les rendre épidémiques ou sporadiques.

Le 11.e chapitre est consacré à expliquer la manière d'agir des causes occasionnelles sur le système secréteur de la bile, tant pour donner origine à la fièvre bilieuse épidémique, qu'à la sporadique ; il contient aussi des recherches sur la condition pathologique primitive de la fièvre.

Le 12.e chapitre, assez long, renferme des considérations sur l'anatomie pathologique. Il traite également de l'insuffisance de tant de découvertes que l'auteur a faites sur les lésions du foie et du système biliaire, pour éclaircir les maladies de ce système, et particulièrement pour fixer la condition pathologique des fièvres bilieuses, il contient en dernier lieu les motifs qui conduisirent M. *Meli* à connaître cette condition.

Le 13.e chapitre est employé à la considération des mouvemens morbifiques qui augmentent la secrétion de la bile et font dégénérer le produit de cette secrétion; aux

effets de la bile dégénérée sur la muqueuse de l'estomac et des intestins, et à la manière dont elle dévie de l'appareil gastro-entérique pour se transporter aux organes secréteurs ou entre le système dermoïde, dans les fièvres bilieuses.

Enfin, les caractères qui distinguent la fièvre bilieuse de la gastrite et de l'hépatite chronique font le sujet du 14.e chapitre; on y trouve également des observations pratiques sur ces trois sortes de maladies.

Pour faire son ouvrage, M. *Meli* a mis à contribution tous ceux qui ont parlé des fièvres, de celles qui avaient surtout quelqu'analogie avec les bilieuses; il n'a pas moins consulté et cité les histoires des maladies du système biliaire et des affections gastriques et intestinales. Les Grecs, les Arabes, les Latins, les Français, les Allemands et les Anglais figurent en notes dans toutes les pages de sa monographie et la rendent propre à donner une juste idée des progrès que l'étude de cette pyrexie a faits depuis *Hippocrate* jusqu'à nous, enfin, l'auteur donne une exacte description de celle qu'il a observée, ayant trouvé sur les cadavres de ceux qui en ont été victimes, des lésions constantes dans le système de la veine porte hépatique.

FENECH, D.-M.

Essai sur les phlegmasies du tissu muqueux; mémoire qui a obtenu la *médaille d'émulation* proposée en 1823 par la Société médicale d'Indre et Loire, et décernée dans sa séance du 2 février 1824; par Ch. F. *Faulcon*, docteur en médecine, associé correspondant de cette Société, à Preuilly. (In-8.° de 23 pages. Tours, 1824.) avec cette épigraphe:

Inflammatoriæ febres recidivantes sunt periculosæ ac plerumque lethales. (KLENIUS.)

BIEN que M. *Faulcon* se soit borné à jeter un coup-d'œil général sur les inflammations du tissu muqueux,

et à présenter quelques remarques suggérées par des faits pratiques intéressans, son travail ne devait pas moins fixer l'attention de la Société au jugement de laquelle il a été soumis, les écrits de ce genre étant assez importans dans l'état actuel de la science. Le même motif nous engage à en donner une analyse suivant l'ordre adopté par l'auteur.

Et d'abord, des considérations physiologiques démontrent que le tissu muqueux n'est point et ne saurait être partout identique dans son organisation, puisque chaque portion a, pour ainsi dire, une sensibilité propre et tout-à-fait différente des autres. Cela posé, il est évident que, dans l'état pathologique, les propriétés vitales présentent de nombreuses variétés qui doivent nécessairement influer sur la thérapeutique, dans la multiplicité d'irritations dont ce tissu est susceptible.

De l'inflammation du tissu muqueux considérée en général. Cette maladie n'est autre chose que l'effet d'une accélération du sang des vaisseaux capillaires de tel ou tel organe, déterminée par l'augmentation soutenue (car il peut y avoir turgescence sans inflammation) du degré de sensibilité dont le tissu muqueux est naturellement doué. Lorsque cet engorgement des vaisseaux capillaires sanguins se prolonge long-temps, ils ne peuvent plus se débarrasser du sang qui les obstrue et qui y circule mal; il en résulte alors ce qu'on appelle *phlegmasie chronique.*

Le tissu muqueux est souvent le siége d'inflammation, à cause de ses fréquentes relations avec les agens extérieurs, et, de toutes ses parties, celles qui ont le plus de vaisseaux sanguins, sont les plus exposées aux phlegmasies.

Des causes de l'inflammation du tissu muqueux. Elles varient suivant les âges, les sexes, les tempéramens, les professions, les saisons, les climats, etc.; ainsi,

toutes choses égales d'ailleurs, dit M. *Faulcon*, les deux extrémités de la vie sont plus exposées à ces maladies que le milieu, les femmes plus que les hommes, les tempéramens lymphatiques plus que les autres tempéramens. L'hiver et le commencement du printemps favorisent plus que les autres saisons le développement de ces maladies, alors surtout que la température est froide, humide ou lorsqu'elle est très-variable. La transpiration, souvent répercutée dans ces circonstances, devient alors une source féconde d'inflammations muqueuses. Celles-ci peuvent être produites encore par tous les irritans, soit solides, liquides ou gazeux, qui, introduits dans nos organes, sont capables d'en accroître la sensibilité ordinaire; elles sont différemment produites, suivant les professions : ainsi, elles sont la suite ou de l'action des vapeurs métalliques, ou des efforts extraordinaires de la voix. Elles reconnaissent aussi pour causes les coups, la répercussion d'une maladie cutanée, goutteuse, etc., la suppression d'une saignée ou d'un exutoire habituels, la rétention de la bile, des matières fécales, de l'urine, les chagrins, les veilles trop long-temps prolongées, les contentions excessives d'esprit, l'abus de la bonne chère, des liqueurs alcoholiques, etc.

Symptômes des inflammations du tissu muqueux. --- « ÉTAT AIGU. Quoique la sensibilité de l'organe qui nous occupe soit en général très-vive, *la douleur* que l'inflammation aiguë y détermine est dans le plus grand nombre de cas, obtuse et sourde, et varie d'ailleurs suivant la sensibilité naturelle de la partie malade. Dans le coryza, c'est une sensation de pesanteur, plus pénible que douloureuse; dans l'angine, c'est un picotement désagréable comme dans le catharre pulmonaire; dans la gastrite, la douleur est plus intense; il en est de même dans la dyssenterie; les douleurs, dans l'inflammation de la muqueuse génito-urinaire, sont en général gra-

vatives ; elles ne deviennent aiguës que par les causes excessives d'irritation : dans tous les cas, la douleur est continue et ne présente pas d'intermittence comme dans les inflammations du tissu fibreux, musculaire, etc. » La *chaleur* ne laisse pas d'être très-forte dans ces phlegmasies : âcre et mordicante dans l'ophtalmie, ardente dans les angines, brûlante dans les dyssenteries et cuisante dans les catharres du vagin et de l'urètre, elle varie, d'ailleurs, suivant l'intensité des causes productrices de la maladie. La *tuméfaction* est très-considérable dans quelques portions de ce tissu, comme dans le coryza, certaines angines et des ophtalmies. La *rougeur* est d'autant plus intense, que dans l'état naturel les muqueuses sont plus pénétrées de vaisseaux sanguins. Le produit de la sécrétion des parties enflammées est liquide et presque nul au début ; il devient ensuite, dès que la phlegmasie diminue, et plus épais, et plus copieux. Les mouvemens fébriles sont en raison directe de l'intensité de la maladie ; il peut donc se faire que, celle-ci étant violente, il se déclare un état phlogistique qui, livré à lui-même, se propage bientôt rapidement aux organes les plus importans de la vie, d'où peuvent naître de grands désordres. L'inflammation de la pituitaire ne produit guères comme phénomènes sympathiques, que la contraction spasmodique du diaphragme, avec une pesanteur sus orbitaire pénible, tandis que dans les inflammations un peu intenses de la muqueuse gastrique, l'encéphale est bientôt irrité sympathiquement. Il est des cas où l'irritation gastrique se propage à la muqueuse pulmonaire avant de se transporter au cerveau, qui, quelquefois, ne se prend que peu de temps avant la mort. L'auteur se contente de citer à cet égard une observation qui lui est propre.

En général, la *marche* des phlegmasies muqueuses est assez lente et s'effectue presque sans intermission ;

la durée moyenne varie, suivant le siége, depuis cinq jours jusqu'au vingt-unième et plus.

La *terminaison* de ces maladies peut avoir lieu par résolution, suppuration, ulcération, induration, gangrène, inflammation chronique ou par la mort.

Rare, la résolution s'annonce par le retour de la sensibilité à son type normal et n'a guère lieu que dans les cas de légère phlogose.

La terminaison la plus commune est la suppuration; elle est annoncée par une diminution graduée des symptômes inflammatoires, suivie d'une abondante sécrétion d'une substance plus ou moins analogue au pus ordinaire, et qui varie en qualité suivant la sensibilité naturelle de la muqueuse dont elle émane. Cette terminaison n'est pas ordinairement dangereuse, le produit de la suppuration pouvant être facilement expulsé au-dehors, excepté dans le cas de croup.

L'ulcération est toujours accompagnée de phlegmasie chronique et détermine des accidens d'autant plus graves, que la partie affectée est plus importante.

L'induration est souvent une terminaison que l'on remarque surtout aux voies génito-urinaires.

Mais la gangrène est une terminaison rare dont on ne trouve guère d'exemples que dans certaines angines et des phlegmasies gastriques et intestinales, et qui cause promptement la mort, après avoir détruit une portion plus ou moins grande du tube digestif enflammé.

Lorsque la mort termine les inflammations muqueuses, elle est souvent moins le résultat de la maladie primitive que des irritations subséquentes d'organes plus ou moins importans avec lesquels sympathisait la muqueuse d'abord phlogosée. Un point quelquefois très-peu étendu commence par s'enflammer, la sensibilité y est augmentée, et si la nature ou l'art ne rétablissent bientôt l'équilibre, le mal se propage parfois avec une ef-

frayante rapidité jusqu'aux premières sources de la vie.

L'inflammation aiguë des membranes muqueuses passe souvent à l'état *chronique*, et, ce qui est positif, depuis M. *Broussais*, c'est que dans une foule de cas, elle est essentielle ou primitive, dès le début; opinion que l'auteur partage entièrement.

A moins qu'elles ne soient latentes, les inflammations chroniques des membranes muqueuses seront toujours facilement reconnues par des symptômes moins apparens, toutefois, que ceux des phlegmasies aiguës. M. *Faulcon* expose ici le tableau de la gastrite et de l'entérite chroniques, et finit par quelques considérations sur les phlegmasies chroniques des voies aëriennes et de la muqueuse génito-urinaire.

Traitement des inflammations muqueuses. Il se compose de trois moyens principaux: 1.° des évacuations sanguines; 2.° des excitans directs, c'est-à-dire, agissant immédiatement sur la partie malade; 3.° des excitans révulsifs agissant au loin sur les parties avec lesquelles le tissu enflammé est susceptible de sympathiser.

Les saignées méritent d'occuper le premier rang, alors qu'il y aura irritatiou extrême de la partie malade. Mais l'auteur ne pense pas que, dans tous les cas, la saignée locale soit préférable à la saignée générale, ayant fait cesser par le moyen de celle-ci des inflammations internes qui s'annonçaient de la manière la plus violente. M. *Faulcon* soutient encore que ce moyen doit être bien vîte mis en usage, vu que son succès n'est point aussi constant au bout de quelques jours qu'au début. L'âge, la force et le tempérament du malade, l'intensité de la phlegmasie sont autant de considérations d'après lesquelles on doit régler l'abondance des évacuations sanguines. L'auteur ne se dissimule point que ce n'est que le plus souvent qu'il faut recourir d'abord à ce moyen, vu qu'il est des cas qui en contr'-

indiquent l'usage. Il donne pour conseil de suspendre autant que possible les fonctions de l'organe malade, et par conséquent de faire observer la diète la plus sévère dans les inflammations gastriques, tandis que l'on insistera sur les boissons émollientes, les injections, les bains généraux ou locaux, etc., suivant la partie muqueuse enflammée, etc., etc.

Aucun moyen, suivant M. *Faulcon*, n'exige, plus de sagacité de la part du médecin, que celui qui consiste dans l'emploi des excitans directs. En effet, comme dans ce cas, les médicamens agissent spécialement sur les extrémités capillaires, et que, par l'irritation qu'ils déterminent, ils tendent à les débarrasser du sang qui les obstrue, on conçoit que s'ils manquent leur effet, ils ne font qu'ajouter à l'inflammation. Mais bien administrés, et dans les cas de phlegmasies récentes et faibles, ils deviennent très-salutaires, tandis que les anti-phlogistiques et les adoucissans ne sont alors d'aucune efficacité; exemple : on guérit très-bien les ophtalmies chroniques par la pommade de *Dessault* ou celle de *Janin*, les angines faibles, les catharres de l'urètre, du vagin, par des gargarismes toniques, etc., etc.

Les excitans révulsifs, qui constituent le troisième grand moyen proposé, trouvent leur application dans les phlegmasies chroniques des membranes muqueuses. Ainsi, les frictions sèches, le séton, le cautère, les vésicatoires et même le vomitif ramènent à son état primitif de sensibilité l'organe muqueux enflammé. Mais, souvent ce moyen ne saurait bien remplir l'indication, s'il n'était précédé du premier, c'est-à-dire, des saignées générales ou locales, tandis que chez les vieillards par exemple, et chez certains tempéramens extrêmement mollasses, les vésicatoires peuvent et doivent même être les seuls moyens principaux à utiliser dans les cas de toux opiniâtre, sans expectoration, etc., etc.

L'essai de M. *Faulcon* annonce un bon praticien, bien pénétré de la doctrine physiologique et qui s'est par conséquent rendu digne de l'attention de la Société médicale de Tours. Mais, si, comme il le promet, il doit faire part de ses idées sur les inflammations intermittentes, il ne pourra qu'ajouter à l'intérêt de son travail en apportant un peu plus de soins, qu'il n'en a mis dans la rédaction de son essai.

P.-M. Roux.

2.° Revue des journaux.

(*Annales de chimie et de physique.* I.er *semestre* 1824.) *Procédé de M.* Fabroni *pour obtenir le sous-carbonate de potasse à l'état cristallin.* -- On prend de la potasse fabriquée en Toscane, on en fait la solution dans l'eau, et on procède à l'évaporation jusqu'à ce que la liqueur encore tiède, marque le cinquante-troisième degré de l'aréomètre de *Beaumé.* A ce point de densité tous les sels étrangers au sous-carbonate de potasse alcalin précipitent par le refroidissement, le sous-carbonate de potasse y compris, s'il y en a quelque peu. Alors on décante, ensuite on pousse la concentration par le feu au-delà de 55.° de *Beaumé*, et on verse le liquide, qui est légèrement verdâtre, avec une odeur pénétrante d'alcali, dans des vaisseaux ayant beaucoup de profondeur. Le sous-carbonate se forme bientôt en longues lames rhomboïdales, blanches, placées parallèlement entre elles dans une position verticale. Elles s'appuient d'une de leurs extrémités sur le fond du vase, et s'attachent par le bout supérieur à une croûte saline couvrant la surface du liquide. Après que la cristallisation s'est accomplie dans la liqueur froide, l'eau-mère se trouve ramenée à 55.°, il faut alors concentrer de nouveau, et des cristaux semblables aux

premiers reparaissent aussitôt qu'on a atteint la densité convenable et qu'on a refroidi. Cette opération peut se répéter avec le même résultat jusqu'à la cristallisation totale du sous-carbonate alcalin, qui possède d'ailleurs les caractères généralement reconnus à ce sous-sel. (1)

Nous estimons, avec M. *Fabroni*, que ce fait mérite d'être ajouté à l'histoire de la potasse et de ses sels, et qu'on peut en profiter pour avoir un sous-carbonate pur et toujours doué des mêmes propriétés.

--- *De la préparation du kermès minéral par le tartre brut; par M.* Fabroni --- La proportion du tartre peut être de trois ou quatre parties contre une de sulfure. Les matières doivent être bien pilées et mêlées ensemble; on retire le creuset du feu lorsqu'il est rouge, et que la cessation de la fumée vient d'annoncer la décomposition totale du tartrate acide.

La quantité du produit est beaucoup plus considérable que par les autres méthodes, et la couleur en est très-foncée. Pour en aider le dessèchement, qui par sa promptitude en conserve la beauté, on le presse, après l'avoir enveloppé de papier brouillard, entre des briques qu'on a eu soin de renouveler souvent. Il est à présumer que les élémens de l'acide tartrique disposent le sulfure antimonial et l'oxide de potassium à se convertir en hydro-sulfate. Le résidu insoluble dans l'eau bouillante, contient beaucoup de globules métalliques, du charbon et du sulfure d'antimoine. Après l'avoir épuisé en le chauffant avec la liqueur alcaline qui a déposé le kermès, on peut par l'addition du tartre, en retirer encore de l'hydro-sulfate rouge.

Ce procédé est très-économique, surtout dans les pays vignobles comme la Toscane. L'abondance du produit

---

(1) Tout le monde sait que le carbonate de potasse cristallise en prismes à huit faces et est inaltérable à l'air.

ne nuit point à la quantité ni à la teinte du soufre doré, qu'on peut précipiter ensuite de la manière ordinaire.

--- *Nouveau procédé pour extraire l'acide tartrique de la crème de tartre, et du composé à la formation duquel il a donné lieu.* --- M. *Fabroni*, persuadé que l'emploi immédiat de l'acide sulfurique pouvait servir à la séparation de l'acide pur contenu dans la crème de tartre, a fait des expériences d'où il résulte : que l'acide sulfurique décompose le surtartre de potasse, et que, combiné à l'acide tartrique, il forme avec la base alcaline un nouveau sel, qui paraît être analogue à celui produit par l'addition de l'acide borique au même surtartre, pour en faciliter la solution dans l'eau; qu'en faisant agir l'alcohol sur ce composé nouveau, formé de 0, 72 acide tartrique et 0, 28 sulfate acide de potasse, on peut obtenir tout l'acide végétal de la crème de tartre, par un procédé plus expéditif que celui de *Scheele*; que dans plusieurs circonstances ce nouveau sel, que l'auteur appelle tartri-sulfate acide de potasse, peut être employé à la place du véritable acide tartrique.

M. *Fabroni* pense que des phénomènes presque semblables se passent dans la réaction de l'acide sulfurique sur le sur-oxalate de potasse.

--- *Procédé indiqué par le même pour la préparation de l'éther hydriodique.* --- On prend du phosphure d'iode préparé dans les proportions de 8 d'iode et de 1 de phosphore, on le concasse promptement pour l'introduire dans une petite cornue tubulée, où déjà on a mis de l'alcohol à 37 degrés, deux fois et demi le poids du phosphure que l'on doit employer; on ajoute dans cet alcohol une certaine quantité d'iode que le contact du phosphure fait disparaître de suite en le convertissant en acide. On adapte le récipient et l'on chauffe à feu nu pour porter à l'ébullition. Le liquide alcoholique étant entièrement passé, on opère la séparation de l'éther

qu'il tient en dissolution, par l'addition d'eau froide et les lavages, etc., ainsi qu'il est prescrit.

Le premier alcohol étant épuisé, on peut en verser sur le résidu de la cornue une nouvelle quantité équivalente à un tiers de ce qu'on a mis la première fois, on continue la distillation, qui produit encore une certaine quantité d'éther.

Ce procédé plus expéditif donne beaucoup plus d'éther; il a le grand avantage d'éviter la préparation préalable de l'acide hydriodique, qui se forme immédiatement par le contact du phosphure d'iode avec l'alcohol. Celui-ci éprouve une concentration avantageuse par la décomposition d'une portion de son eau dont les élémens sont nécessaires à la formation des deux acides.

-- De temps à autre, on annonce comme jouissant de la vertu anti-hydrophobique, telle ou telle plante; mais peu conservent une réputation qui les mettrait justement au rang des médicamens héroïques; c'est ainsi que *l'Anasellis*, *l'Alisma plantago* ont été annoncés et oubliés. Il s'agit en ce moment du *Scutellaria Latiflora* (L.) et du *Ginesta Tinctoria* (L.) Le premier aurait fait des miracles dans les États-Unis d'Amérique, et le second en Russie.

On a constaté la vertu anti-hydrophobique du *Scutellaria Latiflora*, en admettant qu'il a préservé par son usage plus de huit cent cinquante personnes, qui ayant été mordues par des animaux hydrophobes, n'ont ressenti aucun symptôme de rage, excepté dans trois cas et ajoutant que plus de onze cent brutes ont été également guéries par le même moyen. On cite encore l'expérience suivante pour montrer la puissance de la scutellaire à feuilles latérales; elle fut faite par le nommé *Daniel Lewis*, tisserand, dans l'état de New-York, qui avait été lui-même guéri par cette plante, ayant été mordu par un chien atteint de cette cruelle ma-

ladie. « Il fit un jour diviser en deux bandes un troupeau » de cochons qui avaient été mordus par un chien en- » ragé, et toute la portion à laquelle il administra la » scutellaire guérit, tandis que l'autre, qui n'en prit point, mourut. »

Les propriétés anti-hydrophobiques du *Ginesta Tinctoria* sont annoncées par M. Michel *Marochetti*, médecin opérateur à l'hôpital Galitzin, il dit qu'étant dans un village de l'Ukraine, en Russie, quinze personnes furent mordues par un gros chien hydrophobe; il fit placer ces quinze individus dans une maison particulière, et là il reçut une députation de vieillards qui vinrent le prier de laisser traiter ces malheureux par un paysan des environs qui en fesait son état depuis nombre d'années avec un constant succès; le médecin acquiesça à cette demande, sous deux conditions : la première, qu'il serait présent à tout ce que ferait le paysan; et la seconde, que pour s'assurer si véritablement le chien qui avait mordu ces gens était hydrophobe, il traiterait par les moyens de l'art l'un de ces individus. Il choisit une jeune fille de six ans; les quatorze malades confiés aux soins du paysan, qui leur administra pendant six semaines de la décoction de *ginesta*, guérirent, tandis que la jeune fille fut victime de cette cruelle maladie; elle mourut le septième jour, dans un accès de rage affreux.

A l'usage de la décoction de *ginesta*, le paysan ajoutait cette pratique : il regardait sous la langue de chaque individu, et lorsqu'il y trouvait des boutons, qu'il montrait au médecin, il les ouvrait et les cautérisait avec une espèce de grosse aiguille rougie à la chandelle.

Cette analogie dans la vertu de ces deux plantes a donné à M. Félix Cadet *de Gassicourt* l'idée de les analyser, pour voir s'il rencontrerait des principes de même nature.

On trouve, dit M. *Cadet*, dans la scutellaire : une

huile fine, jaune-verdâtre ; soluble dans l'éther seulement ; des traces d'un principe amer, soluble dans l'éther, dans l'alcohol et dans l'eau chaude ; de la chlorophylle ; une matière en partie volatile d'un brun clair, délisquescente, soluble dans l'alcohol et dans l'eau, remarquable surtout par son *odeur* et sa *saveur semblables à celles des plantes anti-scorbutiques.* (Cette matière, entièrement inaperçue dans la substance naturelle, n'est mise en évidence que par suite des opérations chimiques ;) une huile essentielle ; de l'albumine ; une matière muqueuse et sucrée ; un principe astringent particulier ; une substance ligneuse et fibreuse.

Deux-cents grammes de scutellaire, brûlées et calcinées, ont donné dix-sept grammes de cendres d'un gris foncé ; c'est près de deux tiers en sus de ce que fournissent la plupart des substances végétales. On a reconnu dans les cendres le chlorure de soude, en quantité notable ; le chlorure, le sulfate et le sous-carbonate de potasse ; le phosphate et le sulfate de chaux ; le sous-carbonate de magnésie et des traces de sous-carbonate de fer.

Le même chimiste a trouvé que les fleurs de génistrole *ginesta tinctoria* (L.) contiennent : une matière grasse, jaune-foncé, aromatique, soluble dans l'éther ; une matière colorante, jaune-serin, soluble dans l'eau, dans l'alcohol, et peut-être même dans l'éther ; une matière brune, soluble dans l'alcohol, et très-soluble dans l'eau, caractérisée par l'odeur et la saveur des plantes anti-scorbutiques exprimées ; des traces de chlorophylle ; de l'albumine ; du mucilage ; une matière sucrée ; de la cire ; un principe astringent particulier ; un osmazôme végétal dans la composition duquel entrent plusieurs des substances précédentes ; une huile essentielle concrète ; une matière fibreuse.

Deux-cents grammes de génestrole brûlée et calcinée ont donné douze grammes et neuf décigrammes de cen-

dres composées de sous-carbonate, de sulfate et d'hydrochlorate de potasse; quantité notable de phosphate de chaux, silice et traces de carbonate de fer.

En comparant ces deux analyses, M. *Cadet* conclut que sans parler de la chlorophylle, de l'albumine, des principes muqueux et sucrés ou même des matières grasses solubles seulement dans l'éther, il a également trouvé dans la *scutellaire* et dans la fleur de génestrole : 1.° une matière soluble dans l'alcohol et dans l'eau, douée de l'odeur et de la saveur remarquables des plantes antiscorbutiques; mais que la matière provenant de la scutellaire les possède à un degré plus éminent et tranché; 2.° une huile essentielle; 3.° un principe astringent abondant, précipitant par l'hydrochlorate d'étain, mais ne possédant d'ailleurs aucune des autres propriétés chimiques qui caractérisent le tannin de la noix de galles.

COURET.

3.° *État actuel de la Faculté de médecine de Montpellier.*

Ordonnance du Roi.

CHARLES, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre.

A tous ceux qui ces présentes verront, salut.

Sur ce qu'il nous a été exposé que la Faculté de l'Académie de Montpellier présente dans son organisation des irrégularités et des imperfections également nuisibles à l'enseignement et à la discipline;

Voulant assurer à cette école les moyens de soutenir son antique renommée, et la faire participer aux améliorations qui ont été introduites dans la Faculté de médecine de Paris, par l'ordonnance du 2 février 1823;

Vu les lois, ordonnances, décrets et règlemens relatifs à l'instruction publique en général et à l'enseignement de la médecine en particulier;

Sur le rapport de notre ministre secrétaire-d'état au département des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 1.er La chaire de chimie de la Faculté de médecine de Montpellier est réunie à celle de pharmacie.

2. La chaire qui a pour titre : *Instituts de médecine et hygiène* est supprimée.

3. La chaire intitulée : *Nosologie et Pathologie* est restreinte à la pathologie interne ou médicale.

4. L'enseignement de la pathologie externe ou chirurgicale est réuni à la chaire de médecine opératoire.

5. Il est créé dans la Faculté trois nouvelles chaires, savoir : une chaire spéciale d'anatomie, une chaire spéciale d'hygiène, et une chaire d'accouchemens et de maladies des femmes et des enfans.

6. Nous nous réservons de nommer, pour la première fois, aux nouvelles chaires, comme aussi de pourvoir à une répartition convenable de l'enseignement.

7. Sont attachés à la Faculté vingt et un agrégés, dont un tiers en stage, deux tiers en exercice, et un nombre indéterminé d'agrégés libres.

La durée du stage est de trois ans, celle de l'exercice, de six ans, ceux qui ont terminé l'exercice deviennent agrégés libres.

Néanmoins, notre ministre secrétaire-d'état des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique nommera, pour la première formation, quatorze agrégés qui entreront immédiatement en exercice, et dont une moitié désignée par le sort devra être renouvelée après trois ans.

Avant la fin de la présente année scolaire, la nomination des sept autres agrégés sera faite au concours, dans les formes que réglera, à cet effet, le conseil royal de l'instruction publique.

Dans la suite, les renouvellemens continueront à s'effectuer tous les trois ans, de manière qu'à chacune de ces périodes, sept agrégés entrent en stage, sept passent du stage à l'exercice, et sept deviennent agrégés libres.

Les délais fixés par le présent article ne courront qu'à dater de la prochaine année scolaire.

8. Après la première formation, le grade d'agrégé ne sera donné qu'au concours; néanmoins, notre ministre secrétaire-d'état des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique pourra sur l'avis favorable de la Faculté, du conseil académique et du conseil royal, conférer le titre d'agrégés libres à des docteurs en médecine ou en chirurgie, âgés de quarante ans au moins, qui se seraient distingués par leurs ouvrages ou par des succès dans leur profession.

Le nombre des agrégés libres ainsi nommés ne pourra jamais être de plus de six, et ils n'auront droit de candidature que pour les chaires de clinique.

9. Provisoirement, et jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné, les agrégés en exercice pourront obtenir de notre ministre secrétaire d'état des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique la dispense de résider. Mais, dans ce cas, lorsqu'ils reviendront à Montpellier, ils ne pourront prendre part aux actes de la Faculté, et recevoir des droits de présence, qu'après deux mois consécutifs de domicile.

10. Les seuls agrégés peuvent être autorisés à faire des cours particuliers à Montpellier. Néanmoins, les docteurs en médecine ou en chirurgie qui auraient déjà commencé des cours particuliers, et qui ne seront pas nommés agrégés, pourront être autorisés à les continuer jusqu'à la fin de la présente année scolaire.

11. Toutes les dispositions de l'ordonnance du 2

Février 1823, qui ne sont pas modifiées par les articles ci-dessus et qui ne sont pas contraires, sont applicables à la Faculté de médecine de l'académie de Montpellier, à l'exception des articles 1, 11, 18, 19, 20 et 21 de ladite ordonnance.

12. Notre ministre de l'instruction publique et notre conseil royal de l'Université feront tous nouveaux réglemens et donneront toutes instructions rendues nécessaires par la présente ordonnance.

13. Notre ministre secrétaire-d'état des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique est chargé de l'exécution de la présente ordonnance, qui sera insérée au Bulletin des lois.

Donné en notre château des Tuileries, le 12.me jour du mois de Décembre, de l'an de grâce 1824, et de notre règne le premier.

CHARLES.

Par le Roi :

Le ministre-secrétaire d'état au département des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique.

† D. Ev. d'Hermopolis.

Par ordonnance du Roi, en date du même jour, sont nommés professeurs en la Faculté de médecine de Montpellier : MM. *Dubreuil*, professeur d'anatomie à l'hôpital d'instruction de la marine de Toulon, pour la chaire d'anatomie; *Bérard*, Joseph-Frédéric, docteur de la Faculté de médecine de Montpellier, pour la chaire d'hygiène; *Dugès*, agrégé en stage près la Faculté de médecine de Paris, pour la chaire d'accouchemens.

La répartition de l'enseignement entre les différens professeurs a été fixée ainsi qu'il suit :

Chaires d'Anatomie, M. *Dubreuil ;* de Physiologie,

M. *Lordat*; de Chimie médicale et pharmacie, M. *Duportal*; de Botanique, M. *Raffenaut* de Lille; d'Hygiène, M. *Bérard*; de Pathologie chirurgicale, opérations et appareils, M. *Cruveilhier*; de Pathologie médicale, M. *Baumes*; de Thérapeutique et matière médicales, M. *Caisergues*; de Clinique chirurgicale, MM. *Delpech*, *Lallemand*; de Clinique médicale, MM. *Lafabrie*, *Broussonnet*; de Médecine légale, M. *Anglada*; d'Accouchemens, maladies des femmes en couches et des enfans nouveau-nés, M. *Dugès*.

Le directeur de l'instruction publique,

PETITOT.

4.° VARIÉTÉS.

LE concours que nous avons annoncé dans notre dernier n.°, n'a pas eu lieu, faute de concurrens. M. *Girard*, qui remplissait *par intérim* les fonctions d'élève interne à l'Hôtel-Dieu, ayant demandé d'être confirmé dans cette place, a subi un examen et a mérité les suffrages de l'administration et du jury.

--- M. le docteur L. *Valentin* nous écrit que depuis dix ans la petite vérole avait disparu de Nancy; elle y est revenue en août 1824 et y a régné épidémiquement, de sorte que vers la fin de décembre, 492 individus en ont été atteints, 39 en sont morts, 5 estropiés dont 3 ont perdu un œil et un autre a eu une carie à la mâchoire inférieure, suite d'un dépôt varioleux. Il y a eu en outre 80 sujets affectés de la varicelle ou variole bâtarde. La population de Nancy est de 30,300; on y a vacciné, en 1824, surtout depuis l'apparition de la petite vérole, 2,960 individus. Cette maladie n'a atteint que ceux qui avaient négligé la vaccination ou qui avaient refusé ce bienfait. Parmi les variolés

4 ou 5 avaient été vaccinés depuis 21, 17 et 8 années. Mais M. *Valentin* observe que chez eux les cicatricules de l'inoculation n'avaient point l'aspect qui prouve la légitimité d'une vraie vaccine et que celle-ci n'ayant pas suivi une marche régulière ne pouvait être préservative. Notre estimable correspondant ajoute que le comité de vaccine de Nancy, dont il est vice-président, a pris des mesures de préservation et qu'il n'employe, selon l'intention du gouvernement, que les moyens persuasifs, tandis que dans les états de l'Autriche, en Italie, les mesures sont coërcitives : lorsque la variole existe dans une maison, on place au-dessus de la porte un écriteau qui annonce cette peste, on met les individus en quarantaine; un garde empêche d'entrer et de sortir de cette maison, et les personnes qui l'habitent, obligées de le payer, ne sont libres que lorsque le médecin a certifié que la maladie est entièrement terminée et que tout est purifié.

— Milan est la ville qui fournit le plus souvent du vaccin à toute l'Italie, comme Paris et Londres sont deux Capitales où brûle sans cesse le feu sacré, et d'où il se répand dans tous les pays.

— L'un des secrétaires de la Société médicale de Londres annonce qu'en 1820, il était mort dans cette Capitale 792 personnes de la petite vérole; en 1821, 508; en 1822, 604 et en 1823, environ 774.

— Marseille compte de zélés vaccinateurs qui le plus souvent ne sont récompensés que par la satisfaction d'avoir fait le bien; tandis que de vils intrigans savent usurper les récompenses du philantrope !!!....

— Le tableau des maladies qui ont régné ce mois-ci à Marseille, est le même que celui du mois précédent.

--- D'après le relevé des registres de l'État-civil de la mairie de Marseille, il y a eu en Janvier 1825, 365 naissances; 345 décès et 86 mariages.

P.-M. Roux.

NOTICE des travaux du Comité médical des dispensaires de Marseille. (Année 1825. — N.° 1.)

La proposition que nous fîmes au Comité de publier ses travaux, a été adoptée le 4 de ce mois, et non le 4 du mois de janvier, comme nous l'avons annoncé par anticipation et par inadvertence dans notre dernière livraison. Nous ne donnons aujourd'hui que le rapport du secrétaire qui nous a précédé, mais nous joindrons à notre prochaine notice un extrait des règlemens du Comité, pour que l'on puisse se faire une idée juste du but de son institution. Nous publierons aussi le tableau des membres de cette Compagnie.

P.-M. Roux.

Rapport général sur les malades qui ont été traités dans les dispensaires, pendant l'année 1824, présenté au nom du Comité médical à l'Administration du bureau de bienfaisance; par M. Beullac, père, *Secrétaire-général.*

Messieurs,

Pendant l'année qui vient de s'écouler quatre mille deux cents soixante et dix-huit malades ont été soignés par les médecins attachés à l'administration;

Savoir : malades en traitement au 1.er Janvier 1824..... 584.
inscrits en 1824... ..3,646.
guéris.....3,316.
morts..... ..... 199.
envoyés à l'hôpital..... 140.
vaccinés..... 20.
variolés..... 28.
en traitement au 1.er janvier 1825..... 575.

C'est avec la plus vive satisfaction que le Comité médical annonce à l'administration que pendant l'année mil-huit-cent-vingt-quatre, il n'a eu à traiter aucune maladie épidémique, ni contagieuse, si l'on excepte pourtant vingt-huit varioles bénignes.

Le Comité s'étant réuni exactement le premier de chaque mois, sous la présidence de M. le docteur *Ulo*, s'est vivement occupé de l'hygiène et des doctrines médicales. Le résultat de ses conférences a été à la fois de contribuer au perfectionnement de notre art et de combattre, autant que possible, promptement et avec efficacité les maux qui affligent l'humanité, et de soulager surtout les malades qui nous sont confiés par une administration dont le nom seul fait l'éloge.

Avant de terminer ce léger aperçu de nos travaux de l'année, nous devons signaler en particulier, les membres qui ont consigné dans nos procès-verbaux, des faits de médecine pratique, qui sans avoir le mérite de la nouveauté, ne sont pas sans intérêt.

M. le D. *Aynaud* a communiqué l'observation d'une demoiselle, âgée de vingt-cinq ans, sujette à des douleurs rhumatismales, qui fut frappée d'une attaque d'apoplexie, avec hémiplégie du côté droit. La malade éprouvait dans les membres paralysés une vive sensibilité qui alternait avec des douleurs intolérables; elle avait passé quelques jours dans cet état, lorsque des voleurs s'étant introduit dans sa chambre, vers le milieu de la nuit, l'effrayèrent à un tel point que les douleurs disparurent, les facultés intellectuelles se troublèrent, il survint la perte de la vue, de la sensibilité et de l'usage des muscles locomoteurs. Envain, les débilitans, les stimulans révulsifs, les évacuans, etc., furent employés, la malade succomba quelques jours après (le 3 septembre 1824.)

Cette observation sur une maladie qui avait évidemment son siége dans les systèmes sensitif et moteur, confirme l'opinion émise par MM. Charles *Bel*, *Magendie*, etc., sur un nouveau point de physiologie, résultat des expériences faites sur la moëlle épinière des animaux. C'est avec de semblables observations qu'on fait de bons ouvrages de médecine pratique.

M. le docteur *Allemand* a fait évanouir comme par enchantement, une douleur atroce qui avait son siége dans l'articulation iléo-fémorale droite, par la seule application de la glace sur la partie malade.

M. le docteur *Sue* a guéri une hydropisie de l'articulation fémoro tibiale du côté droit, par l'application d'un large vésicatoire sur le genou. On sait que ce remède a été souvent d'un grand secours dans de cas semblables, entre les mains d'habiles médecins qui, comme notre confrère, ont saisi *l'occasio præceps.*

M. le docteur *Roux* a parlé des bons effets qu'il a obtenus de l'usage à l'intérieur et à l'extérieur du mercure doux et de l'application réitérée de sangsues, dans un cas de tumeur squirreuse à la région latérale droite du cou, affection contre laquelle l'art n'a le plus souvent pour toute ressource que l'extirpation à opposer. Une connaissance profonde de la médecine physiologique a, d'ailleurs, autorisé notre confrère, à recourir dans nombre de circonstances, aux moyens préconisés par le docteur *Broussais*, moyens dont l'efficacité a été souvent confirmée par des médecins distingués.

La pratique de MM. les docteurs *Forcade*, *Ulo*, *Isoard* et *Sue* leur a fourni de fréquentes occasions d'observer les bons effets de l'application des sangsues et de l'usage en même-temps des bains chauds d'eau douce, chez les jeunes filles qui ne sont pas encore nubiles, atteintes de la chorée ou danse de *St.-Wit.*

M. le docteur J. *Beullac* a fait part des faits suivans : 1°. Un homme, âgé de trente ans, bien constitué, d'un tempérament sanguin, a un abcès considérable au fondement avec dénudation en partie de l'intestin rectum. D'après l'avis de *Faget*, chirurgien distingué, on doit se borner à ouvrir le boyau, mais *Foubert*, chirurgien non moins célèbre, ajoute qu'il faut l'inciser, si l'on veut prévenir une fistule. M. *Beullac* a mis en pratique le pro-

cédé de *Foubert*, et après un mois de pansemens assidus, le malade a été guéri radicalement.

2°. Une femme, âgée de cinquante ans, jouissant d'une bonne santé en apparence, se fait, avec une aiguille à coudre, au doigt médius de la main gauche, une plaie qui, étant négligée, fait passer le doigt à l'état carcinomateux, avec nécrose de la troisième phalange. L'amputation du doigt est pratiquée, et la blessée est rendue à la santé, après deux mois de soins.

3.° Un pauvre père de six enfans en bas âge, habitant la ville d'Allauch, se présenta au comité des consultations gratuites du midi, et annonça que depuis quarante jours ou environ, il était atteint de la tumeur qu'il portait à la commissure des lèvres du côté gauche, tumeur qui avait grossi à vue d'œil. Après l'avoir bien examinée et avoir pris les renseignemens nécessaires, les médecins présens, MM. *Boyer*, président, *Giraud St.-Rome*, *Magail*, *Beullac*, père et fils, décidèrent que cette tumeur était cancéreuse et qu'il fallait l'enlever le plutôt possible par l'instrument tranchant. M. J. *Beullac*, accompagné de son père, exécuta cette opération, et six mois après, l'opéré se présenta de nouveau au comité qui constata sa guérison.

Jaloux de remplir le devoir qu'il s'est imposé; non moins jaloux de mériter l'estime et la confiance d'une Administration sage et éclairée, le comité médical sera bien récompensé, s'il y a réussi.

AVIS.

La Société royale de médecine de Marseille déclare qu'en insérant dans ses Bulletins les Mémoires, Observations, Notices, etc., de ses membres soit titulaires, soit correspondans, qui lui paraissent dignes d'être publiés, elle n'a égard qu'à l'intérêt qu'ils présentent à la science médicale; mais qu'elle n'entend donner ni approbation ni improbation aux opinions que peuvent émettre les auteurs, et qui n'ont pas encore la sanction générale.

BULLETINS

DE

LA SOCIÉTÉ ROYALE DE MÉDECINE DE MARSEILLE.

FÉVRIER 1825. --- N.° XXXVIII.

Dragonneau chanterelle (gordius aquaticus, Lin.) *rendu par une fille de quatre mois, observation communiquée par M.* Perreymond *fils, docteur en médecine, médecin de l'hospice civil et militaire de Lorgues*, (Var.)

Le 23 juillet 1810, je me trouvais à Vidauban, où j'avais été appelé pour soigner un malade. Le sieur Bernard *Sarret*, fermier du bac établi sur la rivière d'Argens ayant appris mon arrivée, vint me prier de voir sa fille âgée de quatre mois et malade depuis huit jours. Je me rendis chez cet homme avec M. *Bernard* chirurgien de Vidauban, qui avait déjà vû la malade. On m'apprit que cet enfant vomissait beaucoup de matières glaireuses; que ses nuits étaient fort agitées et troublées par des cris presque continuels; que des convulsions avaient eu lieu. Je trouvai la face un peu bouffie, les paupières étaient livides, les yeux creux, brillans, la salive sortait continuellement de la bouche, le hoquet se montrait de temps en temps et la respiration était gênée. Le pouls me parut fort inégal, j'y remarquai des intermittences, des sueurs froides couvraient le corps par intervalles, les déjections étaient muqueuses et le ventre était notablement météorisé. Cet ensemble

de phénomènes me parut fort grave; cependant, je ne perdis pas entièrement espérance. Je prescrivis pour le moment quelques légers calmans, et soupçonnant la présence des vers, malgré l'âge fort tendre de la malade, je fis donner ensuite quelques cuillerées d'infusion de mousse de Corse. Ces moyens furent employés assiduement pendant trois jours sans aucun succès. Les signes allarmans continuaient d'exister, et la jeune malade dépérissait à vue d'œil. Je persistai dans l'idée que je m'étais formée de la nature vermineuse de la maladie, et je donnai du sirop de chicorée composé avec addition de coraline, de semen-contra et de racine de fougère mâle. Après plusieurs doses de ce médicament, je fis passer un lavement avec du lait et du miel; les douleurs parurent se calmer, le vomissement n'eut plus lieu, l'enfant était moins inquiet, et le 29 juillet, nous ne fûmes pas peu surpris, M. *Bernard* et moi, lorsque les parens nous montrèrent un ver rendu par les selles, semblable pour la grosseur à une chanterelle de violon, de treize pouces de longueur, d'un brun tirant sur le noir, et parsemé de quelques petits points blancs en fort petit nombre. Ce ver avait beaucoup de vivacité, je le mis dans de l'eau fraîche; il s'y agita avec véhémence, et il vécut pendant plusieurs jours; je l'examinai avec une loupe pour découvrir quelques uns de ses organes, mais je ne pus rien appercevoir, le corps de ce ver est très-lisse et égal; ses deux extrémités sont parfaitement semblables et se terminent en pointe mousse. Je l'ai mis dans de l'esprit-de-vin, et l'ayant montré à plusieurs médecins et chirurgiens instruits, aucun d'eux n'en à vû expulser de pareil du corps humain. Après la sortie de cet hôte singulier, la santé de la jeune fille s'est rétablie et j'ai eu l'occasion de la voir parfaitement bien portante.

Réflexions. Ce ver, du genre des cylindracés, ne me

paraît pas du nombre de ceux destinés par la nature à vivre dans les intestins de l'homme ; l'espèce de *gordius* que *Rosen* (1) dit se trouver chez l'homme, et que *Rolandson Martin* a soigneusement décrite dans les mémoires de l'Académie de Suède (2), est un ver qui se trouve dans différentes sources des climats très-froids. Le corps de ce *gordius* est tout blanc, les plus longs ont un pouce suivant *Rosen* lui-même, et leur corps n'a pas plus d'épaisseur qu'un crin de cheval. *Bloch* (3) fait mention d'un autre gordius (*gordius intestinalis*) qui a trois ou quatre pouces de longueur. Mais ce ver est encore blanc et filiforme comme le précédent, il ne se trouve que dans les intestins de différens oiseaux et poissons, et la description que cet auteur en donne ne se rapporte point au ver que je possède.

Linnée (4) a décrit le ver rendu par cette jeune fille, et il l'appelle *gordius aquaticus*. Voici ses propres paroles.

« *Corpus teres, œquale, leve, fuscus ; habitat in vivis, aliisque* » *aquis, fundi potissimùm agillacei, quem uti piscis aquam tranat,* » *opacus, sœpè in spiram variè se contorquens.* »

M. *Bruguière* en a donné la même description dans l'article *vers* de l'encyclopédie méthodique, et il lui a donné le nom de *Dragonneau chanterelle* que j'ai cru devoir adopter par sa grande exactitude. On en trouve la figure dans les planches d'histoire naturelle de l'encyclopédie, 49.e livraison, planche 85, figure 1. C'est à ce même genre que se rapporte l'espèce connue sous le nom de dragonneau de Médine (*vera medinensis arabum.*) qui se loge dans le tissu cellulaire de l'homme dans les pays fort chauds.

---

(1) *Maladies des enfans*, pag. 387.
(2) Année 1771, vol. 32. tom. III. art. 10.
(3) *De la génération des vers des intestins* ; pag. 73. plan. X, figures 8. 9.
(4) *Systema naturœ*, tom. 1. pars. VI., pag. 30. 82.

Souccini et les autres rédacteurs du nouveau dictionnaire d'histoire naturelle, ont ajouté quelques détails à ceux qui nous avaient déjà été donnés sur ce ver par *Linnée* et M. *Bruguière*. Le corps du dragonneau, disent-ils, offre pour unique caractère d'être nu, lisse, égal dans presque toute sa longueur; il se contourne de toutes manières; son organisation intérieure est peu compliquée, elle ne consiste qu'en un canal qui s'étend d'une extrémité à l'autre. La bouche et l'anus ne sont point apparens sans microscope, et sont les plus simples possibles. Les dragonneaux communs vivent dans les eaux des fontaines stagnantes; des étangs d'eau vive, des rivières tranquilles, ils fuyent les eaux troubles, putréfiées, et en conséquence on les trouve bien plus rarement dans les pays de plaine que dans les pays montagneux. On les voit pendant les grandes chaleurs de l'été, nager à la manière des anguilles et des serpens, c'est-à-dire, en contournant leur corps alternativement en sens contraire. On ne peut imaginer, en les voyant, quels sont les moyens que la nature leur a donnés pour se mouvoir avec tant de vélocité, pour se diriger vers un but avec tant d'exactitude. Pendant l'hiver, ils se cachent dans des trous très-profonds qu'ils se fabriquent dans l'argille du bord des eaux qu'ils habitent, ou dans la vase qui en tapisse le fond. On ne sait rien sur leur génération.

Les détails précédens m'autorisent donc à penser que le ver rendu par la fille du sieur Bernard *Sarret*, a été introduit dans les intestins par quelques légers alimens, ou des boissons que l'on avait donnés à cet enfant; ou mieux encore que cet animal à pu s'introduire lui-même par la bouche, lorsque les parens occupés à divers travaux, laissaient leur fille couchée dans son berceau sur les bords de la rivière d'Argens.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ,

PENDANT LE MOIS DE JANVIER 1825.

8 *Janvier.* — M. *Aliez*, médecin à Lezat (Haute-Garonne) adresse *trois observations d'essère*, et sa dissertation inaugurale, intitulée : *Quelques considérations et observations sur une maladie épidémique qui a régné à Lezat, Castagnac et quelques communes voisines pendant l'automne de* 1821 *et l'hiver de* 1822. La demande du titre de membre correspondant que fait ce médecin, est prise en considération et la lecture de son travail est fixée à une des prochaines réunions de la Société.

M. *Forcade* lit son rapport sur l'ouvrage de M. *Blaud*, correspondant à Beaucaire, intitulé : *Traité sur la laryngotrachéite, etc.*

M. *Reymonet* donne lecture d'un rapport sur la brochure de *Mettemberg*, ayant pour titre : *Appel à l'administration publique et aux hommes de l'art sur une découverte expérimentale très-importante pour le gouvernement, l'humanité et les progrès de la médecine, etc.* Les conclusions du rapport peu favorables à l'auteur et à l'ouvrage, obtiennent l'assentiment unanime de la Société.

15 *Janvier.* — M. le docteur *Chervin*, médecin qui, depuis longues années, voyage pour recueillir des documens relatifs à la fièvre jaune, est complimenté par M. le Président et invité à prendre place à ses côtés.

La séance a été entièrement remplie par les notions que cet infatigable voyageur a communiquées sur la maladie des Antilles, etc, lesquelles ont été insérées dans les bulletins de la Société (Voyez tome IX page 59).

29 *Janvier.* — M. *Roux* dépose sur le bureau une

notice sur l'épidémie de Toulon (sur mer) dans les premiers mois de l'année 1824, *suivie d'un aperçu physiologique sur le phénomène des contagions*, par M. le docteur *Serène*, correspondant à Toulon. M. *Goullin* est nommé rapporteur de ce travail.

M. *Chervin* exprime dans une lettre, toute la reconnaissance dont il est pénétré pour le témoignage d'estime que lui a donné la Compagnie en l'associant à ses travaux, et proteste de ses efforts pour se rendre digne de cette distinction flatteuse.

M. L. *Valentin* écrit à M. *Giraud St-Rome*, père, qu'il craint que notre savant correspondant M. L. *Franck* ne soit atteint d'un squirre au polyre, et le prie de communiquer cette triste nouvelle à la Société dont la douleur ne peut se mesurer que par le mérite de celui qui en est l'objet.

M. *Ulo* lit son rapport sur la brochure de M. le docteur *Dariste*, intitulée : *Mémoire sur la non-contagion de la fièvre jaune*, *etc.* Ce rapport est adopté.

Le reste de la séance est consacré à la discussion d'un objet d'administration intérieure.

SEUX, *Président.*

SUE, *Secrétaire-général.*

OBSERVATIONS météorologiques faites à l'Observatoire royal de Marseille, en Février 1825, par M. Gambart.

DATES.	NEUF HEURES DU MATIN. Barom.	Thermometre. du Bar.	Thermometre. Extér.	Hygr.	TROIS HEURES. Barom.	Thermometre. du Bar.	Thermometre. Extér.	Hygr.	NEUF HEURES DU SOIR. Barom.	Thermometre. du Bar.	Thermometre. Extér.	Hygr.	VENTS A MIDI.	ÉTAT DU CIEL.
1	771,56	7,0	3,6	67	769,61	8,5	8,5	81	768.66	7,9	5,8	83	N. O.	Serein.
2	766,03	7,6	6,6	88	764,56	9,0	9,7	83	766,56	8,3	5,1	87	N. O. grand fr.	Vaporeux quel. lég nu.
3	765,27	7,5	4,5	83	762,76	9,0	9,2	68	761,32	8,4	7,5	87	N.O. bon frais.	Légers nuages.
4	755.71	9.1	11,5	98	755,71	9,6	10,6	60	757,03	9,2	7,3	74	N. N. O très-ft.	Quelques nuages.
5	753,51	8,2	5,4	76	751,32	8,5	6,3	71	754,90	6,9	2,2	72	N. O.	Nuageux.
6	755,51	5,6	2,7	77	756,37	7,8	4,7	74	760,03	7,0	2,2	72	N. N. O· fort	Serein.
7	765,22	8,5	3,5	86	765,13	7,5	5,6	74	766.47	...,.	...,.	77	*Idem.*	*Idem.*
8	766,76	,	,	65	764,51	6,8	6,6	64	762,81	6,4	4,9	73	N. O.	Quelques éclaircies.
9	764,00	6,4	3,1	91	763,47	7,9	10,3	75	766,51	7,0	5,5	90	N. O. fort.	Sans n., brouil. d. la m.
10	770,08	6.8	6,0	75	770,13	8.0	10,3	72	770,27	7,4	5,4	74	N. O.	*Idem* *Idem*
11	771,51	7,4	6.0	79	770,66	8,5	10,4	86	771,27	8,0	6,0	88	Calme.	*Idem* *Id.*
12	771,32	7,7	5,7	87	769,27	8,8	11,2	68	768,56	8,7	7,7	69	O.	*Idem* *Id.*
13	766,51	7,8	3,6	95	764,51	9.2	10,2	72	764,13	8,8	5,7	79	N. O.	*Idem* *Id.*
14	763,90	8,1	5,4	85	760,22	9,5	12,6	72	759.56	9,0	6,4	83	*Idem.*	*Idem* *Id.*
15	762.66	8,7	18,4	89	762,00	10,1	13,2	88	763,42	9,7	8,6	93	*Id.*	Très-nuageux.
16	764.61	9.4	11,2	90	...,..	...,.	...,.	..	766,00	10,2	10,9	83	S. E.	Couvert.
17	767.32	10,0	10,6	89	767,32	10,7	13,6	87	767,86	10.5	9,9	95	N. O.	Très-nuageux.
18	767,47	10,7	11,6	91	766,51	11,4	13,4	85	767,56	11,0	10,5	97	S. E.	*Id.* pluie dans la soirée.
19	...,..	...,.	...,.	..	767,61	11,5	13,0	83	768,47	11,0	10,4	83	S. E.	Quel. éclair., un p. de p.
20	769,18	10.8	10,2	86	769,37	11,6	13,4	83	770,42	11.2	8,3	96	O.	Quelques nuages.
21	769,71	10.9	9,0	88	768,56	13.5	11,7	93	767,08	10,5	7,7	95	O.	Serein brouil. le matin.
22	764.81	10,8	7,3	79	761,86	11,9	11,9	71	...,..	...,.	...,.	..	N. O.	*Id.* *Id.*
23	760.81	10,9	9,1	93	760,27	11,8	12,7	74	762,47	11,4	9,7	77	E.	Presque tout couvert.
24	763.90	11,2	8,8	81	762,37	12,4	11 7	..	760.95	11,6	10,3	82	O.	Quelques nuages.
25	757,00	10.4	4,8	70	756,42	11,4	6,3	89	758,90	9,3	4,7	91	O. S. O.	Quel. éclair., quel gout.
26	757,18	7.8	3,3	75	757,27	9.2	6,4	61	759,42	7,6	2,7	70	N. N. O. fort.	Serein.
27	760,90	7,3	1.5	63	758,86	8 6	8,5	39	759,42	7,9	4.7	98	N. N, O. gd.	Nuageux pluie le soir.
28	754,00	8,5	9,3	98	751,47	9,5	13,2	98	750.71	9,8	14,3	78	O. N. O.	Quelques éclaircies.
..	...,..	...,.	...,.	..	...,..	....	..,.	..	...,..	..,.	...,.	..		
..	.....	...,.	...,.	..	.....	...,.	...,.	..	...,..	...,.	...,.	..		
..	.....	....	...	.	.....	....	...,.	.	...,..	...,.	...	..		
	764,09	8.7	6,6	83	762,96	9,2	10,3	76	763,64	9,0	6,9	83	Moyennes.	

RECAPITULATION.

Plus grande élévation du Baromètre..... 770mm, 70, le 1, à 9 heures du matin.
Moindre *Idem* ..... 749 , 53, le 28, à 9 heures du soir.
Hauteur moyenne du Baromètre, pour tout le mois. .. 762 40.

Plus grand degré de chaleur..... 14 °, 0, le 13, à midi.
Moindre *Idem*..... 0 , 2, le 9, au lever du soleil.
Température moyenne du mois..... 7 , 4.

Minimum de l'hygromètre..... 39, le 24 à 3 heures.

Quantité d'eau tombée pendant { le jour..... 2,19 / la nuit..... 7,52 } mm 9, 71

Nombre de jours.....

de pluie.....	3
entièrement couverts...	1
très-nuageux.....	8
nuageux.....	2
sans nuages.....	12
de gros vent.....	5
de grêle.....	1
de gelée.....	6

Le 25, neige sur les montagnes voisines.

PREMIÈRE PARTIE.

OBSERVATIONS DE MÉDECINE-PRATIQUE.

Observation sur une fluxion de poitrine, terminée par une encéphalite mortelle; par M. Flavard, *D.-M. M., membre correspondant de la Société de médecine de Marseille, etc.*

Non est in medico semper relevetur ut æger, interdùm docta plus valet arte malum. Ovid.

La fluxion de poitrine est une affection toujours grave et fâcheuse, et ses suites exposent au plus grand danger, quand elle ne se termine point par résolution. Cette maladie se propage quelquefois jusqu'au cerveau par sympathie, donne naissance à l'encéphalite et frappe souvent du coup mortel celui qui en est atteint, comme le démontre l'observation suivante :

Le 12 février 1825, Auguste *Cailla*, âgé de 11 ans, soupe à son ordinaire et sans se plaindre de la moindre incommodité. A minuit, il se sent mal, se lève et descend tout nu du troisième au second étage où sa mère se hâte de lui ouvrir la porte et de lui demander le motif qui l'a engagé à se lever ainsi pendant la nuit. Il répond qu'il est malade ; que la tête, le cou et la poitrine lui font beaucoup de mal : il était transi de froid. Sa mère s'empresse de le mettre dans son lit et de lui faire avaler quelques tasses d'infusion de tilleul pour rappeler la chaleur naturelle qu'il avait perdue en descendant, sans avoir eu la précaution de s'habiller.

Elle y parvint facilement ; il transpira même et dormit un peu, mais d'un sommeil très-léger.

A onze heures du matin, je fus appelé pour le voir, et je le trouvai se plaignant d'une grande céphalalgie, ayant la face rouge, le pouls plein, dur, toux violente, oppression considérable, douleur aiguë à la poitrine, surtout vers le côté gauche. (saignée, tisane adoucissante et pectorale et looch approprié à la maladie.)

A trois heures de l'après-midi, on m'appelle de nouveau pour voir de suite le malade qui venait d'être frappé d'une attaque. Je me rendis aussitôt auprès de lui que je trouvai effectivement dans un état déplorable : il était extraordinairement agité, avait des mouvemens convulsifs difficiles à dépeindre ; deux hommes vigoureux ne pouvaient le retenir dans son lit qu'avec peine ; il était dans un délire furieux, avait perdu l'usage de la parole et de tous ses sens ; sa face était allumée ; à la suite d'une quinte de toux, il avait expulsé un crachat sanguinolent, mais l'expectoration était entièrement supprimée et le rale existait déjà.

Ce changement subit et inexpéré m'annonça une irritation cérébrale dépendant de la propagation de l'état phlogistique du poumon sur le cerveau.

C'est principalement par le moyen des sympathies qu'ont entr'elles les parties du tissu cellulaire qui pénètrent les viscères et celles qui sont aux extrémités du corps, qu'on peut expliquer les métastases que le médecin rencontre dans sa pratique.

J'aurais voulu faire ouvrir la veine ; mais la saignée dans ce moment était impraticable. Je prescrivis l'application des sangsues aux tempes et un vésicatoire sur le thorax. Le soir, la saignée du bras fut pratiquée, sans changer l'état du malade. Alors j'eus recours aux dérivatifs et aux révulsifs ; je fis faire des fomentations sur les extrémités inférieures avec une décoction de

moutarde, et j'ordonnai en même-temps des sinapismes à la plante des pieds, dans la vue de détourner de plus en plus l'irritation de l'encéphale.

La nuit ayant été très-orageuse et le malade ne laissant aucun espoir de salut, je fus bien aise de m'entourer des lumières du docteur *Rigord*. Il partagea mon opinion sur la nature de la maladie de cet enfant et sur les moyens qu'il fallait employer. Il fut convenu d'insister encore sur les dérivatifs et sur les révulsifs, sans négliger l'application de la glace sur la tête, mais ce fut envain : le malade succomba à trois heures de l'après-midi, vingt-quatre heures après l'invasion de cette cruelle affection.

Autopsie. Cavité encéphalique. Les membranes qui tapissent le cerveau étaient extrêmement enflammées et avaient contracté des adhérences, tous les vaisseaux qui rampent sur la superficie et qu'on trouve dans sa propre substance, étaient prodigieusement injectés.

Cavité thorachique. La plèvre et les poumons, surtout le gauche, étaient atteints d'une forte inflammation avec adhérence, le cœur présentait une espèce de fibrine de polype, qui était collée à la paroi du ventricule droit, immédiatement au-dessous de l'oreillette du même côté. Ce corps insolite avait un pouce et demi de longueur, sur un de largeur ; son épaisseur était d'environ une ligne. Il offrait une texture très-forte et ce n'est qu'avec peine et à regret que le docteur *Martin* parvint à la déchirer.

Cavité abdominale. L'estomac était dans l'état naturel. Il est à présumer que la maladie ayant été très-courte, l'inflammation n'a pas eu le temps de l'atteindre, il contenait seulement un demi-verre de liquide. Le foie avait un volume énorme, les intestins étaient sains. On serait tenté de croire que la mort a été occasionnée par la présence de la fibrine qu'on a trouvé

dans le ventricule droit. Ce corps a dû nécessairement gêner la circulation du sang, et, par son séjour prolongé, irriter l'organe pulmonaire et le cerveau. Cependant, de deux choses l'une, ou cette fausse membrane existait du vivant de l'enfant, ou sa formation n'a eu lieu que dans le cours de la maladie. Dans le premier cas, l'enfant aurait eu des palpitations, aurait été suffoqué, oppressé. Or, il n'a jamais éprouvé la moindre incommodité qui pût faire soupçonner l'existence d'une pareille concrétion. S'est-elle formée pendant le court espace de temps qu'a duré la maladie? Cela est possible et même vraisemblable, d'après ce que j'ai dit. Ajoutera-t-on qu'elle a pu se former après la mort? Il nous est permis d'en douter.

Il me paraît que la maladie était dans le principe une fluxion de poitrine; que l'inflammation de l'organe pulmonaire s'est propagée jusqu'au cerveau au moyen des lois de la sympathie et a donné naissance à l'encéphalite qui a enlevé ce pauvre enfant.

Autrefois, ce transport nous aurait surpris, parce que nos prédécesseurs ignoraient parfaitement les voies dont la nature se sert pour faire passer les différentes humeurs d'une partie du corps à l'autre.

Le prince de la médecine avait reconnu un rapport naturel entre toutes les parties : *confluxio una*, *conspiratio una*, *consentientia omnia*. Il avait observé que toutes les parties du corps jouissaient d'une *perméabilité*, au moyen de laquelle les humeurs en certaines circonstances, pouvaient passer directement d'un organe à un autre. Plus sage que tant d'autres qui sont venus après lui, il en avait rapporté la cause aux soins de la nature prévoyante : *adinvenit natura sibi accessus*, dit-il.

Mais il était reservé aux célèbres *Bordeu* et *Fouquet*, de mettre dans tout leur jour la structure et les usages d'une partie du corps animal aussi importante. « C'est

dans cet organe spongieux, dit *Bordeu* (*Recherches sur le tissu muqueux*), ainsi conformé, que sont placées les différentes parties : les viscères, les muscles et les glandes ; elles sont, pour ainsi dire, plantées dans cette substance parenchymateuse, dans laquelle elles végètent, en se couvrant de plusieurs couches, elles s'y étendent et s'y arrangent par la force de leurs germes, ou des extrémités des nerfs qui leur sont propres, etc.» cette substance cellulaire se prolonge, se plie, se replie pour s'accommoder à la place que doit occuper chaque organe.

Les expériences de ces deux illustres médecins ont prouvé qu'il y avait dans l'interstice des fibres à travers le tissu cellulaire, des voies ouvertes dans lesquelles les humeurs pouvaient aller et venir en tout sens.

Cependant, il peut s'opérer des métastases sans le secours de la perméabilité ; il en est qui se font au moyen des vaisseaux sanguins et lymphatiques, comme on le voit dans la suppression des hémorroïdes, et plus souvent dans celle des règles. Dans la suppression des règles, la matière se porte sur le poumon, et donne lieu à une hémoptisie ; ou bien dans un autre organe, et y excite quelque dérangement. Les affections du système glanduleux, qui se succèdent si souvent d'une glande à une autre glande, sont une preuve du transport des humeurs au moyen des vaisseaux lymphatiques.

Au reste, je terminerai cette observation par dire (1)

---

(1) A l'époque actuelle de la science, il n'est pas toujours aussi difficile qu'on le pense de donner des explications satisfaisantes sur tels ou tels phénomènes morbides. La médecine physiologique, si généralement répandue, mais qui peut-être ne l'est point encore assez, ne nous apprend-elle pas que telle irritation d'un organe, n'est consécutive à une phlegmasie de telle autre partie du corps, qu'à cause des relations

qu'il n'est pas toujours facile d'expliquer d'une manière satisfaisante, les phénomènes qui se passent dans le corps humain, et de reconnaître la véritable cause qui enlève si soudainement le malade.

---

sympathiques entre cette partie et cet organe ? Et cela étant posé, faut-il faire dépendre certaines affections du passage des fluides d'un lieu dans un autre ? D'ailleurs, la transmission des humeurs à travers les mailles du tissu cellulaire, ne doit-elle pas être considérée en pareil cas comme une explication un peu surannée ? Nous voyons avec plaisir, toutefois, que tout en adoptant le transport humoral comme cause d'une phlegmasie secondaire, M. *Flavard* a été pénétré de cette vérité, que dans le cas qu'il rapporte, la lésion pulmonaire s'est propagée sympathiquement jusqu'à l'organe cérébral. Mais quels motifs l'empêchèrent de pratiquer la saignée générale dès le premier moment qu'il vit le malade offrant les signes de l'irritation encéphalique ? On sait que dès le début de telle ou telle phlegmasie, ce moyen remplit souvent bien l'indication, tandis qu'il ne faut guère compter sur lui, si l'on y a recours un peu tard.

(Note du Rédacteur-général.)

TROISIÈME PARTIE.

LITTÉRATURE MÉDICALE, NOUVELLES SCIENTIFIQUES, MÉLANGES, ETC.

1.° Analyse d'ouvrages imprimés.

Statistique du département des Bouches-du-Rhônes, avec atlas; dédiée au Roi par M. le comte de Villeneuve, *maître des Requêtes, Préfet des Bouches-du-Rhône, membre de l'Académie royale de Marseille, de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen, de la Société royale des antiquaires de France, de la Société des amis des sciences, des lettres, de l'agriculture, des arts, séant à Aix, correspondant de l'Académie royale de Turin; publiée d'après le vœu du Conseil-général du département* (tome second, in-4.° de 1212 pages. Marseille, 1824.)

Le public a pu juger par la lecture du premier volume combien les avantages d'une bonne statistique sont considérables, et l'analyse que nous en avons donné a montré le talent que l'auteur a déployé dans l'exposé de ce qui concerne la topographie physique et l'histoire naturelle du département. Le second volume, non moins important, intéresse surtout par les détails historiques sur notre pays. Il se compose de deux livres : le premier, qui est le troisième de la statistique, est relatif aux antiquités et divisé en quatre sections dans l'ordre qui suit :

Première section. Histoire. M. le comte de *Villeneuve*

soutient avec raison que *la vérité est le caractère essentiel de l'histoire : mais la vérité a ses phases*, ajoute-t-il, *et souvent même elle est totalement éclipsée par l'erreur.* Oui, souvent elle est éclipsée par l'erreur, et si, pour le prouver, nous retracions les motifs sur lesquels ont été fondées certaines doctrines médicales, on verrait également que l'intrigue, (1) qui se donna toujours tant de mouvement, et qui joue un si grand rôle à l'époque actuelle, ne pouvant guère parvenir qu'à l'aide du mensonge, le plus souvent l'histoire doit être nécessairement travestie, défigurée, et heureux les hommes lorsqu'ils n'en sont point victimes !

M. le Comte a su puiser aux meilleures sources pour répandre du jour sur l'histoire de notre pays et rétablir les faits inexacts d'après des autorités respectables. Il a divisé l'histoire de Provence en dix chapitres, dont voici l'énumération : 1.° les Ligariens, de 1500 avant J.-C. à 600, espace de 900 ans. 2.° Les Marseillais, de 600 à 49 avant l'ère vulgaire, espace de 551 ans. 3.° Les Romains, de 49 avant J.-C. à 476 après J.-C.,

---

(1) Qu'il nous soit permis de consigner ici une anecdote qui vient à l'appui de cette vérité : un médecin passionné pour le vrai, mais que quelques esprits ont regardé comme un réprouvé par cela seul qu'il est partisan de la non-contagion de la fièvre jaune, remontrait un jour à deux administrateurs combien il était révoltant que deux médecins que l'on vit sans cesse s'agiter en tout sens, pour obtenir des places lucratives, etc., ne soutinssent avec chaleur la contagion de la fièvre jaune, quoique pénétrés de l'opinion contraire, qu'afin de bien mériter de certaines personnes qui les avantageaient. « Il faut, dit l'un de ces administrateurs, voir *tout en noir*, quand il s'agit de mesures sanitaires, » Fort bien, replique le médecin, c'est ainsi qu'on finit par n'y point voir du tout. L'autre administrateur piqué de cette réponse, s'écria : sachez, monsieur, que nous verrons toujours avec les yeux des médecins qui sauront se conformer à l'esprit du siècle. *Fiat lux !!!*

4.° de 476 à 536, espace de 60 ans. 5.° Les Mérovingiens, de 536 à 751, 215 ans. 6.° Les Carlovingiens, de 751 à 855, 104. 7.° Les Rois d'Arles, de 855 à 926, 71. 8.° Les Comtes de Provence, de 926 à 1486, 560. 9.° Les Rois de France, de 1486 à 1822, 336. Durée totale de l'histoire de Provence, 3322 ans.

Le 10e chapitre comprend les tables chronologiques des Rois Liguriens, des Gouverneurs romains, des Souverains étrangers qui ont régné sur la Provence, des Rois d'Arles, des Comtes de Provence, de Forcalquier et de Toulouse, des Vicomtes de Marseille, des Gouverneurs pour les Rois de France, des Archevêques d'Arles et d'Aix, des Evêques de Marseille, enfin des principaux dignitaires de la Province et du Département.

On conçoit qu'il ne nous est point possible d'entamer ici les détails de tant de chapitres, sans en affaiblir l'importance et outre-passer les bornes d'un article de journal. D'ailleurs, nous ne saurions guère insister que sur les points qui concernent plus spécialement les sciences médicales.

Deuxième section. Géographie ancienne. Cette section, considérée avec raison par l'auteur comme la partie à la fois la plus importante et la plus difficile de la statistique, a été traitée avec un talent vraiment supérieur. Il suffit de jeter un coup-d'œil sur les titres des chapitres et sur les subdivisions de chacun d'eux, pour juger des nombreuses recherches qu'il a fallu faire. Après avoir démontré combien la géographie ancienne présente de lacunes, sans doute parce que celui qui s'occupa avec le plus de soins de la topographie de la Provence, ne fut point pénétré de cette vérité, que la géographie est sœur de l'histoire et qu'elles s'éclairent mutuellement, si elles marchent ensemble; M. le Comte a eu égard à

l'union intime qui doit régner entre elles, et a par conséquent suivi dans cette section les divisions principales établies dans la partie historique, en réunissant seulement la 5e période avec la 6e, et la 7e avec la 8e, parce que les mouvemens de la population l'exigent ainsi. En résumé, cette section contient sept chapitres :

1°. *Géographie ligurienne* (ce chapitre est subdivisé en 2 paragraphes : le premier, *pays des Saliens ou Celto-Lygie occidentale*, contient une description générale de cette contrée dont les changemens dus à l'action des eaux sur les terres, ont mis l'auteur dans l'obligation d'examiner l'état du pays sous le double rapport des *eaux courantes* et des *eaux de la mer*. Ce paragraphe est terminé par un aperçu de la *surface du sol*. Le second, *peuples Liguriens ou Saliens*, est d'abord consacré à l'examen de huit peuples distincts, dont le lieu d'habitation peut être fixé dans l'étendue des Bouches-du-Rhône, et qui sont les *Liguri*, les *Salyes*, les *Tricolli*, les *Desuviates*, les *Anatilii*, les *Avatici*, les *Commoni* et les *Albici*. L'auteur nomme ensuite les peuplades limitrophes du département et termine ce paragraphe par des réflexions sur les lieux d'habitation de tous ces peuples.)

2°. *Géographie marseillaise*. (Elle se présente sous deux rapports : le premier est *le pays territorial des Marseillais*, et M. le Comte y décrit d'abord la *ville*, ensuite son *territoire*. Le second paragraphe est destiné à l'examen des *établissemens commerciaux* qui étaient de deux espèces : les *colonies marseillaises* et les *marchés*.

3°. *Géographie romaine*. (Ce chapitre, subdivisé en cinq paragraphes dans l'ordre qui suit, est un excellent tableau de l'état de notre pays pendant qu'il a été sous la domination des Romains : § 1er. *Passage d'Annibal* : l'auteur borne ici ses recherches à déterminer le lieu où *Annibal* passa le Rhône. § 2. *Établissement fondé*

par Sextius-Calvinus : il résulte de ce qui est dit sur l'emplacement de la ville d'Aix, au temps de *Sextius*, que celui-ci bâtit, non une ville, mais une forteresse au voisinage des bains, dans laquelle il mit une forte garnison. § 3. *Opérations militaires de Marius* : pendant trois ans que *Marius* séjourna dans la province, il se livra à différens ouvrages que l'auteur range en trois classes, savoir : les *travaux d'utilité publique*, c'est-à-dire, trois cantonnemens qui assuraient toute la ligne le long de la Durance ; les *travaux militaires*, c'est-à-dire, ceux que réclamaient la sureté des habitans et la défense du pays. On trouve ici l'énumération de toutes les positions militaires, en désignant leur importance et leurs destinations respectives ; *canal ou fosses de Marius*, c'est-à-dire, le canal destiné à approvisionner le camp des Romains. Après avoir donné ainsi une connaissance exacte de l'état des lieux, M. le Comte explique les événemens de la guerre dans un quatrième article intitulé : *marches et combats de Marius*. § 4. *Opérations militaires de Jules-César* : durant les dix années qu'il mit à conquérir les Gaules, *J.-César* ne changea rien à l'ordre établi ; il tira beaucoup de secours des Marseillais et les en récompensa. Mais la guerre civile ayant éclaté, amèna des événemens qui forment deux séries: dans la première, l'auteur comprend le *siége de Marseille*, et dans la seconde, les *dispositions administratives*. § 5. *Topographie de la Province romaine depuis Auguste jusqu'à la chute de l'Empire d'Occident, en* 476 : les trois villes principales du département ayant eu chacune leur juridiction, qui a peu varié, non-seulement sous les Empereurs romains, mais aussi dans les siècles suivans, M. le Comte a cru devoir diviser d'abord la topographie de la province romaine, en trois articles qui se rapportent aux trois districts de *Marseille*, *d'Aix* et *d'Arles*. Dans chacun de ces articles, après avoir tracé les limites

du district, il a décrit le chef-lieu et les différentes villes ou autres lieux dont les noms sont parvenus jusqu'à nous, et à ces trois articles, il en a ajouté trois autres, l'un pour les *canaux* et les *aqueducs*, le second pour les *voies romaines*, et le troisième pour l'*itinéraire maritime*.

4°. *Géographie gothique* : (Durant la domination des Goths, il se fit peu de changemens en Provence sous les rapports civils et politiques, et les seules mutations dignes de quelque attention qui aient eu lieu alors, se rattachent plus particulièrement à la géographie ecclésiastique.)

5°. *Géographie francique* : (L'auteur comprend sous ce titre une période de 343 ans, l'une des plus affligeantes pour la Provence et des plus stériles pour la géographie. Toutefois, ayant eu à sa disposition un grand nombre de manuscrits qui lui ont signalé des documens intéressans, il en a fait le sujet de ce chapitre, qu'il a divisé en deux paragraphes, savoir : *la province d'Arles* et *la province de Marseille*.)

6°. *Géographie provençale* : (Suivant M. le Comte, il est difficile de fixer les divisions de cette géographie, à cause du régime féodal qui détruisait toute espèce d'unité dans l'administration. Cependant ce chapitre est subdivisé en deux paragraphes : le premier, *pays de Provence*, nous enseigne que ce pays était divisé en vigueries dont deux seulement, celles d'Aix et de Tarascon, étaient dans le département des Bouches-du-Rhône. Dans le second paragraphe, *terres adjacentes*, on voit que ces terres étaient Arles, Aureille, les Baux, Notre-Dame de la Mer ou les Saintes-Maries, Salon, Marseille et ses dépendances, et, sous les rapports géographiques, elles sont rangées ici dans les deux divisions principales d'*Arles* et de *Marseille*, que l'auteur désigne sous le nom de *républiques*, parce qu'en effet ces deux villes ont eu un gouvernement républicain.)

7°. Enfin, *Tables géographiques*: (Ce chapitre est subdivisé en quatre paragraphes et contient un même nombre de tables présentant dans un ordre méthodique les itinéraires et les divers noms des villes, des lieux et des objets remarquables.)

Troisième section. Archæologie. Dans cette section, destinée à tracer l'histoire et la description des monumens, l'auteur a suivi autant qu'il le pouvait la marche chronologique adoptée pour la partie historique proprement dite. Il a en conséquence divisé cette section en cinq chapitres, où il a successivement passé en revue 1° les *monumens liguriens*; 2° les *monumens grecs*; 3° les *monumens romains*; 4° les *monumens du moyen âge* (Ce chapitre est subdivisé en trois paragraphes pour l'examen des *monumens religieux*, des *monumens civils*; des *monumens sarrasins*.); 5° les *monumens de la renaissance*.

Quatrième section. Ancienne administration. Cette section est divisée en cinq chapitres, qui traitent des *États de Provence et des assemblées de la province*, *de l'administration intermédiaire*, *des impositions*, *du régime municipal dans quelques villes municipales*, et *de l'organisation judiciaire*.

Telle est la division du 3e livre qui constitue à lui seul plus de la moitié du second volume. M. le Comte *de Villeneuve* passe ensuite au 4e livre; mais avant tout, il a soin, pour l'intelligence du lecteur, de récapituler en peu de mots ce qu'il a déjà avancé, suivant le plan qu'il s'était tracé : il rappelle que le premier volume fait connaître l'état physique du département et toutes ses productions naturelles, et que le domaine de l'homme, divisé en deux parties distinctes, *ce qui a été* et *ce qui est*, se trouve réuni, quant à la première partie, dans le troisième livre, que l'on peut regarder comme la collection de ce que l'ancienne ad-

ministration offre de plus intéressant et de plus authentique. *Ce qui est*, c'est-à-dire, la 2me partie du domaine de l'homme, renferme donc tout ce qui reste à décrire et à spécifier pour completter ce grand ouvrage. Sans doute, l'état naturel du département et son histoire devaient figurer en première ligne, afin d'en tirer des documens essentiels dans les recherches subséquentes, recherches qui comprennent *l'état social* avec ses dépendances, les moyens qui le font exister et prospérer, tels que l'*agriculture*, *l'industrie* et le *commerce*, et enfin, sa *situation financière*.

En résumé, dans ce quatrième livre, intitulé *Topographie administrative*, l'auteur se borne à la partie purement administrative, qu'il divise en deux sections: la première s'occupe des différentes administrations attachées au département, de leur hiérarchie, de leurs attributions et des rapports qu'elles ont, soit avec le gouvernement, soit avec les administrés, soit entre elles-mêmes. La seconde a pour objet l'administration départementale proprement dite, ou, en d'autres termes, ce qui est du ressort de la préfecture, en y comprenant les statistiques communales. L'auteur a séparé ce qui appartient à l'*état social* considéré comme corps existant par lui-même, ainsi que ce qui concerne les *établissemens* et les *travaux publics*. Ces deux parties, quoique liées à l'administration, doivent être traitées dans les livres suivans. Mais afin de donner une idée plus claire encore des articles de ce volume, nous allons les examiner en détail, ainsi que nous l'avons fait pour les articles des livres précédens.

La première section (administrations et *directions générales*), est divisée en six chapitres.

1° *Cultes.* (Ce chapitre a quatre paragraphes où l'on fait connaître successivement ce qui se rattache au *culte catholique*, au *culte grec*, au *culte réformé*, au *culte israélite*,

2°. *Organisation judiciaire.* (Ce chapitre expose l'état de l'organisation judiciaire depuis 1789, et l'auteur renvoit à la fin de la section pour les tableaux détaillés de cette organisation et de ses dépendances).

3°. *Administration militaire.* (Ici l'État-major, les conseils de guerre et de révision, les casernes et autres établissemens militaires, les garnisons, le génie, les fortifications, la garde nationale sont successivement examinés.)

4°. *Administration de la marine royale.* (L'auteur examine les quartiers maritimes des Bouches-du Rhône, qui sont : *Marseille*, *la Ciotat*, *Martigues*, *Arles.*)

5°. *Directions* ou *Administrations spéciales.* (Elles sont au nombre de seize, dont cinq sont *dépendantes du ministère de l'intérieur*, savoir : la *bergerie royale de mérinos*, le *haras royal*, les *mines*, les *ponts et chaussées*, les *télégraphes*, les *contributions directes* et le *cadastre.* Dix autres administrations : les *contributions indirectes*, les *douanes*, l'*enregistrement* et les *domaines*, les *forêts*, les *loteries*, la *monnaie*, le *payeur des dépenses diverses* et la *recette générale* dépendent du ministère des finances, enfin, il n'y a dans ce département que la direction des *poudres* et *salpêtres* qui dépende du ministère de la guerre.)

6°. *Tableaux administratifs.* (Ce chapitre en présente dix, dont un pour les *cures*, *succursales*, *annexes*, *ermitages du département* ; un pour les *communautés religieuses*, un concernant les *brigades de gendarmerie et leur situation*, un pour les *lieux d'étapes situés sur les routes militaires du département*, *avec leurs correspondans dans les départemens limitrophes*, un concernant la *division des communes des Bouches-du-Rhône en arrondissemens de perception*, un *sur l'organisation des contributions indirectes*, un relatif *aux bureaux des douanes et des brigades qui leur sont affectées*, un pour

les *bureaux des postes*, un pour les *relais* et un relatif au *personnel des administrations et des directions.*

Deuxième section. Administration départementale et *statistiques communales.* Cette section est divisée en quatre chapitres, dans l'ordre suivant :

1°. *Administration départementale avant le régime des préfectures.* (Ce chapitre a quatre paragraphes contenant une relation abrégée de l'*administration supérieure du département*, de l'*administration de district*, des *municipalités et communes*, des *modifications successives dans le régime de l'administration départementale.*)

2°. *Administration départementale sous le régime des préfectures.* (Ce chapitre a quatre paragraphes, où il est traité successivement de la *préfecture*, des *sous-préfectures*, des *communes* et des *colléges électoraux.*)

3°. *Statistiques communales.* (Ce chapitre est subdivisé en trois paragraphes, un pour chaque arrondissement de sous-préfecture. § 1er. L'auteur a fait quatre coupes dans ce paragraphe, savoir : les *cantons de Marseille* (au nombre de six et qui comprennent deux communes, *Marseille* et *Allauch*); le *canton* d'*Aubagne* (qui a quatre communes : *Aubagne*, *Cuges*, *Gemenos* et *la Penne*); le *canton de la Ciotat* (qui renferme quatre communes : *la Ciotat*, *Cassis*, *Ceyreste* et *Roquefort*); le *canton de Roquevaire* (qui a six communes : *Roquevaire*, *Auriol*, *Belcodine*, *Greasque*, *Peypin* et *St-Savournin*). § 2.e Le deuxième arrondissement se compose de dix cantons dont deux dans l'enceinte de la ville d'Aix, comprennent les communes d'*Aix*, d'*Eguilles*, de *Meyreuil*, de *St.-Marc*, *Tholonet*, *Vauvenargues* et *Venelles.* Vient ensuite le *canton de Berre* (qui a six communes : *Berre*, *Lafare*, *Rognac*, *Velaux*, *Ventabren* et *Vitroles*); le *canton de Gardane* (qui a sept communes : *Gardane*, *Albertas*, *Cabriés*, *les Pennes*, *Mimet*, *Septèmes* et *Simiane*); le *canton* d'*Istres* (qui comprend quatre communes : *Istres*,

Fos, *St-Chamas* et *St.-Mitre*); le *canton de Lambesc* (qui renferme six communes : *Lambesc*, *Charleval*, *La Roque-d'Antheron*, *Rognes*, *St.-Cannat* et *St.-Estève-Janson*); le *canton de Martigues* (qui se compose de six communes : *Martigues*, *Carri-le-Rouet*, *Château-Neuf*, *Gignac*, *Marignane* et *St.-Victoret*) ; le *canton de Peyrolles* (qui a cinq communes : *Peyrolles*, *Jouques*, *Le Puy-Ste.-Reparade*, *Meyrargues* et *St.-Paul-lèz-Durance*); le *canton de Salon* (qui comprend huit communes : *Salon*, *Aurous*, *Cornillon*, *Grans*, *Labarben*, *Laucon*, *Miramas* et *Pélissane*); le *canton de Tretz* (qui a neuf communes : *Tretz*, *Beau-recueil*, *Château-Neuf-le-Rouge*, *Fuveau*, *Peynier*, *Puy-loubier*, *Roque-Hautes*, *Rousset* et *St.-Antoine*). § 3. On compte dans le 3e arrondissement huit cantons, dont deux sont dans l'enceinte de la ville d'Arles et comprennent la *Crau*, le *Trèbond*, *Fontvielle*, le *Mas-Blanc*, le faubourg *Trinquetaille*, la *Camargue* et le *Plan-du-Bourg*. Viennent ensuite : le *canton de Château-Renard* (qui a cinq communes : *Château-Renard*, *Barbentane*, *Graveson*, *Noves* et *Rognonas*) ; le *canton d'Eyguières* (qui a six communes : *Eyguières*, *Alleins*, *Aureille*, *Lamanon*, *Mallemort* et *Vernègues*) ; le *canton d'Orgon* (qui comprend huit communes : *Orgon*, *Cabannes*, *Eygalières*, *Eyragues*, *Mollègés*, *St.-Andéol*, *Sénas* et *Verquières*); le *canton des Stes.-Maries* (qui ne renferme, quoique assez vaste, que la commune des *Stes.-Maries*); le *canton de St.-Remi* (qui a six communes : *St.-Remi*, *les Baux*, *Maillane*, *Maussane*, *Mouriés* et *Paradou*); le *canton de Tarascon* (qui a trois communes : *Tarascon*, *Boulbon* et *Mezoargues*).

4.° *Tableaux administratifs*. (Ce chapitre est consacré à tous les documens administratifs ou géographiques, qui étaient de nature à être classés, généralisés ou comparés. Il contient cinq tableaux : un pour le *personnel de l'ad-*

ministration départementale ; un comprenant le *nombre des Électeurs*, *avec distinction par classes de quotités de contributions ;* un offrant la *synonimie des communes* ; un pour les *longitude*, *latitude*, *distances et hauteur au-dessus du niveau de la mer ;* un, enfin, indiquant les *population*, *superficie*, *recettes* et *dépenses communales*.

Nous ne suivrons point l'auteur dans la description des communes du département, etc. Nous dirons seulement pour justifier certaines lacunes qu'il sera traité dans les livres suivans de ce qui a été omis dans ceux-ci. Nous devons donc nous attendre à un aperçu sur l'état sanitaire de chaque commune et sur les moyens d'entretenir ou d'améliorer cet état ; nous verrons, dans le livre de l'industrie, qu'elle est l'influence délétère de quelques fabriques, telles que celles de Septèmes ; nous devons même nous promettre des considérations morales qui se lient si étroitement aux considérations physiques. Et, par exemple, en parlant des jeux, des loteries, ne conviendrait-il point de faire sentir le mal qui en résulte pour la société ? Nous pensons que M. le Comte devait se renfermer dans de justes bornes et que ce qu'il n'a pu dire ici trouvera sa place ailleurs, car rien ne paraît avoir échappé à l'investigation de ce savant Magistrat. Il faut donc connaître l'ensemble de son grand ouvrage, pour bien l'apprécier, et sans doute nos lecteurs gagneront-ils beaucoup à se le procurer, car notre courte analyse ne saurait en donner qu'une faible idée. Qui sait même si l'on ne nous reprochera point la monotonie née de la longue série d'articles que nous avons signalés. Nous observerons à cet égard que si nous ne pouvions point insister sur les sujets contenus dans un volume de 1212 pages ; que si nous ne devions pas même les effleurer tous, car ils ne se rattachent pas tous à la médecine, il nous fallait au moins retracer le plan qui avait été suivi.

Nous ne finirons pas sans faire une remarque qui

prouve assez que nos bons aïeux y voyaient clair, quant à l'origine de certaines maladies : on lit à la page 812 que les fièvres causaient de tels ravages à Aubagne, que toutes les années on faisait des neuvaines à St.-Pierre pour obtenir la cessation du fléau. Le bon roi *René* y porta un remède efficace : il ordonna le dessèchement des marais, et ce travail fut terminé par les soins des Évêques de Marseille. Ainsi, on parvint à se garantir d'une sorte de pestilence, en désinfectant l'atmosphère. Aujourd'hui, on croirait faire mieux : des médecins qui seraient chargés d'opposer une digue à de tels ravages, commenceraient par soutenir *mordicus* une contagion imaginaire, et agiraient ensuite d'après leurs bons principes. La fièvre jaune n'a-t-elle pas été et n'est-elle pas encore regardée par un très-petit nombre de médecins, il est vrai, comme une fièvre contagieuse, tandis qu'elle ne reconnaît pour cause qu'une infection spéciale qui émane de la chaleur combinée avec les substances végétales et animales en état de décomposition ? Dessécher les marais, éloigner, en un mot, tout ce qui peut occasioner des émanations putrides, etc., voilà le moyen le plus sûr de tarir la source de bien des maux. M. le Comte *de Villeneuve* en fournit encore des preuves aux pages 817, 883, 892, 933, 938, etc. Nous nous contenterons d'ajouter ce qu'il avance à la page 976 : depuis que les habitans de Marignane enlèvent la grande quantité d'algues et de fucus qui causaient beaucoup de maladies ; depuis qu'il est défendu de faire du fumier dans les rues du village, du 15 août au 15 septembre, et qu'un balayeur public, payé par la commune, passe tous les jours et tient les rues très-propres, les fièvres ont disparu et le pays jouit d'un air salubre. Aurait-on obtenu des résultats aussi satisfaisans par la séquestration ou par tout autre moyen non moins ingénieux que proposent les *contagiomanes* ?

P.-M. Roux.

Su le febbri biliose, *c'est-à-dire*, *sur les fièvres bilieuses*, (1 vol. in-8° de 343 pages. Milan, 1822). — *Su la condizione patologica delle febbri biliose*, *etc.*; *c'est-à-dire*, *sur la condition pathologique des fièvres bilieuses*; *nouveaux faits exposés par le docteur* Dominique Meli. (In-8° de 53 pages. Milan, 1824.)

(Troisième et dernier Article.)

Nos deux articles précédens ont été consacrés à l'examen du premier traité des fièvres bilieuses, publié par M. *Meli*. Il ne nous reste donc plus qu'à rendre compte de l'opuscule sur le même sujet qui a paru l'an dernier; il renferme l'histoire d'une fièvre bilieuse, avec nécroscopie, communiquée au Dr *Meli* par le chevalier *Brera*, de Padoue, et trois autres histoires que l'auteur dit avoir recueillies après la publication de son premier ouvrage. Dans les quatre nécroscopies, on trouve à peu près les mêmes lésions que M. *Meli* avait observées sur les sujets morts pendant l'épidémie. Il s'est empressé de publier ces quatre observations afin de donner plus de force à ce qu'il avait émis et engager ainsi les praticiens à faire des recherches sur ce point d'anatomie pathologique duquel, dit-il, on peut tirer les conséquences de pratique les plus utiles pour le traitement de cette maladie.

L'auteur se plaint ici de ce que les journaux scientifiques accrédités de toute l'Italie, et même étrangers, ayant longuement parlé de son ouvrage sur les fièvres bilieuses, personne, jusqu'à ce jour, n'a embrassé sa théorie autant que l'exigeait l'importance du sujet. Un sort pareil et plus triste, ont eu et ont peut-être encore en France les belles recherches de *Prost*, de ce sage praticien dont l'ouvrage classique nous guida pour parcourir le bon sentier de l'océan obscur de la constitution épidémique des fièvres bilieuses, qui nous présenta un champ vaste d'observations utiles, en 1820 et

1821. Ces recherches, éclipsées par des écrits qui portaient des noms enchanteurs, dès leur apparition, ne furent pas appréciées comme elles le méritaient, et maintenant les sectateurs ardens de l'école de *Broussais* les ont plongées à peu près dans l'oubli.

Plus bas, l'auteur continue ainsi « : une des grandes erreurs, est celle de l'affection immodérée que portent quelques-uns à l'antiquité et quelques autres à la nouveauté; et que cette erreur ait troublé le cours des sciences médicales, surtout, vers leur perfectionnement, c'est une chose que tout le monde connaît. Ici, il y a fanatisme, préoccupation, déférence aveugle aux idoles semeurs de nouveaux systèmes, et une tendance stupide à former des partis (qui est passée actuellement, je dirai presque, du système politique au système scientifique); là, il n'y a ni talent de bien observer, ni moyens de se convaincre que la médecine doit tout aux observations justes, et que c'est à celles-ci qu'on est redevable de tout ce qu'elle contient de vrai. Il y aurait peu de mal si cette calamité scientifique ne nous tenait divisés que pour nos affaires particulières : mais le pire est qu'on tente aujourd'hui d'emprunter des différends pour des objets ultramontains, qui certainement ont été originairement exportés de notre sol, et qui déguisés par des manières françaises, nous sont présentées comme des doctrines nouvelles et étrangères; et par quel moyen veut-on nous les faire digérer ? O déshonneur éternel pour nous !..... par la violence. L'on commence par les prêcher sous la bannière de la discorde, et on lance des injures contre la pathologie italienne dominante, ne faisant aucune distinction de ceux qui l'honorent et l'illustrent, qui en rectifient les principes avec la philosophie d'*Hippocrate*, d'avec ceux qui la flétrissent et l'avilissent, d'avec ceux qui la professent à la manière de *Paracelse!* Ainsi l'art divin de guérir, alléché sur ce sol par une philosophie saine, tan-

dis qu'il commençait à briller sur l'horison italien, et dire, regardant au-delà des Alpes:

Da questi maghi trasmutata fui. (Plutarque.)

il se voit, par une main ennemie, effeuiller le laurier dont le génie italien avait ceint son front ».

Ici M. *Meli* se plaît à mêler son style poétique à un autre vers de *Plutarque* en se déchaînant contre les *Broussistes* à peu près dans ces termes: « Tout le monde sait que les *Broussistes* ne sont pas d'accord à l'égard du siége des fièvres bilieuses, avec les vues pathologiques du très-illustre professeur *Tommasini*, plus particulièrement démontrées par nous dans notre ouvrage précité. Ceux-là continuent à prendre la condition pathologique secondaire de ces fièvres pour la première et essentielle: ils continuent à regarder les effets de puissances irritantes et stimulantes sur la muqueuse de l'appareil gastro-entérique, comme un état morbide idiopathique constituant la forme de ces pyrexies, et non la phlebite du système vasculaire spécial à sang noir du même appareil ou bien du système de la veine-porte. Une telle condition pathologique, désaprouvée aujourd'hui par un grand nombre, reçoit la confirmation d'un des premiers cliniciens qui honorent l'Italie, de l'excellent conseiller *Brera*. M. *Meli* défie ceux de ses compatriotes qui voudraient soutenir ce qu'on appelle la *nouvelle doctrine médicale française*, de cette doctrine, dit-il, qui est déjà rejettée par un grand nombre de praticiens dans les mêmes contrées ultramontaines où elle s'est répandue; comme s'il manquait en Italie des disputes sur des théories nouvelles, et comme si l'histoire de notre art ne fournissait pas de preuves propres à démontrer à qui que ce soit, que ceux qui se laissèrent séduire par les brillantes apparences de systèmes rêvés, se trouvèrent par la suite égarés au milieu d'une lueur mensongère et de cette lumière incertaine et passagère qui reluit au milieu des météores

nocturnes, se repentant, mais trop tard, d'avoir abandonné la voie rendue sûre par l'expérience, et c'est d'eux qu'*Eraclite* disait : *quœrunt veritatem in microscopis suis, non in mundo majori.*

L'auteur finit par jeter un coup-d'œil sur l'organisation, l'usage et la disposition du système vasculaire veineux abdominal, et tire des conséquences des histoires précédentes. Il traite physiologiquement ce système d'après *Haller*, *A. Portal* et *Bichat*, et donne une idée assez étendue du rôle important qu'il joue dans l'état de santé et dans divers états pathologiques ; il se plaint de ce que les praticiens n'y font pas assez d'attention, malgré ce qu'en ont dit *Bonnet*, *Morgagni*, *Lieutaud*, *Prost*, *Robertwhytt*, *Lorry*, etc.

Dans ces deux ouvrages, comme dans tous ceux qu'il a publiés, M. *Meli* donne des preuves d'un jugement sain, d'une érudition très-étendue et d'un esprit observateur. Mais ne pourrait-on pas lui reprocher de décéler souvent dans sa diction des idées d'une animosité outrée pour certaines doctrines françaises, quoiqu'il rende justice aux bons ouvrages de médecine de cette nation au service de laquelle il paraît avoir puisé une partie de son éducation médicale ? E. Fenech.

2.° Variétés.

Un projet de loi relatif à la création des Écoles secondaires de médecine et de pharmacie, des chambres de discipline, et à l'inspection des eaux minérales artificielles, a été présenté aux Chambres par S. E. le Ministre de l'intérieur, et nous le publierons tel qu'il aura été adopté. En attendant, qu'il nous soit permis d'exprimer le vœu que les membres qui composeront les chambres de discipline soient dignes sous tous les rapports de remplir leurs importantes fonctions ; qu'ils n'oublient jamais, surtout, que, conformément à l'article 10, titre 2, de la loi, les

chambres *ne pourront intervenir en aucune manière dans les discussions de doctrine*, et qu'il est donc facultatif aux médecins de faire entendre le langage de la vérité.

--- La Société académique du département de la Loire-Inférieure vient de former dans son sein une section de médecine, composée des médecins, chirurgiens et pharmaciens qui en sont membres. Cette section publiera, tous les trois mois, le résultat de ses recherches dans un recueil ayant pour titre : *Journal de la section de médecine de la Société académique de la Loire-Inférieure*. Le 1.er N.° devait paraître dans le courant de ce mois. Ainsi donc, le désir que nous avons manifesté de voir publier dans chaque département un recueil périodique de médecine, paraît se réaliser.

— M. *Felix Pascalis* nous apprend que pendant l'hiver et le printemps de l'année 1824, les praticiens de New-York et de Philadelphie, ont été témoins d'une espèce de petite vérole qu'ils appellent *varioloïde* et qui a fait de grands ravages depuis plus d'un an, en dépit de la vaccine et même de l'inoculation de la petite vérole. Cette maladie est plus souvent tuberculeuse que purulente et la fièvre éruptive est toujours très-violente. M. *Félix Pascalis* nous promet de plus amples détails sur ce sujet, mais, en attendant, il nous fait entrevoir qu'une maladie *artificiellement* produite ne saurait être le prophylactique d'une maladie *épidémique*.

--- Les maladies qui ont régné ce mois-ci: des catharres, des pleurésies, des pneumonies, des rhumatismes aigus etc., ont été traitées de manière à nous faire reconnaître d'une part les bienfaits de la médecine physiologique, et de l'autre, les inconvéniens de quelques vieilles méthodes curative auxquelles on n'a encore que trop recours.

--- D'après le relevé des registres de l'État-civil de la mairie de Marseille, il y a eu en Février 1825, 471 naissances ; 323 décès et 79 mariages.

P.-M. Roux.

BULLETINS

DE

LA SOCIÉTÉ ROYALE DE MÉDECINE DE MARSEILLE.

MARS 1825. --- N.° XXXIX.

ÉTUDE DES EAUX, par M. le docteur TEXTORIS, *médecin de la Marine, chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, etc.*

(Cinquième Article.)

LES eaux minérales naturelles et surtout les thermales sont encore employées à l'extérieur en bains d'immersions liquides, de vapeurs, en douches et en lotions. Nous avons déjà remarqué que les sources d'où elles jaillissent, offrent sur les divers points du globe des phénomènes trop sensibles pour n'avoir pas d'abord fixé l'attention des premiers habitans de la terre. L'homme naturellement porté à approprier à son service, à rapporter à ses besoins, les corps qu'il rencontre ou qu'il découvre, aura dès-lors tenté de les faire servir à son usage. D'abord, la crainte d'introduire des substances inconnues dans l'organisme aura fait essayer l'application de ces eaux à l'extérieur. L'histoire des fables, qui est la tradition allégorique du plan profondément médité de la civilisation du peuple primitif; qui est, en style emblématique, la transmission du système régulier des institutions salutaires, des inventions utiles, de la sagesse, des mœurs et des usages domestiques des premières nations, nous indique que les bains thermaux et le étuves ont été le premier mode sous lequel les eaux minérales furent employées. La théocratie de

ces heureuses époques, qui déjà avait associé la médecine au sacerdoce, et cherchait dès-lors à réunir tout ce que la révélation divine et la philosophie humaine peuvent offrir de plus propre et de plus convenable au genre humain, les accrédita. Plus tard, elle fit consigner dans ses annales que *Minerve* avait fait jaillir sur les bords de la mer les eaux des thermopyles pour restaurer ou rétablir les forces d'*Hercules*, affaiblies ou épuisées par ses grands travaux. Tous consacrés à quelque divinité, la plupart des bains thermaux, tels que ceux de Falchemberg, dans la Carniole ; de Méhadia dans la Dacie ; ceux de Vitfattel, dans la Bohême ; ceux du Palatinat de Cracovie en Pologne et plusieurs autres furent consacrés à *Hercules*. Selon *Suidas*, l'expression de *balnea Herculea* était synonime de bains chauds.

Les Egyptiens qui, d'après *St.-Clément* d'Alexandrie, tenaient la plupart de leurs coutumes des peuples hyperboréens, avaient des sources minérales très-fréquentées ; plusieurs de ces eaux étaient si abondantes en vapeurs sulfureuses, si riches en gaz hydrogène, qu'elles s'allumaient au contact d'une bougie : parmi ces sources que le phénomène naturel de l'inflammabilité faisait considérer comme miraculeuses, ils avaient en vénération la fontaine Dordonnée. *Tite Lucrece*, parlant de ces eaux, s'exprime ainsi :

Est enim fons quem sita sœpe stupa flammas, concepto protinus igne totaque consimili ratione accensa per undas conducet, etc.

Dans l'itinéraire d'*Antonin*, les eaux de Bath en Angleterre sont nommées *aquæ solis*, eaux consacrées au soleil. *Diodore* de Sicile, contemporain de César *Auguste*, rapporte que les bains et les étuves de Selinonte non seulement très en usage parmi les Siciliens, étaient encore fréquentés de temps immémorial des peuples du continent et principalement des Grecs et des Latins.

Du temps des guerres puniques, les bains d'eaux ther-

males sulfureuses qu'on rencontre dans les cavernes de la chaîne des Monts-Croniens, étaient très-accrédités des colonies que les Romains avaient établies en Sicile sur les bords de la mer d'Afrique pour observer les Carthaginois. *Baccius*, dans son traité des bains, dit : *nobile sudatorium seu quiddam publicum œstuarium vaporibus calidarum aquarum temperatum habet siciliam ad thermas quœ coloniœ olim romanorum ex selinuntinœ urbis reliquis edita ad oram maris australem xacca hodiè appellatur.*

Dans la grotte de Dédale, formée par la nature dans les flancs du Mont-Giummare, et considérablement aggrandie par l'art, on trouve à droite et à gauche par une étendue de 40 pieds, un grand nombre de siéges de pierre, pratiqués par le ciseau dans les parois de la caverne. Au-dessus de chacun de ces siéges étaient gravés des caractères inconnus aux âges modernes. Les restes apparens de ces caractères d'un dialecte sacerdotal des Brachmanes ou des Arimaspiens dénotent la plus haute antiquité et attestent matériellement que l'époque où le genre humain a mis à profit les bienfaits que la nature lui offrait dans les sources d'eaux minérales, est très-ancienne, et que les bains thermaux étoient déjà en usage dans les temps primitifs. Les inscriptions placées au-dessus de chaque siége de la grotte de Dédale indiquaient les vertus qu'on avait attribuées à chacun d'eux. Il paraît que, dès-lors, on avait observé que l'éruption plus ou moins concentrée des vapeurs chaudes qui s'élevaient des sources minérales, produisaient des effets diversement prononcés sur l'organisme et que les modifications que les fluides subissent en se répandant du point de l'éruption dans la circonférence, pouvaient, suivant les diverses directions qu'elles affectent, les rendre propres à la guérison d'un grand nombre de maladies différentes. Cette observation fut utilisée et dès-lors la crédulité publique fut aussi exploitée au profit de l'in-

térêt particulier dans les sources d'eaux minérales, et principalement dans celles de Pouzoles près de Naples et celles du Mont-Giummare en Sicile.

Dans celles de Dédale, les siéges doués de vertus médicamenteuses s'étendent par un espace de 40 pieds du fond de la caverne jusqu'à son entrée. Au point le plus reculé, se trouve une ouverture d'environ 4 pieds de diamètre d'où s'élève avec impétuosité une vapeur épaisse, chaude et humide, qui, après s'être répandue dans l'intérieur de la grotte, s'exhale au-dehors sous la forme d'une colonne de fumée visible à deux milles de distance et dont la chaleur est encore sensible dans l'élévation perpendiculaire à cinquante pas au-dessus de l'ouverture. *Savanarola*, dans son ouvrage sur les bains, parlant des propriétés et des vertus que chacun des siéges possédait suivant qu'il était plus ou moins rapproché de l'autre, d'où s'élèvent les vapeurs sulfureuses, dit : *insula tinacria plurimis gloriatur balneis in diversis locis situatis, at inter cœtera unum famosus est quod xaccam civitatem nominamus apud sinum montis gemmariorum situm sit a natura productum, in quo sedilia posita fuerunt, virtutes ac proprietates libris grœcis in eis sculptis indicantibus, quœ quidem literæ viri sancti authoritate scriptœ fuere. Hoc autem tempore hæ literœ minime legi queunt, quas, ut aiunt, medici avaritiâ ducti, aboleverunt.*

Il est bien plus convenable de penser que le laps du temps, l'action des vapeurs auront altéré ces caractères, ou que des hommes doués de cette haute dignité morale qui distingue le médecin philosophe, rencontrant ces traces évidentes d'une antique erreur, auront essayé de les effacer.

Les bains thermaux, ainsi que les bains domestiques chauffés par nos moyens artificiels, agissent en vertu de leur calorique qui s'y trouve plus combiné, de leurs divers degrés de température, de sa combinaison et des

substances que les eaux minérales naturelles tiennent en dissolution. La nature les présente sous deux états différens qui les font diviser en deux sortes : les uns simples et les autres composés. Les premiers sont ceux qui, n'ayant presque aucune substance minérale active, soit parce que les couches de terre que leurs eaux parcourent et les lieux où elles se forment ne contiennent pas de minéraux, ou que ceux qui s'y trouvent, n'y sont pas dans des circonstances favorables à leur solution, doivent leurs principales propriétés au calorique qui y est combiné.

Le mécanisme mystérieux par lequel l'état de combinaison des eaux minérales s'opère dans l'intérieur de la terre, imprime au calorique dont elles sont chargées, des modifications qui le rendent plus actif et le font différer de la chaleur donnée aux bains domestiques. Les eaux de Bourbon-l'Archambault dont la température s'élève à 48 degrés font une impression agréable à la peau, et comme celles de Baden, elles ne fanent pas les fleurs et les feuilles des végétaux qu'on y plonge. Les habitans de Chaudes-Aigues, pour économiser leurs combustibles, y suppléent en utilisant le calorique des eaux thermales et les emploient à chauffer leurs maisons, à préparer leurs alimens et à laver leurs linges.

Nous avons déjà remarqué que le calorique et les autres principes qui constituent les eaux minérales, s'y trouvent dans un état de mixtion parfaite ; ils y sont plus intimément fixés et s'en dégagent ou s'en séparent moins promptement et avec plus de difficultés.

Dans divers points de la terre, la nature fournit à la cumulation du calorique dans les eaux, des circonstances et des dispositions telles que leur chaleur égale celle de l'eau bouillante. *Varenius* en cite des exemples dans l'Islande et le Jappon. Dans l'Amérique méridionale, on trouve auprès de la ville de Togayma, une source d'eau bouillante entre deux torrens d'eau très-froide. Les eaux

d'Olette, département des Pyrénées-Orientales, qui sont les plus chaudes de toutes les sources de France, marquent 70 degrés du thermomètre de *Réaumur*.

C'est à l'élévation de température et à l'état de combinaison particulière du calorique modifié qui chauffe les eaux minérales, que les bains thermaux simples doivent leurs principales propriétés. Tels sont les bains de Bagnères de Bigorre, de Bains, de Luxeuil, de Vic, de Molitx en France; ceux de la fontaine Giovani; ceux de la campagne de Lucque, de Pise, de Sienne et de Cornetto dans la Toscane; ceux de Cuttara et de Lacco, etc.

Il est d'autres eaux thermales qui, imprégnées de principes minéraux, n'en présentent aucune trace à l'analyse; telles que les eaux Carolines, celles de Wisbad, celles d'Empors, qui ne paraissent agir qu'en vertu de leur calorique.

Les bains minéraux composés sont ceux des sources où la nature a combiné dans les eaux, diverses quantités de substances minérales qui agissent surtout en raison des principes fluides des gaz et des sels dont ces eaux sont plus ou moins saturées et qui servent à caractériser leurs propriétés médicinales et leurs vertus topiques. Les plus marquans sont ceux de Mont-d'Or, de Vichi, St.-Nectaire, Barrèges, Bagnères, Cauterets, Digne, Gréoulx, Bourbon-l'Archambault, Bourbon-Lancy, Rennes, Plombières, Balaruc, Néris, Chaudes-Aigues, Lamotte, Dax en France. En Italie, ceux d'Agnano, de Castellamare, de Pouzolli, d'Ischia, de Pisciarelli, Gurgitelli; ceux de Termini, de Siacca en Sicile; de St-Gervais, d'Aix en Savoie; ceux d'Iverdun, de Bade en Suisse; ceux de St.-Charles, de Tœplitz en Bohême; de Bude en Hongrie; d'Allersdorf en Moravie; de Willemsbad, de Bade en Autriche; de Burgberhim, d'Adelholtz en Bavière; ceux du duché de Bade; ceux de Burscheid, d'Aix-la-Chapelle en Prusse; ceux de Pyrmont dans le Hanovre; ceux de Bath

en Angleterre ; de Walbi en Dannemarck ; d'Uléaborg, d'Upland en Suède ; en Turquie, ceux de Téplis dans la Géorgie ; de Lisle, Thermia, de Bruse, de Tchesmé dans la Natolie ; d'Anthela en Thessalie.

Les bains thermaux consistent dans le séjour plus ou moins prolongé, dans l'immersion partielle ou entière du corps à nu ou légèrement couvert dans une eau minérale chaude. Comme tous les autres, ce bain doit être pris le matin à jeûn, c'est le temps le plus favorable à son action ; on ne doit pas s'exposer après les repas aux effets énergiques que la composition des eaux minérales plus denses par la quantité de matières salines qu'elles contiennent, peut exercer à la surface du corps.

Quoique la chaleur des eaux thermales égale, dans quelques-unes, celle de l'eau bouillante, la température de 25 à 28 degrés, proportionnée à la sensibilité plus ou moins exaltée des baigneurs, est celle qui est la plus généralement convenable. Le calorique modifié qui chauffe les eaux thermales naturelles, ainsi tempérées, offre une immersion agréable et donne une chaleur douce qui suffit pour les rendre bien plus actives et plus efficaces que les eaux douces élevées aux mêmes degrés par des moyens artificiels. En général, la température des bains thermaux doit être un peu au-dessous de la chaleur du sang, et ne jamais la dépasser. Il est peu d'exception à cette règle, établie par le père de la médecine. L'infraction de ce précepte est souvent la principale cause de l'inefficacité des eaux thermales et peut causer des événemens mortels, surtout lorsque l'eau des bains est à une température très-élevée. On doit, comme cela se pratique à Barèges, à Bagnères-de-Luçon, à Arles, etc., diminuer la chaleur du bain par le mélange de l'eau froide, ou laisser refroidir l'eau thermale jusqu'à la température de 23 à 26 degrés. La

chaleur des bains, ainsi établie, les rend plus salutaires, le baigneur y éprouve une sensation plus agréable, et leur action loin d'affaiblir, ranime l'énergie vitale et donne une vigueur soutenue.

Quoique, dans quelques sources, les baigneurs passent une partie du jour dans l'eau; que d'autres y aient passé toute la saison; la véritable durée du bain minéral doit être d'une à deux heures. L'action prolongée de l'eau thermale sur la périphérie du corps, soit par la nature particulière du calorique qui les chauffe, soit par l'état de combinaison où il s'y trouve avec les autres substances, ne produit pas même à une température élevée, cette anxiété, cette prostration graduelle des forces, ce sentiment d'accablement que fait éprouver l'usage journalier et réitéré des bains domestiques. Mais lorsque les eaux indiquées se trouvent chargées de principes actifs et sont très-énergiques, on doit, surtout pour les sujets faibles et dans certains états pathologiques particuliers, réduire la durée de l'immersion de quarante à vingt et même quinze minutes.

L'utilité thérapeutique des bains d'immersion dans les diverses eaux thermales, est appréciée sous le rapport de leurs propriétés chimiques et physiques. C'est sans doute aux divers principes fluides et fixes que les eaux minérales contiennent, à leur température élevée, à la nature particulière de l'agent qui la produit, à leur densité; au poids et à l'effort de la masse du liquide minéralisé, que sont dus les effets généraux d'excitation vive et de tonicité plus ou moins considérable que ce genre de médication détermine dans l'organisme. Examinons ici quelle est leur manière d'agir.

La première question qui se présente sur le mode d'agir des bains naturels, est celle de déterminer si l'action des eaux minérales et des principes qu'elle tient en dissolution, se borne à des effets particuliers exercés

sur la surface du corps, ou si, pénétrant l'organisme par les voies de l'absorption, elles peuvent agir sur le système universel et y opérer des médications diverses.

Quoique la propriété absorbante de la peau ait été reconnue d'après de nombreuses expériences, un très-grand nombre de faits fournissent des données pour la contester. L'absorption de l'organe cutané soumise à un nouvel examen, à des recherches plus multipliées et plus récentes, a permis de tirer, des nouveaux faits observés, des conséquences utiles aux progrès de la science, et de mieux fixer les idées sur les voies par lesquelles les particules fluides répandues dans l'atmosphère s'introduisent dans l'organisme.

L'opinion vulgaire prêtait à la peau la propriété d'absorber les substances dans lesquelles le corps se trouve plongé. Cette opinion a été successivement corroborée par celle de savans illustres, tels que *Degorter*, *Kiel*, *Falconner*, *Alexander*, *Darwin*, *Brera*, *Piron*, et récemment par MM. *Chaussier* et *Magendie*. Mais les expériences très-décisives de *Lavoisier*, *Seguin*, *Rollo*, *Gérard*, et surtout de *Curric*, qui démontrent, par le fait, que l'eau n'est pas absorbée par l'organe cutané dans son intégrité physiologique, ne portent pas à admettre que les effets des bains thermaux soient le résultat de l'introduction des diverses parties constituantes des eaux minérales dans l'économie animale, par l'absorption de la peau.

C'est cependant à l'immersion fortuite dans l'eau saturée des débris du végétal péruvien, qu'est due la découverte des propriétés fébrifuges du quinquina. L'observation des nombreuses guérisons de fièvres intermittentes opérées par les bains sur les habitans du Pérou, fit placer le quina au nombre des agens médicateurs qui, introduits dans l'organisme, sont les plus propres

à y produire des changemens salutaires dans diverses affections. Depuis cette heureuse découverte, l'expérience journalière nous atteste que la médecine fonde en partie ses espérances de succès sur ce précieux végétal, et qu'elles sont très-souvent réalisées, surtout dans les maladies à type intermittent.

Mais la guérison des fièvres intermittentes, opérée sur les rives de l'Océan Pacifique, ou sur les bords des fleuves du Pérou, par l'action seule des bains d'immersion dan la teinture du quinquina qui s'y forme par la macération des débris du bois de ce végétal, qui y sont entraînés et accumulés, ne doit pas nous porter à conclure que l'effet salutaire des bains de quinquina soit le produit de l'introduction de cette substance fébrifuge dans 'économie animale par l'absorption de la peau.

J'ai moi-même obtenu la guérison de diverses fièvres intermittentes par la seule application de quelques onces de poudre de quinquina sur la surface cutanée de plusieurs enfans (1) qui éprouvaient une répugnance insurmontable pour l'ingestion de toute sorte de médicamens. Des tentatives faites dans le dessein de m'assurer par quels moyens le quina avait, dans ces cas, produit son action fébrifuge, m'ont démontré que le poids du quinquina, loin d'être diminué pendant qu'il est resté appliqué sur la peau, avait un tant soit peu augmenté par l'addition de la matière de la transpiration.

L'action que l'écorce du Pérou exerce en même-temps sur toute l'étendue du système nerveux du tissu dermoïde, accroît l'influence nerveuse, augmente successivement la tonicité de toutes les parties, et dissipe l'état morbide

---

(1) Je citerai, parmi ces enfans, le fils aîné (alors très-jeune) de M. le baron Aurran, ex-député du département du Var au Corps Législatif.

en déterminant un degré plus considérable de cohésion dans les molécules de la matière organique.

Ainsi, une quantité déterminée d'opium appliquée à la peau sur le trajet d'un nerf souffrant, modifie son excitabilité, diminue la sensibilité des parties où il se distribue, et la douleur est calmée sans qu'on observe des pertes de sa substance sédative.

D'après les expériences de MM. *Krimer* et *Magendie*, l'absorption de petites doses de tartrate de potasse antimonié, introduites dans le système vivant par les plaies, les incisions ou les injections, excitent le vomissement et peuvent produire la mort. Mais des onces entières de tartrate de potasse antimonié, incorporé dans l'axonge, qu'on tient appliquées sur la peau; des bains partiels dans l'eau saturée de la même substance, n'ont pas produit le vomissement, ni déterminé les autres accidens fâcheux qui résultent de l'absorption de cette substance par des surfaces ou des points dénudés. Ainsi, le lapin, le chat dont on ne rase pas le poil, sont impunément placés dans une vessie remplie de gaz hydrogène, si leur tête est isolée et à l'abri des effets délétères du gaz. Ainsi, les urines de l'homme dont le corps est plongé dans les vapeurs concentrées de la térébenthine, n'exhalent pas l'odeur de la violette, si sa tête est entièrement isolée de l'action de la vapeur.

Les effets évidens du mercure pénétrant dans l'organisme par l'acte des frictions, se présentent ici comme une objection puissante en faveur de l'absorption cutanée. Je ne saurais mieux faire que de leur opposer l'expérience très-décisive de *Seguin*. Ce savant, ayant fait baigner une personne dans une eau chargée de sels mercuriels, observa que cette immersion ne produisait aucun effet sur le sujet de l'expérience, tant que la peau conservait l'intégrité de sa cuticule. Mais lorsque, par un frottement continu, on eut enlevé une portion

de la cuticule, la solution mercurielle pénétra dans l'économie, et les phénomènes de l'absorption du mercure se manifestèrent.

La peau, par sa texture, paraît éminemment conformée pour l'excrétion et l'exhalation; tous les faits bien marquans portent à la faire considérer comme l'émonctoire principal des particules qui, après avoir fait partie intégrante de l'organisme, en sont séparées et doivent être éliminées de l'économie animale. D'après les expériences de *Sanctorius*, *de Kiel*, *Dodart*, *Robertson*, *Lining*, *Cruikshanks*, la peau d'un homme de moyenne stature émet de quatre jusqu'à douze livres de matière dans les vingt-quatre heures. Les expériences plus directes et plus exactes de *Lavoisier* et *Seguin*, pour déterminer la quantité de matière transpirée par la peau, l'ont évaluée à 1643 grammes par 24 heures. Cette matière de la transpiration est un fluide composé, très-pesant, dont le poids surpasse celui de l'eau de chaux. L'odeur d'ail, l'odeur spécifique à chaque individu, à chaque animal que les chiens distinguent sur les traces de leur maître, ou à la piste du gibier, la couleur jaunâtre, ou diversement colorée, en vert, rouge, orangé, qu'offre la matière de la transpiration; l'odeur animale forte et désagréable que contracte l'eau d'un bain ordinaire après une heure d'immersion; la facilité et la promptitude avec laquelle elle se corrompt, prouvent que le fluide transpiré entraîne incessamment hors du corps le détritus des décompositions animales, calorique, carbone, hydro-chlorates de potasse et de soude, phosphate de chaux, oxidule d'azote, gelée animale, urée etc.; et que les principales fonctions de la peau consistent dans un travail d'excrétion, dans l'importante fonction de purifier continuellement la matière animale mobile des parties altérées, corrompues ou surabondantes, dont la rétention ne pourrait avoir que des suites funestes.

Cette enveloppe générale du corps doit être considérée comme une cloison interposée entre l'organisation et les particules hétérogènes extérieures qui sont susceptibles de lui nuire.

Si tous les principes délétères des divers fluides aëriformes dans lesquels le corps peut être accidentellement plongé; si toutes les puissances nuisibles qui, dans diverses circonstances, sont en rapport avec le tissu dermoïde et agissent sur lui, parvenaient librement dans l'intérieur de l'organisme, pouvaient y circuler, y exercer une action immédiate et se trouver en contact avec le sensorium, la vie serait presque toujours en danger. La nature prévoyante a plus sagement ménagé les voies qui donnent accès dans l'intérieur du corps vivant : elle en a confié la garde aux agens de la volonté, et les a plus ou moins soumis à son empire, dans le but de sa conservation.

L'étendue de la peau, le grand nombre de nerfs dont elle est pourvue, la grande excitabilité dont elle est douée, la prédominance de sensibilité qu'elle a sur les autres tissus, les immenses rapports qu'elle entretient avec presque tous les points de l'organisation, nous portent à n'admettre que des phénomènes primitifs d'excitation, de tonicité et de dérivation sympathiquement exercés comme produits des médications ou des changegemens opérés dans l'organisme par les bains d'immersion dans les eaux minérales.

Les divers états pathologiques de la peau, tels que la gale, les dartres, la teigne, la lèpre, etc., offrent néanmoins des cas où il est probable que les principes qui minéralisent les eaux pénètrent profondément et produisent des changemens de mixtions salutaires.

Les eaux minérales, dans des circonstances particulières, peuvent aussi être chargées de principes dont les particules volatiles pénètrent dans les milieux les plus denses. Ainsi, dans les temps d'orage, le fluide électrique

dont les eaux sont plus chargées, produit des phénomènes d'anxiété, d'agitation vive, qui dénotent la présence d'un agent très-actif qui, ayant pénétré dans l'organisme, en a considérablement augmenté l'excitabilité; de même pendant l'immersion dans l'eau thermale, le calorique, qui pénètre dans le système, s'interpose dans les molécules de la matière animale, agit sur elle dans tous les points, y détermine une excitation générale et des dispositions différentes plus favorables à l'exercice des fonctions.

Les phlegmasies latentes, les phlegmasies asthéniques dépendantes d'un vice de l'excitabilité des parties, peuvent ainsi être résoutes par l'usage des eaux thermales, judicieusement administrées. Le docteur anglais *Wilson* voulant connaître la vraie nature de l'inflammation, a tenté des expériences qui sont bien propres à éclaircir cette question importante de pathologie. Cet expérimentateur, après avoir retiré des poissons du sein des eaux, a remarqué que les trachées, les vessies naturelles de ces êtres privés de leurs stimulans naturels et exposés à l'action de l'atmosphère, s'enflammaient. *Wilson* suivant les progrès de cette inflammation, a constamment vu, à l'aide de bons microscopes, qu'elle débutait par le relâchement et la dilatation des rameaux capillaires des bronchies, et qu'elle s'établissait par l'accumulation et la stagnation du fluide sanguin dans les capillaires dilatés qui, relativement trop affaiblis, ne pouvaient réagir contre le fluide qui les obstruait. Ces essais réitérés sur divers autres animaux, lui ont toujours offert les mêmes résultats. Cet auteur affirme qu'il dissipait les inflammations en favorisant la circulation du sang dans les points engorgés, par des lotions d'esprit-de-vin, de légères frictions, et surtout par l'action des rayons solaires qu'il concentrait sur les points enflammés, au moyen de ses verres lenticulaires.

Nous tirerons de ces faits la conséquence que les bains d'eaux thermales simples peuvent être administrés avec espérance de succès dans quelques états phlegmasiques, et que ces eaux agissant par leur seul calorique naturellement modifié, peuvent de même favoriser la circulation du sang dans les points engorgés, et dissiper les états inflammatoires en ramenant l'excitabilité des parties à son rithme normal.

Les eaux thermales, appliquées à la surface du corps, produisent divers effets qu'il est important de considérer avant d'en prescrire l'usage.

Des bains thermaux pris à une température élevée, agissent en communiquant au corps un degré de chaleur ; il exalte ses forces. Dès-lors, l'augmentation du mouvement circulaire produit des combinaisons plus fréquentes dans la matière animale mobile qui se trouve plus souvent en contact avec l'air dans l'organe pulmonaire, qui arrive aussi plus fréquemment dans le système capillaire ; il en résulte des phénomènes d'une expansion considérable, exprimée par le gonflement des vaisseaux, le battement violent des artères, la rougeur intense de la peau, des yeux, la gêne de la respiration, les étourdissemens, les vertiges, etc. Cette action des bains thermaux à une haute température, est dangereuse pour les sujets qui ne sont pas assez robustes pour la soutenir, et est toujours nuisible lorsqu'on la pousse trop loin. Mais, dans certains cas, elle présente des médications très-avantageuses, qui parviennent quelquefois à changer l'ordre vicieux des mouvemens établis dans l'organisme. Les sueurs abondantes qui en résultent, entraînent quelquefois avec elles les causes de maladies très-opiniâtres et très-rebelles aux autres agens médicateurs indiqués pour les combattre.

Les bains d'immersion dans les eaux thermales tempérées au-dessous de la chaleur du sang, ont aussi

la propriété de ralentir le pouls. On observe surtout cet effet dans les affections chroniques où l'état d'atonie, d'inertie et le défaut de réaction s'annoncent par une respiration accélérée et par la grande fréquence du pouls qui est, alors, le symptôme principal de ces maladies, lentement destructives, qui minent le principe de la vie. Dans ces cas, le système vasculaire se trouvant très-affaibli, l'expansion du sang est à peine sensible, le cœur le lance par petites ondées dans les vaisseaux; l'artère se contracte en parcourant un espace moins grand et dans un temps déterminé donne deux battemens pour un.

Dès-lors, l'effet stimulant des bains d'eau minérale, en produisant un surcroît d'action dans les organes, détermine un surcroît d'énergie dans les sucs vivans, le pouls reprend son rithme normal, et les fonctions organiques se rétablissent.

En effet, les malades, après être entrés dans le bain liquide minéral, éprouvent assez souvent un espèce de frisson, quoique la température de l'eau soit même très-élevée. Au bout de quelque temps d'immersion, la peau se contracte, se resserre à peu près comme si l'eau était froide : les forces vitales se concentrent instantanément; mais bientôt la réaction s'établit, la circulation est accélérée, le pouls se développe, devient moins fréquent et plus fort, la face se colore, et une sueur générale, plus ou moins abondante, s'écoule de la surface du corps.

C'est en ranimant ainsi la faculté de produire la chaleur, en suscitant l'action des stimulans internes, en rompant la torpeur des forces vitales dans tous les systèmes organiques que les bains thermaux offrent des médications puissantes dans les fièvres intermittentes et diverses autres affections.

Ces agens médicateurs opèrent directement sur la sur-

face du corps par les principes volatils et gazeux qui se trouvent combinés dans les eaux minérales. Les immersions du corps dans ces diverses eaux, continuées pendant plusieurs jours nettoyent, détergent et entraînent les souillures de la peau, empêchent qu'elles ne soient un obstacle à l'exhalation cutanée, surtout chez les personnes faibles ou malades et chez les vieillards. Elles favorisent le renouvellement de l'épiderme, ramollissent les callosités des mains et des pieds, les disposent à être enlevées par le frottement et rétablissent les fonctions de la peau.

Les eaux minérales, surtout les hydro-sulfureuses et les azotées onctueuses thermales, rendent la peau plus souple et plus douce au toucher; elles produisent sur cet organe des effets immédiats qui se prononcent d'une manière évidente dans diverses affections cutanées chroniques, telles que les dartres, la gale, la teigne, la lèpre, les ulcères invétérés, fistuleux, les tumeurs œdémateuses, les engorgemens scrofuleux, les caries, etc. En étendant leur action nerveuse sur les tissus sous-cutanés, elles assouplissent les ligamens, les fibres tendineuses et facilitent les mouvemens des membres.

Les eaux thermales, appliquées à l'extérieur, agissent aussi par leurs principes gazeux et fixes sur les nerfs qui se rencontrent en grand nombre dans le tissu dermoïde, les stimulent et provoquent des phénomènes d'excitation qui s'étendent aux parties internes et les associent aux changemens salutaires qu'ils produisent. Ainsi, les eaux de Digne, de Gréoulx et les analogues rétablissent l'énergie des mouvemens organiques, réveillent la vitalité devenue plus obscure dans les tissus blancs, les cartilages, etc. Les immersions prolongées dans les eaux hydro-sulfureuses sont très-avantageuses dans les gonflemens et les rigidités articulaires, les ankiloses incomplètes, et les rétractions musculaires, surtout celles qui sont la suite

des plaies d'armes à feu. Nous signalerons ici, à ce sujet, un phénomène particulier aux eaux hydro-sulfureuses de Digne. Une observation presque constante a démontré que leur usage, qui est si éminemment utile dans les affections des membres, qui sont la suite des plaies d'armes à feu, chez les sujets exempts de toute infection syphilitique, devient nuisible et dangereux dans ces mêmes cas, à ceux qui ont éprouvé les atteintes de ce virus. Les bains dont les eaux thermales sont chargées de principes hydro-sulfureux, azotés, sont encore très-utiles dans les cachexies, les écrouelles, les gonflemens des glandes, les empâtemens du tissu cellulaire et toutes les congestions lymphatiques.

Les immersions dans les eaux thermales chargées de principes gazeux acidules combinés aux diverses substances fixes, offrent encore des secours précieux dans les douleurs arthritiques, dans les sciatiques, les lumbago et les rhumatismes chroniques, les tumeurs blanches, les paralysies, etc.; quelquefois aussi la résolution de ces affections s'opère par des sueurs critiques très-salutaires.

Dans les bains thermaux, dont les eaux sont chargées de principes gazeux, une partie de ces fluides est aspirée dans les poumons en même-temps que toute la mixtion liquide agit sur la surface de la peau. L'action modérée de ces fluides aëriformes, pénétrans dans l'organisme par les poumons, devient un auxiliaire puissant des immersions. Mais, comme on l'a remarqué, à Aix en Savoie et au Mont-d'Or, elles peuvent exposer à divers accidens fâcheux : tels que les vertiges, les mouvemens fébriles, les anxiétés dans le sommeil, l'assoupissement, l'ivresse, l'asphixie et même la mort. Il est toujours prudent de laisser évaporer une partie des gaz avant d'entrer dans ces sortes de bains et de les administrer avec circonspection, surtout aux individus disposés aux congestions organiques.

Des expériences nombreuses sur les médicamens appli-

qués à la peau prouvent que leur action sur cet organe est purement nerveuse. Dès-lors, il nous paraît raisonnable de conclure que les substances fixes qui entrent dans la mixtion dont les eaux minérales sont composées, n'agissent que par des effets analogues, lorsqu'elles sont appliquées à la surface extérieure du corps. Comme le quinquina et les substances aromatiques, etc., les sels ferrugineux alcalins et autres qui sont dissous dans les eaux thermales, n'opèrent aussi que par l'action nerveuse qui, produite sur une vaste étendue, se réfléchit de tous les points de la périphérie du corps sur les parties internes et y détermine des phénomènes d'excitation et de tonicité qui sont plus ou moins promptement suivis du retour à la santé. Ainsi, les bains d'eaux thermales salines, ferrugineuses, deviennent utiles dans l'aménorrhée passive, dans les hémorragies utérines, la chlorose, dans les débilités qui sont la suite des grandes hémorragies, de la masturbation; dans les maladies convulsives, les asthénies musculaires, les affections scorbutiques; dans l'hystérie, l'hypocondrie; dans diverses affections du système lymphatique, dans les hydropisies passives, dans la leucophlegmasie résultant de la débilité générale, dans l'anasarque produite par la suppression de transpiration, etc.

Les bains d'immersion dans les eaux minérales, ont une action mécanique de compression plus considérable que celle des bains liquides ordinaires, résultant de la densité plus forte, produite par la présence des substances fixes dont ces eaux sont chargées. Ces liquides sont huit cent fois plus pesant que l'air : l'organisation ne pourrait en supporter le poids, si elle y était plongée à la même hauteur que dans l'atmosphère. La compression produite sur le corps par les eaux thermales étant en raison de la masse et de la densité du liquide, on doit préférer, surtout dans certaines dispositions organiques, des bassins qui ne contiennent pas un grand volume d'eau.

Il est toujours prudent d'employer des baignoires, lorsque des affections internes, telles que des congestions organiques, des ruptures ou des altérations des tissus font redouter le défaut d'équilibre qui pourrait résulter d'une trop grande compression. Il importe donc de fixer autant que possible, le volume d'eau dans lequel certains malades doivent prendre les bains naturels aux sources.

L'effet compressif qui résulte de la densité plus considérable des eaux minérales chargées de principes fixes, rend les bains thermaux une médication très-tonique, dans les grandes faiblesses générales, dans les asthénies musculaires considérables, et dans toutes les maladies qui tiennent au manque de cohésion des parties organiques.

Quelquefois les bains liquides, fortement compressifs par l'interception du contact de l'air, entraînent la gêne de la respiration chez quelques individus. Cet effet n'est souvent qu'instantané et de peu de durée ; mais lorsque la dypsnée se prolonge par la grande faiblesse et la difficulté qu'éprouvent les muscles thorachiques à surmonter la plus grande résistance du liquide, il convient d'en abréger la durée.

Les eaux minérales naturelles, contenant plusieurs espèces de sels, offrent encore, dans ces principes fixes, des agens médicateurs dont l'effet doit être bien apprécié par la propriété qu'ils ont de produire des éruptions salutaires sur toute l'étendue de la peau.

Pendant l'usage prolongé des bains thermaux, il se manifeste une irritation plus ou moins intense sur toute la surface du corps. Cette irritation se borne, chez quelques individus, à une simple démangeaison ; chez le plus grand nombre, elle est suivie d'éruptions partielles ou générales qui se présentent sous différentes formes. Tantôt, elles offrent l'aspect de plaques rouges

superficielles, tantôt, celui de pustules miliaires; d'autres fois, l'action irritante des sels pénétrant plus profondément, occasione des furoncles ou des phlegmons.

On a assez généralement remarqué que ces exanthèmes étaient d'un augure favorable; qu'ils étaient presque toujours suivis d'un soulagement marqué, et qu'ils annonçaient les succès de la médication employée.

Ainsi, dans les cures bien suivies, l'immersion continuée plusieurs heures par jour dans les eaux thermales détourne, déplace et appelle vers la périphérie du corps le centre du mouvement d'irritation dont le siége fixé sur quelque viscère ou organe essentiel, forme, dans beaucoup d'affections graves, dans plusieurs états morbides, chroniques et rebelles, le caractère principal de la maladie.

Pendant l'usage de ces bains, ainsi prolongés, la peau devient très-sensible; elle est quelquefois si douloureuse, que les malades sont forcés de passer une partie du jour et souvent tout le jour dans le bain. L'expérience a démontré que l'action continue des eaux rend la cure plus efficace et plus certaine et que les malades pendant l'immersion sont à l'abri des souffrances que leur occasione l'impression de l'atmosphère.

L'effet irritant des eaux, ainsi soutenu et prolongé sur la peau, détermine l'éruption qui se montre le plus souvent après trois et quelquefois quatre semaines et va en augmentant jusqu'à un certain point, diminue ensuite et disparait au bout de six, sept et même huit semaines.

Dans les rhumatalgies rebelles, dans ces divers cas d'aberration considérable de la tonicité nerveuse où par une sensibilité excessive, les malades éprouvent une augmentation de douleurs au moindre changement de température, ces éruptions parviennent à modifier l'excitement morbide du système nerveux, le rendent moins

impressionnable à l'action des vicissitudes atmosphériques et les douleurs se dissipent.

Dans les cas plus graves où des affections goutteuses, rhumatismales se portant tout-à-coup des articulations ou des muscles volontaires à l'intérieur, sur l'estomac, les intestins, les poumons, le cœur ou le cerveau, laissent après leur guérison un état de débilité qui dispose ces organes à être de nouveau attaqués; les éruptions à la peau, produites par l'usage des bains prudemment administrés et soutenu avec toute la circonspection convenable, changent l'ordre des mouvemens fluxionnaires vicieusement établis et procurent souvent la guérison inattendue de maladies dangereuses et opiniâtres. Elles sont aussi très-efficaces contre les répercussions de la gale, des dartres et autres affections psoriques.

Cette cure, aussi éminemment avantageuse qu'elle est pénible, doit être suivie avec persévérance : il est facile de prévoir et l'expérience à démontré qu'il serait très-dangereux de l'interrompre, avant que l'éruption fut terminée.

Dans les cas ordinaires et moins graves où souvent la résolution des affections s'est opérée par des sueurs critiques et salutaires sans éruptions, et où cependant elles ont suffi pour faire disparaître promptement les symptômes de maladies anciennes, il importe de prolonger l'usage des bains pour rendre ces guérisons plus solides et plus durables. Dans quelques maladies fort anciennes dans certaines constitutions idiosyncrasiques, les effets des bains sont insensibles, l'amélioration ne se prononce qu'avec lenteur et ce n'est que par l'action réitérée des bains dans plusieurs saisons que la guérison s'effectue.

Il importe à tous les malades, quelle constitution qu'ils aient, de quelle maladie qu'ils soient atteints, de s'assurer de l'action de l'eau sur leur organisme. Les infinies variétés de maladies et de tempéramens obligent de modifier l'énergie

des eaux de manière à les mettre en rapport avec la constitution, les degrés de force et les divers états morbides des baigneurs. Les tempéramens pléthoriques, ceux qui ont la peau très-irritable, ou qui suent difficilement, se prépareront aux immersions minérales par un régime doux, des boissons délayantes, des bains tièdes d'eau ordinaire ou mêlée à l'eau thermale. Dans les états de congestions ou de ruptures organiques et surtout au cerveau, on diminuera la pléthore par des saignées générales ou locales et on préférera les eaux dont la composition abonde en principes fixes et sont chargées de gaz. Dans ce dernier cas, il est toujours urgent de laisser échapper les vapeurs qui remplissent le cabinet, avant d'entrer dans le bain, et d'en diminuer la température lorsqu'elle est trop élevée. Des professeurs célèbres de l'école de Montpellier, ont observé que l'usage des eaux de Balaruc, en immersion, était nuisible aux malades atteints de paralysie, suite d'apoplexie.

Dans le cours de la saison, lorsque des embarras gastriques, des agitations, des insomnies, des mouvemens fébriles, etc. fatiguent les malades, il convient de suspendre l'usage du bain jusqu'à ce que ces symptômes soient dissipés ou considérablement amendés.

Les personnes du sexe, dont les règles sont peu abondantes et coulent avec difficulté, peuvent avec confiance continuer de se baigner durant leurs époques, en ayant la précaution de faire diminuer la température du bain. Celles dont l'écoulement sanguin s'opère facilement et en abondance, doivent s'interdire les eaux minérales sous toutes les formes, pendant la durée périodique du flux menstruel.

Le baigneur doit, au sortir du bain, prendre quelque repos et se livrer ensuite au mouvement et à de légers exercices. Il doit toujours être vêtu de manière à entretenir et conserver la transpiration durant tout le

traitement. Il est surtout essentiel de ne pas le cesser, ni quitter les bains pendant le temps de la pousse ou éruption cutanée, la suppression de cet exanthème exposant à des dangers, et étant toujours nuisible aux succès de la cure.

Bains de vapeurs. Les étuves dans les sources minérales sont des grottes où des vapeurs chaudes et humides s'exhalent naturellement de la terre. Dans quelques sources, ces bains fluides se prennent dans la cavité même d'où la vapeur s'échappe; dans d'autres, les fluides aëriformes sont dirigés et coërcés dans des voûtes ou cabinets construits *ad hôc.* Ces exhalaisons très-chaudes s'élèvant de la source, pénètrent à travers des ouvertures pratiquées à dessein au plancher des cabinets, et les remplissent d'une vapeur très-épaisse. C'est là que les malades, dépouillés de leurs vêtemens, restent plus ou moins long-temps plongés dans des fluides gazeux qui se trouvent en contact avec toute la surface de la peau, agissent sur elle par leur température et les propriétés médicamenteuses diverses dont elles sont douées.

La nature offre ces sortes de bains dans deux états différens. Les uns sont formés par le seul calorique interposé et combiné avec l'eau qu'il vaporise. Ce sont les simples : tels que ceux qu'on rencontre dans l'île Dischia, à Lacco, à Citava, Testaccio; à Tritoli près de Naples; à Bagnères de Luchon, à Bourbon-Lancy, à Bains, à Luxeuil, à Plombières, etc. Ces vapeurs ne contiennent aucune autre substance que l'eau en état de vapeur à diverses températures, depuis 40 jusqu'à 60 degrés de *Réaumur.* En entrant dans ces bains, on ne sent aucune odeur qui puisse indiquer l'existence de principes minéraux. Si l'on expose des linges à la vapeur qui s'élève de ces antres, ils s'imbibent de l'eau de la vapeur qui s'y condense, et en les pressant on n'obtient que l'eau pure.

D'autres bains d'étuves naturelles sont formés, dans des grottes, de la réunion des principes gazeux à l'eau vaporisée par le calorique. Ce sont les composés : tels que ceux de St.-Calogero, de Termini, de Castellamare, ou thermes de Ségeste, en Sicile; ceux d'Agnano, de la Fumarole de la Solfatare, de Pisciarelli près de Naples; ceux des sources chaudes de Burscheid, d'Aix-la-Chapelle, de Pyrmont, de l'abbaye de Pfeffers, de Baden, d'Ax, de la Preste, de St.-Honoré, Digne, etc.

Les anciens nommaient les bains de vapeurs *sudatorium*. *Celse* recommandait les étuves de bains dans l'hydropisie et dans certaines maladies nerveuses où il avait l'intention d'exciter la sueur pour purifier les mauvaises humeurs et changer totalement l'état du corps. *Celius Aurelianus*, parlant des étuves, dit : *Locorum natura spirantium, quo sudores moveuntur.*

Les effets des bains de vapeurs naturelles, simples ou composées, par leur réunion ou leur mélange avec les gaz oxigène, azote, hydro-sulfureux, acide carbonique, etc., se bornent aux modifications que ces agens thérapeutiques produisent sur la surface de la peau, lorsquelles sont seulement en contact avec elle.

Le vulgaire croit encore assez généralement que l'eau vaporisée et les substances gazeuses dont elle est imprégnée, pénètre le tissu dermoïde d'une manière plus active que lorsqu'elle est à l'état liquide, et que les bains de vapeurs offrent, sous ce rapport, des médications plus énergiques que les bains d'immersion dans l'eau

Mais les expériences qu'un savant distingué parmi les médecins qui honorent leur profession par un mérite réel et des talens supérieurs (le docteur *Hernandez*) a communiqué, en 1808, à l'Académie des sciences de Toulon; celles que le célèbre *Cruicksanks* a publiées plus

tard, prouvent que les fluides gazeux ne sont pas absorbés par l'organe cutané.

Dans des expériences entreprises avec l'intention d'éclaircir ce point de doctrine, le mercure fut choisi comme n'ayant aucune action sur les gaz. On plaçait sur le mercure un vaisseau de verre rempli d'eau, et on y plongeait la partie soumise à l'expérience. On la remuait en tous sens pour que l'eau enlevât les gaz qui pouvaient y être adhérens; ensuite on la plongeait dans le mercure.

La main et le poignet furent plongés dans un vaisseau de verre (qui aurait contenu cinq onces d'eau) rempli d'air atmosphérique. Ils y restèrent trois heures : le volume de l'air ne fut pas diminué. L'eau de chaux n'y opéra aucun changement; passé sur l'eau dans un eudiomètre avec le phosphore, l'absorption de 22|100 fut complète. L'oxigène ne fut donc point absorbé dans cette expérience.

Pour mieux s'en assurer, on plaça une mesure de cinq onces de gaz oxigène de 40|0 de pureté, dans un vaisseau de verre renversé; on y plongea la main et le poignet pendant trois heures. La quantité de l'air ne diminua point, l'eau de chaux ne se troubla pas par son passage, et en l'essayant dans l'eudiomètre de *Bertholet*, l'oxigène était de la même pureté qu'auparavant.

L'azote, ni l'oxigène de l'air atmosphérique, pas plus que l'oxigène seul ne sont donc point absorbés par la peau.

Pour s'assurer s'il en était autrement du gaz acide carbonique, on plongea et on laissa pendant trois heures la main et le poignet dans un vaisseau de verre qui contenait une mesure de cinq onces de ce gaz : il n'y eut qu'une seule diminution de demi-gros; mais comme la main était fort humide quand on la retira de la cloche, la transpiration avait pu prendre cette faible quantité.

De pareils essais tentés sur le gaz hydro-sulfureux, ont offert les mêmes résultats.

Mais si, d'après ces expériences, l'eau et les gaz ne sont point absorbés par la peau, d'autres substances plus tenues et plus volatiles ne peuvent-elles pas l'être? Il faut nous en assurer par des données positives.

Dans des ouvrages très-récemment publiés, on a cité en faveur de l'absorption des substances volatiles par la peau, l'odeur de violette que prend l'urine par les frictions avec l'huile de térébenthine, l'odeur d'ail des différentes excrétions après l'application de ce végétal sur quelques parties du corps. Mais, dans ces cas, l'aspiration pulmonaire par laquelle les émanations peuvent être introduites dans l'organisme, militent toujours en faveur de la non-absorption cutanée. Consultons encore, à cet égard, l'expérience.

Après avoir fixé un chien sur une table, on ouvrit la trachée-artère à sa partie inférieure, de manière à pouvoir fermer par une ligature sa partie supérieure, ce qu'on fit en interceptant toute communication entre la bouche et les poumons de l'animal. On introduisit dans l'ouverture de la trachée-artère le bout d'un long tube qui allait se terminer dans une chambre voisine, en passant dans un trou hermétiquement fermé autour du tube. Ce tube resta ainsi fixé pendant deux heures, pendant lesquelles on remplissait la bouche de l'animal de vapeurs de térébenthine; après avoir détaché le chien et coupé la ligature, on le porta de suite dans l'autre chambre; il y respira à l'ordinaire pendant six heures. On plongea alors un canif dans la moëlle épinière; l'animal périt sur-le-champ. L'urine retenue dans la vessie par une ligature qu'on avait passée avant de commencer l'opération, ne donna aucune odeur de violette.

Dans les inspirations des vapeurs de l'huile de térébenthine, ce ne sont donc point les absorbans de la

peau, de la bouche et de l'arrière-bouche qui font pénétrer la substance volatile dans l'économie animale. La conséquence était que l'odeur de violette ne provenait que de l'absorption pulmonaire : on s'en assura par une expérience spéciale.

On prépara un chien de la même manière que dans l'expérience précédente; le tube dont l'extrémité est dans la trachée-artère, fut plongé dans le goulot d'une bouteille remplie d'esprit de térébenthine, bien fermée autour du tube avant de commencer l'expérience. Le chien y inspira pendant deux heures : on procéda alors comme dans l'autre essai et le chien respira dans un air bien pur d'exhalaisons de térébenthine pendant six heures pour donner le temps à l'urine de prendre l'odeur de violette. L'urine examinée présenta, en effet, fortement cette odeur.

Cette expérience ne laisse aucun doute sur l'introduction des vapeurs de l'huile de térébenthine par les absorbans des poumons. On voit, dès-lors, combien sont équivoques toutes les expériences sur l'absorption cutanée lorsque les voies pulmonaires restent ouvertes.

Mais il était possible d'appliquer l'huile de térébenthine sur la peau, sans qu'il pût en arriver des émanations dans les poumons : c'est ce qu'on pratiqua dans les expériences suivantes:

On plaça de l'essence de térébenthine dans un bocal renversé sur du mercure, on y plongea la main et le poignet après les avoir frictionnés à plusieurs reprises. Ils y furent tenus pendant une heure et quart ; alors on lava bien la partie et on fut se promener à la campagne. L'urine rendue une heure après, n'avait point d'odeur de violette. Il en fut de même pour celle rendue pendant le jour et le jour suivant.

Pour enlever toute possibilité même d'aspiration par les poumons et pouvoir augmenter les surfaces d'absorption par la peau, on se servit d'un tube pareil à celui

des expériences sur les chiens, relatées ci-dessus. On respirait ainsi l'air d'un appartement absolument isolé de celui où se trouvait l'essence de térébenthine; les narines étaient exactement fermées. On plongea la main et l'avant-bras entier dans l'essence, en luttant le vase qui la contenait exactement autour du bras, de manière à ce qu'il ne put s'échapper aucune émanation de térébenthine. Pour augmenter la sécrétion des urines et les rendre en plus grande abondance, on avait pris auparavant un diurétique. Une heure après, un assistant examina l'urine rendue et n'y trouva pas l'odeur de violette; même résultat pour la transpiration et l'haleine. On prit un autre diurétique et on prolongea l'immersion dans le bocal; mais après demi-heure, la douleur devenue très-vive ne permit pas de la continuer; le gonflement du bras devint considérable; la chaleur et la douleur ne diminuèrent que gradativement, et quatre jours après, il restait encore une rougeur écarlate et une grande sensibilité, preuve de la forte action de la térébenthine. L'urine, la transpiration et l'haleine restèrent néanmoins sans odeur de violette.

Pour confirmer ce fait, on prit une plus grande surface, en employant une moindre excitation plus analogue à ce qui se passe dans les cas où l'on a admis l'absorption. Tout étant disposé comme dans l'expérience précédente, le corps entièrement nu, on se fit frotter le tronc et les extrémités supérieures avec une éponge imbibée d'essence de térébenthine. La sensation agréable de la friction contre-balançait celle de la térébenthine, et on put la prolonger. Après trois quart-d'heures de ces frictions, on reçut l'urine qui ne présenta aucune odeur. Ensuite, on lava le corps, et en fermant la bouche et les narines, on se rendit précipitamment dans l'appartement voisin. Aucune excrétion n'offrait l'odeur de violette, ni alors, ni dans les vingt-quatre heures

qui suivirent. Ces expériences prouvent évidemment que l'essence de térébenthine n'est point absorbée par la peau. Quand une substance dont l'odeur est si pénétrante, n'a pas cet effet, on pourrait déjà conclure presque avec sureté qu'il doit en être de même des autres qui ne possèdent pas cette propriété à un degré si éminent ; mais continuons de présenter les faits; ils valent toujours mieux que les analogies.

On a avancé que l'ail appliqué sur la peau, communiquait son odeur aux excrétions et on sait que la chair et le lait des animaux qui en mangent, en prennent le goût et l'odeur.

Nous rapporterons ici une expérience, tentée pour se former une opinion fondée relativement à l'absorption des émanations de l'ail par la peau.

On prépara une forte infusion d'ail dont on remplit un bocal qu'on renversa sur du mercure. Cet appareil, qui est le même dont on s'était servi dans les expériences précédentes, était disposé de manière qu'on y pouvait facilement plonger la main et le poignet, sans qu'il y eut communication établie avec l'air ambiant ; le poignet et la main bien frictionnés y restèrent plongés pendant une heure. Après les avoir retirés, ils furent lavés avec soin dans l'eau savonnée. On fit ensuite une promenade aux champs, l'urine et l'haleine n'eurent aucune odeur d'ail, pas plus que dans le reste de la journée. Les émanations de l'ail ne pénètrent donc pas dans l'organisme par la peau.

De pareilles expériences, tentées de même sur diverses substances, telles que le camphre, la décoction d'asperge, ont offert les mêmes résultats. Dans toutes, nous avons vu que la peau se refuse constamment à leur absorption et que c'est par les poumons qu'elles pénétrent dans l'organisme. Certes, ces substances présentent des excitations très-diverses, et les vaisseaux absorbans au-

raient trouvé là tous les degrés d'excitation propres à les mettre en action, s'ils s'ouvraient sur la peau. Cette enveloppe générale du corps est donc réellement une barrière élevée entr'eux et les agens extérieurs, pour garantir l'organisation de leur influence directe.

Les effets des bains de vapeurs se bornent à des modifications locales sur l'organe cutané, et à une excitation nerveuse sur ce tissu dont l'action, se propageant dans l'intérieur de l'organisme, peut y déterminer des changemens salutaires.

Dans l'étuve naturelle (*sudatorium*), tout le corps est plongé dans les vapeurs aqueuses qui s'exhalent de l'antre, et se trouve en contact immédiat avec elles. L'action de ces fluides chauds et humides sur toute la surface cutanée, en relâche d'abord le tissu, l'épiderme se ramollit, devient plus souple, se soulève; les pores se dilatent et la perspiration s'accroît. La température de ces bains naturels étant égale au moins à la chaleur du sang et s'élevant, dans le plus grand nombre, de 40 à 50 degrés de *Réaumur*, augmente la sensibilité de la peau au point de rendre l'impression de l'air ordinaire pénible et presque insupportable L'action continue de ces vapeurs titille le tissu dermoïde, produit la rougeur, le gonflement et la chaleur; l'exhalation s'accroît et la transpiration devient abondante.

Dès-lors, l'augmentation de la chaleur dans le système, réveille l'énergie vitale, avive la mobilité des fluides, le pouls s'élève, devient moins fréquent, plus grand et plus mou; la respiration est plus ample; une douce tendance au sommeil présage le retour du calme un sentiment de bien-être, de quiétude remplace l'anxiété, les tiraillemens, les souffrances et les douleurs l'activité organique se déploie avec plus d'aisance et plus de régularité.

L'intensi té plus grandede la chaleur, l'action plus

forte des vapeurs chargées de principes volatils et gazeux stimulans, mettent en jeu l'excitabilité cellulaire et activent la mobilité nerveuse du tissu cutané. Elle y détermine des irritations vives dont l'action se propageant aux organes et aux divers systèmes, leur transmet l'aptitude à recevoir et à continuer les effets de la stimulation. Elle augmente ainsi la contractilité vasculaire des divers appareils, provoque l'expansion des fluides, mobilise fortement les sucs animalisés stagnans dans la plupart de leurs couloirs et suscite cette réaction générale du centre vers la périphérie qui fait affluer vers la peau des torrens de sueurs, qui entraînent au-dehors des produits animalisés, surabondans ou altérés, sources des phénomènes morbides. C'est à ces exhalaisons éventuelles et critiques que sont dus les étonnans succès de ces médications.

Les bains de vapeurs minérales qui dans les étuves naturelles enveloppent toute la surface du corps, fournissent des secours prompts et énergiques dans les cardialgies, les vertiges, les affections de poitrine et généralement dans toutes les irritations internes résultantes de la diminution, de la suppression de la transpiration ou de celle des sueurs excrémentielles. Ils sont surtout utiles dans les cas où les bains liquides ont été insuffisans, ou qu'on a à craindre les effets de la compression.

Dans les diverses névralgies, ces vapeurs laissant pénétrer beaucoup de calorique dans l'organisme, opèrent une stimulation puissante sur les nerfs en ranimant leur excitement et l'activité des vaisseaux qui tapissent le tissu de leur tunique; en y mobilisant et rétablissant le cours des fluides qui, par une circulation lente ou leur stagnation, les engorgent, les pressent, les tiraillent, les irritent et produisent les diverses formes d'affections douloureuses.

Dans les rhumatalgies partielles, dans celles où ces phénomènes morbides s'exercent sur les articulations

si l'on approche la partie souffrante du lieu d'où la vapeur s'élance, ou si l'on dirige la vapeur sur elle, ce courant de fluide élastique produit une percussion sur le point affecté, qui y détermine des phénomènes d'une excitation plus ou moins intense et une augmentation sensible d'exhalation, suivie de soulagement.

Ces courans de vapeurs, dirigés et soutenus sur diverses parties malades, sont, par l'effet de cette percussion, un des meilleurs remèdes, lorsqu'il s'agit de résoudre des extases invétérées, des tumeurs anciennes indolentes. Ils sont très-efficaces dans les engorgemens et les endurcissemens des glandes, dans les épaississemens, les contractions et les roideurs des articulations; dans les sciatiques chroniques; dans les exostoses.

Les femmes qui, n'ayant pu nourrir leurs enfans ou qui les ont sevré en négligeant les soins hygièniques nécessaires dans ces circonstances, sont souvent atteintes d'affections vagues qu'on a attribuées à la déviation, à l'altération du lait, ou à sa mixture vicieuse avec les humeurs. Ces affections, dépendantes de diverses modifications morbides de l'excitation moléculaire des parties, se montrent sous les formes de douleurs aux membres, d'engorgemens aux articulations; de céphalalgies intenses; d'oppressions, d'irritations à la poitrine; de diarrhèes, de douleurs au bas-ventre; de spasmes, de flux chroniques de l'utérus. Ces états maladifs sont efficacement combattus par les bains de vapeurs, soit généraux, soit partiels.

En Russie, l'usage et l'expérience ont consacré l'emploi des bains de vapeurs pour les femmes nouvellement accouchées, comme propres à prévenir les incommodités auxquelles les couches les exposent. En effet, lors de l'accouchement, l'affaiblissement subit qu'éprouvent les membranes et les tuniques des vaisseaux du péri-

toine, par le défaut de pression qu'exerçait la présence de l'enfant, donne souvent lieu à des dilatations plus ou moins considérables. Dès-lors, si les forces générales des systèmes sont comme trois, et que celles des membranes et des tuniques des vaisseaux du péritoine aient été réduites à deux, l'abord des fluides qui s'y portent en plus grande abondance, les dilate, les engorge et détermine des inflammations plus ou moins graves. D'autres fois, le défaut de réaction dans les parties, les dispose à devenir le centre des fluxions qui dépendent de la suppression de l'exhalation cutanée, ou des autres mouvemens rétrogrades qui peuvent avoir lieu.

Quand un des premiers maîtres de l'art, quand un professeur aussi célèbre que M. *Chaussier*, s'est décidé à administrer les bains de vapeurs dans la péritonite purpuréale, il a sans doute pensé que cette phlegmasie était de nature asthénique, et que l'action stimulante des vapeurs pourrait la combattre avec avantage. Les effets qu'il a observés et décrits d'une excitation modérée, introduite dans les fonctions; ceux d'une tonicité lente, mais progressive, produite par l'usage des vapeurs, semblent indiquer que cette phlegmasie est de nature asthénique. Les succès qui suivent l'emploi de la médication le confirment.

Les bains composés, les bains de vapeurs naturelles où divers gaz sont mélangés et combinés à l'eau vaporisée, s'offrent encore en divers pays comme de puissans agens de la thérapeutique.

Ces sortes de vapeurs, dont le soufre est le principe gazeux dominant, fournissent un remède énergique contre les diverses affections psoriques chroniques : telles que la gale, les dartres, la teigne, la lèpre, les endurcissemens de la peau. On les administre avec avantage dans les désorganisations des tissus cutanés, les ulcères invétérés, les éruptions siphilitiques, les pustules, les

croûtes de diverses natures; dans ces bains, les vapeurs minérales où le soufre est décomposé, dissout et combiné, étant aussi aspirées par les poumons, produisent une excitation vive dans l'organisme, en même-temps qu'elles agissent sur la surface du corps. Ces deux effets réunis tendent simultanément à irradier par leur propriété éminemment stimulante et sudorifique, l'excitation du centre à la périphérie où l'abord considérable des fluides modifiés et devenus moins âcres concourent à produire des changemens salutaires plus prompts sur le système dermoïde, le détergent, le ramenant à son état de fermeté et de tonicité normale, de cohésion et d'intégrité complette, et le rétablissent dans ses importantes fonctions.

Dans les temps reculés, on avait établi des léproseries auprès des sources hydro-sulfureuses. On trouve au sud des Monts Croniens en Sicile, une étuve qu'on appelle la Caverne du lépreux : la tradition du pays rapporte qu'un lépreux chassé de la grande étuve naturelle où la multitude se réunissait pour prendre les bains de vapeurs, se réfugia dans cette caverne, située à deux cent pas de l'autre. Les vapeurs de même nature qui la remplissent le guérirent de cette affreuse maladie. Dès cette époque, l'antre hospitalier et salutaire devint célèbre sous le nom de *spelonea del leproso* qu'il conserve encore. Ces sortes de bains sont encore avantageusement employés contre la goutte chronique, la siphilis invétérée, les maladies lymphatiques et glandulaires; dans le marasme, etc.

Le séjour dans les bains de vapeurs doit être proportionné à l'état des forces des malades, à la nature de leur maladie. Leur durée peut généralement se prolonger d'une à deux heures suivant l'intensité de l'effet qu'on veut produire. Les constitutions débiles, les personnes atteintes d'affections organiques doivent en abréger la durée; la sensibilité naturellement très-grande des femmes est augmentée par l'action de ces bains, elles ne peuvent

et ne doivent pas les prolonger plus d'une heure ; ils sont nuisibles aux femmes enceintes.

Douches. Un troisième mode d'application des eaux minérales à la surface du corps dans laquelle une colonne d'eau agit par la force de son impulsion sur les parties qu'elle frappe, a été appelé *douche*. Les effets de cet agent médicateur sont proportionnés à la température de l'eau, à la densité et à l'impression des substances qui la minéralisent, à la force et à la vîtesse avec lesquelles la colonne du liquide frappe les parties malades. Cette impulsion est en raison directe de la hauteur de la chute, du diamètre des tuyaux, de la forme simple ou multiple de leurs orifices, de leurs directions; de la rapidité et du volume des liquides; de la charge qu'on donne au réservoir.

Lorsque, dans les diverses affections locales, on dirige un courant d'eau sur une partie déterminée, on la voit éprouver une dépression plus ou moins forte, selon la résistance que sa texture peut offrir à l'action du liquide; elle dévient bientôt rouge, tout autour à une distance du point central et se couvre ensuite de petits boutons.

Si la percussión s'étend dans les tissus sous-cutanés et que son action se propage sur les petits vaisseaux profondément situés, elle y produit une stimulation énergique, y ranime l'excitement nerveux, augmente le ton organique de la partie, opère le mouvement des fluides stagnans et parvient à résoudre et à dissiper les engorgemens indolens.

Les douleurs articulaires opiniâtres où les bains d'immersions liquides et de vapeurs sont insuffisans, cèdent quelquefois aux percussions violentes et réitérées, opérés sur les points affectés par des courans d'eaux minérales volumineux et rapides.

L'action stimulante de la douche journellement continuée ou réitérée plusieurs fois par jour, se propage

quelquefois dans tout le système et y détermine un excitement général qui, transmis sous son influence nerveuse à tous les points de l'organisme, y ramène le ton, la force et la vigueur, régularise les fonctions troublées ou perverties et rétablit l'ordre normal.

La stimulation énergique de la douche développe quelquefois une réaction vive et prompte, suivie de sueurs critiques, éminemment salutaires.

Les douches d'eau thermale sont principalement efficaces dans les engorgemens lymphatiques, les articulaires; dans les fausses ankiloses, les rhumatismes chroniques bornés; les anciennes douleurs arthritiques, la paralysie et l'impotence des membres, qui sont la suite d'affections rhumatismales, de luxations, de fractures, d'entorses; dans la danse de St.-Guy; dans les affections chroniques des viscères abdominaux, les obstructions, l'hypochondrie, etc.

Les cardialgies, les coliques périodiques qui sont la suite des mauvaises digestions, sont dissipées par l'action des douches que l'on laisse tomber sur l'épigastre et l'abdomen. Ces divers courans de fluides modifient la sensibilité des parties et les rendent moins susceptibles d'éprouver les récidives des attaques douloureuses.

Les douches d'irrigation ou d'injection d'eau thermale sont très-utiles dans les maladies de l'organe auditif; dans celles du vagin, de l'utérus et du rectum.

Les lotions d'eau thermale deviennent des topiques très-efficaces dans les ophthalmies entretenues par des irritations fortes de l'organe de la vue; dans les divers ulcères cachéctiques; dans ceux qui proviennent d'affections scorbutiques; dans les ulcères fistuleux. Les eaux minérales et surtout celles qui abondent en principes gazeux, fortifient les vaisseaux de ces parties, activent le mouvement des liquides stagnans dans les tissus engorgés, modifient l'âcreté qu'ils y avaient acquis : les fibres re-

prennent peu à peu leur ton naturel, repoussent l'abord des fluides ; les gonflemens se dissipent, les bords calleux des ulcères s'affaissent, les chairs se régénèrent ; ces solutions de continuité s'effacent et les parties rentrent dans leur intégrité physiologique.

Le régime, les soins et les précautions hygièniques qui sont recommandés pour les personnes qui prennent les eaux minérales à l'intérieur, deviennent aussi très-nécessaires à celles qui prennent les bains.

Les eaux minérales naturelles éprouvent des variations dans leur composition et dans leurs divers degrés d'énergie d'où résultent des modifications marquantes dans leurs propriétés médicales. Ces variations tiennent en partie à de grands phénomènes chimico-physiques, à ces jeux d'échange qui existent entre l'immense atmosphère et l'intérieur du globe.

Mais ces eaux subissent aussi des changemens accidentels suivant les saisons, les divers degrés de pression atmosphériques, les révolutions solaires et lunaires, la sécheresse, les pluies, les infiltrations plus ou moins considérables que produit la fonte des neiges et les inondations. Les froids prolongés ou accidentels pendant la saison des eaux, influent encore sur les propriétés physiques des eaux minérales naturelles, en augmentant ou diminuant la quantité des principes fixes, des volatils et gazeux qui s'y trouvent combinés, et déterminent des modifications essentielles dans leurs propriétés médicales.

Aux inconvéniens de ces variations fortuites que présente l'usage médicinal des eaux naturelles, à celui de ne pouvoir être employées avec probabilité de succès qu'à leurs sources, nous en signalerons un marquant relatif à leur état permanent et déterminé de mixtion naturelle.

Leurs propriétés bien appréciées comme une médication utile dans certaines maladies n'opèrent souvent que des soulagemens momentanés, tandis qu'elles pourraient offrir

des chances de guérisons durables, si les principes prédominans qui n'effectuent que des demi-succès, s'y trouvaient réunis en de proportions plus fortes et si les modifications qu'elles peuvent imprimer aux propriétés vitales étaient plus en rapport avec les dérangemens morbides.

D'après ces considérations fondées sur l'observation des faits, il est reconnu que les eaux minérales naturelles éprouvent d'une année à l'autre, de la saison du printemps à celle de l'automne, des changemens dans leur composition et leurs propriétés.

Leurs principes toujours les mêmes dans chaque espèce varient en quantité et dans leurs degrés d'énergie suivant les altérations et les perturbations que subit l'ordre physique de la nature. Dès-lors, leurs effets sur l'économie animale sont aussi variables et les changemens salutaires qu'on en attend par induction des succès obtenus par elles dans des maladies analogues, sont souvent incertains.

Quoique la guérison des maladies qui ont cédé à l'usage des eaux minérales naturelles, ait été le plus souvent attribuée aux influences hygièniques du changement d'air, de température, de climat, de régime, d'habitudes et d'occupations mentales, leur action médicamenteuse ne peut être revoquée en doute ; l'observation et l'expérience ont constaté que les eaux (pour la plupart) bues loin de leurs sources, ont aussi fourni des médications très-efficaces et évidemment salutaires dans beaucoup d'affections morbides bien caractérisées.

Si maintenant nous dirigeons nos idées de manière à établir des rapports réels et à évaluer les différences telles qu'elles sont, nous continuerons d'accorder aux eaux minérales naturelles, la confiance qu'elles n'ont cessé de justifier par des succès évidens et soutenus; nous conserverons pour ces précieux refuges, toujours secourables aux maux qui affligent l'humanité, cette

reconnaissance que la raison commande, nous noublierons pas surtout que l'art de les suppléer partout où la nature s'est montrée avare de leur bienfait, est sorti de leurs sources et que l'essence du principe qui préside à leur composition est inimitable.

(La suite à un des prochains numéros.)

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ, PENDANT LE MOIS DE FÉVRIER 1825.

12 *février*. Lecture est faite de *trois observations d'essère*, recueillies par M. *Aliès*, médecin à Lezat.

M. *Giraud-St.-Rome* fils lit un rapport sur le mémoire de M. *Cartoni*, de Pise, intitulé : *Della maniera più atta a curare radicalmente te varici ad impiagamenti varicosi d'ell'estremita inferiori*. Les conclusions, favorables à l'auteur, sont adoptées, et M. *Cartoni* est admis au nombre des membres associés étrangers.

23 *février*. M. le D. *Amilhon* remercie la Compagnie de l'avoir associé à ses travaux, et lui adresse un *Mémoire sur l'usage du lait de vache et de chèvre pour la nourriture des enfans nouveaux-nés.*

Le lecture de cet écrit sera faite dans une de nos prochaines réunions.

M, le Comte *de Villeneuve*, Conseiller d'état, Préfet, etc., communique une lettre de S. E. le Ministre de l'Intérieur, qui désire connaître la valeur en grammes ou en poids de marc, de la livre médicinale de Marseille, et sa division en onces, gros et grains, et si cette livre est différente de celle communément employée dans le commerce de cette ville.

Une commission, composée de MM. *Fenech*, *Poutet* et *Sue*, est nommée pour fournir à M. le Préfet les renseignemens qu'il demande.

M. *Goulin* donne lecture d'un rapport relatif à la *Notice sur l'épidémie de Toulon, etc.*, par M. *Serène*.

Sont proposés. par M. *Roux*, pour être reçus membres associés étrangers, MM. *Magliari* et *Vulpès*, médecins à Naples.

Ces propositions sont prises en considération par la Société qui en ajourne la discussion.

26 *février*. M. *Sue* fait, au nom d'une Commission, un rapport relatif à la demande, adressée par M. le Préfet, sur la conversion en grammes, etc., de la livre médicinale de Marseille. Ce rapport est adopté dans tout son contenu.

Lecture est faite dn mémoire de M. *Amilhon* sur l'usage du lait de vache et de chèvre pour la nourriture des nouveaux-nés.

SEUX, *Président*. SUE, *Secrétaire général*.

SECONDE PARTIE.

MÉMOIRES, DISSERTATIONS, NOTICES NÉCROLOGIQUES, ETC.

I.° MÉMOIRES.

Mémoire sur l'anencéphalie et sur quelques autres monstruosités ; par J.-N. Roux, *D.-M. à Saint-Maximin* (Var) *membre correspondant de la Société médicale d'émulation de Paris, de la Société de médecine-pratique de Lyon, de la Société royale de médecine de Marseille, etc.*

Une jeune femme des plus jolies et des mieux conformées que j'aie jamais vues, Madame E. *T*..., fut mariée au milieu d'avril 1823, et bientôt des symptômes de grossesse se manifestèrent. Vers le deuxième mois, son beau-père, homme plaisant et irréfléchi, sachant qu'elle éprouvait la plus grande frayeur à l'aspect des crapauds, en prit un des plus gros et le jeta sur le lit où cette intéressante personne était couchée ; un autre jour, il répéta à peu près la même scène et l'on juge bien que ce fut de la manière la plus désagréable. Ce ne fut depuis lors qu'un enchaînement pénible d'indispositions et de terreurs jusqu'au septième mois. A cette époque, Madame E. *T*.... se rendit chez sa mère qui habite Bras, village très-pittoresque aux environs de St.-Maximin, et ce fut là qu'elle se crut à l'abri des brutales plaisanteries du père de son époux. Les pre-

mières journées passées dans son nouveau séjour, furent assez calmes; l'air natal était respiré avec délices, le toît paternel offrait la tranquillité tant désirée. Tout à coup des symptômes d'avortement survinrent : douleurs aux lombes et au pli des cuisses, diminution de l'appétit, craintes continuelles; tous les moyens de l'art furent sans effet, les douleurs s'exaspérèrent et le huitième jour, la malade voulant se placer pour recevoir un lavement qui lui avait été ordonné, on entendit fort distinctement et à une grande distance un *bruit sourd* qui fut suivi de l'écoulement abondant des eaux. Ce ne fut qu'alors que Madame E *T*.... abandonnant une pudeur mal entendue, qui avait privé jusques là de la connaissance des parties, consentit à laisser pratiquer le toucher par M. *Arlaud*, chirurgien à Bras, qui reconnut aussitôt que l'enfant présentait les pieds dans la position calcanéo-antérieure gauche et qui en fit l'extraction.

Je me trouvai dans le village au moment de l'avortement; j'avais été appelé par une femme de quarante-cinq ans, atteinte d'affection spasmodique de la poitrine, à laquelle le cyanure de potassium apporta quelque amendement. M. *Arlaud* me fit prier de me rendre auprès de la malade et lorsque j'entrai dans l'appartement, il venait de recevoir le monstre *anencéphale* dont je donnerai bientôt la description. Le placenta offrait encore de la résistance, nous attendîmes quelques instans, après quoi je le détachai du lieu de son insertion. Nous enlevâmes le triste fruit de cette première grossesse, afin que la mère ignorât son malheur, nous donnâmes à celle-ci tous les soins nécessaires et peu de temps après, elle fut rendue à la santé.

Examen du fœtus anencéphale. Fœtus du sexe féminin, ayant douze pouces et demi de long, physionomie de crapaud, monstre à traits hideux, sa tête

est renversée en arrière et enfoncée dans les épaules ; ses yeux, sont saillans, ouverts, d'une couleur bleu-cendré, opaques dans toute leur étendue ; la langue énorme remplit la bouche et fait saillie au-dehors ; le crâne est déprimé, rompu et concave ; le cou manque ; le dos est large, un énorme lambeau de peau semble en avoir été arraché pendant l'extraction par les pieds ; ce lambeau, s'étend de la tête où il est encore attaché jusqu'à la région lombaire, ses bords sont minces ainsi que le milieu, arrondis et légèrement saignans. Au-dessous de ce lambeau déchiré et dans l'endroit où il s'adapte, on remarque une légère gouttière formée à la tête par le coronal, les pariétaux et l'occipital, applatis inégalement et que leur position seule peut faire reconnaître. La colonne vertébrale présente la continuation de cette gouttière formée sur les bords par quelque chose qui ressemble aux apophyses *tranverses*, tandis qu'au milieu on croit reconnaître la face postérieure du corps des vertèbres : les apophyses épineuses et les lames de ces os manquent. La colonne vertébrale, qui, vue de profil, offre plusieurs courbures tantôt en avant, tantôt en arrière, ne décrit ici qu'un arc de cercle dont la connexité est en avant. L'anus se trouve un peu haut, à cause sans doute de la fausse direction de la colonne ; il laisse sortir du méconium. La poitrine est bombée ; l'abdomen un peu volumineux ; les membres thorachiques bien développés et bien faits sont couverts de poils ; les membres abdominaux également bien développés, ont les pieds fortement déviés en dehors. Des phlictènes que remplit une sérosité limpide se remarquent çà et là sur le corps, elles sont petites en haut plus larges vers les pieds (1). Ce fœtus *anencéphale* paraît être

(1) Voyez les deux dessins que j'ai faits d'après nature et que je joins à ce mémoire.

mort depuis peu de temps : les parties osseuses et irrégulières qui forment le crâne furent soulevées avec le manche d'un scapel et il ne fut trouvé au-dessous aucun vestige de cerveau. Le placenta était moins volumineux et plus ramassé sur lui-même.

J'ai pensé, dans l'intérêt de la science, que je ne pouvais faire un meilleur usage de l'observation que ma pratique m'a fournie qu'en la communiquant à M. le professeur *Geoffroy-St.-Hilaire*, auteur du meilleur ouvrage que nous possédions sur les monstruosités humaines : je lui ai envoyé aussi mon *anencéphale* afin de contribuer, pour ma part, à entourer ce savant de tous les matériaux propres à éclairer sa nouvelle théorie sur la formation des êtres incomplets.

Il a été publié plusieurs observations de fœtus *anencéphales* et elles ont toutes donné lieu à de profondes réflexions (1) : je ne fais connaître celle-ci que dans la vue de fixer de nouveau l'attention des physiologistes sur un sujet aussi curieux. *Winslow* et *Bichat* ont les premiers reconnus que le système nerveux du grand sympathique préside aux fonctions de la vie organique, sans que cette vie organique soit tout à fait indépendante du système cérébral et de la moëlle épinière. Le développement des fœtus privés de ces organes, est une bien grande preuve de ce que ces deux hommes illustres ont avancé. Ces êtres incomplets vivent dans le sein de la mère, parce que la nutrition se fait sous l'influence des ganglions; ils vivent comme les végétaux: *vivunt et crescunt*, ou mieux, comme l'a dit un savant

---

(1) Voyez *Morgagni*, épist. 48 n. 50. *Wepfer*, sur les acéphales. *Littre*, histoire de l'académie des sciences. *Lallemand*, dissert. inau. *Ollivry*, etc., etc.

Fétus Anencéphale

l'Observr. des Sc. Méd.

Lith. de Beisson à Mans.

Fœtus Anencéphale

Vû par la face postérieure.

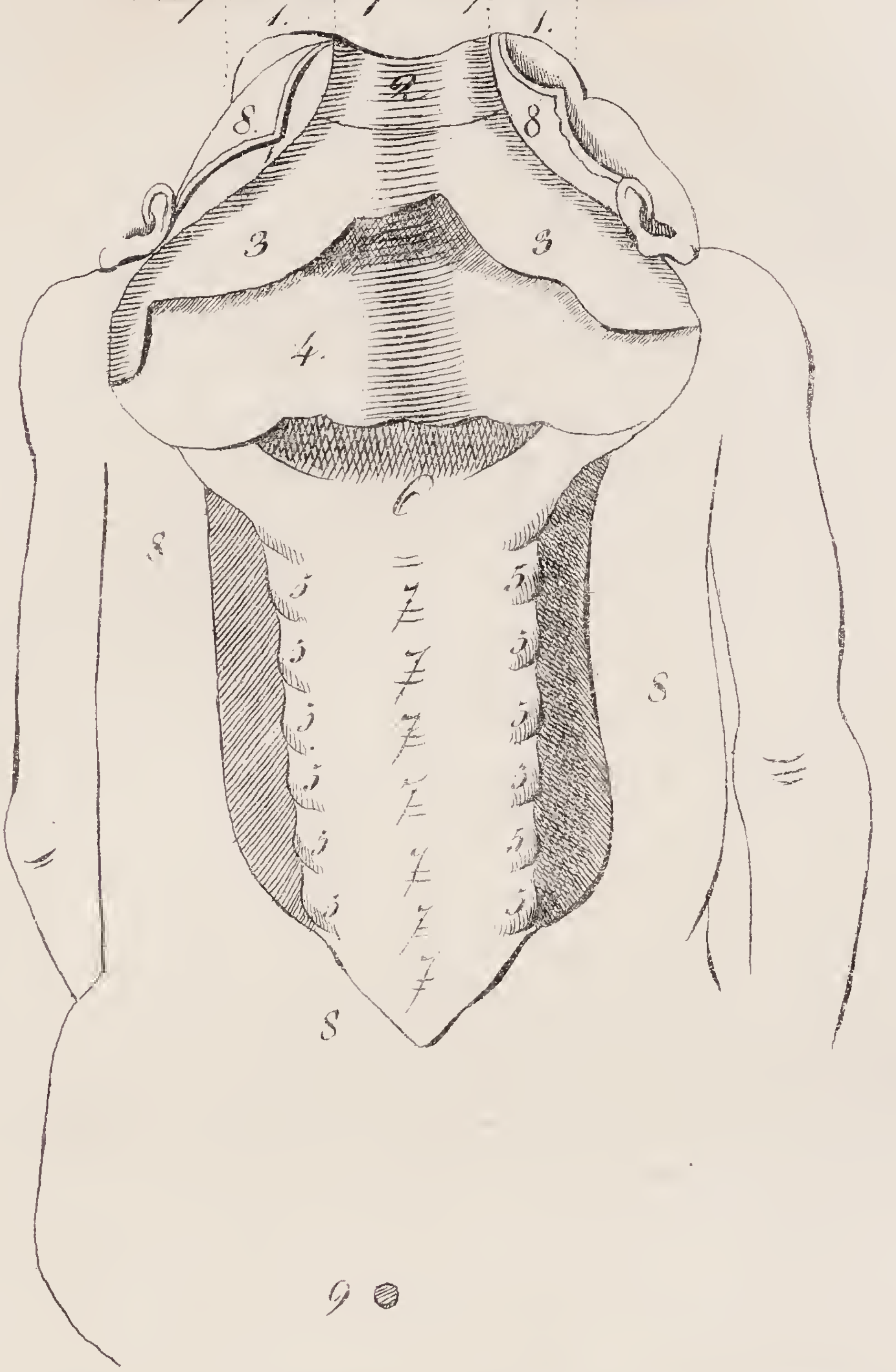

1. Lignes ascendantes, indiquant l'espace occupé par les yeux.
2. Portion du Coronal.
3. Fragmens des pariétaux.
4. l'Occipital.
5. Les Apophyses transverses.
6. Cavité assez profonde qui se voit au dessous de l'occipital
7. Corps des Vertèbres, centre d'une gouttière assez profonde.
8. Lambeaux et bords des tégumens de la tête et du dos.
9. L'Anus.

Lith. de Boisson a Mars:

contemporain, à la manière des poissons, n'ayant reçu des conditions organiques que pour exister seulement dans un milieu aquatique. Ils meurent avant ou peu après leur sortie de l'utérus. Lorsqu'ils meurent avant de sortir du sein maternel, c'est le plus souvent du sixième au huitième mois de la gestation ; rarement ils sont portés jusqu'au terme ordinaire, plus rarement encore ils vivent pendant quelques instans (1).

Les fœtus *anencéphales* sont privés, indépendamment du cerveau et du cervelet, du prolongement rachidien, et M. *Geoffroy-St.-Hilaire* en faisant un genre particulier, conformément aux données étymologiques, ne veut pas qu'on les confonde avec *l'hypernacéphale*, etc. On a vu cependant à la base du crâne de petits tubercules occupant le plan des organes absens.

Des travaux intéressans et qui doivent fixer notre attention sont ceux de MM. *Legallois* et *Lallemand* de Montpellier ; le premier a prouvé par des expériences

---

(1) *Méry* et *Fauvel* en ont vu des exemples; M. le professeur *Lordat* de Montpellier, ce digne successeur de l'illustre *Barthez*, a cité des faits analogues dans ses leçons de physiologie pour l'année classique 1820--21. Le monstre connu sous le nom d'*Anencéphale de Putare*, né le 26 septembre 1824 a l'hospice de la Maternité de Paris, termina sa vie, après quelques mouvemens spasmodiques. *Saviard* et *Rouhault* ont chacun vu un fœtus *anencéphale* vivre pendant six heures ; un autre vécut huit heures, un autre quinze heures, un troisième vingt-quatre heures. L'*anencéphale* de *Schellhase* atteignit la fin de son deuxième jour ; celle de *Jacobeus* parvint à son troisième. *Saviard* a vu un *anencéphale*, dont l'existence se prolongea jusqu'au quatrième jour; pendant tout ce temps, il remua, cria et prit le sein de sa nourrice. *Heyshan* en a vu un parvenir jusqu'au sixième jour. Celui de *Bayle* vécut une semaine et vint au monde avec deux dents à la mâchoire supérieure.

Ces faits doivent être fort rares, la vie de l'*anencéphale* étant purement végétative.

exactes, que la moëlle épinière n'empêchait que fort tard les animaux de vivre tandis que la mort arrivait sur le champ, si la destruction de cet organe était subite. Le second de ces auteurs éclaire avec sagacité la physiologie par la pathologie et nous montre souvent un travail lent détruisant les organes de la vie de rélation, sans nuire aux fonctions ds la vie organique. L'application de ces principes peut être faite à *l'anencéphalie.*

Deux opinions avaient été émises sur la formation des fœtus *anencéphales* ou autrement monstrueux, avant que M. *Geoffroy-St.-Hilaire* fut venu nous éclairer sur ce point en publiant sa *philosophie anatomique.* Je vais passer en revue ce qu'on a dit le plus récemment. Selon un grand nombre d'auteurs parmi lesquels je citerai M. le professeur *Dugès* (1), c'est à une hydropisie du cerveau et du rachis que l'on attribue cette monstruosité. Cette maladie peut, disent-ils, dilater, animer la boîte osseuse et le canal vertébral de même que les tégumens; les portions d'os et de membranes les plus faibles sont désorganisées dans les eaux de l'amnios, tandis que les plus consistantes résistent à la macération, qu'elles s'affaissent ensuite sur la base du crâne où elles se soudent solidement. Le crâne se trouve alors applati et le dos arqué, par la consolidation des parties qui restent; de là, la ressemblance des monstres humains avec des crapauds, des singes, etc.

Dans la seconde opinion, qui est celle entr'autres médecins célèbres, de M. Frédéric *Meckel* et de M. le professeur *Dupuytren* (2) ce vice de conformation se-

---

(1) Mémoire publié dans la *Revue médicale.*

(2) M. *Dupuytren* admet aussi les monstruosités, tenant à des difformités survenues par l'effet des maladies auxquelles le fœtus est exposé même dans le sein maternel, et par conséquent la perte de l'encéphale à la suite de l'hydrocéphalie.

rait dû à un retardement de développement ou à un développement en moins : ainsi, un vice peut exister dans l'organisation de l'embryon, si c'est le canevas sur lequel doit se former un os, un muscle, ou tout autre organe qui vienne à manquer, le fœtus une fois formé aura un os, un muscle ou tout autre organe de moins. Les exemples de ce défaut d'organisation ne sont pas très-rares, je vais en citer quelques-uns de curieux et qui ne seront pas déplacés dans ce mémoire.

En 1821, M. A. *Duchateau*, chirurgien de l'hôpital militaire d'Arras, consigna dans le journal complémentaire du Dictionnaire des Sciences médicales, l'histoire d'un fœtus qui n'avait pas les enveloppes osseuses du cerveau complètement formées ; les pariétaux, une portion du coronal et la partie supérieure de l'occipital manquaient ; le cœur était hors de la poitrine et dépourvu de péricarde ; le poumon était représenté par un tubercule de la grosseur d'une noix. Dans le bas-ventre, il existait aussi le plus grand désordre.

M. *Astley-Cooper* conserve la préparation d'un enfant qui vécut huit jours et chez qui la déglutition était impossible; le pharynx était terminé en cul de sac et l'estomac n'avait point d'orifice cardiaque; les évacuations alvines avaient lieu comme à l'ordinaire (*London méd. and phys. repository*. Janvier 1823)

M. le docteur *Claret*, médecin de l'hôpital civil et militaire de Vannes, adressa, il y a deux ans, au cercle médical de Paris, deux dessins et le squelette d'un fœtus à qui les pariétaux manquaient totalement; la face offrait quelques défectuosités dans les os maxillaires supérieurs; les quatre premières côtes gauches n'existaient qu'en vestiges, les autres étaient appuyées les unes sur les autres ; le sternum était simulé par un étroit cartilage auquel venaient se joindre les côtes droites très-bien conformées. A la place de l'omoplate

gauche on trouvait un tubercule osseux triangulaire. Le membre thorachique gauche manquait complètement. Avec ces difformités, l'on voyait à nu la masse encéphalique, le cœur et le poumon gauche, ainsi que les viscères abdominaux recouverts par une membrane séreuse qui s'étendait aussi sur les viscères thorachiques, on n'apercevait que quelques vestiges de diaphragme.

On me présenta, il y a deux ans, un enfant mâle chez qui la verge était remplacée par un tubercule recouvert d'une peau très-ridée et au milieu duquel on voyait un méat qui permettait la sortie de l'urine : rien ne representait les bourses et les organes qu'elles contiennent. La mort survint et je ne pus pas faire l'ouverture du cadavre.

Je ne finirais pas encore si je voulais examiner tous les faits les plus remarquables d'organisation en moins, que les auteurs de médecine légale ont compris dans la classe des monstres par défaut. Mais à quoi peut tenir ce défaut d'organisation ? Il est des secrets qui n'échappent pas facilement à la nature, et celui de la formation des êtres animés, est un des moins connus malgré les efforts réitérés d'un grand nombre de savans. On commence cependant à s'accorder sur quelques points : en Allemagne, *Meckel* et *Tiedemann*, en France, MM. *Serres* et *Breschet* admettent comme une loi générale « que la formation plus ou moins rapide, plus ou moins complette des parties, dépend du développement plus ou moins parfait des vaisseaux destinés à ces parties ». Si le système vasculaire, dit M. *Breschet*, se forme moins par en haut que par en bas, on observe selon la variété de développement du système, *l'anencéphalie*, *l'hémicéphalie*, *l'aproscopie* ou absence de la face ; et si le développement du système vasculaire ne s'étend pas au delà du thorax, l'embryon n'offre plus qu'un tronc sans tête et sans mem-

bres (1). Cependant, M. le professeur *Béclard* n'est pas de cet avis : dans les bulletins de la Faculté de médecine de Paris, on trouve un de ses mémoires sur les *Acéphales* (*Anencéphales*), dans lequel cet auteur fait coïncider l'absence de certaines parties extérieures et de certains organes internes avec la privation plus ou moins étendue des centres nerveux. Voilà donc encore deux opinions sur la cause de la non formation de certains organes; il a été apporté en faveur de chacune d'elles de trop bonnes raisons pour que je veuille prendre sur moi de décider la question. Espérons que le temps et l'observation rigoureuse des faits, aideront un jour à arrêter nos idées et que la nature pourra être prise sur le fait.

Ces diverses explications, quoique ingénieuses, ne pouvaient satisfaire celui qui, avide de connaissances exactes et plein de subtilité, a toujours cherché à soulever le voile dont la nature couvre ses mystères : M. *Geoffroy-St.-Hilaire* voyait coïncider trop souvent la formation d'un monstre avec un grand effroi, une grande surprise ou un autre grand événement, survenu pendant la grossesse, pour ne pas se livrer à des recherches

---

(1) D'après ces principes du développement du système vasculaire, il est assez facile d'expliquer la formation de beaucoup d'autres monstruosités telles que le bec-de-lièvre, l'hypospadias, l'épispadias, le *prolapsus vesicœ*, l'hermaphrodisme, etc., etc. La formation des vaisseaux est le premier effet de la force formatrice, selon les auteurs que je viens de désigner. Nous savons que le développement organique s'irradie de l'abdomen vers les extrémités et que la tête exigeant une activité plus grande de la force formatrice et des matériaux de nutrition plus considérables, l'extrémité céphalique du tronc doit offrir plus fréquemment une formation imparfaite de l'extrémité pelvienne. L'embryon considéré au point d'insertion du cordon ombilical, est la graine de laquelle partent la plumule et la radicule (V. *Bresch.*)

qui eussent pour résultat l'explication de ce grand problème. Entouré de matériaux remarquables, il éleva sa *philosophie anatomique* et des mémoires précieux sortirent de sa plume. Le genre *anencéphale* occupa la principale place dans sa classification et il offrit constamment pour type *le manque absolu de substance médullaire, spinale et cérébrale.* Si l'événement qui vient troubler la marche de la grossesse, a lieu dans le principe, il prétend que la matrice doit y prendre une part active ; elle se contracte avec force (1), les enveloppes fœtales sont dilacérées par les eaux qui suintent ensuite à travers ces ouvertures. Lorsque la matrice est revenue sur elle-même, l'embryon en contact avec les fibres des enveloppes déchirées contracte des adhérences solides, et les adhérences une fois formées amènent bientôt la monstruosité, en empêchant le développement des organes manquans. Le dos et la partie de la tête adhérente dans *l'anencéphale*, sont larges, arqués, servant de base à une énorme tumeur pleine de liquide plus ou moins altéré. La partie postérieure de la tête et de la colonne vertébrale ne forme qu'un plan osseux, large et simulant un écartement outre mesure des apophyses transverses, comme on le voit dans l'exemple que j'ai rapporté.

L'auteur de cette nouvelle théorie, quoique plus sévère que ceux qui l'ont dévancé, utilise leurs recherches; mais au lieu, par exemple, de dire que tel organe manque parce que telle artère principale n'a pas été

---

(1) Il ne faut qu'une surprise, à un moment donné de la gestation, pour occasioner le genre *d'anencéphalie* que vous avez observé ; si la surprise a été aussi vive qu'inopinée, elle a pu donner lieu à un sursaut général de la femme enceinte et par conséquent à une contraction musculaire qui aura été ressentie par l'utérus. (Lettre de M. le professeur *Geoffroy-Saint-Hilaire* à M. le docteur J.-N. *Roux*, à Saint-Maximin.)

formée dès le principe de la conception, il nous montre cette artère se déviant accidentellement, et passant par l'effet des adhérences, de l'embryon aux parties qui ne doivent que l'envelopper. Quant à l'influence des nerfs dans le développement des parties, ce fait n'a pas encore été bien examiné par lui.

Une énorme tumeur formée à la partie postérieure du dos du fœtus, a mérité beaucoup d'attention ; elle a été appelée poche dorsale ou allantoïdienne, et elle est occupée par un liquide qui remplit les mêmes fonctions que celui de l'amnios. Suivons un instant M. *Geoffroy-St.-Hilaire* : « Les fœtus *anencéphales*, adhérens à quelques parties de leurs membranes ambiantes, existent intermédiairement entre les poches de l'amnios et de l'allantoïde, fesant face à la première de ces poches et ayant l'autre à dos. Étant, quant à la plus grande partie de son être, baigné par les eaux de l'amnios, l'*anencéphale* y prend tous les développemens des fœtus irréguliers : il y croît sans obstacle sous l'influence de la force plastique, par le concours du cordon ombilical et des fluides nourriciers auxquels ce cordon sert de véhicule. Mais, tout au contraire, présentant tout ou partie de sa face dorsale à la poche de l'allantoïde, dans laquelle ne sont plus que des eaux viciées, pour la plupart, ancien produit des secrétions intestinales ou urinaires, il tombe nécessairement, quant à cette partie de lui-même qui s'est ainsi fourvoyée, dans les cas de non développement. »

Si deux poches existent, il doit nécessairement se faire deux écoulemens des eaux ; ce qui a été observé dans l'accouchement de l'*anencéphale de Patare*, à la Maternité de Paris. Le premier de ces écoulemens a lieu lorsque la poche de l'amnios crève ; le second, lorsque la poche dorsale est déchirée dans l'expulsion de l'enfant.

La mère, dont le moral a été assez vivement affecté,

pour que la contraction musculaire ait été ressentie par la matrice, n'éprouve plus les mêmes sensations que dans les autres grossesses : celle qui mit au monde l'*anencéphale de Cornieville*, croyait avoir une bête qui *gravissait* dans son corps. En effet, le fœtus vivant, mais fixé par le dos, doit faire éprouver cette sensation, par les mouvemens des pieds et des mains, ordinairement libres.

En considérant attentivement mon *anencéphale de Bras*, on ne peut s'empêcher de reconnaître de grandes vérités dans la nouvelle théorie de la Philosophie anatomique. Notre jeune femme a été effrayée plusieurs fois par des objets hideux. Les sensations éprouvées pendant la gestation n'étaient pas naturelles ; c'étaient des terreurs continuelles, et quelque chose qui n'était pas ressenti par les autres femmes enceintes, ses amies. Dans l'accouchement, les eaux parurent en une seule fois, dit-on, et les membranes se déchirèrent avec un *bruit sourd* qui fut entendu au loin : mais c'est peut-être aux difficultés que l'on eut pour bien considérer les choses, que l'on doit de ne pas avoir observé les deux écoulemens des eaux. Je suis persuadé que la présentation des pieds et la nécessité d'extraire l'enfant par les extrémités inférieures, n'étaient dues qu'à son adhérence avec les enveloppes fœtales. Le lambeau énorme, mince, à bords saignans, est pour moi une preuve convaincante de l'existence d'une poche à dos, jusqu'au moment de sa sortie du sein maternel.

Je regretterai toujours d'avoir examiné le placenta avec aussi peu d'attention; je me souviens cependant qu'il était plus petit que d'ordinaire au septième mois, qu'il était moins épanoui et plus ramassé sur lui-même. Si un pareil fait se présentait de nouveau à mon observation, je garderais avec soin les membranes et tout ce qui serait expulsé avec l'arrière-faix, pour m'assu-

rer dans quelle partie des enveloppes de l'œuf, ont existé les adhérences. J'ai l'intime conviction qu'avec du soin et de la patience, on obtiendrait des résultats qui changeraient en certitude ce qui n'est encore que hasardé, les principes établis par le savant professeur du jardin du Roi, n'étant pas encore généralement connus.

De profondes méditations m'ont porté à adopter les idées dont je fais aujourd'hui profession de foi ; les rapprochemens que j'ai cru entrevoir entre l'observation et les explications données, ont porté la conviction dans mon esprit. Puisse le fait que je publie, attirer des soins délicats aux femmes enceintes, en prouvant combien les secousses morales peuvent porter atteinte à la réproduction, sans contredit, le plus bel acte de la nature !

L'intéressant mémoire de M. J.-N. *Roux* était composé et allait être imprimé, lorsqu'un praticien recommandable de Marseille, M. le docteur *Dunés*, à qui nous venions d'en parler, nous a communiqué un fait que nous nous empressons de relater ici, bien moins pour remplir l'espace qui reste dans cette page, que dans la vue de satisfaire à notre devoir : le 4 mai 1805, la nommée *Vial*, demeurant rue Lancerie, accoucha de deux jumelles : sur la dernière on ne voyait point de pariétaux, et des portions du coronal, de l'occipital et des temporaux manquaient exactement, comme après la coupe horizontale que l'on est convenu de pratiquer de la protubérance occipitale à la bosse nasale, afin de se faire une idée de la capacité du crâne. On ne trouva aucun vestige de l'encéphale, seulement deux corps irrégulièrement conformés et semblables à deux petites amandes, occupaient la base du crâne. Cet anencéphale, né vivant, fut baptisé et vécut quelques heures ; il a été ensuite conservé dans de l'alcohol et a fixé long-temps l'attention de plusieurs médecins marseillais.

Bien que des faits analogues aient été observés, ils sont pourtant assez rares, pour qu'on ne doive point regarder la communication de celui-ci comme une superfluité, et pour que l'on s'empresse de signaler ceux qui, tels que ce fait, viendront à l'appui des propositions avancées par d'excellens auteurs et soutenues dans le mémoire que nous publions aujourd'hui.

Note du Rédacteur-général.

TROISIÈME PARTIE.

LITTÉRATURE MÉDICALE, NOUVELLES SCIENTIFIQUES, MÉLANGES, ETC.

1.° Analyse d'ouvrages imprimés.

De l'Esprit de système en Médecine, *p.* Camille Turles, (in-8.° de 47 pages. Montpellier, 1822.) avec cette épigraphe :

Ovinionum commenta delet dies, natura judicia conformat.
Cic.

Trois motifs me déterminent à parler ici d'une thèse très-remarquable, soutenue avec éclat, à Montpellier, en 1822. Le premier est l'absence du trop modeste auteur (M. *C. Turles*); le second est cette considération, qu'il est des vérités importantes sur lesquelles il ne serait jamais intempestif d'éveiller l'esprit humain, toujours distrait et oublieux ; le dernier, et j'avoue que celui-ci me presse plus que les autres, est tout simplement un *on dit*. M. le docteur *R******, jeune médecin plein de savoir et d'esprit, aurait, je ne sais quand, attaqué la thèse en question dans le sein d'une docte Compagnie ; et comme je porte intérêt à cette matière, je voudrais franchement, soit pour en profiter, soit pour y répondre, que le censeur *académique* se décidât à publier ses observations. *Res non est parva !*

La manie des systèmes est une maladie incurable de

l'homme intellectuel, à laquelle M. *Turles* attribue une double origine.

1°. La nécessité d'expliquer les faits épars dont se compose la médecine, pour s'élever par eux à un ensemble de principes généraux qui mérite le nom de science;

2°. Le caractère même de l'esprit humain, qui s'indigne du doute, qui se passionne et s'égare à la recherche de la vérité, *divine inconnue*, qu'il rencontre bien plus rarement qu'il ne pense et que son aveugle amour ou son impatiente curiosité lui font si souvent confondre avec une erreur qui lui sourit.

Telles sont, selon M. *Turles*, les causes anciennes et permanentes de toutes les hypothèses, de toutes les théories, de tous les systèmes passés, présens et futurs. Enfans éphémères de l'amour-propre ou de la faiblesse, vues particulières de quelques imaginations fourvoyées, le temps en fait justice, et l'opinion générale à qui seule appartient le choix des matériaux propres à construire l'édifice d'une science, ne laisse subsister de ces créations imparfaites, que les fragmens impérissables : c'est-à-dire, les vérités que le ciel a révélées au génie.

L'auteur après avoir indiqué les causes que produisent les systèmes, signale tour-à-tour celles qui les accréditent. « L'erreur, dit-il, devient surtout dangereuse » lorsqu'elle s'introduit à la faveur d'un grand nom. » Parée des couleurs du génie, elle surprend alors » la critique même la plus sévère, qui l'accueille sans » défiance, éblouie qu'elle est par le prestige d'une ré- » putation illustre. Quant aux esprits faibles, rien n'est » plus commode pour eux que de jurer sur les paroles » du maître. Bien peu ont assez de force afin de résister » au torrent et de soumettre tout à la coupelle d'un » sévère examen... Il y a *en outre* dans chacun de » nous, une inquiétude vague qui ne peut nous laisser

» stables même dans la possession du vrai. *Il nous* » *faut du nouveau n'en fut-il plus au monde*.... et cet » axiome philosophique, bien applicable à tous les hommes » en général, l'est surtout à nous jeunes gens dont les » sensations ont toute la fraîcheur comme aussi toute » l'inconstance et la mobilité de notre âge. Si vous » ajoutez à cela que le paradoxe porte avec lui quel- » que chose qui plaît par son étrangeté même, une » sorte de hardiesse qui flatte cet instinct de destruc- » tion qui est encore un des élémens de notre mauvaise » nature, vous nous expliquerez facilement pourquoi » des novateurs hardis.... exercent une influence si » magique et font de si ardens prosélytes ».

Un moyen qui favorise singulièrement ces causes exerce un merveilleux ascendant sur la multitude et agit même sur les esprits éclairés, c'est le langage des novateurs. « Hommes d'un caractère bouillant, d'un » amour-propre irascible et d'un esprit frondeur; pos- » sédant une élocution facile, l'art de séduire et d'en- » traîner et par-dessus tout cherchant à en imposer » par un ton affirmatif et tranchant qui s'allie à une » intolérance absolue pour tout ce qui contrarie leurs » opinions ».

Tel est l'auteur de la *nouvelle doctrine*.

Quoique jeune et ardent admirateur du génie, quoiqu'il ait long-temps suivi les leçons de M. *Broussais*, M. *Turles* a su résister à l'entraînement presque général et se garantir de l'esprit de prosélytisme dans une école où il s'agite dans tous les sens. Il ne conteste à l'auteur de la doctrine physiologique, ni son *talent remarquable*, ni le mérite *d'avoir éveillé l'attention des praticiens sur des points d'un haut intérêt, ni la gloire d'avoir imprimé à la médecine une direction nouvelle*, mais il condamne *cette sorte de proscription qu'un chef de secte exerce dans la science en dictateur absolu*, et lui reproche avec

énergie *le ton tranchant qu'il adopte, quoiqu'il soit trop souvent le seul propre à obtenir ce qui n'est que juste et raisonnable.*

M. *Turles* adressant ensuite sa critique aux analystes et aux classificateurs, les accuse d'embrouiller les objets au lieu de les éclaircir, de vouloir ramener de force tous les phénomènes aux lois qu'ils ont imaginées, de mettre les faits à la torture afin de les faire cadrer avec leurs opinions préconçues ou leurs idées exclusives, et pour instruire par leur exemple ceux qui seraient tentés de les imiter ou de les suivre. Il fait remarquer assez à propos que « le siècle qui a d'abord accepté » avec empressement ces classifications si compassées, » a souvent l'insolence de ne pas attendre la mort de » leur auteur pour les oublier sans retour. » — « Je » ne veux point, ajoute-t-il, blâmer les classifications » en elles-mêmes; je leur reconnais au contraire des » avantages très-réels, lorsqu'on ne les donne pas comme » l'expression fidèle de la nature; ce sont des méthodes » philosophiques qui multiplient les forces de notre » esprit, comme les leviers en mécanique multiplient » nos forces physiques. »

Mais quelle erreur d'avoir cru que les maladies pouvaient être rangées dans le même ordre que les animaux et les plantes...! Comment une science de faits, d'actions, de mouvemens vitaux si compliqués et encore si peu connus pour la plupart, pouvait-elle subir les lois de la règle et du compas? Cette inconvenance n'arrête pas l'esprit du système, il poursuit son entreprise, ne s'attache qu'à ce qui est apparent et superficiel, prend les effets pour les causes et dans l'impuissance de classer des maladies considérées comme des êtres à peu près inconnus, il se met à grouper des ymptômes. Qu'en est-il advenu? C'est que les médecins

accoutumés par les nosologistes à ne rien voir au delà, avaient fini par perdre totalement de vue l'étude la plus importante, celle du mal lui-même; c'est encore que ne songeant plus à rapporter les symptômes observés au siége de la maladie, mais à un cadre nosologique, à une série de phénomènes *inexpliqués*, réunis sous un nom arbitraire dans telle classe, tel ordre, tel genre, telle espèce, il pouvait en résulter dans le diagnostic des méprises funestes. Ainsi l'on pouvait confondre la péritonite avec l'iléus nerveux, la pneumonie avec le catarrhe pulmonaire, la céphalite avec la frénésie, etc. déplorables erreurs qu'évitera, bien plus sûrement, le médecin familiarisé avec l'anatomie pathologique. « L'altération des organes est, sans comparaison, ce » qu'il y a de plus fixe, de plus positif et de moins » variable dans les maladies *locales* : c'est de la nature » et de l'étendue de ses altérations que dépend toujours » le danger ou la curabilité de ces maladies; c'est par » conséquent ce qui doit les caractériser ou les spé- » cifier ». (1)

Il faut le dire pourtant, tout en avouant que nous lui devons de belles découvertes, l'anatomie pathologique ne marche que bien lentement vers son but, et soit défaut de patience dans la recherche des lésions, soit obstination de la part de certains observateurs à vouloir isoler cette étude de celle de la physiologie, elle est encore bien loin d'avoir accompli ses magnifiques promesses. D'ailleurs, ne s'attache-t-on pas trop aux caractères extérieurs de nos altérations? Suit-on assez ces altérations dans la composition intime de nos tissus? Et surtout l'esprit de système ne s'est-il pas glissé avec ses entraves dans cette étude comme dans les autres? Il n'y pas jusqu'aux expériences sur les

(1) G. *Breschet.*

animaux considérées par M. *Turles* comme un autre grand moyen de hâter les progrès de la médecine, qui ne soient malheureusement influencées par cette fatale manie. *Duhamel*, *Haller*, *Dethlef*, *Troja*, *Scarpa*, après des vivisections multipliées n'expliquent-ils point chacun selon ses vues particulières, les mystères de l'ostéogénie? — Lesquels des vaisseaux lymphatiques ou des veines effectuent les absorptions internes? Sont-ce les vaisseaux lymphatiques seuls, ou les deux ordres à la fois? Vous avez consulté sur ces questions des expérimentateurs également fameux : les *Hunter*, les *Alard*, les *Ribes*, les *Magendie*; vous avez péniblement étudié les résultats contradictoires de leurs travaux; que savez-vous de plus? Rien que des idées systèmatiques et les procédés suivant lesquels ils ont égorgé des chiens et des chats, victimes innocentes et inutiles d'une ingénieuse barbarie!

Les expériences tentées pour éclairer les phénomènes sympathiques, les causes du vomissement, celles de la progression du sang dans ses vaisseaux, sont dans le même cas. Elles ne nous ont rien appris que des hypothèses et des théories plus ou moins probables, et mieux eut valu que leurs auteurs moins téméraires eussent conclu par un modeste *que sais-je*? Mais, dominés par l'esprit de système et le désir de prouver une idée préconçue, une proposition avancée, il n'est que trop vrai qu'ils ont vu dans des entrailles palpitantes et à travers des flots de sang, tout ce qu'ils ont voulu y voir.

Le néologisme dans les nosographies et l'anatomie, le matérialisme dans la physiologie transcendante, la vieille manie de séparer la chirurgie de la médecine dans l'étude et l'exercice de l'art de guérir, la criminelle infidélité des observateurs systématiques dans l'histoire des maladies, sont aussi, selon M. *Turles*,

des émanations dangereuses de cette source impure. Toutes les erreurs, toutes les impostures, tous les préjugés anciens et modernes, les sectes de tous les temps et de tous les lieux, sont nés de l'esprit de système. C'est encore lui qui enfante *tous ces combats à coup de plume, où la politesse est rarement la muse qu'on invoque*, toutes ces divergences d'opinions, toutes ces variations de doctrines, tous ces contrastes de pratique qui ont scandalisé tous les âges, exposé le médecin aux sarcasmes des beaux-esprits, et jeté la médecine elle-même dans un discrédit qu'elle n'a pas mérité.

L'esprit de système est encore plus funeste que l'ignorance. C'est une ignorance active, aidée des ressources de l'imagination, des armes du raisonnement et des apparences de la vérité. C'est un fléau invisible qui désole et ravage sur tous les points le domaine de l'intelligence : c'est un tyran hypocrite qui revêt le masque de la vérité, afin de pouvoir régner à sa place avec les ténèbres ; qui donne le change à cet ardent et noble amour de notre âme pour *l'immortelle étrangère* ; qui arrête le génie dans son essor, lui coupe les ailes et le plonge dans le dédale obscur des conjectures..... Et cependant il ne faut pas se jeter à corps perdu dans une route semée d'écueils et d'abîmes ; il faut bien une règle de conduite d'où l'on ne dévie jamais. A quel chef de secte, à quel système s'attacher, si chacun d'eux peut nous égarer, si l'autorité d'un seul est toujours plus ou moins mensongère? M. *Turles* semble se décider pour le doute méthodique ou l'éclectisme ; je ne crois pas pourtant qu'il adopte cet éclectisme arbitraire et par conséquent systématique, que M. *Broussais* a combattu dans son *examen*, mais l'éclectisme le plus éclairé, le plus pur qui puisse être conçu dans l'état actuel de nos connaissances, celui qui dans le cours des âges et au milieu des révolutions intellectuelles préside à l'élimination de

l'erreur, à la formation des sciences et à l'établissement des principes invariables dont elles se composent: celui qui se défie des idées particulières, qu'elles lui soient propres ou non, les soumet à la raison générale avant de les admettre, et procède à ses investigations tenant d'une main la balance de *Montaigne* (1) et de l'autre le flambeau de l'autorité.

M. *Turles*, dont la plume n'est pas novice, a semé dans sa précieuse dissertation tous les charmes dont elle était susceptible. Son style est toujours pur, clair, élégant et souvent élevé. On me saura gré d'en transcrire ici un fragment que je prends, sans choix, à l'endroit où je me trouve, c'est-à-dire, à la dernière page; il parle de la dignité de son art. Partageons son enthousiasme!

« L'exercice de la médecine est une sorte de sacer-
» doce qui demande, pour être rempli avec dignité,
» une vie sévère et toute entière consacrée à l'étude, un
» esprit élevé et une âme tout à la fois douée d'une
» sensibilité exquise et de beaucoup de force morale.
» Que celui qui se dévoue à son culte se pénètre donc
» bien de la sainteté de son ministère, et que semblable
» au Législateur des Chrétiens, son passage sur la terre
» ne soit marqué que par des bienfaits. Si les cris de
» l'envie, si les refus de l'ingratitude ne respectent point
» son repos, le témoignage de sa conscience et les bé-
» nédictions de l'infortune sauront bien le consoler de
» quelques peines passagères. Peut-être même qu'un jour,
» si sa grande âme trouve à se signaler par un géné-
» reux dévouement, la gloire aura pour lui des palmes
» et la patrie des autels. »

PELACY.

---

(1) On représente le philosophe *Montaigne* les yeux fixés sur les bassins d'une balance en équilibre, avec ces mots pour devise : *Que sais-je...?*

La topographia di Palermo e suoi contorni; per il signore Dominico Scina, *professore di fisica experimentale nell'Universita di etc.*; c'est-à-dire, *Topographie de Palerme et des environs, par le* D. Scina, *professeur de physique expérimentale dans la même ville* (Imprimerie royale. Palerme 1818, *in*-8° de 292 pages.)

Il y a peu d'années que la France voyait éclore chaque jour une ou plusieurs topographies de chacun de ses départemens, ce travail aussi utile aux gouvernans qu'aux gouvernés est totalement abandonné, aussi devons-nous de grands éloges à ceux qui en surmontant les dégoûts et les recherches nombreuses qu'exigent de tels ouvrages, nous enseignent toutes les sources des richesses nationales. Le mot de *topographie* est assez mal appliqué à un travail de cette nature; c'est celui de *statistique* qu'il faut employer, ou à l'imitation de feu le savant *Oberlin*, celui de *chorographie*, parce que non-seulement l'auteur doit s'occuper du sol proprement dit, mais encore des richesses scientifiques ou productives qu'il renferme, des animaux qui ne sont point la moindre des propriétés, des monumens publics, des établissemens d'industrie, etc. L'habitude a heureusement dépassé les limites posées par l'expression de topographie qui devrait être réservée pour le chapitre dans lequel on décrirait les lieux, le cours des eaux, etc.; celui de chorographie employé par *Oberlin*, exprimerait la collection de tous les points traités par l'économiste. C'est dans l'ouvrage de M. *Scina* que l'on peut facilement remarquer ce contraste des dénominations avec l'étendue des matières. En effet, la physique, la minéralogie, la géologie, l'agriculture, etc., rendent son ouvrage d'un intérêt fortn étendu et nous devons avouer que c'est peut-être le seul reproche bien fondé que l'on puisse lui faire. Nous allons jeter un coup-d'œil rapide sur chacun

des articles en respectant le plan de l'auteur, afin de permettre à nos lecteurs de saisir plus facilement l'ordre de son travail.

La célèbre Palerme est connue de la plupart des personnes qui ont voyagé en Sicile, ou de celles qui ont profité de leurs écrits. Cette ville superbe est placée sur la côte septentrionale du royaume de Sicile : l'une de ses faces est opposée à la mer au nord-est. Si l'on peut justement comparer Madrid à un cercle parfait, l'on peut dire que Palerme est un carré qui ne l'est pas moins, sa situation est des plus pittoresques; elle est dans une plaine entourée de montagnes qui sont un embranchement des *Nebrodes*, aujourd'hui Madoris. Ce pays est rempli des débris de la grandeur romaine, et de Palerme même, si l'œil de l'antiquaire parcourt ce magnifique amphithéâtre, on voit à l'est un mont recouvert des ruines de l'ancienne Solventum édifiée par les fondateurs de Marseille, situation que nous comparons avec assez de justesse, peut-être, à celle de Sagonte auprès de Munviedro. Vers le sud, est le mont Grifone, d'où l'œil découvre le spectacle le plus enchanteur et de tous les côtés. Vient ensuite le mont Falcone, dont les formes rappellent assez celui d'Atlas, elles arrêtent un moment la curiosité des voyageurs, peut-être plutôt par la prévention que par sa bizarrerie, parce que le peuple le nomme *tête de César*. Au sud-ouest, on voit la petite ville de Mont-Réale célèbre par la fertilité de ses campagnes, la beauté de ses sites, et le nombre de ses *Villa* : on pourrait la considérer plutôt comme un faubourg de la capitale, que comme une ville parfaitement distincte, puisqu'elle est réunie à Palerme par une chaussée magnifique, très-droite et ornée de plusieurs fontaines.

Entre le mont Caputo, qui domine Mont-Réale et le Mont-Cuccio, est une vallée enchanteresse au-dessus

du niveau de la plaine; au nord-ouest, est le Castellaccio et au nord le Gallo, cette dernière montagne est très-remarquable par le grand nombre de grottes qu'elle renferme et dont quelques-unes servent d'asile à de familles pauvres; j'aimerais assez à comparer cette nouvelle ville à un village situé en Provence, dont les maisons sont bâties ou mieux taillées dans le roc et qui paraît être des plus anciennes; elle fut aperçue ou découverte il y a quelques années par deux élèves de l'école polythecnique envoyés par la préfecture du Rhône dans l'intention de rechercher des monumens antiques: Je ne sache pas qu'ils en aient publié la description, mais le mérite de ces savans nous en garantit la vérité et l'intérêt.

Entre le cap Gallo et Mont Réale s'élève l'Ercta des anciens (Monte-Pelegrino), célèbre par des souvenirs militaires (1) et religieux (2). M. *Scina* donne la hauteur de chacun de ces monts, d'après les mesures anglaises. Telles sont les matières que nous nous plaisons à ranger dans la topographie proprement dite. Ce qui suit est ce que nous nommerons statistique et mieux dyramistatistique.

Cette zône de montagnes n'offre point cette aridité horrible de la majeure partie des monts en Espagne; c'est la fertilité des nations civilisées. Elles sont toutes boisées à leur naissance, bien cultivées sur tous les points où les moines n'ont aucune propriété. Leurs anses est à peu près comme toutes celles des monts Kérites; elles sont en général recouvertes de bruyères, etc., et forment ainsi un aliment à la richesse particulière des travailleurs, et par suite au Gouvernement.

---

(1) *Pyrrhus* y livra une bataille aux Carthaginois.

(2) Sainte *Rosalie*, patrone de Palerme, habita une de ces grottes.

Les descriptions minéralogiques renferment une notice sur une chaux carbonatée, dont l'emploi était très-fréquent dans l'ancienne médecine, et dont l'usage n'est point entièrement perdu de nos jours; elle fut connue tour-à-tour sous les noms de magnetifère pulvérulente, de poudre catholique, d'élixir vitœ, etc.

Les montagnes, comme la plupart de celles que l'on a observées jusqu'ici, semblent pour quelques personnes attester l'existence du déluge universel; M. *Scina*, qui ne partage point cette opinion calculée, présume que les eaux de la mer les ont long-temps recouvertes. A chaque pas on trouve des bancs de coquillages.

L'ouvrage de M. *Scina* n'est pas moins remarquable par les détails économiques, statistiques, topographiques, etc., que par les connaissances en antiquités ou en histoire. Dans sa description des Madoris, il désigne deux rivières que les anciens confondaient sous la dénomination d'*Himera*, et dont les cours suivent un sens parfaitement opposé; elles servaient autrefois aux deux quartiers de la Sicile, et aujourd'hui elles font les limites de deux divisions de l'île.

L'auteur passe ensuite à un examen très-réfléchi sur l'emplacement de l'ancienne Palerme (*Panormus*); il prouve qu'elle est de formation sous-marine. Dans toute la plaine, la terre végétale est peu profonde; là, l'eau de la mer apporte la terre pour y construire une ville; ici, elle engloutit une cité superbe. Les recherches géologiques prouvent que le terrain le plus récent de l'île est celui sur lequel les Phéniciens assirent Solventum. Des sources nombreuses combattent avantageusement l'aridité que devrait entraîner l'état habituel de l'atmosphère. Tout concourt à faire de Palerme un vrai paradis terrestre; aussi tout respire l'aisance et l'industrie de la civilisation. Les sources ne sont pas moins

abondantes dans la ville que dans les champs; elles y versent continuellement une eau saine, limpide, agréable et d'une température à peu près constante.

M. *Scina* n'a point oublié d'enrichir son ouvrage de tables thermométriques, empruntées à l'observatoire de Palerme et établies par le professeur *Marabiti* : en sorte qu'il conste que dans les champs, la chaleur atmosphérique est de 14 degrés 88 centièmes, et celle de la ville de 15 degrés 28 centièmes. La température la plus élevée, depuis 1795 jusqu'en 1815, a été de 34 degrés, et la plus basse d'un degré au-dessus de zéro.

Des détails botaniques très-intéressans sur un pays où ni la neige ni la gelée ne font point disparaître les fleurs les plus variées, n'empêchent point l'auteur de se livrer à l'énumération des plantes exotiques qui pourraient être naturalisées sur un sol aussi fertile et aussi magnifique.

Après avoir examiné la température, le flux et le reflux de la mer, il passe à l'étude des êtres vivans qui peuplent le sein des eaux; il s'occupe surtout des végétaux et des animaux aquatiques remarquables ou utiles.

Nous désirons que les bornes étroites dans lesquelles nous sommes obligés de nous renfermer, n'aient point nui à l'intérêt que doit inspirer une étude semblable, et en particulier l'ouvrage de M. *Scina*. Si nos applaudissemens pouvaient servir d'encouragement pour ces recherches vraiment nationales, nous serions plus que récompensés d'avoir fait connaître à nos lecteurs un ouvrage aussi remarquable.

PIERQUIN, D.-M.

2° Revue des journaux.

(Journaux Français.)

(*Journal de pharmacie, etc. Suite du mois de septembre et mois d'octobre* 1824.) — M. *Hottot* propose un nouveau procédé pour extraire la morphine; il consiste dans l'emploi de l'ammoniaque au lieu de la magnésie, pour précipiter la morphine des solutions aqueuses que l'on a faites de l'opium du commerce. A cet effet, il donne le procédé suivant : prenez : opium du commerce un kilo. Faites macérer à froid dans eau, quantité suffisante, pour épuiser le marc; ramassez les liqueurs; évaporez jusqu'à ce que le liquide marque 2 degrés environ; versez dans le liquide à demi refroidi, ammoniaque, quantité suffisante, pour que la liqueur soit neutre ou très-peu alcaline, environ 8 grammes; laissez déposer la matière grasse, décantez, et ajoutez de nouveau, ammoniaque liquide, quantité suffisante (64 gr.), laissez déposer 12 heures, jetez le précipité sur un filtre, lavez-le à l'eau froide, puis traitez par alcohol à 34 degrés, 3 kilogrammes, charbon animal 64 grammes: faites chauffer au bain-marie, et lorsque l'alcohol sera bouillant, filtrez; par le réfroidissement, la morphine se précipite en cristaux dont le poids sera environ de 6 à 8 gros.

L'alcohol rectifié servira pour les opérations ultérieures.

--- M. *Robinet* propose de préparer le sirop d'ipécacuanha privé des principes gommeux et amylacés qui contribuent simultanément et à troubler ce produit pharmaceutique et à en favoriser la fermentation. En suivant, dit-il, les proportions données par le codex, je concasse 8 onces d'ipécacuanha, je verse dessus 7 livres d'eau, et je fais bouillir un quart-d'heure. Je

passe au travers d'un tamis de crin, et laisse refroidir. Alors j'ajoute à la décoction 3 pintes d'alcohol à 36°; par cette addition, toute la gomme et l'amidon sont précipités, se séparent du liquide sous forme de flocons, et permettent de filtrer avec une grande facilité. La liqueur obtenue ainsi, parfaitement limpide, je l'introduis dans le bain-marie d'un alambic, et je distille jusqu'à ce que le produit passe presque insipide. D'une autre part, je fais fondre 12 livres de sucre dans peu d'eau, je clarifie avec le blanc d'œuf, j'écume et je verse dans le sirop le résidu de la distillation contenu dans le bain-marie. Je cuis au degré convenable et je passe sur une laine.

--- Parmi tant de substances proposées pour remplacer le café, M. *Vogel*, de Munich, signale les graines de l'*astragalus bœticus* L. Mais moins enthousiaste que bien d'autres, ce savant pense que cette légumineuse ne peut être employée qu'avec partie égale de café; ce qui offre toujours une économie réelle, si, toutefois, le goût n'a rien à regretter.

On doit torréfier les deux semences séparément, l'*astragalus* atteignant bien avant le café le degré de torréfaction convenable.

--- MM. *Payen* et *Chevallier* ont indiqué deux procédés pour apprécier la valeur des soufres de Sicile que l'on emploit dans la fabrication de l'acide sulfurique. Le premier consiste à priver de l'humidité un échantillon donné, pesant cent grammes; on le pulvérise et on le fait dessécher à l'étuve, sur un bain de sable ou sur la table d'un poële. On pèse de nouveau l'échantillon et on tient compte de sa diminution; ensuite on le soumet à une combustion complète, à l'air libre, dans une capsule de terre cuite ou de platine, placée sur des charbons ardens : on observe de ne pas élever la température jusqu'au rouge-brun. Après le réfroi-

dissement, on pèse le résidu de la combustion, et additionnant cette quantité à celle reconnue par la perte de l'humidité, on obtient un total qui, soustrait des cent grammes, donne pour résultat toute la quantité de soufre capable de former l'acide sulfurique.

Le second procédé, moins simple, consiste à sublimer un échantillon de soufre dans un appareil convenable, et à le priver ainsi de son humidité et de ses impuretés, et à les soustraire de l'échantillon sur lequel on a opéré.

— *Nouvelles d'histoire naturelle.* — M. *Virey* donne une notice sur une nouvelle écorce aromatique, fournie par l'*alixia aromatica*, introduit en Angleterre sous le nom *Reinvardtia officinalis*; elle ressemble à la canelle blanche, elle est assez mince, roulée sur elle-même, d'un blanc jaunâtre en dedans, d'un tissu presque subéreux. Le liber intérieur est roussâtre, l'épiderme peu épais est cendré, jaunâtre et lisse.

— On obtient par la distillation des sommités fraîches de plusieurs espèces d'*arthemisia* et de *santolina*, une huile volatile connue sous le nom d'*huile de barbotine*, qui est presque blanche, limpide, d'une odeur moins forte que les fleurs ou les semences de ces plantes, moins déplaisante, mais plus térébenthinacée. On l'emploie comme vermifuge, et possédant cette vertu sous un petit volume; on peut la substituer avec avantage aux plantes qui la fournissent.

— Dans un traité zoologique et physiologique sur les vers intestinaux de l'homme, par M. le docteur *Bremser*, traduit de l'allemand par M. le docteur *Grunler*, on trouve l'énumération de plusieurs espèces de vers qui se rencontrent dans les diverses parties du corps humain. Tels sont : le *filaria medinensis*, ou dragonneau du tissu cellulaire de l'homme; — le *tricocephalus dispar*, dans le cœcum de l'homme; —

l'*oxuris vermicularis*, dit ascaride vermiculaire du rectum, chez les enfans, surtout ; --- le *spiroptera*, qu'on a trouvé dans la vessie urinaire de l'homme ; --- le *strongilus gigas*, le strongle géant des reins de l'homme ; --- l'*ascaris lumbricoïdes*, le lombricoïde des intestins de l'homme ; --- le *distoma hepaticum*, la douve du foie de l'homme et des animaux ; --- le *polystoma pinguicola*, dans les ovaires de la femme ; --- le *bothriocephalus latus* (*tœnia lata*), le ver solitaire large, dans les intestins, habite surtout en France, Suisse, Russie ; --- le *tœnia solium*, le cucurbitain, habite surtout en Allemagne, Angleterre, Hollande, l'Orient, etc ; --- le *cysticercus cellubosus* du tissu cellulaire de l'homme, est l'hydatide ; --- l'*echinococcus hominis*, trouvé dans le cerveau de l'homme.

M. *de Blainville*, qui a ajouté un appendice à cet ouvrage tout récemment publié, a decrit un vers intestinal de l'homme sous le nom de *nethorhynque*.

(*Annales de la médecine physiologique*, *mars* 1825). — *Traduction de l'extrait d'un mémoire intitulé : constatacion*, etc, c'est-à-dire, *réponse aux questions relatives aux épidémies qui ont régné à Xérès de la Frontéra durant les années* 1820 *et* 1821, *adressée par M. le Consul francais à Cadix, au nom de son Gouvernement, à l'illustre junte constitutionnelle de cette Ville* (*Xérès*) *par l'organe de son premier alcade ; par don* Juan-Antonio Ferran, D.-M. à Xérès de la Frontéra : pièce communiquée par M. le Dr. Chervin.

« Après beaucoup de détails sur l'origine et les progrès de ces épidémies, dit M. *Chervin*, l'auteur termine son intéressant mémoire par un huitième paragraphe dont, pour plus d'authenticité nous allons donner l'extrait en langue espagnole (1). »

(1) L'auteur se livre ici à des considérations très-intéressantes

Nous nous bornerons à reproduire ici la traduction de cet extrait et les judicieuses réflexions qui la suivent.

« Quelle est la méthode la plus sûre pour sa guérison (la fièvre jaune) ? J'avoue ingénument que, jusqu'à cette dernière épidémie, j'avais cru que la fièvre était, dans cette maladie, le mal essentiel; que les épouvantables phénomènes que l'on y observe avaient lieu en conséquence de la disposition des malades et des influences de la saison, et je les considérais comme des symptômes de la maladie. Le plan de traitement que j'adoptai, fut le même pour tous les cas : je saignais quelquefois; je prescrivais des émétiques, beaucoup de purgatifs, et, chez tous les malades indistinctement, j'administrais le quinquina avec plus ou moins de profusion.... Les résultats étaient constamment les mêmes : le nombre des morts était toujours excessif, eu égard au nombre de ceux qui tombaient malades et de ceux qui guérissaient. Ces fâcheuses conséquences, si souvent répétées, me firent changer d'idée. L'opinion qui classe cette maladie parmi les phlegmasies, et qui considère les symptômes qu'elle présente comme un résultat de la lésion inflammatoire que les dissections ont manifestée dans l'appareil gastrique de ceux qui ont succombé, était parvenue jusqu'à moi. Je me proposai de faire, à ce sujet, des observations décisives; et, pour y mettre la plus sévère exactitude je me chargeai d'un petit nombre de malades.

---

sur la nature de la fièvre jaune qu'il regarde, avec beaucoup de raison, comme une phlegmasie des voies digestives, ou une gastro-entérite, qui contre-indique l'emploi des remèdes stimulans, et exige un traitement anti-phlogistique. Comme ce sont des vues générales, on les supprime pour passer de suite à ce qu'il dit, d'après sa propre pratique, qui a présenté des résultats les plus heureux qu'on ait peut-être jamais obtenus dans le traitement de cette terrible maladie (*Note de M. Chervin.*)

Pendant toute la durée de cette dernière épidémie (1821) je ne soignai que trente-sept malades. Le premier fut traité suivant l'ancienne routine ; il mourut le septième jour, avec tous les symptômes de la dissolution, de la gangrène et dans un état de désespoir. Des trente-six restans, trente-quatre furent sauvés, et deux moururent: sur ces deux, l'un avait été guéri, mais, ayant commis des excès durant la convalescence, il éprouva une rechute et il périt : l'autre succomba aux suites d'une parotide qui avait jugé la fièvre, mais qui ne prit pas tout le développement que cette maladie exige.

Le plan curatif que je suivis chez ces malades fut anti-phlogistique dans toute la rigueur de l'expression: évacuations sanguines locales répétées selon le besoin, boissons délayantes, tempérantes, gommeuses, très-légèrement acidulées; diète extrêmement légère, sinapismes souvent répétés sur les extrémités, lavemens de même vertu que les boissons, c'est-à-dire rafraîchissans et tempérans, fomentations analogues sur l'abdomen, habitation bien ventilée et d'une température toujours fraîche; soin constant d'entretenir la propreté dans la chambre du malade, dans son lit et autour de sa personne.

Les résultats ont été tellement heureux, ainsi que je l'ai déjà dit, que si on les compare avec les états nécrologiques qui précèdent, on trouvera qu'en 1820 le nombre des morts était de trente-cinq sur cent, et qu'en 1821 il s'élevait jusqu'à cinquante pour cent (*en suivant l'ancienne méthode*); tandis que sur les malades dont je m'étais chargé dans cette dernière année, les décès se réduisent à un peu plus de cinq pour cent. Cette différence remarquable de trente sur cent dans la première de ces deux années, et de quarante-cinq dans la seconde, en faveur de la méthode anti-phlogistique, paraît devoir lever toute espèce de doute et fixer

définitivement l'opinion des praticiens sur le traitement qui mérite la préférence. Je conclus que l'anti-phlogistique doit être considéré comme le plus sûr, le plus rationnel et le mieux approprié à la nature de la fièvre jaune.

Xérès de la Frontera, le 20 février 1822.

Cette copie est conforme à la réponse qui fut faite aux questions que M. le Consul français, résidant à Cadix, adressa à la municipalité de Xérès, par ordre de son gouvernement.

Signé : JUAN-ANTONIO FERRAN.

» Il résulte de cette pièce intéressante que la fièvre jaune, traitée suivant les préceptes de la doctrine physiologique, ne serait pas plus meurtrière que nos épidémies les plus communes et même que nos maladies aiguës sporadiques les plus ordinaires; car quelle est celle où l'on ne perd pas cinq malades sur cent?... Et que penser de ces commissions que notre gouvernement a envoyées à grands frais observer la fièvre jaune à Cadix, à Barcelone, etc.? L'orgueil avait empêché les membres qui les composaient de prendre connaissance, avant leur départ, d'une doctrine que tous les élèves étudiaient depuis long-temps, et qu'une foule de praticiens honorables s'empressaient de soumettre au creuset de l'expérience. Arrivés sur les lieux, ils ont surirrité leurs malades de toutes les manières; sulfate de kinine à l'intérieur, moxas à l'extérieur, etc.; et l'on trouve pour résultat des rapports qu'ils ont publiés, que la fièvre jaune est une maladie contagieuse, terrible, dont le siége n'est point déterminé et dont les remèdes ne sont point connus. Comparez à ces hommes de coterie un honnête praticien des colonnes d'*Hercule*, qui, sur le simple bruit qu'on a classé la fièvre jaune

au rang des phlegmasies, croit sa conscience et son honneur intéressés à vérifier les effets du traitement anti-phlogistique : et vous jugerez de quel côté est l'amour de la science et la philantropie. . . . Mais comment le rapport dont nous venons de donner un extrait, n'a-t-il été cité par personne ? . . . . Les médecins chargés d'éclairer le gouvernement sur les questions de salubrité publique en ont-ils eu connaissance ? . . . . Gardons-nous de pousser plus loin ces questions. Les gens de bien nous entendront et les judicieux essais et les discussions impartiales du savant et modeste *Ferran* ne seront point perdus pour l'humanité.

Nous ne pouvons terminer sans ajouter qu'ayant habité Xérès en 1810, 1811 et 1812, nous avons connu le vénérable docteur *Ferran*, le doyen des médecins de cette ville, et celui sans contredit, qui jouissait alors de la plus haute réputation. Tels sont pourtant les hommes auxquels de frivoles libellistes parisiens adressent des invectives pour mériter les bonnes grâces des chefs de la coterie à laquelle ils se sont dévoués.

--- (*Le propagateur des Sciences médicales*, 1825.)

« C'est par erreur que dans le compte rendu de la dernière séance de la Société de pharmacie, les rédacteurs *du journal de pharmacie* ont qualifié de *remède secret* la *mixture brésilienne* de M. *Lepère*. En en publiant la formule, d'après la *Gazette de santé*, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs, qui sans doute aimeront à connaître un médicament justement estimé.

Mixture brésilienne liquide : baume de la Mecque du commerce, réduit en consistance de manne, 120 parties; baume de copahu très-pur, 360 parties; extrait pilulaire de safran, une partie; F. S. A.

Mixture brésilienne en pâte : mixture brésilienne liquide, 112 parties; baume de la Mecque réduit en consistance de manne, 224 parties; F. S. A.

Nous croyons également être utile en donnant la composition d'un autre médicament que prépare M. *Lepère*, et qui est depuis long-temps employé avec succès contre les fleurs blanches : résine de cubèbe, deux scrupules ; huile volatile de cubèbe, 2 gouttes; poivre noir, 2 gros; baume de copahu, 1 once; baume de canada, 2 onces. »

Journaux Danois.

(*Biblioth. for. Lœger*, 1824, *cahier* 1. *et Bullet. des Sc. méd.*) *De l'emploi de l'huile de ricin, en petites doses, par le chirurgien* Holmer. -- « Pendant son séjour aux Indes-Occidentales et dans l'Amérique méridionale en 1822 et 1823, l'auteur, chirurgien de vaisseau, s'est convaincu de l'utilité de l'huile de ricin. Aux Indes, cette huile est d'un usage général, non-seulement au commencement des traitemens pour toutes sortes de maladies, mais aussi périodiquement, par exemple tous les mois, pour obvier aux effets pernicieux de la chaleur du climat sur les organes digestifs. On sait que presque tous les nouveaux débarqués éprouvent ces effets; que chez eux la constipation et la diarrhée alternent avec la colique, ou y sont jointes; qu'ils perdent l'appétit, qu'ils ont des maux de tête, des vertiges, etc. Quelquefois les douleurs se concentrent au cardia et deviennent si aiguës que le moindre mouvement du corps ou le plus léger attouchement les augmente : il en résulte pour les Européens non-acclimatés, une gastrite qui se transforme quelquefois en hépatite et termine rapidement les jours du malade. D'autres fois le désordre causé dans les organes digestifs, se manifeste par une constipation qui résiste à tous les lavemens et *purgatifs*!... Contre tous ces accidens, l'huile de ricin, donnée par cuillerées à thé, 2 à 5 fois par jour, a paru très-efficace. Sur 120 hommes qui formaient l'équipage de la corvette danoise la *Naïade*, plus des sept huitièmes furent attaqués de la diarrhée après un séjour d'une huitaine à St.-Do-

mingue, sous 88° à 92° Fahr. de chaleur. Dans les cas où les malades étaient d'abord constipés, et rendaient ensuite du sang et point d'excrémens, M. *Holmer* commençait par donner une dose entière, afin de produire une évacuation convenable; il la faisait précéder d'une saignée, lorsque le malade était sanguin, avait une forte fièvre, et éprouvait des douleurs opiniâtres. Il prescrivait ensuite l'huile de ricin par cuillerées toutes les 2 heures, ou 5 à 6 fois par jour, soit seule, soit alternativement avec 20 à 30 gouttes d'Hoffman; il diminuait successivement la dose jusqu'à deux cuillerées par jour. Quelquefois les douleurs et autres accidens disparaissaient, mais la diarrhée ne cessait pas complètement. Dans ce cas la teinture de rhubarbe avec la liqueur anodine ou la décoction blanche (selon la pharmacopée de l'hôpital Frédéric) avec la teinture de rhubarbe ou quelque chose de semblable, remédiaient à tout. L'auteur eut deux cas d'une constipation opiniâtre à traiter. Dans l'un, les lavemens et l'huile de ricin prise intérieurement à dose ordinaire, furent sans effet, les douleurs continuaient, ce ne fut qu'après une saignée que l'huile se montra efficace. Le second individu fut guéri après une saignée préalable, par l'emploi alternatif de l'huile de ricin (jusqu'a 2 drachmes) et de l'opium. M. *Holmer* eut lui-même une affection des organes digestifs, compliquée d'une fièvre nerveuse et d'une oppression de poitrine assez considérable qui, négligée d'abord, fut, par suite des accidens survenus, traitée avec plus d'attention; néanmoins, dans l'espace de 3 à 4 semaines, l'irritation du canal intestinal fit dégénérer l'oppression en un asthme complet. A la suite des symptômes indiqués il se déclara enfin une cardialgie; mais l'huile de ricin ne contribua pas moins que les sangsues et les autres remèdes anti-phlogistiques à faire disparaître la maladie. Pour ôter à l'huile de

ricin son goût ordinaire, qui répugne à beaucoup de personnes, M. *Holmer* propose de la déposer doucement à l'aide d'une cuillère, dans un verre d'eau froide, sur du sirop blanc, et de couvrir la surface de quelques gouttes d'esprit de lavande, en sorte qu'en avalant la boisson, on ne goûte que le sirop et l'esprit. M. *Holmer* laisse aux médecins à décider jusqu'à quel point, dans les contrées du nord, l'huile de ricin pourra servir de remède contre la diarrhée et la dyssenterie. »

--- (*Nye Hygœa*, mars, 1824, pag. 241. *et Bul. des Sc. méd.*) *Emploi de l'huile de cyprès contre les vers.* --- « L'emploi que l'on fait des feuilles de cyprès dans la France méridionale, en les mettant dans le linge et entre les habits pour les préserver des vers, fit penser à M. *Lichtenstein*, négociant à Montpellier, que le cyprès contenait une huile volatile mortelle pour les insectes. En conséquence, il distilla les feuilles, et en obtint une huile d'une odeur très-forte qui fut trouvée en effet mortelle pour les vers. Il envoya de cette huile à son frère, le professeur *Lichtenstein*, directeur du cabinet d'histoire naturelle à Berlin, qui essaya d'en faire usage pour conserver les objets empaillés, et la trouva très-utile pour cela; il conclut de cette expérience que l'huile de cyprès pouvait être également efficace pour chasser les vers des intestins. Il remit une bouteille de cette huile à M. *Hufeland*. On assure que ce médecin en a constaté l'efficacité contre plusieurs sortes de vers; mais jusqu'à présent M. *Hufeland* n'a rien publié à ce sujet. M. *Otto*, à Copenhague, a reçu une petite fiole d'huile de cyprès : par la forte odeur qu'elle exhale, elle paraît à ce médecin ressembler à l'huile anglaise *warm-seed-oil*, spécifique qu'on obtient par la distillation du *chenopodium anthelminticum*; mais elle a une couleur plus foncée comme l'huile de *l'origan crétique;* enfin, pour l'effet, M. *Otto* la compare à

l'huile distillée de valériane, dont l'efficacité contre les vers a été constatée depuis plusieurs années par le professeur danois *Wendt.* »

3.° Variétés.

— Il vient de paraître une brochure ayant pour titre : *Observations sur le projet de loi relatif à la création des écoles secondaires de médecine et de pharmacie, des chambres de discipline, et à l'inspection des eaux minérales artificielles ; présentées aux deux Chambres et à S. E. le Ministre de l'intérieur par la Société de pharmacie de Paris.* La Société ayant cru remarquer dans ce projet de loi des lacunes et des équivoques, propose de les faire disparaître au moyen de quelques amendemens. Elle voudrait 1.° qu'on spécifiât dans le texte de la loi que les écoles secondaires de médecine seront composées de professeurs choisis dans les trois professions ; 2.° que la loi fixât les attributions des chambres de discipline dans les villes où se trouvent des écoles spéciales ; 3.° que les chambres de discipline fussent appelées à former dans toutes les villes où elles se trouveront, des conseils de salubrité ; 4.° que les chambres de discipline choisissent un président dans leur sein ; 5.° qu'à l'avenir, la préparation et la vente des eaux minérales artificielles fussent exclusivement réservées aux pharmaciens, qui, pour cet objet, seraient soumis à une inspection de la chambre de discipline où se trouverait l'établissement. La Société pense, toute fois, que les personnes autorisées à l'effet de fabriquer des eaux minérales au moment où la présente loi sera publiée, pourrait continuer de les préparer sous la surveillance d'un inspecteur nommé *ad hoc* par l'autorité. Enfin, la Société de pharmacie soutient que le nombre des pharmaciens doit être limité, et que cette limitation,

attendue comme un bienfait et réclamée comme une justice, est possible et juste suivant nos lois.

— Il faut croire que plus d'une compagnie fera des observations, quant à la création prochaine des écoles de médecine, des chambres de disciplines, etc ; il faut croire aussi que les journaux de médecine ne garderont point le silence et même qu'ils feront entendre un concert unanime de louanges, à l'occasion de la loi proposée, car elle doit évidemment tourner à l'avantage de tout le monde. Mais le projet de cette loi ne serait-il point susceptible de modifications ? Et, par exemple, ne conviendrait-il pas de supprimer la classe des officiers de santé ; d'affranchir les gens de l'art du droit d'exercice si peu compatible avec la dignité de leur profession ; de ne donner le grade de médecin, chirurgien et pharmacien qu'à des candidats lettrés ?

--- Les maladies printannières n'ont pas été observées en avril de cette année comme à pareille époque des années antécédentes. Seulement, s'est-il présenté quelques cas de variole, de scarlatine. Mais les catarrhes bronchiques et d'autres phlegmacies du tissu muqueux n'ont pas été peu nombreux et de tous les moyens qu'on leur a opposés, les anti-phlogistiques ont été les plus efficaces.

--- D'après le relevé des registres de l'État-civil de la mairie de Marseille, il y a eu en Mars 1825, 446 naissances ; 341 décès et 55 mariages.

P.-M. Roux.

4.° Concours académiques.

La Société médicale d'émulation de Paris, ayant résolu de soumettre successivement aux méditations des médecins une série de questions liées entre elles par un but commun, et susceptibles d'embrasser l'ensemble de quelques parties importantes de la physiologie pathologique, a pensé que, dans l'état actuel de la science, l'histoire complète des relations sympathiques des prin-

cipaux viscères frappés de maladie, est un des points qu'il importe le plus d'approfondir, et qu'il est du nombre de ceux qui peuvent jeter le plus de lumières sur l'étiologie et le traitement d'une foule d'affections morbides; en conséquence, elle met au concours la question suivante :

Déterminer, par des observations cliniques, des ouvertures de cadavres et des expériences :

1.° *L'influence du système nerveux cérébro-spinal et de ses membranes, dans l'état de maladie, sur les autres organes :*

2.° *L'influence de ces derniers organes, également dans l'état de maladie, sur le système nerveux cérébro-spinal et ses membranes.*

La Société ne se dissimule point combien cette question est vaste et présente de difficultés; aussi ne se flatte-t-elle pas d'obtenir une solution rigoureuse et parfaitement satisfaisante sous tous les rapports. Quoiqu'elle demande un travail d'ensemble, elle désire cependant que l'on s'attache principalement au premier membre de la question; le second offrant moins de points obscurs et controversés, depuis les discussions publiques qui se sont élevées dans ces derniers temps. Du reste, en souhaitant que les concurrens donnent surtout les résultats de leurs propres observations et de leur expérience personnelle, elle n'entend pas leur ôter la faculté de mettre à profit celles de leurs prédécesseurs, pourvu qu'ils y appliquent les règles d'un scepticisme éclairé et d'une sage critique.

Le prix, consistant dans une médaille d'or de la valeur de 300 francs, sera décerné dans la séance publique du mois de février 1826. Les mémoires, revêtus des formes académiques, seront adressés, port franc, avant le premier janvier prochain, terme de rigueur, à M. le docteur *Jourdan*, secrétaire-général de la Société, rue de Bourgogne, n.° 4.

NOTICE

DES TRAVAUX DU COMITÉ MÉDICAL DES DISPENSAIRES DE MARSEILLE.

Année 1825. — N.° II.

Rapport sur l'état des maladies traitées dans les dispensaires, pendant le premier trimestre de l'année 1825; présenté au nom du Comité médical à l'Administration du bureau de bienfaisance; par M. P.-M. Roux, *Secrétaire-général.*

Messieurs,

De toutes les études, celle des constitutions médicales et des maladies régnantes est sans contredit la plus importante pour le médecin. C'est elle qui rend excellent praticien et qui fournit de fréquentes occasions de méditer sur les misères humaines, en offrant sans cesse de nouveaux tableaux. Mais, subordonnée à certaines conditions que la plupart des médecins n'ont pas toujours pu réunir, cette étude ne fut sans doute pas assez cultivée, et ce n'est pas ce qui a contribué le moins à ralentir la marche des sciences médicales vers leur perfection : il faut, entre autres choses, un champ fertile à exploiter pour pouvoir recueillir des fruits. Les médecins attachés à votre Administration jouissent de cet avantage : de nombreux malades sont confiés à leurs soins. Aussi, les dispensaires sont-ils généralement considérés comme le thermomètre des maladies qui règnent à Marseille, et avez vous eu raison d'exiger que le Comité médical vous présentât tous les trois mois et à la fin de chaque année, une notice de ses travaux.

Sans doute si cette tâche eut été constamment remplie, depuis la fondation des dispensaires, on posséderait aujourd'hui une masse de faits assez imposante pour faire pencher la balance en faveur de telle ou telle doctrine médicale. Mais, nous ne devons pas le taire, trop souvent on s'est traîné dans un chemin battu par les dévanciers, par respect aveugle pour l'antiquité, ou trop enthousiaste pour les découvertes modernes, on n'a point recherché l'or que renferment les écrits de nos prédécesseurs; d'autres fois, on a omis de tracer le tableau des constitutions médicales et des maladies régnantes, ou on ne l'a pas toujours fait avec le soin qu'exigeait un pareil travail. Cependant, *Stoll* avait dit depuis long-temps que la collection de toutes les maladies épidémiques décrites jusqu'à présent apporterait un des plus grands avantages à l'art médical et immortaliserait son auteur. Quel aiguillon plus capable d'exciter l'émulation que les prédictions du célèbre professeur de Vienne! La Compagnie dont je me félicite d'être aujourd'hui l'interprète en est si pénétrée, Messieurs, qu'elle ne manquera point de réunir ses efforts pour concourir à les réaliser. Mais la chose est-elle bien facile? Peut-on calculer au juste et le nombre et le genre de maladies, et les résultats obtenus de diverses médications? Non, Messieurs; de la multiplicité des malades, ou plutôt du défaut d'ordre auquel la conduite de la plupart d'entre eux donne lieu, on voit naître une foule de difficultés qui doivent nécessairement s'opposer à la meilleure volonté. En effet, tel qui a reçu un dispensaire ne se présente point assez tôt au médecin chargé de le soigner; tel autre qui s'est présenté ne reparaît plus et laisse ignorer ainsi l'époque de la terminaison de sa maladie; il en est qui se droguent suivant leur propre mouvement ou d'après les conseils des commères, outre qu'ils sont traités par vos médecins; quelques-uns réclament les secours de

votre bienfaisante Administration, alors qu'ils sont voués à une mort certaine, état dans lequel ils se sont plongés pour avoir suivi une marche thérapeutique que des médicastres leur avaient indiquée ou qu'ils s'étaient tracée eux-mêmes; d'autres....Mais nous ne finirions pas, s'il fallait tout dire, et il suffit d'observer que du conflit de tant de circonstances, il en est résulté 1.° que la médecine des dispensaires n'a pas toujours été faite avec toute la régularité qu'elle réclame; 2.° que la mortalité ne fut jamais une conséquence directe des traitemens auxquels les malades ont été soumis par vos médecins; 3.° que le nombre des maladies a été augmenté par telle ou telle médication proposée par des profanes, etc.

Pour obvier à ce désordre, il est plus d'un expédient qu'il nous serait facile de signaler. Mais en parlant à des Administrateurs éclairés et dont l'esprit d'investigation est tel qu'ils peuvent mieux que personne discerner le bien et indiqner les moyens de le faire, votre Comité, Messieurs, croit devoir borner ici ses réflexions, qu'il n'a soumises à votre jugement qu'afin de justifier son rapport, si les détails qu'il contient ne vous sont donnés que d'une manière approximative.

Si nous ajoutons aux 575 malades en traitement au 1.er janvier de cette année les 1034 qui ont été inscrits dans le trimestre, nous aurons un total de 1609 malades dont

900 ont été guéris,
48 sont morts,
31 ont été envoyés à l'hôpital,
et 630 restent en traitement au 1.er avril.

Dans ce trimestre, le froid n'a pas été rigoureux. De temps à autre, cependant, le vent du nord s'est fait sentir. Aussi, la température a-t-elle été moins humide que sèche, quoique l'atmosphère ait été par fois chargée de brumes et de brouillards et que nombre de jours aient été très-nuageux.

Dans les maladies observées, il n'a pas été reconnu

de caractère épidémique, et si presque tous les rapports antécédens n'ont fait mention d'aucune maladie éminemment contagieuse, de l'aveu même de ceux qui croyaient le plus à l'existence de *certaines contagions*; il est bien satisfaisant pour nous aujourd'hui de tenir le même langage et d'ajouter qu'à l'exception de quelques affections telles que la gale, la petite vérole, on n'aura peut-être jamais à traiter dans les dispensaires de maladies *proprement dites contagieuses*. Vos médecins sont pleinement convaincus que de toutes les contagions, la plus terrible est la contagion morale et qu'on ne la verra jamais régner parmi les malheureux qui font l'objet de votre sollicitude paternelle, tant les soins que vous leur prodiguez sont puissans et des plus consolateurs.

Mais pour vous donner une idée plus juste des maladies qui, dans ce trimestre, se sont offertes à la pratique de vos médecins, nous allons les passer en revue en en supputant le nombre d'après les bulletins qui ont été rendus et en les présentant dans un ordre successif de manière que les premières signalées soient précisément les plus nombreuses.

Et d'abord, nous avons à vous annoncer que les catarrhes bronchiques et pulmonaires ont formé presque le quart du nombre des malades. On a observé en moindre quantité des gastrites, des gastro-entérites, dont quelques-unes ont été le résultat de l'usage intempestif de purgatifs drastiques, pris à l'insçu des médecins, ou de l'abus d'un régime trop échauffant. On a eu à traiter aussi bon nombre de coqueluches, des érysipèles, des ophthalmies, des affections rhumatismales, des céphalites, des hydrothorax, des pleurésies, des péripneumonies, des hemopthisies, des apoplexies; le nombre des affections qu'il nous reste à désigner a été ensuite en décroissant jusques au n.° 1; ces affections sont des hernies, des éruptions cutanées anomales, des scarlatines,

des rougeoles, des maladies nerveuses, des céphalalgies, des ménorrhagies, des amenorrhées, des scrophules, des gastrodinies, des abcès, des inflammations gutturales des fractures du tibia, des affections dartreuses, des sciatiques, des coliques, des ulcères, des fluxions, des convulsions, des débilités générales, des cholera morbus, des arachnitis, des hématéméses, des péritonites, des laryngites, etc., etc.

Parmi ces maladies, il n'en est point qui ait présenté des phénomènes extraordinaires. Seulement quelques-unes ont-elles été caractérisées par diverses particularités que nous ferons connaître dans notre rapport général; nous nous contenterons de dire ici que M. le secrétaire ayant réduit une fracture complète à la partie moyenne de la jambe droite, dont le pied contrefait était contourné en dedans, le sujet de cette observation ne fut pas peu surpris d'éprouver plus de facilité dans la progression, après la consolidation du cal, le pied-bot ayant été redressé en partie, à la suite de cet événement.

Tel est, Messieurs, l'exposé succint de l'état des maladies observées dans le trimestre qui vient de s'écouler. Le Comité ose se promettre que si vous n'y voyez pas tous les détails capables de justifier l'importance de ses travaux, il vous restera du moins pour démontré que vos médecins sans distinction sont animés de beaucoup de zèle, et du désir de vous seconder de mieux en mieux dans vos œuvres si pieuses et si bienfaisantes.

Règlement du Comité médical — Extrait des registres des délibérations de l'Administration, séance du 19 Octobre 1816.

Art. 3. Tous les médecins et chirurgiens titulaires des dispensaires se réuniront en Comité médical pour se concerter sur le meilleur mode de traiter les maladies qu'ils auront observées dans leurs divisions et

pour éclairer l'Administration sur le sort des malades confiés à leurs soins.

Art. 4 Pour régulariser ses travaux, le Comité aura un bureau qui se composera d'nn président, d'un vice-président, d'un secrétaire général et d'un secrétaire adjoint, nommés pour un an et rééligibles.

Art. 5. Le Comité médical s'assemblera une fois chaque mois, et ses séances pourront au besoin être rapprochées. L'Administration se réserve en outre la faculté de le faire assembler extraordinairement lorsque le bien du service l'exigera, et d'y appeler Messieurs les médecins et chirurgiens consultans.

Art. 6 Le président convoquera le Comité médical, par l'organe du secrétaire.

Art. 7. Le président pourra nommer des commissions pour s'occuper des objets spéciaux qui exigent des rapports.

Art. 8. Pour délibérer, l'assemblée devra être composée de la moitié de ses membres, plus un.

Art. 9. Le secrétaire du Comité médical sera chargé de la rédaction du verbal de la séance, qui sera lu à la tenue de la séance suivante; de tenir les archives du Comité; de rédiger la correspondance, et de faire les rapports des trimestres et annuels.

Art. 10. Le vice-président et le vice-secrétaire remplacent en tout le président et le secrétaire en cas de maladie, ou d'absence.

Art. 11. Chaque trimestre, le Comité fera parvenir à l'Administration, un rapport de toutes les maladies importantes observées dans la pratique des dispensaires, et lui signalera celles qui en raison de leurs caractères contagieux ou malins pourraient se propager parmi le peuple.

Art. 12. le Comité médical rendra compte à la fin de chaque année à l'Administration des travaux des dispensaires et du Comité. Les observations particu-

lières et intéressantes fournies par les membres des dispensaires y seront mentionnées, et cet exposé général et succint ne sera remis à l'Administration qu'après avoir été lu et adopté par le Comité.

Art. 13. Le Comité médical recevra les rapports de toutes les maladies graves observées soit aux Comités de consultations gratuites, soit dans des consultations particulières, faites chez les indigens malades.

Art. 14. Le Comité médical doit avoir en vue la propagation de la vaccine, et donner à cette utile découverte pour l'humanité toute l'extension possible dans la classe du peuple.

Art. 15. L'Administration convoquera pour la première fois les titulaires pour organiser les bureaux.

Pour extrait conforme, pour être transmis à MM. les membres du Comité médical.

L'administrateur-Secrétaire, *Signé :* Bérard.

CATALOGUE

Des Médecins des dispensaires de Marseille en 1825.

MEMBRES DU COMITÉ MÉDICAL.

Bureau.

MM. Beullac, père, Président.
Aynaud, vice-Président.
Roux, P.-M., Secrétaire-général.
Forcade, Secrétaire-adjoint.

Titulaires du Nord : MM. Allemand, doct. en chirurgie.
Bremond, *idem.*
Fabre, père, *idem.*

Adjoint du Nord : M. Fabre, fils, doct. en médecine.

Titulaires du Midi : MM. Beullac, pére, doct. en méde-
Magail, docteur en chirurgie.
André, *idem.*

Adjoints du Midi : MM. Gillet, docteur en médecine.
J. Beullac, doct. en chirurgie.
Titulaires de l'Est : MM. Forcade, docteur en médecine.
Ulo, *idem.*
Aynaud, *id.*
Titulaires de l'Ouest : MM. Isoard, *id.*
Roux, P.M. *id.*
Sue, *id.*
Adjoints de l'Ouest : MM. Nel, *id.*
Sarmet, cadet, *id.*

Nota. Le Comité médical tient ses séances ordinaires le premier vendredi de chaque mois, dans la grande salle de l'Administration du bureau de bienfaisance.

M. L. Reymonet, pharmacien du bureau de bienfaisance.

MÉDECINS CONSULTANS DES DISPENSAIRES.

Au Nord : MM. Aillaud, Lautard, Denans, docteurs en médecine, Feste, doct. en chirurgie.

Au Midi : MM. Giraud St.-Rome, père, Boyer, Guiaud, fils, Flory, Rossolin, docteurs en médecine, Delacourt, doct. en chirurgie.

A l'Est : MM. Rey, Roubaud, Favard, Fouillot, docteurs en méd., Cayzergues, doct. en chi.

A l'Ouest : MM. Dugas, Labric, Bondilu, J. Reimonet, docteurs en méd., Dunés, Moulaud, docteurs en chirurgie.

Nota Il est à remarquer que parmi les médecins consultans il en est qui ont rendu de longs et bons services comme membres du Comité médical, tandis que d'autres aspirent au titre de membre du Comité. Ils se réunissent tous les mardis, dans leurs bureaux respectifs qui sont au nombre de quatre, situés au nord, au midi, à l'est et à l'ouest de la Ville. Les membres du Comité assistent à ces séances, chacun dans le bureau de la division dont il fait partie.

Un étudiant en médecine est attaché, en qualité d'agent, à chaque bureau, et ce sont pour cette année MM. Marseille au nord, Monges au midi, Ulo, fils, à l'est, et Long à l'ouest.

BULLETINS

DE

LA SOCIÉTÉ ROYALE DE MÉDECINE DE MARSEILLE.

AVRIL 1825. --- N.° XL.

OBSERVATION sur une rupture de l'utérus survenue durant le travail de l'accouchement, et à la suite de laquelle l'opération de la gastrotomie a été faite avec succès; communiquée par M. le docteur Louis Frank, *premier médecin de S. M.* Marie-Louise, *Duchesse de Parme, et son conseiller intime.*

ANGELA *Grossi*, âgée de 44 ans, native de Parme, avait déjà heureusement mis au monde cinq enfans, lorsqu'elle redevint enceinte pour la sixième fois; elle avait même atteint son neuvième mois sans avoir éprouvé aucun accident pendant sa grossesse. Dans la matinée du 9 août 1817, les douleurs de l'enfantement la prirent tout-à-coup. Cette pauvre femme se trouvant auprès de l'accoucheuse qui l'assistait, s'évanouit dans ses bras et eut un grand vomissement : son mari et l'accoucheuse la placèrent sur un lit; au même instant, elle ressentit un fort tiraillement dans le ventre, et il lui semblait qu'elle y avait deux fœtus.

Dans une telle conjoncture, on appela un chirurgien qui déclara qu'un effort de vomissement avait poussé le fœtus vers la partie supérieure et qu'un second l'en fairait redescendre; qu'elle devait se tenir tranquille : mais l'accoucheuse qui voyait le ventre se gonfler, le vomis-

sement augmenter et la respiration devenir fort gênante, fit appeler un médecin-accoucheur, M. le docteur Joseph *Rossi*, qui ayant examiné cette malheureuse femme, reconnut en elle une rupture de l'utérus; il consulta à cet effet son père le docteur F. *Rossi* et d'autres professeurs qui proposèrent unanimement la gastrotomie.

L'opération fut pratiquée deux heures après la rupture, par le professeur *Cecconi*, à la région hypogastrique du côté gauche là l'où on sentait les pieds de l'enfant, et cela toujours en présence des docteurs *Rossi* père et fils et *Pizzetti*. Les extrémités inférieures se présentèrent par cette ouverture, et l'enfant fut retiré vivant avec le placenta et le cordon ombilical.

Quarante jours après l'opération, Angela *Grossi* bien rétablie put sortir de sa maison; ses menstrues reprirent leur état naturel, et environ trois ans après elle accoucha heureusement d'un enfant de sept mois.

Il est à remarquer qu'à l'endroit de la cicatrice, il est survenu une hernie du volume de la grosseur d'une grosse pomme, qui ne l'incommode pas beaucoup, puisqu'elle peut la cacher. Cette infirmité est la suite ordinaire de toutes les blessures au bas-ventre, ainsi que l'observent les meilleurs praticiens.

Il me parut si important de faire connaître ce fait aux médecins savans, que déjà dès 1818, (1) je me suis empressé d'en faire part à la Société royale de médecine de Marseille, à laquelle je me fais gloire d'appartenir depuis cinq lustres. Mais ce fait n'ayant pas

---

(1) Ce fait a été communiqué à la Société, et la Société en a rendu un compte détaillé (Voyez l'*Exposé des travaux, etc.*, année 1818, pag. 35 *et suivantes*). Cependant, on lit dans le *Journal universel des Sciences médicales*, que ce fait n'a été publié nulle part. (Il a été consigné d'ailleurs dans les *Annali universali d'Omodei*). Si le rédacteur d'un journal *universel* se tenait au courant des travaux des Sociétés savantes, il ne deverserait point sur elles un blâme qui ne peut que retomber sur lui. *P.-M. R.*

eu toute la publicité qu'il méritait, je crois faire quelque chose d'agréable et d'utile à l'Europe cultivée en le publiant aujourd'hui : je le fais avec d'autant plus de raison que je ne trouve pas dans l'histoire de la chirurgie que cette opération délicate ait été pratiquée avec succès plus de deux fois, et cela par M. *Lambron*, célèbre chirurgien à Orléans; la première fois, dix-huit heures et la seconde deux heures après la rupture de l'utérus, ainsi qu'on peut le vérifier à l'article *rupture de l'utérus* du Dictionnaire des Sciences médicales, tom. 49., pag. 249, article que devraient avoir dans les mains, tout chirurgien et tout accoucheur, puisqu'on y trouve réuni ce qui a été observé et pratiqué depuis un temps immémorial sur ce funeste accident.

Remarques sur quelques moyens pour détruire le ténia et l'expulser du corps humain; par le docteur Louis Frank, *premier médecin et conseiller-privé de S. M.* Marie-Louise, *duchesse de Parme.*

Malgré le grand nombre de remèdes qui ont été recommandés et dont on a reconnu l'efficacité pour détruire et expulser les différentes espèces de vers qui se rencontrent dans le canal intestinal de l'homme, tout médecin expérimenté conviendra qu'assez souvent aucun ne correspond à l'attente, surtout lorsqu'il s'agit d'un *ténia*. Cette circonstance me détermine à publier aujourd'hui quelques observations à ce sujet, qui sans avoir le mérite d'une nouveauté absolue, pourront être de quelque utilité au médecin-praticien.

En 1814, étant à Vienne en Autriche, j'appris du célèbre helmintologue, le docteur *Bremser*, que depuis deux ans il se servait, de préférence et avec un succès constant, pour expulser le *ténia*, du remède de M. *Chabert*, dont j'ai donné connaissance, en Italie, dans le *Repertorio medico-chirurgico Torino*, 1824.

J'ai eu l'occasion de traiter par ce remède avec le

succès le plus complet, deux malades tourmentés depuis plusieurs années ; car les ayant revus après un an, je les ai trouvés dans un état de santé parfaite, et sans aucune de leurs précédentes incommodités. J'ajouterai que si j'ai eu le bonheur de guérir ces deux malades, je le dois beaucoup à leur constance et à leur courage vraiment héroïque, de prendre pendant plusieurs mois le remède le plus désagréable que je connaisse.

Ayant eu par la suite à traiter deux autres malades tourmentés par le *ténia*, lesquels étaient moins résolus et moins courageux que les premiers, je me suis décidé pour l'emploi de l'huile de térébenthine, à forte dose, d'après les observations des médecins anglais. Instruit des succès que M. *Bourdier* et d'autres médecins français ont obtenus de l'éther sulfurique, soit en potion, soit en lavement, j'ai cru que l'huile de térébenthine ne pouvait que gagner par l'addition d'une portion d'éther ; mais je n'ai pas tardé à m'apercevoir que l'estomac italien ne tolère pas aussi facilement ce que peut supporter celui d'un anglais. Par suite de cette observation, je me suis décidé à prescrire cette potion : demi-once d'huile de térébenthine, deux gros d'éther sulfurique, demi-once de gomme arabique en poudre mêlée avec une livre d'eau distillée de fleurs de camomille; à prendre à la dose de deux cuillerées matin et soir. Quatre potions ainsi composées, prises successivement, firent disparaître les symptômes occasionés par ces hôtes importuns; et j'eus la satisfaction de revoir, après deux ans, les deux malades jouissant de la plus parfaite santé. Il n'en fut pas de même chez un cinquième malade, épuisé par de longues souffrances causées par le *ténia*. Cette potion, quoique en moindre quantité, lui occasionait constamment des nausées, des vomissemens ; j'ai, par conséquent, dû songer à un autre moyen pour le débarrasser de ses incommodités.

Je lui prescrivis donc les bols suivans : semence réduite en poudre (*semen santoniœ*), demi-once; racine de jalap, sulfate de fer, de chaque un gros; huile de corne de cerf, huit gouttes, et du sucre, q. s., pour former vingt bols dont il prit un le matin et un le soir. La dose entière de ces bols étant répétée six fois, le malade fut délivré de ses incommodités, reprit peu à peu meilleure mine et m'assura après un an qu'il était dans un état de parfaite santé.

Il n'est pas sans intérêt d'observer que chez aucun de ces cinq malades le *ténia* n'est sorti entier, mais par morceaux, et surtout à moitié putréfié, ce qu'a vu également et assez souvent le docteur *Bremser*.

Bien avant *Buchanon* et *Berton*, médecins anglais, le docteur *Lebreton* assure d'avoir employé l'écorce de la racine du grenadier (*punica granatum*) avec le plus grand succès contre le *ténia*, comme il résulte des *transactions médico-chirurgicales de Londres*. Le célèbre médecin portugais *Gomez* rapporte également quatorze cas sur l'expulsion du *ténia* par ce moyen, et déjà plusieurs médecins piémontais l'ont mis en pratique avec un égal succès. Ce remède n'a été jusqu'ici employé à Parme qu'une seule fois; mais le malade affaibli par dix années de souffrance, n'ayant pu continuer à le prendre pendant quatre ou cinq jours, n'en a éprouvé aucun avantage. Cependant je pense qu'il ne faut pas chercher toujours dans le malade même la non-réussite d'un remède : car quoique le mode de prescription et le mode d'administration aient été ceux des médecins précités, la manière de préparer cette décoction pourrait entrer pour quelque chose, puisque j'opine avec le savant rédacteur du journal de pharmacie, année 1814, octobre, pag. 502, qu'il est important de faire macérer et gonfler cette écorce dans l'eau froide avant de la soumettre à l'ébullition. Il faut encore examiner si

l'écorce du fruit ne partage pas les propriétés de celles de la racine, puisqu'en général il est plus facile de se procurer la première que la seconde.

Quoique j'aie pratiqué la médecine pendant huit lustres, sans avoir jamais employé aucune préparation arsénicale, néanmoins, connaissant les grandes difficultés de se délivrer du *ténia*, je ne serais pas absolument éloigné de tenter comme dernière ressource de l'art, l'arséniate de potasse, ou mieux encore la teinture arsénicale de *Tawler*, à la dose de vingt à vingt-cinq gouttes, d'autant plus que j'ai appris que ce moyen a parfaitement réussi à un médecin anglais. Mais, quoique disposé à le tenter avec toutes les précautions que le remède et les différentes circonstances du malade exigent, néanmoins, je me crois obligé d'observer aux jeunes médecins, à ceux ordinairement trop hardis, trop confians dans leur savoir, de s'abstenir de ce genre d'essai, craignant qu'au lieu d'emporter le *ténia*, le remède ne puisse emporter le malade. Il est vrai que j'ai connu un empirique qui donnait impunément vingt-cinq gouttes d'une forte solution d'arséniate de potasse pour guérir les fièvres intermittentes rébelles; que lui-même prenait une dose égale de son spécifique pour débarrasser son estomac et ses intestins d'un amas d'impuretés; mais je douterai toujours, quoiqu'il en ait dit, de quelques victimes qui sont si souvent oubliées par les hommes hasardeux.

C'est un fait assez connu et j'ai observé moi-même, qu'à la suite d'un purgatif drastique, ou de quelque vermifuge et surtout après une dose médiocre d'huile de térébenthine, une portion du *ténia* plus ou moins considérable sort de l'anus. Si l'on voulait le retirer avec force on ne pourrait en avoir qu'une partie insignifiante, et d'autres fois la portion sortie de l'anus y rentre de nouveau. Cette circonstance a déterminé le docteur *Cagnola* à proposer en 1821, (voy. *Omodei*,

annali di medicina,) de toucher cette portion du ver avec l'acide hydro - cyanique, persuadé que l'action excitante de cet agent sur tout le *ténia* peut le tuer. Cette proposition que j'ai approuvée et recommandée à la même époque, dans le *Repertorio medico-chirurgico di Torino*, vient d'être publiée en Allemagne et d'être pratiquée avec succès par le docteur *Garleke*, en usant de ce procédé sur une portion de quatre pouces du *ténia* sorti de l'anus. A peine cela fut fait, que le *ténia* chercha à rentrer, mais étant retenu il s'agitait beaucoup, et fut rendu mort après une heure. (Voy. le journal de *Hufeland* publié.)

Ne pourrait-on pas dans un cas semblable employer une secousse électrique pour tuer le *ténia* ? La tentative, il est vrai, a été faite à Vienne en Autriche, sans succès, mais n'ayant du reste produit aucun mauvais effet, cet essai pourrait bien être répété dans d'autres cas, puisqu'il serait possible que le *ténia* fixé plus près de l'anus put éprouver plus énergiquement la secousse que celui qui se trouvait plus haut.

Je termine ce court exposé, sur les moyens à employer pour faire sortir le *ténia* des intestins, en rapportant le procédé ingénieux d'un chirurgien à St.-Pétersbourg, qui trouvant que le sphincter de l'anus sur une portion du *ténia* était très-serré, eut l'idée heureuse de passer cette portion dans une canule qu'il introduisit dans le rectum, et en procédant de la même manière que cela se pratique lorsqu'on veut extraire avec succès le *gordius*, il parvint à extraire le *ténia* entier. Ce procédé peu connu, ne me paraît pas moins mériter l'attention particulière des personnes de l'art.

Comme tous les remèdes que l'on a jusqu'ici recommandés pour l'expulsion du *ténia*, sont plus ou moins violens ; comme on est assez généralement persuadé qu'il faut des remèdes et une méthode très-active pour expulser le *ténia* ; qu'en dépit de cela on y réussit, on pourrait dire que c'est par l'effet du hasard, ainsi que le prouvent les observations du docteur *Bremser*.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ, PENDANT LE MOIS DE MARS 1825.

12 *Mars.* — M. *Picard*, membre titulaire, réclame le titre de membre honoraire. Cette demande est motivée sur l'âge et les infirmités qui empêchent ce collègue de participer d'une manière active aux travaux de la Société.

La Compagnie fait droit à la demande de M. *Picard*, et M. le Secrétaire est chargé de lui transmettre l'avis et la réponse de la Société.

M *Volpilières*, médecin à Arles, adresse un mémoire sur les effets avantageux de l'application du feu dans plusieurs cas pathologiques, avec la demande du titre de membre correspondant. La lecture de ce mémoire sera entendue dans une séance consécutive.

M. *Chatard*, correspondant à Baltimore, fait hommage d'un nouveau tribut académique sur la fièvre jaune, sujet qu'il a médité et étudié sur le théâtre de ses ravages.

M. *Fenech* donne lecture de son rapport sur la notice de M. *Ollivier*, d'Angers, concernant les propriétés vénéneuses du fruit de tanguin de Madagascar.

M. *Fouillot* fait son rapport sur le mémoire de M. *Charpentier*, correspondant à Guerigny, relatif à de nouvelles recherches propres à déterminer les véritables causes du caractère de périodicité qui distingue éminemment la fièvre intermittente.

26 *Mars.* — M. le D. *Richelmi*, de Nice, fait hommage d'un ouvrage qu'il vient de publier sous le titre de : *Essai sur les calculs biliaires*, dont M. *Roux* est chargé de rendre compte à la Société.

M. le D. *Rayer* adresse : 1° l'*Histoire de l'épidémie de suette miliaire qui a régné en* 1821 *dans les départemens de l'Oise et de Seine-et-Marne, etc.* (M. Goullin, rapporteur); 2° *une observation sur une angine couenneuse, pharyngienne et laryngée, chez un enfant de neuf mois, suivie de quelques observations sur le croup*; 3° *cas mortel d'entérite et de péritonite déterminés par un diverticule de l'iléon.* M. *St.-Rome*, fils, présentera un rapport sur ces deux dernières brochures.

La séance est employée aux conférences sur les maladies régnantes.

SEUX, *Président.* SUE, *Secrétaire-général.*

PREMIÈRE PARTIE.

OBSERVATIONS DE MÉDECINE-PRATIQUE.

Pleuro-pneumonie chronique, (1) *guérie par un vésicatoire extraordinaire ; par* P.-M. Roux, *docteur en médecine, etc.*

Rien ne prouve d'avantage que la nature et par conséquent la thérapeutique de la phthisie pulmonaire ont inutilement excité pendant long-temps l'investigation médicale, que la multiplicité d'ouvrages que l'on a produits à diverses époques sur ce sujet.

Il était réservé à la médecine physiologique de démontrer que cette terrible maladie, considérée dans son état d'acuité ou dans l'état chronique, est le résultat d'une phlegmasie du tissu pulmonaire, et ne peut être bien combattue que par les anti-phlogistiques. Il est vrai que l'emploi de ces moyens est susceptible d'une foule de modifications, et, par exemple, d'autant de modifications que la lésion organique peut subir elle-même, ce qui, dans certains cas, rend la cure plus ou moins difficile. Mais il faut convenir que, celle-ci étant dirigée par une main habile, la phthisie ne saurait lui résister aussi souvent qu'à l'usage des remèdes sans nombre que l'on préconisait autrefois et qui, basés sur une prétendue expérience, mais non sur la connaissance

(1) Cette observation vient d'être communiquée à la savante Société médicale du département d'Indre-et-Loire.

intime de la nature de la maladie, étaient presque toujours infructueux. Oui, infructueux, puisque le praticien se voyait le plus souvent réduit à n'entourer que de fleurs le peu de jours que les phthisiques avaient à vivre. De là, l'abus des médicamens qui, comme l'opium, abrégeaient l'existence de ces malheureux, s'ils la leur rendaient plus supportable. Des calmans de ce genre sont réprouvés par la médecine physiologique, et il vaut encore mieux que le malade achète sa santé par quelques grandes souffrances, alors que les premières ressources, la saignée, les rafraîchissans, etc, n'ont pu faire avorter l'état phlogistique. Pénétré de cette vérité, connaissant, d'ailleurs, les observations qui ont été faites sur nombre de guérisons de phthisies par l'application d'un ou de plusieurs moxas sur la poitrine, nous eûmes recours à un dérivatif non moins puissant, dans le cas que nous allons rapporter.

Bonasse, âgé d'environ 43 ans, d'un tempérament nerveux, d'une taille avantageuse, exerçant la profession de tanneur depuis deux ans seulement, éprouve vers le milieu de l'année 1820, une expectoration et bientôt un vomissement de sang, qui dure un quart d'heure et se renouvelle une douzaine de fois dans l'espace de trois jours.

Effrayé de sa position, *Bonasse* présentait à notre première visite (dans la matinée du troisième jour, depuis l'invasion de la maladie) les signes du plus profond abattement moral, et les symptômes d'une hématémèse allarmante (large saignée du bras, limonade pour boisson, diète rigoureuse.)

Le soir, l'hématémèse paraît bornée, puisque le malade ne crache que peu de sang, mais une vive douleur se fait sentir vers la région latérale gauche de la poitrine (saignée du bras de douze onces et application de vingt sangsues *loco dolenti.*)

Le lendemain, orthopnée, surtout pendant les accès de toux qui sont fréquens (nouvelle saignée du bras de douze onces, looch blanc selon le codex, le petit-lait remplace la limonade et la diète est toujours sévère.)

Le jour suivant, amendement notable. Le malade a beaucoup sué la nuit dernière, il est faible et demande des alimens (crèmes de riz, petit-lait, looch blanc.)

Ce bon état se soutient pendant quelques jours, et l'amélioration devient ensuite sensible au point de permettre une nourriture capable de relever les forces du malade qui dans un mois, depuis notre première visite, fut entièrement rétabli. Mais, six mois après, s'étant remis au travail, *Bonasse* ressent une douleur vers le milieu du sternum et ne s'en plaint à personne. Bien plus, il continue d'exercer sa profession à laquelle, toutefois, il est obligé de renoncer, l'hémopthisie ayant reparu, en septembre 1822. Confié aux soins de M. *Guiaud*, médecin des dispensaires, le malade dut encore son salut aux anti-phlogistiques sagement administrés par notre confrère.

Quelques mois s'écoulent, pendant lesquels *Bonasse* ne se livre qu'aux plus légères fonctions de son état; il travaille ensuite avec beaucoup d'ardeur, afin de se procurer autant que possible des moyens d'existence, et ce fut, sans doute, un malheur pour lui, car sa profession ne pouvait que nuire à son état physiologique, si l'on en juge par les deux maladies dont il paraît qu'elle fut la principale cause. Aussi, une toux d'irritation, un mouvement fébrile, surtout vers le soir, une chaleur mordicante à la peau, etc., annoncèrent bientôt une lésion organique. Néanmoins, le malade passe plusieurs mois dans cet état sans consulter aucun médecin.

En mai 1823, il se décide à nous faire appeler et nous offre la réunion des symptômes qui caractérisent

la phthisie pulmonaire. Envain, cette fois, les antiphlogistiques sont utilisés : la maladie devient de plus en plus grave et des douleurs intolérables ont leur siége à diverses parties de la poitrine. Nous proposons l'application successive de plusieurs moxas qui sont refusés ; nous n'hésitons point alors à faire appliquer une large ceinture vésicante sur la presque totalité de la surface du thorax et nous exhortons le malade à en supporter les effets pendant six heures. Il était quatre heures de relevée et nous ne devions faire notre prochaine visite que dans la matinée du lendemain. L'épouse de *Bonasse* croit que notre intention est de laisser l'emplâtre épispastique jusqu'à six heures du matin. Cette méprise qui pouvait compromettre les jours de son mari, a, ce nous semble, contribué singulièrement à les lui sauver. En effet, si les douleurs occasionées par un semblable topique furent atroces pendant toute la nuit, n'étaient-elles pas une excellente révulsion? Il est de fait que la vessie qui résulta de ce moyen, ressemblant assez à une besace autour de la poitrine et dont il sortit au moins un pot de sérosité, ne fut pas peu salutaire. Cependant, une excitation générale invitait à recourir aux tempérans. (abondante boisson de petit-lait, loochs blancs, crèmes.)

A l'aide de ce traitement, continué pendant trois semaines, nous sommes assez heureux pour voir l'orage entièrement conjuré : plus de douleurs; les symptômes de la phthisie se sont évanouis comme par enchantement. Toutefois, le malade a besoin d'observer long-temps encore un régime doux et même de ne se nourrir que de lait de vache, coupé avec une décoction d'orges.

Au mois d'août 1823, il jouissait d'une parfaite santé, et elle s'est ainsi soutenue depuis cette époque, *Bonasse* ayant changé de profession et suivi, d'ailleurs, les conseils hygiéniques que nous lui avons donnés.

SECONDE PARTIE.

MÉMOIRES, DISSERTATIONS, NOTICES NÉCROLOGIQUES, ETC.

1.° Mémoires.

Propositions aphoristiques sur l'hémacélinose : par M. Pierquin, *docteur en médecine, etc.*

Ego enim experimenta quœro et colligo axiomata. Boerrh.

I. L'hémacélinose n'est point une maladie nouvelle, son isolément nosologique seul est récent; voilà la cause des dénominations nombreuses qu'elle a reçues et qu'elle peut recevoir encore (1).

II. Les caractères essentiels qui constituent l'hémacélinose, sont le calme général, l'apyrexie absolue jusqu'à la mort, l'intégrité des facultés intellectuelles, de la motilité et de l'état physiologique de tous les organes,

(1) Voici quelques autres synonymies qui m'avaient échappé : *miliaria sine febre chronica, sine scorbutica dicta. Hoff.* — fluxions scorbutiques, *Le Roy.* -- *Morbus miliarius apyreticus, Burserius de Canifeld.* -- *Phenigmus apyreta, Sauv.* -- *Petechiœ spuriœ, petechiœ mendaces, suffusion hemorragique plaquée, biblioth. med.* tom. 25. pag. 245. -- *Scorbutus altior Hildenbrand, Zuinger.* --- *Pannus, Arnaud de Villeneuve. Opera omnia,* pag. 1158. --- *Scorbut aigu, Coze.* -- *Convolvulus sanguineus, Kepp.* -- *Purpura hemorragica Whithlock Nicholl.* -- *Petechianosis hemorrhea Duncan.* -- *Peliosis morbus hemorragicus (Wudrœur)* -- *Morbus maculosus hemorragicus sine febre Bellefands.* -- Epistaxis avec éruption de pétéchies sans fièvre, *Pinel.* -- Hémacélinose, *Pierquin.*

avec apparition, disparition et renouvellement de pétéchies de forme et de couleur variées, et hémorragies par toutes les ouvertures naturelles; elle peut se renouveller.

III. Dans tous les cas, les hémorragies et hémorrées sont sans douleurs.

IV. Les forces agissantes sont intactes jusqu'à l'agonie, les forces vitales se perdent à tous momens.

V. L'hémacélinose diffère essentiellement du scorbut, et peu de maladies reconnues comme distinctes entr'elles ont aussi peu de rapport d'analogie.

Dans le scorbut les organes de la vie de relation sont asphyxiés ainsi que les facultés intellectuelles. Les phlogoses naturelles ou artificielles tendent à l'ulcération de mauvais caractère ou atonique, etc, ce qui n'arrive jamais dans l'hémacélinose.

VI. L'hémacélinose ne saurait être rangée parmi les hémorragies ni parmi les affections exanthématiques, fébriles, non fébriles, ou contagieuses : elle a cependant des points de ressemblance avec plusieurs d'entr'elles.

VII. L'hémapèdese n'est point une maladie distincte de l'hémacélinose : elle n'en est que le *summum*, comme le prouvent les observations que nous avons recueillies sur la première et celles que nous connaissons sur la seconde.

VIII. L'hémacélinose peut être sthénique et asthénique, directe ou indirecte; ces divers états impriment au traitement quelques différences importantes.

IX. L'hémacélinose est sporadique, rarement épidémique, jamais contagieuse, très-souvent transcurrente, quelquefois critique.

L'hémacélinose apyrexique peut être influencée dans sa marche par le génie intermittent et offrir le caractère classique des maladies périodiques fébriles ou non fébriles. Dans ce cas, le médecin doit avoir recours à

une toute autre méthode thérapeutique, que celle que réclame ordinairement cette maladie.

X. A part les causes occasionnelles générales, comme l'apoplexie et d'autres maladies, son développement réclame des conditions particulières.

XI. On l'observe sous toutes les latitudes, et les extrêmes de température et de tempéramens l'occasionent volontiers.

XII. Les personnes qui y sont le plus exposées et en sont le plus fréquemment atteintes sont les enfans, et surtout les filles, ensuite les femmes et puis les hommes.

XIII. Comme dans toutes les maladies, leur division en trois périodes distinctes, est admissible et nécessaire dans celles-ci.

XIV. Les causes occasionnelles sont externes ou internes. Elles dépendent toutes d'un excès de force ou de faiblesse, et de tout ce qui peut accélérer l'action du cœur, la suspendre ou la ralentir.

XV. L'invasion de la maladie est brusque et sans apparence de danger, à son existence sténique : sa marche en est plus lente, lorsqu'elle est asthénique.

XVI. Les taches ne s'effacent jamais par desquammation, ne laissent aucune cicatrice et se résolvent par absorption.

XVII. Le patient et le médecin croyent avec peine à l'existence d'une maladie, et ce n'est qu'alors qu'elle passe à l'état d'asthénie indirecte qu'on la soigne.

XVIII. La maladie n'est nullement dangereuse et l'on triomphe avec facilité, n'importe à quel état, lors qu'on la reconnaît à temps.

XIX. La maladie n'est dangereuse que par les complications : le médecin doit en ce cas la réduire à sa pureté essentielle, à ses simples élémens.

XX. Toutes les observations que je connais prouvent que l'hémacélinose apyrexique a toujours eu une

issue mortelle, traitée par les médecins qui ne la connaissent pas, à moins que la nature n'ait été assez forte pour lutter contre eux et contre l'affection.

XXI. Le danger est toujours en raison directe de la détermination du sujet et de l'existence prolongée de la maladie.

XXII. La rétrocession métastatique des pétéchies peut occasioner une mort prompte.

XXIII. La tuméfaction du foie ou de la rate n'est jamais d'un augure favorable.

XXIV. Le poumon est l'organe qui paraît s'affecter de préférence en ce cas.

XXV. La variété sthénique réclame la méthode antiphlogistique, dans toute son étendue.

XXVI. Quelques symptômes particuliers fesant soupçonner une cause intérieure d'irritation, exigerait qu'on la combattît.

XXVII. La variété asthénique réclame impérieusement les acides minéraux, les astringens, les styptiques, les toniques, parmi lesquels on choisira de préférence le quinquina.

XXVIII. Le traitement de l'asthénique indirecte est absolument le même (plus des analeptiques et des restaurans, des toniques, etc.) que celui de la variété sthénique directe.

XXIX. Le traitement doit être intérieur et extérieur. Le premier tend à corriger l'état général des solides et des fluides ; le second à s'opposer directement à l'un et à l'autre, par tous les moyens qu'elle possède.

XXX. Le traitement varie encore selon le mode d'existence aigu ou chronique, sthénique ou asthénique de l'hémacélinose.

XXXI. Au traitement connu et si bien déterminé ne pourrait on pas proposer sans s'exposer au ridicule une méthode vieillie et condamnée qui reparerait le

méfaits de l'ignorance, et retarderait ou empêcherait la mort, si voisine lorsque dans l'asthénique, le traitement a été ignoré? Je veux parler de la transfusion.

XXXII. L'autopsie ne montre aucune lésion de tissu, ni d'organe.

XXXIII. Il paraît que le siége de la maladie est exclusivement et toujours dans le tissu muqueux de *Malpighi*, et immédiatement sous la cuticule blanchâtre inorganique externe ou épiderme.

XXXIV. Les innombrables auteurs qui en ont parlé, n'ont rien dit de soutenable sur le mécanisme de la maladie.

XXXV. J'en excepterai *Valescus* de Tarente qui a dit : *causam esse tenuitatem sanguinis et pororum raritatem* (parag. VI. lib. II. chap. III.) opinion renouvelée plus tard par *Schlichthorst*.

XXXVI. La masse du sang n'éprouve aucun changement si célèbre parmi les anciens : elle est seulement diminuée en raison directe de l'abondance et de la fréquence des hémorragies et sa consistance naturelle en éprouve les mêmes influences.

XXXVII. Pour autoriser ce que nous venons de dire et employer des notes amassées avec peine, nous joindrons ici un article bibliographique et pour ne pas faire un double emploi, nous n'y mettrons que les auteurs qui ont échappé à nos recherches.

Il faut beaucoup de temps pour peu écrire; car l'homme qui parle beaucoup, a peu à dire. Il me reste à souhaiter en terminant, que ces axiomes puissent n'être que la pure et la véritable déduction des faits généraux que je n'ai pas le temps d'exposer, et que leur collection, leur classement méthodique prouvent à mes maîtres, combien j'ai été soumis à leurs dogmes et le partisan respectueux de leur doctrine.

Bibliographie. Acta Nat. cur. Vol. III. Obs. 79 Vol. 1. obs. 97. Vol. VIII. ob. 7. --- Eph. N. Cur. Dec. 1. an VII. ob. 313. an VII. ob. 122. dec. 11 an I. ob. 166. dec. 111 ans VII et VIII. ob. 196. ans IX et X. ob. 221. déc. 111. ob. 79.

Acta medica Berol. dec. 1. vol. VII. pag. 72.
Actuarius, lib. 1. cap. XXIII. dec. 1. an IV. pag. 69.
Albert, (Salo.) *de sudore cruento.* Wittemberg 1590 in 8°.
Alibert, Nosol. nat. 1.
Alberti, obs. pract. Vol. XII. p. 1. parag 1. Vol. IV. pag. 168. parag. III.
Alberti (Mich.) *dissertatio de excressentia nasi*, Halloe, 1729.
Alberti, diss. *de hœmorrhoïdum insolitis viis*, Halloe, 1722.
Allgem. Deutsche, Bib. XIII. 1. pag. 46.
Arnemann, annalen der clinischen instituts zu Goëttingen 1 st. Acrel.

Ballonius, op. om. t. 1. p. 73 et seq.
Bartholin, hist. cent. 1. p. 207.
Bayle, rech. sur la phthysie pulm. pag. 148, 6.e obs.
Barthez, matière médicale, t. 1 pag. 98 et suiv.
Barthez, maladies goutteuses, vol. 1, pag. 2.
Benivenius, *de abditis morborum et sanat causis, cap.* 4. Berlin. --- magasin, t. 1. p. 708.
Benninger.
Bibliothèque médicale et cahier d'août 1821. p. 184.
Boyer ad cale. gazette de santé, an 1777. p. 143.
Blesling medicus, pag. 189.
Blanc, beobachtungen iiber die krankheiten der scalente, pag. 353.
Brandis, versuch iiber die metastasen, p. 164.
Buniva, recueil périod. de la Société de méd. n. XXXVIII.
Brera, *sylloge de petechiis*, t. IX. (Ste.-Marie.)
Bree, in medical and surgical journal, 1809.
Bredenoll ad calc. horsen erstes heft, pag. 137.
Blondus, *de maculis.*

Consbruch, ad cale. Hufeland journal des prat. arzneyk, VII B, p. 20.
Commercium liter novidum. 1735. pag. 50. 1741. p. 66. 1734. p. 58. 1738. p. 283.
Camper, qnatrième leçon sur l'épizootie de Hall.
Cornarius, obs. medic. 26.

Damilarius (novo trattato supra le materie delle migliari el piemonte) Mondori in 8° 1774. p. 131.
Deneux, rec. period. des trav. de la soc. de méd. de Paris, février 1820, t. 70. 9.e de la 2.e série.

Eugalenus, art. XII.
Ephem. nat. cur. vol 1. app. 111.

Frankische Samuel.

Gazette de santé, ann. 1785. n. 42 (à coïtu orta) ann. 1786. n° 28.
Gazette salut. ann. 1777. n° XVI.
Garmanus de miracul. liv. 11 p. 523.

Harris (G.), *de morbis aliq. graviores.*
Hagendorn, acad. des scrut. nat. part. 111. p. 96.
Hagendorn, ans. 111. obs. 26.
Hinse, append. ad werseuheiner ueberserung der aphorismen der Hippocrates.
Horsch, (Ph.-Jh annalen der klinisch-technischen schiels zur bildung der arrtesals.
Hliniker und als staats diener Rudolstadt. 1809, in 8°.
Hildenbrandt (V. N. X.) *ratio medendi* in schpract. vindob. pars. 1 in 8° 1809 t. 1. cap. 11. p. 104.
Hippocrate, *op. om. edente foësio, Geneve*, 1657, *in f°* t. 1; *de morbis* lib. 11. sect. V. p. 485. lig. 48.
Id. lib. 111 p. 486. lig. 49. *de morbis mulierum* liv. 11. sec. V. pag. 641. lig. 49.
Hirschel, nebenstunden, p. 147.

Leroy (ch.) mélanges de phys. et de méd. in 8° Paris.

1771, — réflex. sur le scorbut aigu, p. 285, — obs. parag 1 pag 11. chap. VIII.
Lentilius etcodr. § XIII. p. 1102. § XVII p. 1118 § XXIX p. 1155.
Lobstein (Jh.-Fred.), *de nerv. sympathetico.* in 4° Strasbourg, 1823, p. 155.
Lordat, p. 93. des hémorrhagies.

Major, *diss. de pétéchiis* Kil. 1681.
Medicus (Casimir), malad. period. sans fièvre, p. 104.
Moellenbroceius, *de varis seu arthritide vaka scorbutica*, Lypsiœ 1672.
Medical commentarius of Edimburg. 11. obs. IV. p. 39.
Morgenstern, act acad. electoral moyuns. t. 1. p. 3.
Nicholl (Withloch) the medical london magasin, n° XCI. vol. XVI. chap, 206.
Niel, recherches théoriques et pratiques sur la fièvre inflam. Montpellier 1817. p. 32.

Pascal, nouv. jour. de méd. etc. mars 1820. tom. VII.
Pierquin (C. C.), recherches sur l'hémacélinose Montpellier, in 8° 1821.
Pierquin ad calc. observateur des sci. méd. ann. III. n.° de décembre 1822.
Planchon ad calc. journ. de méd. an 1770.
Petit, obs. medico-chir. Lyon 1815. n° 6.

Rell, mémoires cliniq. med. prat. vol. 1 fasc. 1 n° 5.
Reil (Joban christ) *mémorabilia clinica*, Hallœ, 1798.
Roederer et Wagler, traité de la maladie muqueuse trad. pag. 203 hist. VII. p. 332. sect. cadat. 11. 344 sect. cadat. XIII.
Richter, *med. and chirurg. Bernerkungen*, p. 14.
Ruisch, *adversa anat. med. chir.* déc. III.

Salle (de la) ad calc. journ. de méd. t. XXXVIII, p. 134.
Salius diversus (petrus) *de febre pestilenti* in 8°. Hardessici, 1656. cap. XIV. pag. 103 à 104.

Saporelli, cent. 1. 2. p. 71.
Seipm, *sylloge observat. varii argumenti.*
Selle, observ. de méd. Paris, 1796. in 8°.
Schewercher, *appendix consilior montani Basil.* 1583, p.39.
Stoll, *ratio medendi*, t. 1, p. 199. *seq.* 11. p. 405.
Sauvages, *nos. meth.*
Schwed, *annalen* 1 *Heft.* p. 203.
Sainte-Marie ad cale. journal de Lyon du 16 juil. 1812.
Srinc, (J.-A.) *medicor. files specimen*, 111.
Schierwansser *(vide mich. alberti.)*
Stoll, *ratio medendi.* p. 1, p. 199 *seq.* t. 11 p. 405.
Stahl, *in diss. de passionibus animi corpus humanum varie alterantibus*, Hallœ 1691.
Starks, *Klinische Bemerkungen.*
Strobelberger (J. A. F.) *epist. dissert. super variis quest. feb. malig. petus.*
Strack, (*car.*) *obs. med. de febre intermittente et quœrat. eidem medendi sit, in* 8° *Ticini* 1792. *lib.* 111, *cap.* 111 p. 124.
Swediaur, *novum médicinœ rationalis systema. Paris* 1819. *class.* IV. *cachex. et cacochymie. O. V. Dischrocie G.* 223.

Vogel, *diss. de cas. obs. phys. med. chir.* Goett. 1768.
Id. *diss. de rarioribus quibusdam morbis*, *Goëtt.* 1762.
Id. (St.-Gottl.) *Boebattungeen*, n.° 8.
Wepfer, *exercit. de apoplex.* p. 230.
Werlhof, *op. om. commercium noricum, parag.* XLVIII *p.* 748 *et* 749. *de variol. et anthrac. cap.* III *parag.* XV. *note* 65, 2.° *col. p.* 540.
Willis, *de scorbuto, cap.* IV *parag.* 5. *cap* 11, *obs.* 11. 111.
Verheyen (Ph.) *vera historica de sanguinis exoculis, auribus, naribus fluxa etsanatione per intercessionem francisii Xaverio. Lotanis* 1708. 12.
Vaidy.
Vestphal (and.) *de magno laxantium imprimis exanthemate cutaneo stipatis malignis et gryphis*, 1771.

TROISIÈME PARTIE.

LITTÉRATURE MÉDICALE, NOUVELLES SCIENTIFIQUES, MÉLANGES, ETC.

1.° Analyse d'ouvrages imprimés.

Ornithologie *provençale, ou description avec figures coloriées de tous les oiseaux qui habitent constamment la Provence ou qui n'y sont que de passage; suivie d'un abrégé des chasses, de quelques instructions de Taxidermie et d'une table des noms vulgaires; par* Polydore Roux, conservateur du cabinet d'histoire naturelle de la ville de Marseille (I.re livraison, de 8 pages in 4.° avec 8 gravures, Marseille, 1825.)

En rendant compte du prospectus de cet ouvrage, nous n'en avons dit que le bien qu'on pouvait en dire. Il est impossible, en effet, de donner de grands éloges à une simple annonce, qu'elles que soient les promesses d'un auteur et encore que son caractère bien connu soit un sûr garant qu'elles seront réalisées. Ce n'est qu'après la publication de l'ouvrage, que l'analyste est capable de rendre à l'écrivain toute la justice qu'il mérite. Il est vrai que, devant examiner chaque livraison de *l'ornithologie provençale*, et par conséquent obligé de revenir plusieurs fois sur ce travail, nous n'en attendrons point la fin pour l'apprécier à sa juste valeur. Mais outre que les détails que nous en donnerons à diverses reprises ne nous dispensent point d'en consi-

dérer l'ensemble alors que nous le posséderons en entier, il est à remarquer que chaque livraison devant renfermer des articles séparés, on se formera bientôt une idée générale de ce grand ouvrage par les analyses particulières que nous en aurons publiées.

M. *Roux* a joint à sa première livraison une circulaire dont nous rapporterons textuellement ce qui le justifie de n'avoir pas accompagné les gravures du texte qu'il avait annoncé devoir s'y rattacher : « je m'étais proposé, dit-il, de joindre au texte de chacune de mes livraisons des planches s'y rapportant. Mais la nécessité de commencer par un avant-propos et une introduction qui serviront à faire connaître le plan de mon ouvrage et quelques élémens d'ornithologie convenables à l'intelligence de mes descriptions, m'a obligé à puiser dans différens ordres et genres les oiseaux qui font partie de ma première division. Il en sera probablement de même de la seconde et de la troisième. Mais alors parvenue aux premières pages du texte du premier ordre, les planches s'y rapporteront sans aucune interruption, et celles dont je viens de parler trouveront tour-à-tour leur place dans la continuation de l'ouvrage. »

M. *Roux* prévient ensuite ses souscripteurs qu'il lui sera bientôt possible de leur offrir, par mois, deux et peut-être trois livraisons. Celle-ci ne contient que l'avant-propos, dont nous allons dire un mot et huit gravures représentant le Bourreuil proprement dit, *Pyrrulla europa* (petite race mâle); l'Echasse à cou blanc, *Himantopus albicolis* (mâle); le Loriol proprement dit, *Oriolus galbula* (mâle); la Fauvette à tête noire, *Sylvia atricapilla* (le mâle et la femelle); le Guépier proprement dit, *Merops apiaster* (mâle); la Fauvette des fragons, *Sylvia ruscicola* (le mâle et la tête de la femelle); le bec croisé commun, *Loxia curvirostra* (mâle); le Sterne boys, *Sterna boisii* (mâle).

L'auteur débute avec tant de modestie que le lecteur se trouverait comme entraîné à lire attentivement tout l'avant-propos, quand même il n'y serait pas engagé par l'intérêt et l'importance du sujet.

Le but de M. *Roux*, en ajoutant une nouvelle production au nombre assez considérable de bons ouvrages d'histoire naturelle que nous possédons, ne pouvait qu'être dicté par de louables motifs. Une étude approfondie de l'ornithologie n'aurait pas été une raison suffisante pour le décider à publier l'ornithologie provençale, mais s'étant aperçu que peu d'auteurs d'ouvrages de zoologie se sont imposé la tâche de faire connaître les productions de leurs pays, de manière à ne laisser que le moins possible de doutes sur la distinction des animaux dont ils ont fait mention, il a senti la nécessité de s'attacher à la représentation fidelle et à la description exacte des oiseaux de la Provence, afin de ne point confondre entre eux des espèces souvent noyées dans une synonymie désespérante. Il serait à désirer qu'un tel exemple eut de nombreux imitateurs; il en résulterait des avantages qu'il est facile de pressentir. Aussi sommes nous sûrs que l'ouvrage qui nous occupe, aura, quoiqu'en dise l'auteur, le mérite de la nouveauté autant que celui de l'utilité, et c'est ce dont on peut juger par le plan qui a été adopté. Ce plan, nous l'avons fait connaître, en parlant du prospectus dont l'avant-propos ne paraît être qu'un développement, avec cette différence qu'ici nous rencontrons quelques additions auxquelles nous devons seulement nous attacher, pour ne plus revenir sur ce qui a été déjà exposé.

M. *Roux* mettant à profit les idées de nos plus savans naturalistes, en retracera même quelquefois le style brillant et gracieux; la vérité sera son guide, c'est dire qu'il ne craindra point de signaler les erreurs de ses devanciers, quoiqu'il ne se dissimule point que l'homme

sage doit, autant que possible, ne point s'armer des verges de la critique. « J'ai fait tous mes efforts, dit-il, pour décrire exactement les oiseaux dont je fais mention, de manière à ne point confondre le mâle avec la femelle ou le jeune, sous leurs différentes livrées. Je parle de leurs mœurs, par conséquent, de leur accouplement, de leur nid, de leurs pontes, de leur chant, de leurs migrations, des différentes époques auxquelles elles s'effectuent dans nos départemens méridionaux, de la durée de ce passage ou des circonstances où il n'a lieu qu'accidentellement. »

En donnant la préférence à la méthode de M. *Vieillot*, il fallait encore pour mettre l'ornithologie de la Provence à la hauteur de la science, adopter quelques-uns des genres nouveaux de M. *Themminck* et des sous genres de M. *Cuvier*. C'est ce qui n'a point échappé à M. *Roux* qui, en un mot, a su puiser aux meilleures sources. En effet, il n'a pas seulement mis à contribution les savans naturalistes, mais encore il a interrogé le braconnier, l'habitant des champs, l'homme, enfin, qui s'instruisit sur le théâtre de la nature.

L'explication de toutes les espèces de pièges qu'on emploie en Provence pour prendre les oiseaux, sera placée à la fin de l'ouvrage, où se trouveront également les noms divers de chaque oiseau, réunis dans une table qui en facilitera la recherche. Enfin, M. *Roux* promet d'indiquer des perfectionnemens dans un art auquel il a toujours été adonné; d'ajouter à ces notions sur l'aviceptologie de Provence, quelques instructions de taxidermie relatives à la manière de conserver les oiseaux, leurs nids et leurs œufs, et de faire connaître la préparation à laquelle il est nécessaire de soumettre les uns et les autres avant de les admettre dans les collections.

On voit d'après cet exposé combien nous aurions à dire encore en faveur de l'auteur et de l'ouvrage, mais devant revenir sur les autres livraisons, nous finirons par témoigner notre satisfaction pour la manière dont les huit planches contenues dans celle-ci ont été dessinées, coloriées et lytographiées. Qu'il nous soit permis, toutefois, d'exprimer le vœu que le papier des planches subséquentes soit aussi conforme que possible au papier du texte de l'ouvrage.

P.-M. Roux.

Notice sur l'épidémie de Toulon (sur mer) dans les premiers mois de l'année 1824; suivie d'un aperçu physiologique sur le phénomène des contagions. Par J. S. Serene, *ex-officier de santé des armées, docteur en médecine, chirurgien accoucheur et membre de plusieurs Sociétés savantes.* (in 8.° de 46 pages, Toulon, 1824,) avec cette épigraphe:

..... *fas sit mihi visa referre.*
Ovid.

Il n'est pas de productions médicales plus importantes que celles qui roulent sur les maladies épidémiques; c'est dire que de tous les médecins qui écrivent, ceux-là méritent surtout la reconnaissance générale, qui s'appliquent à l'histoire des épidémies qu'ils ont observées. Quelque soit donc le mérite de cette nouvelle brochure, nous ne pouvons, même avant de l'examiner, qu'en dire du bien. Voyons si nos éloges seront soutenus jusqu'à la fin de notre analyse.

L'auteur recueillit un assez grand nombre de faits, pour qu'il lui eut été facile de composer un gros volume, s'il en avait eu l'idée. Mais, comme il l'a bien senti, le génie dominant étant presque toujours le même, la marche des maladies doit être uniforme, et par consé-

quent le but de l'historien ne doit pas être d'entasser observations sur observations : il ne faut qu'ajouter à l'histoire médicale, les faits qui ayant présenté quelques anomalies, ont paru s'écarter par des points saillans et donné lieu à des indications nouvelles pour les maladies futures de même espèce. Tel est le but que s'est proposé M. le D. *Serene*. Sa brochure renferme deux parties bien distinctes. La première est divisée en trois paragraphes et a pour titre : *fièvres dites exanthématiques. Gastro-entérites avec inflammations à la peau.* La seconde partie est un *aperçu physiologique sur le phénomène des contagions.* Poursuivons notre analyse suivant cet ordre.

§. I. *Des petites véroles.* Elles se sont déclarées les premières et, au commencement de l'année 1824, on en observa presque dans toutes les rues de Toulon; beaucoup de personnes qui par leur âge semblaient être à couvert de leurs atteintes, ne furent pas épargnées et quelques-unes furent dangereusement malades. En général, la maladie n'a pas été meurtrière, peut-être parce que le virus variolique aurait perdu un peu de son caractère pernicieux, ou parce que cette disposition heureuse tiendrait à la nature de cette épidémie. Mais, ce qui est plus probable, c'est que ce résultat avantageux a dû être une conséquence de la médecine moderne. En effet, les anti-phlogistiques seuls triomphèrent toujours, qu'elle que fut la forme sous laquelle la maladie se présentât, tandis que des praticiens pour qui l'adynamie et l'ataxie sont encore des maladies réelles ont avec l'emploi des excitans échoué un assez grand nombre de fois pour qu'ils fussent enfin autorisés à adopter les principes de la doctrine physiologique, si....

L'auteur se contente de rapporter trois observations : la première est relative à une jolie demoiselle qui, le troisième jour de l'apparition des pustules, eut tout le

corps couvert de boutons en suppuration, une fièvre considérable, des sueurs abondantes, un gonflement extrême du visage, l'occlusion complète des paupières. Aux divers anti-phlogistiques connus, M. le D. *Serene* joignit l'administration d'un mélange dont il s'est bien trouvé dans plusieurs cas de gastro-entérites, et que voici : *gom. adrag.* gr. XII, *acid. citriq. crist.* gr. IV, *nit. de pot.* gr. V, *suc. pulv.* gr. XV. Divisez en quatre prises. Au bout de 10 à 12 jours la dessication des pustules était très-avancée, la fièvre diminuait par degrés et la guérison eut bientôt lieu. M. *Serene* avait eu la précaution, suivant le conseil de plusieurs auteurs, d'ouvrir les pustules avec la pointe d'une lancette afin de prévenir les difformités du visage. Malheureusement, la malade était à un âge (23 ans) où les tissus ne se renouvellent pas d'une maniere complète et active comme dans l'enfance, par exemple, et les cicatrices du visage de cette jeune personne ne s'effacèrent point. Il n'en fut pas de même du sujet de la seconde observation, âgé de deux ans, qui soumis à un traitement analogue, n'eut, peu de temps après sa guérison, aucun vestige de cicatrice au visage.

Une nouvelle remarque découle de cette seconde observation : la crainte de voir deux frères de cet enfant prendre la maladie, décida les parens à les faire vacciner de suite. Le D. *Serene* qui d'abord applaudit à cette idée, changea bientôt d'avis, craignant à son tour de s'exposer à rendre nuls les effets du virus vaccin au développement duquel il lui parut que l'absorption du miasme varioleux pourrait être un obstacle. D'ailleurs, en admettant que le virus fit naître les pustules, sa propriété préservative ne pouvait-elle pas être alors enlevée ? Sans doute, si, en pareille occurrence, l'on ne devait redouter que l'inutilité de la vaccination, mieux vaudrait pratiquer cette opération, puisqu'elle offrirait

au moins une chance favorable. Mais l'auteur ne voulut point courir le risque de fournir une occasion de décréditer le précieux prophylactique, et, deux jours après, il se déclara chez les deux enfans une variole bénigne dont la guérison ne fut pas long-temps attendue.

La troisième observation présente cela de particulier qu'une inflammation du gosier chez une fille de dix ans, atteinte de la variole, était très-intense et les amygdales devinrent si engorgées qu'il n'y eut que la résection d'une partie de celles-ci qui s'opposa à une suffocation imminente, et rien n'eut plus entravé la guérison solide sans un engorgement considérable de la glande sous-maxillaire droite, lequel, combattu d'abord par les antiphlogistiques, ne céda au bout d'un mois qu'à l'usage des frictions avec l'hydriodate de potasse en pommade. L'auteur finit par faire cette remarque générale sur les petites véroles, que la contagion paraît n'avoir jamais lieu qu'à l'époque de la dessication.

§. II. *De la rougeole.* Elle a été, surtout en mars et en avril, proportion gardée, plus meurtrière que la petite vérole. Les individus qui en ont été victimes, et le nombre en a été assez grand, ont succombé ou à l'inflammation cérébrale, ou à celle de poitrine, ou enfin à celle des intestins. De sept observations qui sont rapportées, il résulte 1.° qu'il y aurait des rougeoles éphémères, puisque la durée de cette maladie n'a été que de trente-six heures chez un enfant, et de quarante-huit heures chez un autre; 2.° que la mortalité des enfans est souvent augmentée par leur indocilité et leur obstination à ne point prendre les remèdes nécessaires; 3.° qu'il faut pour que l'invasion de la maladie ait lieu, que l'économie soit habituée à l'impression du génie morbide pour lequel elle peut n'avoir d'abord aucune attraction marquée; 4.° que les fièvres cérébrales pourraient être avantageusement combattues par le sulfate de qui-

nine associé à d'autres moyens convenables, tels que l'application du froid sur la tête en même-temps qu'on élève la température des autres parties du corps et surtout celle des extrémités. Enfin, l'auteur s'élève contre cette facilité avec laquelle les pharmaciens se chargent du traitement des maladies les plus difficiles et exigeant des connaissances aussi variées qu'étendues. « Sans doute, dit M. le D. *Serene*, nous rendons hommage à leur mérite, à leur philantropie; et en applaudissant encore à leur louable intention, nous n'avons pas l'injustice de les confondre avec ces charlatans médicastres abusant de tant de manières de la crédulité publique et disséminés partout pour le malheur des hommes. Mais puissent-ils, n'oubliant jamais la dignité de leur ministère, se décider enfin à demeurer sur le terrein honorable où leur profession les a placés et à laisser à une classe aussi nombreuse qu'ignorante, l'odieux privilège d'estropier des formules et de faire des victimes. »

§. III. *De la scarlatine.* Considérée comme une variété des gastro-entérites, la scarlatine a été observée avec la même attention que les maladies précédentes. Les observations à cet égard se ressemblant toutes par un point particulier, l'auteur se borne à en produire trois qui l'ont porté à faire les remarques suivantes : que la scarlatine s'est développée chez deux sujets avancés en âge; que chez tous deux la maladie a eu de commun un engorgement à l'une des grandes lèvres simulant un abcès; que l'un de ces engorgemens s'est terminé par suppuration, l'autre par résolution; que ces abcès n'ayant été qu'un symptôme de l'irritation des voies digestives, ne méritaient qu'une attention secondaire; qu'il vaut donc beaucoup mieux dans ce genre de maladie, voir survenir des inflammations aiguës dans le tissu cellulaire que ces engorgemens lymphatiques produits par l'irritation des vaisseaux blancs, tels que l'œdème, l'hy-

dropisie, suites fréquentes de la suppression brusque des exanthèmes et qui compromettent si souvent la vie de ceux qui les éprouvent. L'auteur fait encore remarquer que chez les femmes les organes génitaux devenaient le siège du transport de l'irritation, tandis que les oreilles étaient le point que la nature choisissait de préférence chez les sujets mâles.

Aperçu physiologique sur le phénomène des contagions. Cette partie du mémoire qui nous occupe ne nous a pas paru présenter autant d'intérêt que la précédente; nous croyons en trouver le motif en ce que la médecine étant une science de faits, il est tout naturel que nous nous attachions de préférence au récit historique des maladies, qu'à l'exposition d'une opinion fondée sur des probabilités, et bien que celles-ci soient assez nombreuses pour la faire regarder presque comme certaine. Or, dans cette seconde partie, le D. *Serene* s'est attaché à démontrer qu'il n'existe point de contagions *absolues* et qu'il n'y a que des contagions *relatives*, ou en d'autres termes, qu'il faut, pour que la transmission d'une maladie de même nature ait lieu d'un individu malade à un individu sain, que celui-ci possède une disposition *ad hoc*, une idiosyncrasie, véritable émanation du principe vital.

Cette idée n'est point neuve; elle n'a point échappé aux observateurs, à ceux qui soutiennent la contagion comme à ceux qui combattent sous la bannière des non-contagionistes. Elle ne saurait donc servir précisément à concilier les sentimens opposés sur un sujet aussi important que celui de la fièvre jaune, par exemple.

On sait que la fièvre jaune reconnaît pour causes des circonstances locales, une atmosphère élevée combinée avec l'humidité, et on conçoit ce que peut le principe vital quant au développement de cette maladie, dans le lieu seulement où elle sévit. Mais hors

du foyer d'infection, qu'elle influence ce principe peut-il avoir? Devons-nous croire qu'alors un individu sain mis en contact avec un sujet atteint de la fièvre jaune contractera cette fièvre? Mais, cela n'est point soutenable, puisque, on ne saurait trop le répéter, la maladie ne se prend qu'au foyer d'infection, et qu'il est assez démontré que la formation de celui-ci n'émane point d'un ou même de plusieurs individus, mais bien de certaines conditions locales. Reconnaissons donc à la fois deux sortes de dispositions, et s'il est vrai, comme on n'en peut douter, que la fièvre jaune, ainsi que d'autres affections non moins terribles, résulte du concours des causes locales avec celles qui sont inhérentes aux individus (1), n'allons pas faire jouer au principe vital un rôle plus grand qu'il ne joue réellement; nous tomberions, si telle était notre opinion, dans un excès non moins blamable que celui dans lequel sont tombés ceux qui ont voulu plonger entièrement le principe vital dans les ténèbres.

En résumé, cet opuscule contient des vues utiles, quant à la narration de l'épidémie de Toulon, en 1824. Et l'auteur mérite des éloges autant pour s'être livré à ce travail avec tout le zèle d'un praticien qui désire concourir aux progrès de la science, que pour s'être exercé un instant sur le phénomène des contagions, bien qu'à cet égard nous ne puissions admettre ses propositions que jusques à un certain point.

Amicus Plato, amicus Socrates, sed magis amica veritas.

P.-M. Roux.

---

(1) Voyez notre *Coup-d'œil sur la fièvre jaune*, pag. 27 et suivantes. Marseille, 1821.

Etablissement balnéo-sanitaire. Bains et douches de vapeurs, tenus par J.-F. Beaumelle, *ancien chirurgien major des armées françaises, etc.* (Prospectus in 8.° de 13 pages, Montpellier 1825.) avec cette épigraphe:

..... *exudat inutilis humor.*
Georg.

On est assez généralement d'accord sur ce point qu'il est peu de moyens thérapeutiques plus utiles et dont on puisse faire un plus fréquent usage que les bains de vapeurs. Ce n'est pas seulement pour guérir un très-grand nombre de maladies cutanées qu'on les a administrés, mais encore pour annihiler une foule d'affections qui, bien qu'ayant leur siège dans tels ou tels organes des trois grandes cavités, réclament la médication même sur l'organe cutané; c'est qu'il existe entre cet organe et ceux-là des relations sympathiques telles que les bons effets des remèdes se propagent du lieu où ils sont appliqués aux parties cachées de l'organisme. Les bains fumigatoires ont aussi la propriété de faire diverger les forces, d'agir par conséquent comme révulsifs, et ce n'est pas là le moindre motif qui doive engager les partisans de la médecine physiologique à y avoir recours. Outre les actions directe, sympathique, révulsive que l'on obtient de ces moyens, ils deviennent de puissans auxiliaires dans plus d'une affection, en sorte que la série des maux contre lesquels ils ont été employés avec succès, étonne presque par son étendue. Nous ne l'exposerons point ici; assez de médecins savent à quoi s'en tenir à cet égard et nous devons nous abstenir de passer en revue la multiplicité d'ennemis que la méthode fumigatoire peut combattre avantageusement, parce qu'on a toujours mauvaise grace à recommander comme des panacées les remèdes même

les plus héroïques. Mais ce que nous ajouterons volontiers en faveur de la méthode fumigatoire, c'est que les établissemens dont elle est le but se sont singulièrement multipliés depuis quelques années, sans doute parce que l'on a bientôt apprécié leur utilité. Ils ne sont pas, toutefois, tellement nombreux que l'on doive désormais regarder comme superflue toute nouvelle entreprise de ce genre, et, d'ailleurs, pourrait-on trop répandre les méthodes les plus salutaires? Aussi, sommes-nous sûr que M. *Beaumelle* verra prospérer son établissement, et pour le moins autant, nous aimons à l'entrevoir, que ceux de ses devanciers, car le prospectus que nous avons sous les yeux fait assez pressentir tout ce qu'il est capable de réaliser.

Après avoir rappelé succintement, mais avec clarté et précision, ce que la méthode fumigatoire peut offrir d'essentiel, d'auxiliaire ou d'agréable, l'auteur rend compte des avantages de l'établissement et de la distribution des appareils.

« Situé, dit-il, au centre de la ville (Montpellier), dans la position la plus agréable, jouissant de deux entrées, cet établissement n'offre aucun des inconvéniens qui rendent dangereux ou indiscret l'emploi des bains de vapeurs. Formé d'après le modèle des appareils perfectionnés des docteurs *Rapou* et *Paganini*, on y a réuni tout ce que la chimie moderne, appliquée aux arts et à la médecine, a de plus utile. Un corps-de-logis séparé offre en outre un logement non moins agréable que facultatif aux malades étrangers qui peuvent ponctuellement suivre l'ordonnance du médecin dans tout ce qui se rapporte à la méthode fumigatoire, que l'on peut diviser en vapeurs sèches et en vapeurs humides, en bains généraux et en bains locaux ».

L'auteur parle ensuite de la situation du *bain à la Russe*, du *bain à l'Orientale*, des *bains par encaissement*,

des douches, etc. Nous ne le suivrons pas d'avantage dans ses détails, parce que nous sommes pénétrés qu'il faut se rendre à Montpellier, voir le nouvel établissement balnéo-sanitaire pour s'assurer de son importance, et c'est l'invitation que tout médecin doit faire aux malades dont la situation demande la méthode fumigatoire. Sans doute, ils retourneront assez satisfaits pour pouvoir proclamer les bienfaits de cette méthode et les avantages de l'entreprise de M. *Beaumelle*, bien mieux que parce que nous pourrions en dire encore d'après le prospectus, et bien que celui-ci soit écrit de manière à faire des prosélytes.

P.-M. Roux.

2° Revue des journaux.

(Journaux Français.)

(*Journal de pharmacie. Novembre* 1824.) --- M. *Boutron-Charlard* a lu à l'Académie royale de médecine, les expériences qu'il a faites pour servir à l'analyse complète de la civette.

« La civette, dit-il, est une matière demi-fluide, onctueuse, d'une couleur jaunâtre qui passe au brun en vieillissant et qui s'épaissit par son contact avec l'air, d'une odeur très-forte et désagréable en masse, suave et agréable lorsqu'elle est étendue, elle est produite par deux mammifères carnassiers, nommés *viverra civetta* et *viverra zibetha* de L. Ces animaux sont originaires des contrées brûlantes de l'Afrique et de l'Asie.

» Cette matière est contenue dans une poche située » entre l'anus et les parties de la génération. Les deux » sexes en sont également pourvus. »

Cette matière soumise à une analyse méthodique, a

donné pour résultat l'énumération des substances suivantes : 1.° de l'ammoniaque libre ; 2.° deux matières grasses, l'une liquide et l'autre solide, (élaïne et stéarine); 3.° du mucus ; 4.° de la résine ; 5.° de l'huile volatile ; 6.° une matière colorante jaune ; 7.° des sous-carbonate et sulfate de potasse ; 8.° du sous-phosphate de chaux et de l'oxide de fer.

Cette matière qu'on a cru pouvoir assimiler au castoreum en diffère principalement par l'absence de l'acide benzoïque.

--- *Du principe médicamenteux de la salsepareille*, ou PARIGLINE, nouvelle base salifiable végétale découverte par M. *Galileo Palotta*, professeur de médecine.

Le procédé suivant a été employé par M. *Palotta* pour obtenir la parigline pure : on coupe la salsepareille, on l'écrase à l'aide du pilon. On verse sur une quantité donnée de cette racine six fois son poids d'eau commune bouillante ; on couvre le vase pour empêcher que les vapeurs aqueuses n'entraînent avec elles quelques portions de parigline ; on prolonge l'infusion pendant environ huit heures ; on passe ensuite la liqueur à travers une toile, on verse sur le marc une quantité d'eau bouillante égale à la première, en suivant le même mode.

Les deux infusions réunies ont une couleur ambrée foncée et sont légèrement amères et nauséabondes. On y verse assez de lait de chaux pour que le papier de cucurma rougisse sensiblement, en ayant la précaution d'agiter fortement le liquide avec une spatule de bois. On observe que les eaux changent de couleur et deviennent brunâtres ; il s'en précipite ensuite une substance pulvérulente de couleur grise ; on recueille ce sédiment sur une toile très-serrée, on le mêle, encore humide, avec de l'eau saturée d'acide carbonique, puis on le fait sécher au soleil, et l'on réduit la substance en poudre fine. On l'introduit dans un matras avec de

l'alcohol à 40.° B., et l'on soutient l'ébullition pendant deux heures, on filtre la solution alcoholique. Le résidu est traité par une nouvelle quantité d'alcohol, en observant les mêmes précautions.

Les solutions alcoholiques étant réunies, on introduit le tout dans une cornue de verre, on recueille l'alcohol par la distillation au bain marie jusqu'à ce qu'on observe que le liquide de la cornue se trouble sensiblement; on verse celui-ci dans une capsule et on l'abandonne au repos. Peu de temps après on voit une substance blanche pulvérulente se précipiter et s'attacher aux parois du vaisseau. On sépare le liquide surnageant, on place le vase dans une étuve chauffée à 25.° R. Lorsque le tout est suffisamment desséché, on recueille la substance et on la conserve dans un vase convenable. Cette substance est la *parigline*. Le liquide, décanté et évaporé, à une douce chaleur jusqu'à siccité, fournit une substance solide, compacte, légèrement déliquescente, d'une couleur obscure; c'est de la parigline impure; elle est combinée avec une matière colorante particulière; on peut la purifier par un moyen facile et connu de tous les chimistes.

Les caractères de la parigline peuvent se réduire aux suivans : blanche, pulvérulente, légère, inaltérable à l'air atmosphérique; saveur amère, très-austère, peu astringente et nauséeuse; odeur particulière, pesanteur spécifique plus grande que celle de l'eau distillée.

La parigline pure est insoluble dans l'eau froide, peu soluble dans l'eau chaude, peu soluble dans l'alcohol concentré et à froid, soluble dans l'alcohol bouillant. La parigline impure est insoluble dans l'eau froide, soluble dans l'eau chaude, soluble dans l'alcohol concentré à froid et à chaud.

La parigline rougit faiblement le papier de cucurma.

Mise sur une lame de fer chauffée au rouge, elle

se décompose à la manière des substances végétales non azotées; si la chaleur n'excède pas 100° R., elle se fond, devient noire en se décomposant en partie, mais laisse à nu son amer.

L'acide sulfurique concentré décompose la parigline.

L'acide sulfurique affaibli est neutralisé par cette base, avec laquelle elle forme un sulfate.

Tous les acides s'unissent à la parigline, et forment des sels.

Dans plusieurs expériences que l'auteur a faites sur lui-même, pour constater l'effet de la parigline sur l'économie animale, il a reconnu qu'elle n'a rien produit à la petite dose de deux grains, si ce n'est une saveur amère et une sensation de constriction dans l'arrière-bouche. Mais lorsqu'il a augmenté les doses comme celles de six, huit, dix et jusqu'à treize grains, pris après deux jours de diète, il a éprouvé que le pouls s'affaiblissait et que les pulsations diminuaient; sentiment de mal-aise à l'estomac, puis nausées et vomissement même par les hautes doses; une sueur abondante demi-heure après avoir pris une dose de dix grains; une défaillance générale, enfin une faiblesse telle qu'elle nécessita de recourir à l'usage d'un cordial, le jour de la plus haute dose.

L'auteur a reconnu par ces expériences que la parigline est un médicament débilitant, ou qui agit en général en affaiblissant l'activité vitale.

Sachant en outre combien la parigline l'emporte en force sur la salsepareille, on en retirera de grands avantages dans les cas de rhumatismes chroniques, et non de ceux produits ou occasionés par le virus siphylitique. Il en doit être de même dans les affections herpétiques, etc.

— *Considérations physiologiques sur les sangsues, et notice sur les moyens employés pour conserver ces ani-*

maux. Par M. J. L. Derheims, *pharmacien à St.-Omer.*

Nous ne citerons de ce travail très-intéressant que la partie qui traite des moyens propres à la conservation de ce ver devenu si important par l'usage indispensable qu'en fait journellement la médecine physiologique.

Ces petits animaux, comme on le sait, ont une faculté locomotive générale; la première chose à observer est donc de ne point gêner leurs mouvemens. Les vases, ordinairement petits en raison du nombre de sangsues que l'on y met, ne contribuent pas peu, je pense, à leur destruction. Quand on est borné à les conserver de cette manière, il faut avoir soin de les changer d'eau fort souvent, et avec précaution, pour ne point les blesser; de bien laver leurs vases, et surtout de les débarrasser des matières qu'elles exsudent, de couvrir les vases avec une toile qui ne soit pas trop serrée.

La rareté des sangsues en Angleterre a fait que l'on s'est beaucoup occupé dans ce pays des moyens de leur propagation et de leur conservation; les expériences relatives à la propagation (1) n'ont rien offert d'avantageux. Pour leur conservation on a fait de grands réservoirs dans lesquels elles peuvent nager librement. Ce moyen aussi usité en France, n'offre point encore de résultats assez avantageux. A la vérité ces animaux sont moins exposés à s'entre-sucer que dans des vases petits où ils sont très-rapprochés les uns des autres.

L'exportation considérable de ces animaux, l'emploi médical journalier que l'on en fait, sont les considérations qui m'ont porté à chercher les moyens les plus

---

(1) A ce sujet nous dirons que M. *Achard*, pharmacien du Roi, à la Martinique, est parvenu à démontrer la possibilité de propager les sangsues (*v. la pag.* 189 *tom.* VII *de ce journal.*)

Note du Rédacteur-général.

convenables de les conserver ; voici donc l'exposé succint du procédé qui me réussit le mieux :

Dans le fond d'un bassin de marbre on dispose une couche de six à sept pouces d'un mélange de mousse, de tourbe et de charbon de bois en petits fragmens, on parsème cette couche de petits cailloux, qui par leur poids doivent retenir la mousse sans trop la comprimer, afin que l'eau puisse la pénétrer en filtrant à travers. A l'une des extrémités du bassin, qui doit être oblong de préférence, et vers le milieu de la hauteur des parois, doit être assujettie une table mince de marbre, percée de petits trous en plus ou moins grand nombre. Cette table doit être recouverte d'une couche de mousse, sur laquelle aussi l'on met des cailloux, mais en plus grande quantité que sur la couche du fond, afin qu'elle soit plus fortement comprimée.

Le réservoir ainsi disposé, l'on y met de l'eau de rivière qui ne doit l'emplir qu'à moitié, et en telle quantité que la mousse et les cailloux qui recouvrent la table de marbre ne soient que légèrement mouillés. De cette manière la mousse du fond est entièrement recouverte d'eau, celle du dessus est en partie à nu. Le bassin se recouvre d'une toile de crin à mailles serrées, autour de laquelle sont attachés des plombs qui, par leur propre poids, tiennent la toile très-tendue; celle-ci ne permet point alors aux sangsues de s'échapper.

Les sangsues que l'on dépose dans des réservoirs de ce genre, peuvent à volonté se promener sur la mousse extérieure ou nager dans l'eau. Si, d'une part, l'on considère que ces sortes d'animaux, dans leur état de liberté, rampent souvent sur la mousse humide, et de l'autre, qu'ils aiment à s'enfoncer dans la terre, l'on sera porté à juger utile un réservoir de cette espèce.

Chacun sait que les sangsues produisent souvent en grande quantité des mucosités ; que cette exsudation fort

souvent recouvre les sangsues : c'est, je crois, l'agent le plus puissant de leur destruction. L'observation me permet d'assurer, et chacun peut se convaincre de cette vérité, que dans les temps nébuleux ou durant les orages, cette mucosité se contracte tellement, que les sangsues qui en ont autour d'elles ne tardent point à être étranglées en différentes parties de leur corps, ce qui les fait périr, ou ce qui concourt singulièrement à l'annihilation de leurs facultés. L'on conçoit que cet inconvénient, le plus grand peut-être auquel les sangsues soient assujetties, doit disparaître en employant les réservoirs en question. En effet, ces insectes, en traversant la mousse (soit celle du fond, soit celle de la table de marbre), sont légèrement pressés de toutes parts, et se débarrassent de cette mucosité filamenteuse ; ce qu'ils ne peuvent faire dans de simples vases ou pôts de terre ou de grès, dans lesquels ils ne trouvent qu'une surface lisse sur laquelle ils glissent sans pouvoir abandonner ce qui les gêne.

Nous employons de la tourbe en fragmens pour offrir aux sangsues des points plus résistans que la mousse ; nous mélangeons du charbon à cette tourbe, pour prévenir la putréfaction de la matière animale. Néanmoins il est indispensable de changer ces réservoirs d'eau de temps à autre, ainsi que de mousse ; quant au renouvellement de cette première, il doit s'effectuer assez souvent : un robinet, convenablement adapté à une paroi vers la base de celle-ci, suffit pour vider librement le bassin.

Disons maintenant un mot de l'efficacité du charbon, particulièrement du charbon animal, pour prévenir ou détruire certaines des maladies ordinaires des sangsues.

Il y a peu de temps qu'une personne, qui fait le commerce des sangsues avec l'Angleterre, m'écrivit que

depuis quinze jours elle perdait journellement 150 à 200 sangsues d'un réservoir qui en contenait primitivement 10,000, tandis que les sangsues d'un autre réservoir de même grandeur, qui en contenait plus de 25,000, ne mouraient qu'en fort petit nombre chaque jour. « Je ne sais, disait-elle, ce qui peut être la cause » de cet accident, je ne change pas plus souvent l'eau » des unes que celle des autres, j'emploie la même » eau pour les deux réservoirs. » Sans rechercher cette cause, je conseillai à la personne l'emploi du charbon animal, en lui recommandant de laisser les sangsues dans une petite quantité d'eau et d'y mêler du charbon, de laisser les sangsues dans cet état pendant quatre ou cinq heures et d'ajouter alors une grande quantité d'eau; le tout fut ponctuellement exécuté, et quatre jours après la personne me manda qu'elle s'était on ne peut pas mieux trouvée de mon conseil. « Le premier jour » je fis l'essai, me dit-elle, et le lendemain, à mon » grand étonnement, on ne trouva que neuf sangsues » de mortes. Je fis bien laver le bassin on y remit » les sangsues, de l'eau fraîche et du charbon, et le » surlendemain on n'en trouva que trois. Je fus émer- » veillé, et je vous sais pour ce service toute la re- » connaissance possible, etc. »

COURET.

(Gazette de santé.) --- Composition de la poudre dite de Laeyson. --- Cette poudre a été vendue à Londres et à Paris, comme ayant la propriété de *fortifier la vue.* On verra, par sa composition, que ses propriétés se bornent à produire une légère dérivation en agissant sur la membrane pituitaire, lorsqu'à la suite d'un long travail les yeux sont fatigués; car la manière de s'en servir consiste à respirer la vapeur qui s'échappe du flacon.

Cette poudre consiste dans un mélange d'une partie de sel ammoniac et de deux parties de carbonate de potasse ; ou bien de carbonate d'ammoniaque avec une poudre aromatique colorée.

(Journaux Italiens.)

(*Antologia n.° 41* et *annali univers. di med.* 1824.) --- *Nouvelle manière de traiter l'odontalgie ;* par M. *Luc* Fattori, chirurgien à Pontédéra. --- Cette méthode est fondée sur le principe incontestable de la sensibilité nerveuse et sur le fait qui démontre que, quelle que soit la cause des douleurs d'une partie, elles s'évanouissent par la rescision du nerf de cette partie, comme par tout ce qui arrête l'influence et l'action de celui-ci. Il fallait donc pour combattre l'odontalgie, trouver le moyen de couper, de retrancher le nerf qui se distribue à chaque dent. M. *Fattori* a atteint ce but, en imaginant un trépan à arc avec la pointe duquel il opère la rescision du nerf dentaire, et après une longue pratique, ayant pu s'assurer en général du passage ordinaire et de la situation du nerf de chaque dent, il adapte au besoin à son trépan des aiguilles plus ou moins longues et plus ou moins grosses et parvient ainsi sans peine et promptement à remplir l'indication qui doit pour toujours faire cesser la douleur dentaire. Le D. *Balbiani*, de Pontédéra, assure avoir vu un grand nombre d'individus opérés de cette manière, chez lesquels la douleur a disparu comme par enchantement, et s'il est arrivé d'abord que, pour n'avoir pas saisi et par conséquent coupé le nerf, elle ait persisté il a toujours fallu qu'elle cédât à une nouvelle application de l'instrument.

--- (*L'osservatore médico, gennajo* 1825.) --- Le D. *Placide* Portal, de Palerme, rapporte qu'une femme, Anne *Pin*, de la même ville, déjà mère de plusieurs

enfans bien conformés, parvenue au huitième mois de la grossesse, le 27 septembre 1824, mit au monde, après beaucoup de souffrances et les secours de l'art, deux enfans qui cessèrent bientôt de vivre. Ils se tenaient par la partie antérieure du thorax et de l'abdomen, ayant chacun les membres, le cou, la tête et la colonne vertébrale parfaitement séparés, les côtes articulées avec leurs vertèbres respectives, se réunissaient à un sternum commun. Tous les organes étaient séparés et distincts, excepté qu'il n'y avait qu'un estomac et un tube intestinal jusqu'à l'S du colon, où il se bifurquait et d'où s'en suivaient deux rectums; il n'y avait aussi qu'un cordon ombilical et un placenta.

(Journaux Américains.)

(The american medical recorder, januar. 1823 *et ann. univ. di med.)* --- *Histoire d'un priapisme qui a duré* 26 *jours*; par *James* Moore, médecin à Shelbyville dans le Kentucky. --- Un homme, âgé de quarante ans, qui en avait quinze de mariage, père de quatre ou cinq enfans, souffrait depuis environ un an de l'estomac avec trouble des fonctions du foie. Les mercuriaux, l'oxide de bismuth, un régime convenable et un exercice réglé lui redonnèrent bientôt la santé, si ce n'est que dans sa convalescence : *ipse narravit, se cum uxore coeuntem, quum fecondari eam noluerit, penem, ut semen extra vaginam effunderet, subito retraxisse, deinde ad somnum se composuisse, brevi autem experrectum dolorifica penis erectione, præ ingenti molestia et tumore urinam vix mittere potuisse. Ita per integros viginti sex dies misere conflictatus est, sine ulla fere intermissione.* Au priapisme se joignirent une fièvre ardente, de l'inquiétude, la constipation et le dégoût. Des saignées réitérées jusques à défaillance, l'incision des veines superficielles du pénis, les bains locaux d'eau

froide (on n'avait point de glace), les bains chauds de tout le corps, les fomentations froides avec l'eau, le vinaigre et le sel de saturne, les injections dans l'urètre d'huile opiacé, les lavemens stibiés et rendus purgatifs avec le sel de *Glauber*, les vésicatoires aux jambes, aux cuisses, au périné, etc., furent envain employés, et on désespérait presque de pouvoir soulager le malade, lorsque le médecin pense devoir réitérer les fomentations froides (36 à 38 de F.) lesquelles faites pendant trois jours et trois nuits, produisent enfin le relâchement désiré, et à la suite de celui-ci, il sort de l'urètre une mucosité subtile, comme dans les émissions de sémence qui résultent d'une faiblesse des parties génitales.

(Journaux Anglais.)

(Medico-chirurgical transactions of the medical und chirurgical society of London, vol. XI part. II. et ann. univer. 1824. *) --- Cas de mort subite dans lequel on a trouvé une hydatide dans la substance du cœur.* --- Un petit jeune-homme, sain et joyeux, qui n'avait jamais éprouvé de palpitations du cœur, ni aucune difficulté de respirer, meurt subitement en se rendant de l'école chez lui. A l'ouverture du cadavre, on n'observa rien de particulier, si ce n'est que le péricarde avait un point d'adhérence au cœur et qu'il contenait environ deux onces d'une sérosité de couleur sombre, et que l'on trouva dans la substance musculaire du cœur une grosse hydatide, phénomène peut être unique dans l'histoire de l'art, qui nous offre, d'ailleurs, plusieurs cas d'hydatides adhérentes au cœur et au péricarde, comme on peut le voir dans les éphémérides des curieux de la nature, et dans les œuvres de *Portal*, *Morgagni*, *Bonnet*, *Rolfink*, etc.

P.-M. Roux.

3.° Variétés.

--- Il paraît que la Chambre des Pairs ne s'occupera pas cette année du *projet de loi relatif à la création des écoles secondaires de médecine*, *etc.*, et même que le gouvernement le retirera pour en présenter un autre à la session prochaine, si, comme on nous l'assure, le rapport que doit faire M. *Chaptal*, au nom d'une commission, change entièrement ce projet.

--- *Le journal clinique de l'association médico-chirurgicale franc-comtoise*, rédigé par MM. les médecins et chirurgiens des hospices de Dole, est un nouveau recueil que l'année 1825 a vu éclore. Ce petit journal, car il est composé d'un petit nombre de feuilles, est bien rédigé, contient des faits assez intéressans et paraît modelé sur les annales du P. *Broussais*. Nous en donnerons des extraits.

--- Si, depuis quelques années, plusieurs journaux de médecine ont été créés, combien n'en a-t-on pas vu disparaître peu de temps après leur naissance ! Il en est même qui, comme les *Annales de la Société de médecine pratique de Montpellier*, par cela même qu'ils comptaient nombre d'années de succès, méritaient une plus longue existence. On sait que de la *Bibliothèque germanique*, il ne parut que quelques n.° en 1821 ; qu'il en a été de même de la *Gazette de santé* de Lyon ; un pareil sort était réservé au *Journal médical du Var*, et on n'apprendra pas sans peine que *l'Asclépiade* a également terminé sa carrière.

--- Comme *Astruc* qui composa un ouvrage sur les accouchemens, bien qu'il ne fut pas accoucheur, le D.r *Robert* a enseigné l'art de procréer de grands hommes, quoiqu'il n'eut jamais donné des preuves de sa capacité procréatrice, et, qui plus est, on assure qu'il se pro-

pose d'enseigner bientôt à *l'Europe entière* les moyens de se préserver des contagions. Des idées aussi gigantesques ne sauraient être le fruit d'un esprit rétréci. Mais, cette fois, l'auteur s'étayera-t-il de sa propre expérience?

--- Le docteur *D.*, aussi patelin que maniéré, et qui sait se replier de tant de manières pour obtenir toutes les places lucratives, cherche, dit-on, à se faire nommer membre de l'une des chambres de discipline, croyant pouvoir ainsi se soustraire à la vigilance de ceux qui doivent être chargés de maintenir le bon ordre dans le monde médical.

--- Des catharres bronchiques, des inflammations gutturales, quelques cas de scarlatine et de rougeole ont été les maladies les plus fréquentes ce mois-ci. On leur a opposé avec succès, suivant l'usage, les moyens que prescrit la saine doctrine, tandis que quelques insuccés ont encore appris les inconvéniens des méthodes perturbatrices.

--- D'après le relevé des registres de l'État-civil de la mairie de Marseille, il y a eu en Avril 1825, 342 naissances; 279 décès et 85 mariages.

P.-M. Roux.

4.° Concours académiques.

Une médaille d'or de la valeur de trois cents francs sera décernée, en 1826, par l'Académie des sciences sur la question suivante :

Déterminer avec précision les changemens qu'éprouve la circulation du sang chez les grenouilles dans leurs différentes métamorphoses.

Les mémoires doivent être adressés avant le premier janvier 1826, au secrétariat de l'institut.

La section de chirurgie de l'Académie royale de médecine, dans la séance publique de 1826, décernera un prix de la valeur de mille francs, à l'auteur du meilleur mémoire sur la question suivante :

Déterminer par l'observation, l'expérience et le raisonnement, qu'elle est la méthode préférable dans le traitement des plaies pénétrantes de la poitrine.

Les mémoires écrits en français ou en latin, seront envoyés, francs de port, avant le premier novembre prochain, et selon les formes ordinaires des Académies, au secrétariat de l'Académie royale de médecine, rue Poitiers, n° 8.

L'Athénée de médecine décernera, dans sa séance générale du mois de janvier 1826, une médaille de trois cents francs, à l'auteur du meilleur mémoire sur la question suivante :

Etablir sur des faits positifs les rapports anatomiques, physiologiques et pathologiques qui existent entre la peau et la membrane muqueuse.

Les mémoires devront être adressés dans les formes académiques, avant le premier décembre prochain, à M. *Jolly*, secrétaire - général de la Société, rue du Temple, n.° 13.

AVIS.

La Société royale de médecine de Marseille déclare qu'en insérant dans ses Bulletins les Mémoires, Observations, Notices, etc., de ses membres soit titulaires, soit correspondans, qui lui paraissent dignes d'être publiés, elle n'a égard qu'à l'intérêt qu'ils présentent à la science médicale; mais qu'elle n'entend donner ni approbation ni improbation aux opinions que peuvent émettre les auteurs, et qui n'ont pas encore la sanction générale.

BULLETINS

DE

LA SOCIÉTÉ ROYALE DE MÉDECINE DE MARSEILLE.

MAI 1825. --- N.° XLI.

OBSERVATION sur une fièvre anomale qui avait beaucoup d'analogie avec le tiphus icterodes, *fièvre jaune des modernes, par M.* NIEL, *D.-M., membre de la Société royale de médecine de Marseille, etc.*

S'IL est des circonstances où le médecin ne doit pas dissimuler à ses concitoyens les maux qui sont prêts à fondre sur leur tête, il en est d'autres où la prudence lui ordonne une sage retenue et de suivre la filiation d'un certain nombre de faits avant que d'éveiller la sollicitude des magistrats. Le cas dont je vais avoir l'honneur d'entretenir la Société, m'a paru être de cette dernière espèce, en raison des rapports infinis qui l'ont lié avec une maladie dont le nom seul répand la terreur, et dont la contagion semble encore être un problème.

Un matelot espagnol, âgé de 49 ans, embarqué sur une corvette de son Souverain, sortie depuis peu de quarantaine, éprouva à neuf heures du matin une violente céphalalgie, suivie quelques instans après de vomissemens de matières vertes. Ces symptômes se soutenant ou s'aggravant, le malade fut porté vers les midi à l'hôtel-Dieu. Quelques heures après son arrivée dans cet hospice, je remarquai en lui les phénomènes suivans : vomisse-

mens tels qu'ils viennent d'être indiqués et parsemés de quelques stries noirâtres, douleur de tête plus sensible vers les tempes, chaleur âcre de la peau, face animée, langue très-rouge, pouls élevé et irrégulier, spasmes fugaces des muscles de la face et des membres, soubresauts des tendons, douleurs et tension de l'hypocondre droit.

(Boisson délayante, légèrement acidulée, potion saline de rivière, prise à cuillerées de quart d'heures en quart d'heures, lavemens, fomentations sur la région hypocondriaque.)

Dans le courant de la nuit, diminution des forces, vomissemens spontanés tout aussi rapprochés, mais moins abondans que la veille, légère teinte jaune répandue sur la face et la poitrine.

Le lendemain au matin, prostration complète des forces et du pouls; couleur jaune répandue sur tout le corps, plus intense aux conjonctives; tremblement des membres, délire vague, vomituritions d'une matière verte obscure et bulleuse; langue sèche, rouge, superficiellement gercée; hypocondre toujours tendu, mais peu sensible au toucher; urines colorant le linge en jaune.

(Suppression de la potion de rivière; bols nitrés, camphrés, musqués et donnés de trois en trois heures; vésicatoire sur la face interne des cuisses.)

Dans le courant de l'après-midi, la matière des vomissemens devint noire et resta toujours bulleuse; des ecchymoses de la largeur d'un écu de trois livres, se manisfestèrent sur différentes parties du corps, notamment vers le tronc; la langue se gerça plus profondément, devint un peu saignante et resta toujours sèche.

(On ajoute un scrupule de poudre de quinquina au mélange de nitre, de camphre et de muse.)

Les ecchymoses s'étendirent singulièrement dans la nuit du deux au trois; le trois au matin le pouls était presque nul, l'hypocondre insensible; les vomituritions

plus rares, moins abondantes et ressemblant à du marc du café; les facultés intellectuelles entièrement abolies. Une sueur visqueuse découlait des membres supérieurs, du corps et de la face, il découlait aussi des gencives et de la langue qui était d'un rouge très-foncé, un sang épais et noirâtre : le malade mourut vers le soir.

Autopsie. L'ouverture du cadavre présenta le poumon droit carnifié et adhérent fortement à la plèvre costale; l'estomac phlogosé et parsemé de taches brunes, le foie très-volumineux, mollasse et inondé d'un liquide jaune, tirant sur le brun; la vésicule biliaire remplie d'une liqueur noire et gluante, renfermant quelques concrétions biliaires de la grosseur d'un pois chiche; il y avait aussi des petits calculs dans le canal cholédoque : les muscles étaient mollasses et comme macérés.

La marche rapide de cette maladie, les traces profondes qu'elle imprima sur les organes de celui qui en fut atteint, l'analogie que les symptômes affectaient avec la fièvre qui venait de régner depuis peu en Espagne et en Etrurie, me firent hésiter un moment sur le parti que j'avais à prendre. Je communiquai mes idées à M. *Reydellet*, alors médecin en chef; celui-ci autorisa mon sentiment et il fut convenu mutuellement qu'en prenant adroitement des mesures pour prévenir la contagion, nous garderions le plus scrupuleux silence. Ce qui nous détermina plus particulièrement à ce parti, ce fut l'espèce d'alarme que la maladie de Livourne avait répandue dans tout le Midi, alarme qu'augmentaient encore les faux bruits que se plaisaient à répandre des hommes toujours intéressés à grossir les objets. Une autre circonstance fortifia encore notre manière de voir, c'est que la maladie dont je viens d'exposer les détails, était sporadique; que l'individu qui en fut frappé avait joui d'une parfaite santé pendant sa traversée et sa quarantaine; qu'aucune maladie épidémique n'avait régné

à bord de son bâtiment qui l'avait apporté, et qu'il n'existait plus en Espagne de traces de la fièvre qui l'avait ravagée une année auparavant.

Il est assez difficile de remonter à l'origine des causes qui ont pu produire la fièvre qui fait le sujet de cette observation, car l'on sait que lorsque la contagion n'en est pas le principe (en supposant qu'elle soit contagieuse, ce que je n'admets ni ne rejette,) elle est communément déterminée par l'action des miasmes délétères qui s'élèvent des marais et des corps organisés, en putréfaction; ou bien par ce qu'on appelle passions de l'ame, telles que la terreur, le découragement, etc. Telle est du moins l'opinion des docteurs *Miller*, *Devèze*, *Valentin*, *Dalmas*, *Béguerie* et *Schoeler*. Mais ce dernier qui avait observé en homme habile, la fièvre jaune, à *Surinam*, affirme aussi dans une dissertation publiée à *Goettingue*, en 1781, qu'elle peut être déterminée par la nature des alimens et la manière de vivre : *inducitur abesu carnium pinguium et corruptarum, lardo, sale conditarum*. Il ajoute ailleurs, *multos ex nautis hunc in morbum incidisse memini, qui in navibus ingenti solis interdiu et nocturno tempore frigori aut etiam pluviis et rori se exposuerant*. Or, si toutes ces causes n'avaient pas eu lieu relativement à l'individu qui fait le sujet de l'observation, il est du moins certain qu'elles avaient existé en partie puisqu'elles sont communes à tous les navigateurs de sa profession. D'où l'on peut conclure, ce me semble, que si ses causes ont agi sur lui d'une manière aussi énergique, vu certaines prédispositions liées à l'idiosyncrasie ou à l'état particulier du moral, cette maladie doit sévir sporadiquement plus souvent qu'on ne le pense, pendant les longues traversées; mais que rarement bien observée par les chirurgiens navigans, elle est probablement confondue avec des fièvres d'un autre genre.

Hémicranie par affection dartreuse, par Perreymond fils, *médecin à Lorgues* (Var), *membre correspondant de la Société royale de médecine de Marseille.*

M. Bérard, notaire à Flayose, était doué d'un tempérament ardent, d'une constitution nerveuse, et il avait fort peu d'embonpoint. Il y a cinq ans qu'il eut la gale, et cette maladie fut traitée assez légèrement. A la suite de son traitement, le malade eut les deux jambes et le bras droit couverts de dartres croûteuses. Cette éruption dura quelques mois, et elle disparut après l'usage des bains et du petit-lait coupé avec le suc de fumeterre. Depuis trois mois, le malade souffrait de temps en temps d'une douleur vive à la tête. Le siége de la douleur fut croissant peu-à-peu, il débuta par un point fort peu étendu de la partie postérieure, et il occupe aujourd'hui la moitié de la tête, toujours de la partie postérieure. Le front n'avait jamais été douloureux. Le malade disait que le sentiment de sa douleur était externe. Il se plaignait d'une douleur extérieure au milieu de l'épine du dos, qui redoublait par la toux, l'éternuement, qui n'avait été constante qu'un temps, et qui ne se fesait sentir depuis deux mois que dans les concussions de la poitrine.

Appelé à Flayose auprès du malade qui souffrait horriblement, les signes commémoratifs me firent accuser le vice dartreux; mais l'indication la plus urgente était de calmer la douleur dont le malade était déchiré. Je fis appliquer huit sangsues derrière les oreilles, et cet état d'angoisse fut un peu soulagé. Je conseillai des bains tièdes de tout le corps, et douze onces de petit-lait avec vingt gouttes de laudanum liquide de *Sydenham*, matin et soir. Ces moyens commandés par la souffrance ne soulagèrent que temporairement. Les douleurs ne tardèrent pas à reparaître et pour en prévenir

les retours, je dus attaquer le principe dartreux. Les bains et le petit-lait furent continués pendant environ un mois, en ayant soin de purger légèrement, en les commençant et en les terminant. Deux vésicatoires furent placés en sautoir, et celui de la jambe fut remplacé par un cautère. Pendant l'usage des bains et du petit-lait, la boisson ordinaire était la décoction de racines fraîches de patience, et après les bains et le dernier purgatif, le malade prit les pilules reformées de *Belloste*, sans addition de diagrede et de jalap. Ces pilules furent continuées pendant environ un mois et demi, et elles ne produisirent sur la bouche qu'une légère démangeaison avec un sentiment de douleur modérée aux gencives. A la suite de ce traitement, la douleur à l'épine du dos disparut, celle de la tête diminua beaucoup d'intensité, et elle finit par cesser complètement.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ,

PENDANT LE MOIS D'AVRIL 1825.

9 *Avril.* — La Société de Bienfaisance de Marseille invite la Compagnie à sa séance publique annuelle. La députation d'usage est nommée.

M. *Segaud* communique une lettre de M. L. *Frank*, médecin de la Duchesse de Parme. Cet estimable correspondant donne sur sa santé des détails qui intéressent vivement la Compagnie. Il adresse en outre des *remarques sur quelques moyens pour détruire et expulser du corps humain le ténia* et *un rapport sur une rupture de l'utérus guérie par la gastrotomie*, et propose pour être associés étrangers les médecins recommandables dont suivent les noms.

Speranza, professeur de médecine clinique à Parme.

Le D. *Meli*, professeur à Ravena.

De Matheis, professeur de médecine clinique à l'Université de Rome.

Canella, médecin et chirurgien à Trente.

Le D. *Rema*, professeur de chirurgie à Venise.

Quadri, professeur de l'école clinique ophtalmologique à Naples.

Acerbi, médecin du grand hôpital à Milan.

Et le D. *Puccinotti*, médecin à Orbino.

La Société s'occupera des propositions faites par M. *Frank*, dans une de ses séances ultérieures.

Lecture est faite des *observations sur l'efficacité du cautère actuel* adressées par M. *Volpilière*, médecin à Arles.

M. le secrétaire général donne lecture du mémoire de M. *Chatard*, correspondant à Baltimore, ayant pour titre : *quelques idées sur la fièvre jaune.*

A la fin de la séance M. *Volpilière* est scrutiné et reçu membre correspondant.

23 *Avril.* — MM. *Vacca-Berlinghieri* et *Cartoni*, médecins à Pise, expriment par une lettre les sentimens dont ils sont pénétrés pour la Société qui a daigné les associer à ses travaux.

M. *Rostan*, médecin de la Salpêtrière, remercie la Compagnie du titre qu'elle lui a accordé et adresse un exemplaire de la deuxième édition de son ouvrage sur le *ramollissement du cerveau.* M. *Gillet* est nommé rapporteur.

M. *Lantairés*, correspondant à Aix, fait parvenir *l'observation d'un cas rare*, dont la lecture sera faite dans une des prochaines réunions.

M. *Dariste*, correspondant à Bordeaux, fait hommage d'un nouvel écrit intitulé : *Recherches pratiques sur la fièvre jaune.* M. *Flory* est désigné pour en rendre compte.

M. *Giraud-St.-Rome* fils lit une observation sur un

cas de convulsions d'un côté du corps, chez une femme de 84 ans, terminées par la guérison.

M. *Flory* lit un rapport sur les *observations de colique dite de Madrid, ou névralgie splanchnique*; recueillies à l'hôpital militaire de Madrid; par M. *Pascal*, médecin ordinaire des armées. Les conclusions tendantes à accorder à ce médecin le titre de membre correspondant sont adoptées.

SEUX, *Président.*

SUE, *Secrétaire-général.*

AVIS.

Pour prévenir la surprise que pourrait faire naître chez nos abonnés la privation depuis trois mois des observations météorologiques de M.r *Gambard*, Directeur de l'Observatoire royal de Marseille et membre de la Société royale de médecine de la même Ville, nous devons annoncer que cet astronome distingué, qui, comme on le sait, a découvert naguères une comète, est parti pour Paris depuis peu ayant confié momentanément ses travaux à un astronome non moins recommandable. Mais les observations faites pendant son absence, ne nous seront données qu'à son retour dont l'époque nous paraît être prochaine. Alors nous publierons les observations en retard et les suivantes.

SECONDE PARTIE.

MÉMOIRES, DISSERTATIONS, NOTICES NÉCROLOGIQUES, ETC.

1.° Mémoires.

Physiologie. — *De l'excitabilité du flux menstruel chez les femmes, ou de la cause véritable de la menstruation; par* P. Richelmi, *docteur en médecine de la Faculté de Turin, membre associé de la Société royale de médecine de Marseille, associé correspondant de l'Académie royale des sciences de Turin, de la Société de médecine-pratique de Montpellier et suppléant de la Représentation du Protomédicat à Nice.*

Les phénomènes naturels les plus singuliers et les plus importans pour l'homme, ont sans cesse conduit la curiosité et l'activité infatigables de l'esprit humain, à la recherche des causes qui les déterminent, et s'il est arrivé que ce dernier ait rencontré des difficultés insurmontables à les bien connaître et à les indiquer, impatient des obstacles, il a cru se suffire à lui-même ou à sa vanité, en en rêvant des approchantes, et en en indiquant de celles qui, si par leur apparence elles peuvent entraîner le suffrage de la multitude, sont bien loin de captiver celui du petit nombre de personnes qui raisonnent. Il était donc bien naturel qu'il en fut de même à l'égard du flux menstruel, phénomène si singulier par la qualité de l'évacuation qui le constitue, par la période régulière dans laquelle il se reproduit, et si important pour son objet et

par les conséquences qui dérivent de sa suppression, de son excès ou de ses anomalies. En effet, les physiologistes des temps les plus reculés, n'ont pas manqué d'en faire l'objet de leurs méditations et l'ont fait dériver des influences de la lune (1); d'autres des temps moins reculés, en ont fait de même et l'ont attribué à un ferment utérin; ceux des temps postérieurs ont insisté dans cette recherche et ont rapporté ce flux, les uns à un resserrement tonique des plans musculaires de la matrice, qui exprime de la substance lâche et spongieuse de ce viscère le sang qui s'y est accumulé dans l'intervalle des époques; d'autres à l'effet du superflu de cette lymphe de l'économie animale chez les femmes, laquelle étant, avant la puberté, employée à l'accroissement du corps, s'accumule après cette époque, chaque mois, dans les vaisseaux vermiculaires, ou appendices cœcales de la matrice, ou en compriment les vaisseaux sanguins à côté au point que la circulation s'y arrête, forcent le sang y circulant à s'élancer dans la cavité de la matrice, des vaisseaux latéraux des troncs veineux qui vont s'y ouvrir. Beaucoup de physiologistes des temps qui nous approchent ont préféré attribuer ce flux à la pléthore.

Quant à l'opinion des premiers, je dirai qu'il est impossible de concevoir le rapport direct de la lune sur les organes de la génération des femmes de préférence à tous les autres du microcosme, et de deviner, si ce rapport existait, la cause pour laquelle toutes les femmes n'auraient pas simultanément leurs règles, à l'aspect de cet astre qui pourrait exercer cette action emménagogue. J'ajouterai à cela que, quoique les divers aspects de la lune puissent produire dans l'atmosphère, des changemens qui, coïncidant avec la menstruation des femmes, pourraient

(1) *Aristote, de generat. animal. l.* 4, *c.* 2.

ensuite indirectement par la seule association des deux impressions, amener l'évacuation du flux menstruel, on ne saurait par cet unique moyen, donner raison de la menstruation des filles qui, étant à peine arrivées à la puberté, n'ont point encore contracté cette association, et non plus de celle des femmes réglées chez lesquelles, soit par de longues aménorrhées, ou par des allaitemens prolongés elle serait entièrement dissipée. D'ailleurs, si cette opinion était bien fondée, quelle cause s'opposerait à ce que sous la zône torride où cette évacuation chez le sexe est presque nulle, où l'influence des astres doit être et est (v. la page 136 du vol. 18 du journ. de M.r *Corvisart*) beaucoup plus forte que dans nos contrées, quelle cause s'opposerait, dis-je, à ce que la menstruation ne fut très-abondante, et plus abondante même que dans nos climats ?

Pour ce qui concerne l'opinion des fermentistes, je dirai que cette hypothèse n'est qu'un produit du système des paracelsistes, imaginé pour l'explication de la plupart des phénomènes de l'économie animale, et qu'elle doit être aujourd'hui réléguée avec les principes dont elle a tiré la source; j'ajouterai que, d'ailleurs, il ne peut y avoir aucun rapport raisonnable entre la période marquée de la marche régulière de cette évacuation, et la continuité des mouvemens d'une fermentation quelconque jusqu'à l'extinction totale, ou à la cessation totale du contact des causes qui l'ont produite (1).

---

(1) Je ne trouve pas plus de vraisemblance à l'opinion de *Charleton* qui attribuait cet écoulement à la fermentation du sang nourricier dans la matrice; à celle de *Tevenzon* qui la fesait dépendre de la dilatation des vaisseaux utérins par l'effet de l'impression d'une humeur remplie d'*ignicoles*; à celle de *Santorin* qui la croyait résulter de l'irritation de la semence sur les fibres utérines; à celle de *Werlhof*, qui l'attribuait aux par-

A l'égard de la troisième opinion, mon avis n'en serait point éloigné, quant au principe de ce resserrement supposé, devant toujours, pour l'explication de cette contraction des plans musculaires de la matrice, avoir recours à l'irruption sur cet organe d'une plus grande masse de forces; mais il n'en est pas de même, quant à la différence du mode d'influence ou d'action de ces forces; car autrement le resserrement qui arrive au corps de la matrice par l'effet du froid, par celui des passions tristes ou des affections hystériques, par l'application externe ou interne des substances astringentes, (moyens qui, d'après l'expérience de tous les jours, attaquent sous nos yeux si décidément la liberté du flux menstruel) serait dans cette supposition le plus propre à contribuer au rétablissement de ce flux. D'ailleurs, la matrice a trop peu de volume et d'étendue, et le sang qui en sort à chaque époque par la menstruation est trop abondant pour laisser accroire que tout ce liquide qu'elle rend à cette occasion, ne soit que celui qui se serait accumulé dans son tissu pendant l'intervalle des époques, qui aurait précédé ce resserrement qui seul, dans cette hypothèse, le constituerait. Si l'on comparait le volume de la matrice des femmes qui meurent à l'époque de leur évacuation menstruelle, à la totalité du sang qui en doit sortir à une seule des époques, surtout chez ces femmes qui

---

ticules du sang, exaltées mensuellement par le mouvement de ce liquide, comme par une prétendue oscillation périodique de l'air, et à une certaine ténuité et élasticité de cette humeur propre à l'ouverture des vaisseaux utérins; enfin à celle de *Lister* qui en accusait le chyle et la séparation mensuelle du suc nourricier dans les glandes de la matrice et sa coction dans ce viscère. Quand même tous ces principes, plus ou moins singuliers, ou quelques-uns d'eux seulement, pourraient de quelque manière contribuer à l'écoulement du flux menstruel, on ne saurait le considérer, ainsi que la pléthore, que comme des causes accidentelles de cette évacuation.

ont des règles fort abondantes, l'on verrait que ce dernier est plus grand que le premier. Il est donc clair que la matrice donne non-seulement à chaque époque le sang qu'elle renferme dans son tissu, mais aussi celui qu'un pouvoir inconnu lui fait aborder, dans ces mêmes époques, de toute la constitution; ce qui est incompatible avec l'opinion que les règles ne soyent que l'effet de l'expression de la matrice, qui résulterait de son resserrement.

Quant à la quatrième opinion, outre que les appendices cœcales de l'utérus (pour lesquelles *Astruc* prenait les débris des cotyledons, qui, dans la grossesse, attachent le placenta à la matrice, débris qu'il n'avait vu que sur l'utérus des femmes mortes de leur couche) ne sont, pour le temps ordinaire du sexe, qu'un produit de l'imagination de cet auteur, et que l'évacuation menstruelle se fait très-souvent par déviation sur d'autres organes, auxquels on ne peut attribuer absolument cette espèce de productions, il est à noter que l'idée de la congestion de la lymphe nourricière dans ces appendices n'est prouvée par aucun fait, et que quand même elle le serait, elle ne suffit point pour donner une raison plausible ni de la menstruation, ni des accidens qui l'accompagnent.

Relativement à la cinquième opinion, qui est celle qui a compté et qui compte peut-être encore un plus grand nombre de partisans, j'observerai (en avouant qu'il est effectivement vrai que le sexe est, autant par tempérament que par genre de vie, éminemment disposé à la pléthore; qu'il réunit toutes les conditions qui font que le sang aborde en grande abondance à la matrice, savoir: la voûte plus grande du bassin, la position avantageuse de l'utérus, entre la vessie et l'intestin rectum, au milieu d'un tissu cellulaire mou et très-abondant; le calibre plus grand de l'aorte descendante; la mollesse, le grand nombre, la capacité et la faiblesse de tous les vaisseaux

artériels de la matrice, leur direction perpendiculaire; le petit nombre, la résistance et la direction serpentine des veines de ce viscère, dépourvues de valvules; en convenant aussi que les règles n'arrivent ordinairement la première fois qu'au *maximum* de l'accroissement de la taille (1) de plusieurs filles, et que l'inanition y porte bien des fois un coup fort sensible; que les femmes qui se livrent aux travaux rudes de la campagne, qui, par conséquent, exhalent plus abondamment par transpiration, ont quelquefois un flux menstruel presque nul, ou n'en ont point du tout, et que les parties génitales du sexe se trouvent souvent engorgées de sang à l'époque de la menstruation (2)) j'observerai, dis-je, que le sang et la pléthore, quoiqu'ils soient bien souvent au nombre des causes occasionnelles ou déterminantes de cette évacuation, n'en sont pas pourtant la cause principale, perpétuelle et efficiente. En effet, on voit souvent des femmes pléthoriques qu'il faut, malgré cette évacuation régulière, soulager de la pléthore *ad rasa* ou *ad molem*, par des moyens artificiels, sans que la menstruation ait, ou par le rapprochement de ses époques, ou par la plus grande abondance de l'évacuation, prévenu la nécessité de les employer (3); on voit que le plus souvent les saignées que

---

(1) Cela est vrai chez plusieurs, mais non chez toutes. Je vois tous les jours, dans ma pratique, que cette règle est bien loin d'être générale. M. *Van-Swieten* eut (v. § 1284 et 1309 de ses commentaires) l'occasion de le remarquer. M. *Roussel* dit, page 108 de son Système physique et moral de la femme : *nous avons déjà dit que dans bien des filles l'évacuation menstruelle dévance l'entier accroissement du corps.*

(2) *Littre*, Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris, de 1702, pages 280 et 281, dit qu'il a observé sur le cadavre d'une femme morte pendant ses règles, la matrice enflée et gorgée d'un sang rouge et caillé.

(3) On pourrait prouver cette assertion par un nombre in-

l'on pratique, et les hémorragies qui surviennent dans l'intervalle des époques, ne diminuent, ne retardent ni n'arrêtent point (v. *Denmann. Traité des accouchemens, version française, vol.* 2) cette évacuation; qu'au contraire (v.

---

fini de bonnes observations. J'en tire une excellente, fort propre à cet objet, d'une thèse de M. *Pingault* sur la cessation des règles : « Une femme, dit-il, encore jeune, d'une » faible constitution, mais d'une sensibilité portée au plus haut » degré, avait toujours été bien réglée, mais en petite quan- » tité; elle vint à l'Hôtel-Dieu pour des accès hystériques » qu'elle éprouvait depuis quelques jours : il y en avait alors » quinze qu'elle avait eu ses règles. Pendant le même espace » de temps qu'elle avait demeuré à l'hospice, elle fut saignée » huit fois, et pris des bains de deux jours l'un, joint à un » régime très-peu substantiel. Tout cela n'empêcha pas que le » quatorzième jour de son entrée à l'hospice, elle n'eut ses » règles et en aussi grande quantité qu'à l'ordinaire, puis- » qu'elle fut fort affaiblie par toutes ces évacuations répétées.» Non-seulement toutes ces évacuations artificielles ne font pas souvent cesser le flux menstruel, mais une quantité décuple de sang, tirée de toute autre partie que la matrice, n'apporterait, à ce qu'observe M. *Denmann*, le même soulagement que les menstrues; on voit surtout cela chez les malades indisposées à la suite des anomalies de ce flux. Une dame juive, âgée de 30 ans, d'un tempérament très-irritable, que je vois encore aujourd'hui dans sa convalescence, plongée dans le malheur, fut surprise, à la fin de mars dernier, d'un rhumatisme nerveux à la tête, compliqué d'une fièvre intermittente gastrique. Les menstrues qui duraient ordinairement chez elle une huitaine de jours, se présentant dans ces circonstances, furent d'abord arrêtées le second jour de leur apparition par la violence d'un redoublement un peu fort de sa fièvre; ce qui fit que la première maladie fut éteinte par la survenance d'une affection hystérique très-pénible et très-variée, qu'aucun moyen ne put arrêter. Je lui opposai surtout une saignée du bras et une autre du pied, par lesquelles j'avais fait tirer le triple de sang que l'on aurait pu avoir dans cette dame, de la totalité de cette époque; il a fallu pour la faire cesser, l'écoulement menstruel de l'époque suivante.

Van-Swieten. Ibid. §. 1284. *Hoffm. medic. systhem. vol.* 2, *pag.* 464) elles l'accélèrent quelquefois; que des personnes consommées par de longues maladies et par la phthisie pulmonaire ont souvent (v. *Ramazzini*, *chapit.* 18 *de morbis artificum*) exactement leurs règles (1); que chez les femmes d'un tempérament lâche et spongieux, et d'une constitution lymphatique, on ne voit souvent (v. *Van-Swieten*, *Comment.* § 1284) qu'une menstruation aqueuse et décolorée; que des femmes qui sont réduites à un état extrême d'exténuation et qui ont le sang très-appauvri, par l'effet de l'aménorrhée, ne se rétablissent quelquefois qu'à l'apparition de leur menstruation (2); que malgré que

---

(1) Cet auteur illustre nous dit : *Mihi enim non semel, nec sine magná admiratione observare licuit mulieres diutissimis morbis confecias, et ad marasmum feré deductas, menstrua pati, ac præcipuè nobilem Monielem per decennium in lecto decumbentem prorsùs et hausatm, cui quolibet mense statis diebus menstrua quamvis in modicá quantitate ad paucas stillas apparent. Haller, prælect. in institut.* 665, dit : *nam etiam inediá confectæ tabidæ, debiles et exsangues virgines menses sæpè patiuntur.* Ainsi attestent *Charleton*, *Schurig*, *Warheyen*, *Parthenol*, *Stahl* et *Werlhof. Benevoli* a vu une femme continuer à avoir ses règles, quoiqu'elle fût exténuée par une suppression de matrice à la suite d'une couche, et par une fièvre qui l'attaquait par intervalles. *Roussel* dit dans son système physique et moral de la femme : *on voit tous les jours des femmes exténuées, qui ne laissent pas d'être réglées et même de l'être trop.*

(2) A ce propos je puis citer une fort bonne observation de M. J. *Ghinion*, que M. le D. V, *Bonnet* rapporte à la page 100 du t. 5me de la seconde série des Annales de Montpel. « Une fille était devenue, à cause du défaut de menstruation, » d'une telle maigreur qu'elle n'avait que la peau collée sur » les os : c'était un véritable squelette vivant à l'âge de 18 ans. » Elle saignait quelquefois au nez, et son sang était d'un tel » appauvrissement et dans une si grande dissolution, que les » linges qui en étaient mouillés, n'en étaient pas tachés. Elle » n'a dû son rétablissement qu'à l'éruption des menstrues qui

l'on veuille tirer la source des règles des dispositions qu'a la matrice à une pléthore particulière. L'on voit tous les jours des règles déviées de préférence vers quelqu'autre organe où cet arrangement n'existe pas ; que les femmes sont souvent sujettes à l'action de plusieurs causes telles que des spasmes à la circonférence de leur corps, ou des bains universels qui, par l'effet de la compression des colonnes de l'eau, etc., refoulent le sang à l'intérieur, à des congestions considérables de sang à la matrice, sans que cela suffise pour amener l'évacuation menstruelle ; que les symptômes pénibles qui précèdent ou qui accompagnent les premières menstruations des filles à peine pubères, disparaissent souvent quelques jours après sans conséquences, ou n'ayant produit aucune évacuation sanguine, ou n'ayant évacué que quelques gouttes de sang, dont la présence ne pouvait qu'être indifférente à l'économie et n'était pas faite pour exciter l'orage qui a préludé à leur sortie ; que quelquefois ces efforts critiques s'observent aussi sans aucun résultat chez les femmes qui sont depuis long-temps atteintes de l'aménorrhée, sans que pour cela elles éprouvent, dans l'intervalle, le moindre trouble des accidens qui viennent de la pléthore ; que les nourrices livrées à un régime trop enchime et à une vie excessivement sédentaire ou qui éprouvent un resserrement de vaisseaux ou une raréfaction trop considérable de sang, sont très-souvent, si l'allaitement n'arrive point à la fin, forcées de recourir aux évacuations sanguines artificielles (1) sans que, sauf

---

» vinrent arrêter la vie au moment où elle était prête à s'en-
» voler. »

(1) Ses observations en sont fort communes. J'en ai, parmi les autres, une sous les yeux qui est très-frappante. Une jeune femme du Castellet, village situé sur le sommet d'une col-

quelque exception particulière, le flux menstruel vienne à leur secours : c'est ce que nous voyons arriver à peu près dans la grossesse. Ce que nous venons d'observer de contraire à l'opinion que la pléthore soit la cause des règles, trouve sans doute une nouvelle preuve dans la

---

line, était depuis long-temps dans l'habitude de se faire saigner tous les six mois. Elle avait un enfant à la mamelle dont elle était accouchée depuis huit mois. A cause de la couche et de l'allaitement, elle avait mis de côté l'habitude de la saignée. Elle était une campagnarde robuste et d'un tempérament sanguin. Cette femme se plaignant depuis quelque temps d'une douleur forte à la tête avec chaleur, ayant le pouls dur et fréquent et la peau sèche, et se trouvant agitée par cet excès d'action artérielle que donne la température du commencement du mois de juillet, eut des convulsions affreuses qui furent accompagnées d'une demi-paralysie du bras droit. Je ne vins à bout de tous ces accidens que par l'usage des antiphlogistiques et des saignées abondantes du bras et du pied, sans que la menstruation ait fait le moindre mouvement pour guérir ou pour soulager la malade. Pourquoi, si la pléthore est la cause de la menstruation, pourquoi chez cette jeune campagnarde, où cette plénitude était si bien établie, ne s'est-elle point offerte pour prévenir tous ces accidens avant qu'ils parussent, ou pour les porter à leur fin après s'être présentés? Cette opinion que la pléthore soit la cause des règles, est si erronée, que ses partisans sont toujours exposés à rencontrer quelque fait inexplicable pour eux qui la désavoue. M. *Fothergill*, qui la suivait, observe, en disant de n'en pas concevoir la raison, que quelques femmes, après avoir été valétudinaires une grande partie de leur vie, savoir tout le temps qui est destiné aux époques menstruelles, parviennent à recouvrer insensiblement et sans secours, lorsque ce flux a entièrement cessé, cette vigueur et cette santé qu'elles n'avaient pas auparavant. C'est ainsi que la révolution qui s'opère chez les femmes, à l'époque de la cessation des règles, devient un bienfait pour celles qui sont d'une complexion délicate, d'une fibre relâchée, et sujettes à des menstruations trop abondantes. La pléthore n'est donc pas chez elles la cause de ces évacuations.

différence des phénomènes qui résultent des évacuations menstruelles, de ceux qui ne sont que l'effet d'une hémorragie quelconque que donne l'excès du sang. Entre mille exemples d'hémorragies qui résultent d'un état de pléthore, l'observation ne nous en fournit pas cinq ou six qui aient une véritable période mensuelle, et lorsque celle-ci existe, comme elle n'est que l'effet d'un concours fortuit de circonstances, elle est d'abord troublée et intervertie par la moindre cause et, parmi mille de menstruation naturelle ou par déviation, le même raisonnement ne nous en offre pas dix où la période mensuelle ne soit plus ou moins observée, à moins qu'elle n'éprouve quelqu'obstacle dans telle ou telle maladie. Il n'est peut-être aucun praticien un peu observateur, qui, dans ces diverses évacuations, n'ait pas été maintes et maintes fois témoin de ces différens résultats. S'il y a par hasard quelque personne de l'art qui n'ait pas eu l'occasion d'en être frappée, elle en trouvera une preuve lumineuse dans la surprise qu'éprouva (v. le §. 1288 de ses commentaires) M. le baron de *Van-Swieten* à ce sujet : *sed id non patet evidenter*, dit ce praticien à cet endroit, en parlant des évacuations menstruelles dans les déviations, *quare in plethora a suppressis hoc contingit frequentius* (la révolution périodique) *quam si ab aliis causis nimia copia sanguinis accumulatus in corpore :* remarque d'autant plus concluante qu'elle surprenait un observateur qui paraissait suivre de préférence l'opinion de la pléthore pour la cause de la menstruation.

Une autre donnée qui doit nous faire apprécier la différence qu'il y a entre les hémorragies que produit la pléthore et les évacuations sanguines, résultat de la menstruation, et combien, par conséquent, il est absurde d'attribuer les règles à la seule plénitude du sang, ce sont la facilité avec laquelle les évacuations spontanées de ce liquide qui viennent de cette cause, et qui n'ont

rien de commun avec la menstruation, ont de céder à l'usage des saignées abondantes, et la résistance que l'effusion du sang qui vient du flux menstruel, oppose à ces moyens. Quelquefois les saignées pratiquées à l'occasion de l'époque menstruelle non-seulement n'arrêtent pas le flux périodique qui a lieu par la voie de la matrice, mais elles sont aussi inutiles contre ces déviations de menstrues qui se font par tout autre organe ; ou si ces déviations cèdent à l'action de ces moyens, ce n'est jamais avec ce bien-être que procurent les remèdes qui tendent à ramener l'excitabilité désirée sur le siége que la nature lui a assigné ; tandis que non-seulement la pléthore, mais aussi les hémorragies qui en dépendent, se guérissent aisément et avec un soulagement marqué par ces évacuations. M. *Van-Swieten*, dont l'autorité n'est pas sans doute irrécusable, se plaît à relater (comment. § 1286) de la manière suivante, un fait de cette nature, dans une déviation des règles qui s'était faite sur une aine : *Plethora*, dit-il, *licet per sanguinis missionem tolleretur tamen fluxus menstruus solitem servabat periodum, unde sanguineœ tales evacuationes per insolitas vias factœ. Ob suppressa menstrua vix obediunt venœ sectionibus, sed tamen curantur. Si solito tempore per uterum denuo excernatur sanguis. Camerarius* fut aussi surpris d'un fait à peu près semblable (1). « Une dame, dit-il, de » qualité, d'une constitution sanguine, qui avait vingt » ans de mariage, et qui est à présent veuve, est su- » jette depuis ce temps à un vomissement de sang » très-abondant, qui lui revient plusieurs fois chaque » année, et qui ne l'incommode point, et cela, quoique » l'évacuation des règles (que le vomissement sanguin

(1) V. *Tissot*, observat. et dissertat. de médec. pratique, tom. 1. pag. 113.

» partageait) se fasse convenablement ; mais dès que
» ce vomissement cesse, soit de lui-même, soit par l'effet
» des remèdes, elle se trouve mal et sent une grande
» lassitude par tout le corps : ce qu'il y a aussi d'é-
» tonnant, c'est que ce vomissement ne soit pas arrêté
» par la saignée à laquelle elle a quelquefois recours. »
M. *Pasta*, qui avait aussi l'opinion que la pléthore fût la cause de la menstruation, avait été de même frappé dans sa clinique, de ces phénomènes singuliers contraires à la prévention dont il était imbu ; car, à la page 39 de sa belle dissertation sur les règles, en essayant de donner une explication quelconque de ces singularités, il observe qu'il n'est pas étonnant que la saignée ne supplée pas toujours à l'évacuation du sang menstruel, puisque, pour qu'en ces cas l'on recouvre la santé, il ne suffit pas, dit-il, que l'on évacue le sang arrêté, mais il faut encore que ce liquide s'évacue par les voies naturelles ; et, à la page 193 de cette dissertation, il ajoute, que quand même l'on appliquerait contre l'aménorrhée des sangsues à l'intérieur de la matrice, d'où coulent ordinairement les règles on ne soulagerait pas plus le malade, que par toutes les autres évacuations sanguines artificielles que l'on voudrait substituer à la menstruation.

Une autre preuve que la pléthore n'est pas la cause de la menstruation, et que ce flux est plus directement le résultat de l'action de tout autre principe, consiste en ce que les hémorragies que donnent les déviations des menstrues, cessent d'abord après la conception. Dans la supposition que la pléthore soit la cause des règles, elle devrait plutôt augmenter dans cette situation, ainsi que l'hémorragie qui vient de la déviation, puisque ce nouvel état et la grossesse qui le suit disposent et conduisent d'eux-mêmes à une pléthore qui fait non-seulement face aux besoins de l'accroissement des rudimens du

fœtus, mais qui produit fort souvent un excès de sang nuisible à l'économie animale, qui se manifeste par les signes ordinaires de l'exubérance sanguine, et que l'on est bien souvent dans la nécessité de combattre par des saignées. Cette diminution des hémorragies par déviation, par la conception, plusieurs observations la confirment, et particulièrement celle-ci du D. *Hoffmann* (v. *medicin. systhem. de sanguinis fluxu e pulmonibus*). Ce grand médecin parle d'une femme qui, à la suite d'une frayeur qu'elle eut pendant ses règles, tomba dans l'aménorrhée ; il ajoute que le flux menstruel ayant pourtant reparu chez elle à l'époque suivante, il vint en partie de la matrice et en partie des poumons, et que cela continua de même pendant 9 ans ; mais que la malade étant devenue grosse, les règles et l'hémopthysie cessèrent simultanément (1). Ce n'est donc pas de la pléthore que dépendait, chez cette femme, l'évacuation mensuelle du sang qu'elle avait de la matrice et des poumons, mais de toute autre cause qui, à l'époque de la conception, s'est vraisemblablement repliée et concentrée dans l'utérus même, pour la nouvelle et importante fonction de la formation et du développement du fœtus.

Je ne m'arrêterai point à l'opinion de ceux qui veulent attribuer les règles à l'activité propre du sang, supposant, à ce fluide, une vie et un mouvement indépendant du jeu des solides, parce qu'ils les voient

---

(1) M. le docteur V. *Bonnet* donne aussi une observation semblable à la page 212 du t. 5 de la 2e série du Journal de Médec. de Montpellier, par laquelle l'on voit qu'une déviation de règles qui s'était faite sur une fistule établie au côté droit de la poitrine, cessa d'abord par l'effet de la conception, et qu'après la couche de cette femme qui en avait été le sujet, le sang menstruel se dirigea sur les voies naturelles.

se condenser et se dilater (v. la page 265 du vol. 14 de la biblioth. médicale). Cette condensation et cette dilatation du sang ne sont qu'un effet de la condensation et de la raréfaction des gaz qui circulent avec ce liquide. Ces deux diverses manières d'être de ces gaz ne peuvent effectivement que produire des mouvemens correspondans dans les vaisseaux de l'économie qui les renferment, ainsi que dans ceux de la matière desquels se fait l'éruption menstruelle; mais comme cette condensation et cette raréfaction de la partie sanguine ne sont que l'effet des quantités accidentelles et variables à tout moment du calorique de rayonnement dont l'ambiant est pénétré, il est impossible qu'elles puissent répondre aux apparitions régulières auxquelles se trouve assujetti le flux menstruel, quand rien ne le trouble dans sa marche. Lorsqu'on se prête à la réflexion de tous les faits que je viens de mettre sous les yeux du lecteur, et que l'on passe en revue tous les accidens qui accompagnent la pluralité des époques de la menstruation, et surtout ceux paraissant aux filles pubères qui sont surprises par les premières éruptions de cette évacuation, on ne peut s'empêcher de convenir que la pléthore n'est pas la cause efficiente du flux menstruel, et que l'établissement et l'exercice de ce flux ne sont dus qu'à une séparation de toute la constitution, d'un principe d'action, peut-être particulièrement modifié, qui, en se jettant mensuellement en partie sur les seins, en relève la forme et le volume, et, en s'élançant simultanément en plus grande partie sur les organes de la génération, y produit un excès de vie et d'action d'où dérive, de toutes les parties du corps, un excès de forces et un concours de sang à la matrice qui s'exhale de sa cavité dans la forme des hémorragies actives. En effet, pendant l'abord des règles, tandis que la résistance dou-

loureuse, l'augmentation manifeste (1), la plus grande sensibilité des seins et la démangeaison des bouts de ces parties, annoncent l'irruption d'une masse plus grande de forces à ces organes, la lassitude douloureuse des cuisses et des hanches, la sensibilité pénible du bas-ventre, l'augmentation de toutes les dimensions de cette

---

(1) *Mammæ*, dit *Haller*, (§. 665 de ses leçons sur les institut.) *eo tempore elevantur, quo uterus turget : menses prodeunt puellis, quando ubera duobus digitis elevantur.* Et § 656, ibid. : *Inde omni feminæ, quinque antè diebus quam menses patiatur, mammæ turgent, maxime verò eo die quo mense, prodibunt. Postquam enim menses desierant fluere concidunt eadem die ad primam gracilitatem, post tertiam septimonam denuo in tumorem reddituræ.* Les seins devraient se relever par degrés et insensiblement, à compter de la dernière époque, si leur élévation et leur volume n'étaient que l'effet de la quantité du sang qui se serait accumulée dans l'intervalle. Ceux qui attribuent la menstruation à la pléthore, n'ont pas beaucoup de peine à déduire le gonflement du sang, du transport du sang des vaisseaux de la matrice à ces organes par les anastomoses des vaisseaux de ces deux différentes parties. Ils observent que dans la menstruation et dans la grossesse, où la matrice est gorgée de sang, et qu'après la couche où elle s'exprime en abondance de ces parois, les mamelles acquièrent un plus grand volume ; mais si les anastomoses des artères et des veines épigastriques avec les artères et veines mammaires existent réellement, elles sont fort rares selon *Walverde*, et d'ailleurs, il n'y a pas là de raison bien concluante pour ne pas croire que le sang qui engorge le tissu de la matrice, ne puisse aussi se diriger sur quelque autre organe interne ou externe, qui sert d'aboutissant direct ou indirect aux vaisseaux utérins, organe peut-être moins résistant et moins sujet à la pression que les mamelles. D'ailleurs, quelle est la cause du gonflement du sein que l'on observe aux femmes pendant l'allaitement, temps dans lequel la matrice est rentrée dans son état d'inaction, à l'égard de la menstruation, si ce n'est pas cette masse de forces qui, fluant dans les temps ordinaires périodiquement sur la matrice, s'est dirigée, dans ce cas, sous forme de continuité, sur les seins pour y produire la sécrétion du lait.

région, la chaleur (1) prurigineuse du pubis, des parties naturelles, des cuisses et des jambes, et la plus grande distension des vaisseaux de la matrice par un sang abondant (2), en marquant l'abord d'une plus grande quantité de ce liquide à ces organes, prouvent aussi une irruption sur eux d'une plus grande masse de forces qui l'y entraîne et qui le fait suinter des vaisseaux du fond intérieur de la matrice, et quelquefois de ceux du vagin; etc. Sans cela, quelle pourrait-elle jamais être (si ce n'est pas l'abord d'une plus grande quantité du principe des forces, flovitalique (3), probablement modifié

---

(1) Cette chaleur est, il est vrai, un signe de la présence du sang; mais elle l'est aussi bien davantage de cette action augmentée qui conduit ce fluide. Elle est le résultat de la cause et de l'effet. Elle est à la matrice, à l'occasion des règles, remarquable dans l'utérus, au point que M. *Leroi* dit, *dans son traité sur les pertes de sang*, que lorsque l'on a acquis l'habitude du toucher de l'orifice de la matrice, on reconnaît quelquefois, à la chaleur de cette partie, que les règles sont très-prochaines.

(2) Nous avons déjà prouvé cela à la 4me note. *Sowasini* a observé que les parties génitales de certains animaux s'enflent et se gorgent de sang aux époques où ils entrent en chaleur; qu'ensuite les testicules, les épididymes et les vésicules séminales changent de couleur, de figure et disparaissent entièrement à l'automne et dans l'hiver. La puberté de l'espèce humaine donne plus de saillie aux parties de la génération, et augmente le diamètre des vaisseaux qui les composent : le tout s'efface à l'âge de retour. Il paraît que l'époque mensuelle chez le sexe concentre, dans un petit nombre de jours, mais d'une manière plus énergique, les changemens qui arrivent sur les organes de la génération, à une grande partie des âges de la vie. Les parties naturelles prennent plus de saillie et se gorgent de sang par une plus grande abondance du principe de la vie.

(3) Principe qui, selon *Chaptal*, doit avoir ses affinités, ses lois physiques et chimiques, moyen nécessaire de tout sentiment et de tout mouvement; principe qui est la cause des facultés,

d'une manière particulière) la cause de ce violent et prompt orage qui précède ou accompagne si souvent les premières menstruations, et qui se termine d'ordinaire si heureusement par l'issue de peu de gouttes de sang (dont la présence, à cause de la modicité, ne pouvait qu'être indifférente pour l'économie, ou qui finit si souvent sans aucune évacuation ? Quelle est-elle, enfin, si ce n'est pas une aberration du but et de la direction à laquelle ce principe était destiné par la voie de la matrice, la cause de ces nombreuses et fréquentes déviations, vers des parties autres que ce viscère, ce que nous rencontrons à chaque pas dans la pratique? Quelle est aussi la cause de tous ces phénomènes variés, irréguliers, versatiles qui troublent, dans la plupart des aménorrhées, simultanément ou successivement, les fonctions des nerfs de plusieurs organes de l'économie, si ce n'est pas ce principe fugace, très-mobile et diffusible, qui ne pouvant, par quelque cause que ce soit, au temps des époques, de toute la constitution agir sur l'appareil génital pour lequel il est des-

---

comme les facultés sont la cause des fonctions ; principe qui s'altère par l'exaltation des passions : ce qui fait qu'une nourrice empoisonne son nourrisson chéri en lui donnant le lait, après une vive colère ; principe qui, par cette passion, donne plus de malfaisance aux poisons des animaux ; celui, peut-être, qui de la torpille, de l'anguille de Surinam et du métaphore électrique irrités (v. *De la Roche, analyse des fonctions du système nerveux*, vol. 2e, pag. 304. *Dumeril, hist. naturelle*, § 29 et 854.) passe, par un contact médiat ou immédiat dans la main et dans le corps du pêcheur, et y produit un engourdissement remarquable : ce n'est peut-être que ce principe, que *Leroi* appelle *méphitisme*, qui, selon lui, empêche la coagulation du sang (v. *Denman, traité des accouchemens*) et qui rend stupide la main de l'opérateur (v. *les annales de Montpell.* pag. 14, an 1807.) dans le travail des accouchemens.

tiné, ou en étant répercuté sans s'y être épuisé, les parcourt et les agace d'une manière prompte, irrégulière et variée, pour donner lieu à cette variété d'accidens morbides, qu'*Hyppocrate* signale si bien dans ce peu de mots : *Virgini si suo tempore menses non appereant multum et febricitat et dolet, sitit, esurit, vomit, insania vexatur et rursus ad mentem venit* : accidens que le D. *Frank* le père, ce grand flambeau de la médecine de la fin du siècle dernier, désigna de la manière suivante à la page 388 du vol. X de son Choix d'opuscules de médecine : *irritabilitas periodica cui quævis femina, non ipso quidem prœgnationis tempore excepto. Subiicitur, facit ut latens in corpore ad hunc vel illum morbum dispositio : hoc ipso facilius, quam alio eundem evolvat stadio, atque nunc spasmos, convulsiones, hemicranias, nunc vomitus, aut icterum, aut abortus cum naturali periodo quam maxime cohœrente producat.*

Cette variété étonnante, cette multiplicité et cette anomalie d'accidens morbides que l'on observe particulièrement sur les nerfs de divers appareils ou de divers organes se montrent pendant l'aménorrhée, surtout dans les affections symptômatiques de cette affection, et dans celles qui, par l'effet d'un pur hasard, s'y trouvent compliquées, et même dans celles qui, ayant, et par la qualité de l'excitation des solides, et par la quantité de sang qui les anime, un caractère inflammatoire, ont dans tout autre cas une marche coordonnée et uniforme, et sont ordinairement libres des disparates et de l'incohérence ordinaire des accidens des névroses. Une foule d'exemples s'en présentent à chaque instant dans la pratique. J'en citerai un bien frappant que j'ai tiré de la page 20me de *l'Essai sur l'aménorrhée*, de M. *Royer-Collard*. Il y est question d'une dyssenterie sanguine à la suite d'une suppression des règles. L'invasion du mal, dit cet auteur, fut remarquée par

des coliques et par un flux de sang très-abondant, mais accompagné de syncopes fréquentes : le ténesme ne se présenta que le 3me jour : douleurs violentes et coliques atroces par intervalles, qui se terminaient souvent par des syncopes ; mouvemens et suffocation hystérique ; le pouls ne s'éloignait pas de son état naturel, et le malade n'éprouvait pas de fièvre. Le 8me jour, la scène changea de face : les douleurs, excessivement aiguës, furent suivies d'une syncope et d'une perte de sentiment qui dura plus de deux heures ; et lorsqu'on fut parvenu à en retirer la malade, celle-ci fut saisie à l'instant de ces symptômes : horripilations vagues, rougeur du visage, yeux animés, chaleur halitueuse, pouls dur, fréquent et développé, fièvre angiothénique très-prononcée à compter de cette époque : les symptômes de la dyssenterie s'effacent graduellement, les coliques diminuent, le ténesme disparaît, les évacuations reviennent à l'état naturel, et au bout de trois jours la maladie fut jugée par une menstruation incomplette.

On peut aussi voir à découvert cet excès de vitalité qui, en se séparant de mois en mois de la constitution, se jette, à des époques déterminées, sur l'appareil génital pour y exciter la menstruation, ou sur quelqu'autre organe pour y établir une dérivation. Voici encore un exemple de ces aberrations de ce principe sur des organes autres que celui sur lequel le sang supprimé, à la suite de l'aménorrhée, se trouve déposé (voyez page 54 de l'ouvrage cité de M. *Royer-Collard*). Dans ce cas d'aménorrhée, le sang supprimé s'épancha dans le tissu cellulaire d'une cuisse et y produisit des taches bleuâtres de la largeur d'une main, tandis que la vitalité qui aurait dû porter ce sang sur la matrice et s'y épuiser dans son évacuation, répandue simultanément sur les vaisseaux capillaires de la peau, ainsi que sur le système des nerfs, produisit, sur cette

enveloppe, des pustules rouges d'où s'échappait un sang âcre et séreux, et une sensibilité extraordinaire, et sur les nerfs, l'insomnie, et bien d'autres symptômes nerveux. On voit aussi ce principe à découvert lorsque, dans le traitement de l'aménorrhée, l'on parvient, par des saignées ou par d'autres secours analogues, à isoler, du sang arrêté par la suppression, l'excitabilité déviée sur quelque organe. L'observation 4me du recueil de M. *Royer-Collard*, nous présente un cas d'une démangeaison si terrible et si violente, à la suite d'une suppression des menstrues, que la malade, qui en était affectée, était obligée de jeter promptement ses habillemens pour se déchirer la peau, jusqu'à ce que le sang y arrêté coula en abondance. La femme éprouvait alors, dit M. *Royer-Collard*, un peu de soulagement, mais l'écoulement avait à peine cessé que la démangeaison, bientôt aussi atroce qu'auparavant, la forçait de nouveau de recourir aux mêmes moyens. La pléthore enlevée aussi par les apéritifs, par la saignée du pied et par des sudorifiques, il ne resta plus à la partie qu'un prurit (l'excès des forces vitales isolé du sang supprimé, et élancé sur les organes de la sensibilité animale,) que l'on attaqua ensuite heureusement par un puissant moyen sédatif : un emplâtre de minium sur la partie. Nous pouvons lire à la page 4me du vol. 23 du Journal de M. *Corvisart*, l'observation d'une suppression des règles, arrivée par l'effet d'un chagrin violent, et voir que cette aménorrhée donna occasion à une douleur périodique singulière de la tête qui, à cause de l'âge de retour, près duquel se trouvait alors la malade, céda à l'usage de l'opium et des pilules de *Méglin*, au temps où l'époque mensuelle aurait cessé tout naturellement, si elle n'eut pas été supprimée. Ces douleurs nerveuses auraient probablement résisté à ces moyens, si la malade eut été

à un âge où la nature aurait sans cesse fourni l'excitabilité qui eût toujours pris la route de la partie affectée. Outre cela, si l'on fait attention à la nature de plusieurs causes de la suppression du flux menstruel, aux effets de l'application des ventouses au sein pendant la ménorragie, à celui de l'application, pendant le début ou dans le cours des règles, des vésicatoires ou de quelque autre irritation locale sur des parties du corps éloignées de la matrice, telle qu'un coup de poing sur le sein (v. *Royer-Collard*, ibid., page 15.), l'usage imprudent des émétiques, des purgatifs, etc., moyens qui augmentent la vitalité de la peau, de l'estomac, des intestins, etc., irrités par ces causes au détriment de celle qui doit porter le rang de l'économie sur l'utérus, pour y produire le flux menstruel, en convenant que ces diverses causes peuvent bien porter de préférence à la partie irritée une portion du sang qui est destiné à la matrice pour la menstruation, mais non pas à cette grande quantité à laquelle il s'évacue au moment des époques, à moins qu'il n'y ait déviation, je suis dans la nécessité de conclure que, quelqu'influence que puisse avoir ce fluide, comme cause déterminante et comme un des stimulus accidentels (1) de l'action des vaisseaux sur la menstruation, la cause efficiente et prochaine de cette évacuation, n'est qu'un abord mensuel et abondant d'une masse de forces, peut être particulièrement modifiée sur les nerfs et sur les vaisseaux sanguins des organes de la génération et surtout sur la matrice.

---

(1) Le sang n'opère ici sur la menstruation que comme un stimulant accidentel de cette évacuation, comme la joie, les idées érotiques, l'alcohol, les bains tièdes des jambes et les emménagogues : de plus, il fournit la matière sur laquelle l'excitabilité agit ordinairement pour produire ce flux.

S'il est des observations qui viennent à l'appui de ce principe, c'est surtout un cas rapporté par M. *Thenance*, que je tire de la page 106 du volume 13 de la bibliothèque médicale : « une demoiselle, dit-il, » de l'âge de 20 ans, éprouva, pendant l'écoulement » des règles, une grande frayeur qui lui supprima » cette évacuation ; alors douleurs atroces à la région » hypogastrique, qui, au bout de quelque temps, sont » remplacées par une hémiplégie du côté gauche, et » pas des mouvemens convulsifs fort fréquens au côté » droit avec perte de connaissance ; cinq mois s'écoulent » et M. *Thenance* qui voit ensuite la malade, observant » qu'à chaque accès convulsif, elle porte la main droite » vers le sommet de la tête, près les sutures sagitale et » coronale du même côté où s'était élancée l'excitabilité » déviée, et qui ne peut déterminer les mêmes convul- » sions par une pression exercée sur cette partie, la divisa » par incision en T jusqu'au crâne, qu'il mit à décou- » vert. Il sortit beaucoup de sang de l'incision : le 3.me » jour, l'hémiplégie disparaît ; le 15.me, paroxisme con- » vulsif qui se termine par l'apparition des règles » (savoir le principe de l'excitabilité mensuelle dérouté, fixé d'abord avec le sang supprimé sur la partie douloureuse, mis en liberté par l'incision, et dégagé de ce liquide par l'évacuation qui en fut la suite, rentra encore dans l'ensemble de la constitution, où il excita par l'ébranlement qu'il donna au système nerveux, un orage mensuel un peu brusque, qui le jetta sur le siège que la nature lui a assigné, où par un effet de sa force normale, il mit, en remplissant le but de cette dernière, toutes les fonctions du microcosme en état de calme par l'éruption des règles) : « au bout de trois mois » rétablissement de la santé, à l'exception de quelques » paroxismes convulsifs, qui, par l'habitude contractée, » vinrent encore de temps en temps, se faire voir

» sous l'influence de quelqu'affection de l'âme. » Cette cause active diffusible et énergique, qui se séparant par une loi de la nature (1) mensuellement, chez toutes les femmes, depuis l'époque de leur puberté jusqu'à celle de 45 à 50 ans, excepté au temps des grossesses et des allaitemens, pour se jeter d'abord en plus petite partie sur les seins et y exciter un changement sensible; s'élancer ensuite en plus grande partie, sur les organes de la génération, et y produire par l'effet des stimulus naturels ou accidentels une excitation singulière, d'où résulta un suintement sanguin de plusieurs jours, est la cause véritable, perpétuelle et efficiente des règles. La reconnaissance de cette vraie cause de la menstruation, doit, d'après tout ce que nous venons d'observer, être un point de doctrine suffisamment démontré, et cette démonstration très-féconde en bons résultats de thérapeutique, doit nous faire connaître, qu'il est impossible de bien entreprendre le traitement de la suppression et de la déviation des règles, si l'on n'envisage pas le genre de ces maladies sous trois points généraux et différens de vue, savoir sous ceux *d'aménorrhées d'inexcitabilité* et *d'aménorrhées d'i-*

---

(1) Si l'on me demandait quelle est la cause de ce principe chez les femmes, je ne saurais pas plus répondre que si l'on me faisait la question sur celle de ces lois primordiales de la nature humaine qui ont assigné au sexe une figure, des formes et des penchans différens de ceux des hommes, et, dans ce sens, des fonctions dirigées au grand but de la conservation de l'espèce. Qu'ensuite la menstruation soit d'institution naturelle, plutôt que l'effet de la manière de vivre et de l'habitude, c'est une question décidée (v. la page 199 du 5me de la seconde série des annales de la Société médicale de Montpellier.) par M. le D. V. *Bonnet*, judicieux rédacteur des annales de cette Société, contre l'éloquent auteur du système physique et moral de la femme.

nexcitation, deux espèces de cette maladie, dans lesquelles on ne doit avoir pour but que les moyens qui relèvent, augmentent et dégagent l'excitabilité mensuelle, et ceux qui rétablissent les stimulus qui la mettent en acte et la déterminent sur le siège que la nature lui a assigné, et en *aménorrhées d'opposition*, 3.me espèce de suppression des règles, dans laquelle on ne doit songer qu'aux moyens de faire disparaître toutes les causes qui peuvent fermer dans l'utérus, le passage au dehors du sang et des humeurs sur lesquels s'exerce cette excitabilité : ces causes sont la dilatation excessive des vaisseaux de la matrice, par l'effet de la pléthore, la phlogose, le squirre, le cancer, les polypes, les hydatides, les concrétions, les spasmes essentiels ou sympathiques, l'obliquité et l'hydropisie de ce viscère et l'imperforation : cette matière intéressante a jadis été l'objet de mes méditations et a fourni les rudimens d'un ouvrage que je composai sur l'aménorrhée, et que je n'ai jamais publié, mais qui me sert de boussole dans le traitement de ces maladies..... Mais je m'apperçois qu'insensiblement la plume m'entraîne malgré moi au-delà des bornes de mon sujet, et qu'en demandant grace au lecteur, il est temps que je finisse.

TROISIÈME PARTIE.

LITTÉRATURE MÉDICALE, NOUVELLES SCIENTIFIQUES, MÉLANGES, ETC.

1.° Analyse d'ouvrages imprimés.

Rapport sur les travaux de la Société académique de médecine de Marseille, pendant les années 1819, 1820, 1821 et 1822 (in 8.° de 150 pages. Marseille, 1824.)

Nous avons promis de dire un mot de cet opuscule avant de le connaître; mais nous avons dû changer d'avis, quand, après l'avoir examiné, il ne nous a paru présenter que peu ou point d'intérêt. Il faut pourtant que nous tenions notre promesse, car on nous a défié de la remplir, par cela seul que, suivant un oracle, nous ne saurions trouver à redire aux travaux de l'académique Société. Voilà comment on raisonne quand on est prévenu en sa faveur et porté à blâmer ceux-là même qui nous épargnent. Serait-ce le Doct. *D.* qui interpréterait notre conduite avec tant de sagacité? Peut-on décemment nous imputer une espèce de partialité, tandis que, craignant qu'une juste critique n'effarouchât la Société au point de paralyser ses efforts, nous n'avons pas voulu relever des erreurs grossières? La Société n'a pas été plus laborieuse pour cela et il est évident que son feu n'a été qu'un feu de paille.

96 pages ont été consacrées à l'exposé de ses travaux, pendant les années 1821 et 1822. Ces travaux sont assez connus, ayant été déjà presque tous publiés, de sorte qu'il ne nous resterait plus qu'à parler du style, mais chacun a le sien et pour donner une idée de celui-ci, quelques citations suffiraient. Nous préférons engager nos lecteurs à

lire tout le rapport et nous borner à payer au D. *Allemand* un juste tribut d'éloges pour son zèle infatigable, zèle auquel il doit sans doute les titres de membre de la Société de médecine de Londres et de l'Académie de médecine de Naples. Ce qui prouve son activité, c'est l'empressement qu'il a mis à publier son compte rendu à la suite duquel il a comme traîné deux autres productions des secrétaires qui l'ont précédé.

La première de ces productions est du D. *Robert* : *risum teneatis amici.* On jugera des dispositions et de la bravoure de ce docteur par ce passage : «..... A » quelques pas de l'enceinte de cette grande ville, » dit-il, était enchaîné le monstre horrible (*la contagion*) qui a dévoré tant de victimes sur les côtes » brûlantes de l'Afrique. Pressé et combattu dans sa » fosse, il a été réduit à l'heureuse impuissance de » faire de nouvelles victimes et il est mort terrassé » par les COUPS DE MASSUE que nous lui avons portés » (*à une distance télégraphique*), avec mes honorables collègues, avec cette NOBLE ARDEUR qu'inspirent » le désir d'être utile à ses semblables et la GÉNÉREUSE » résolution de braver (*à travers les barrières sanitaires*) » tous les dangers pour accomplir ses devoirs. »

Le reste de ce discours qui n'est qu'une espèce d'avant-propos, ne signifie rien. Au lieu de signaler les travaux de la Société, pendant l'année 1821, le secrétaire se contente de dire : « votre compte rendu, » qui sera *bientôt* imprimé, les mentionnera avec détail », et c'est ce qui n'a pas *encore* été réalisé.

Vient ensuite l'exposé des travaux, pour l'année 1820, rédigé par le D. *Ducros* qui a omis plusieurs lectures et qui a imité en cela, comme en bien d'autres choses, son collègue le D. *Robert*. Mais il a eu une singulière prédilection pour lui-même ; ce qui lui aura fait négliger les productions d'autrui. Déjà, en 1818, s'étant chargé d'a-

nalyser sa thèse et la nôtre, il eut grand soin de ne faire un *errata* que pour son analyse (*v. le rapp. des trav. de la Soc. an.* 1817 *et* 1818.), tandis qu'il nous fit dire, entr'autres inepties, que nous avions ordonné l'usage d'un collyre avec *deux gros* de sulfate de zinc dans *quatre grains* d'eau commune; que les rapports entre le tic douloureux et le rhumatisme nous avaient été indiqués par un médecin : ce qui est faux. Nous ne nous fussions pas arrêté à de telles minuties, si M. *Ducros* n'avait pas cru, dans son exposé, se permettre encore de dénaturer l'observation d'une hydropique qui, suivant lui, fut guérie après une évacuation d'urine provoquée par le sel d'epsom. Telle n'a pas été l'action de ce sel : donné comme évacuant, il ne servit qu'à faire couler abondamment des vésicatoires qui avaient été appliqués et de cet écoulement dépendit le succès de la cure.

Que désormais le D. *Ducros* soit plus réservé et qu'il sache que les erreurs, volontaires ou non, sont relevées tôt ou tard!!! Nous terminons ici nos remarques, bien décidé, pourtant, à revenir sur les travaux académiques, si l'on nous en fait naître l'occasion. P.-M. Roux.

2.° Variétés.

--- L'ouvrage du D. *Chervin* qui doit terminer la lutte entre les contagionistes et les partisans de l'opinion contraire, est vivement désiré. En attendant, le nombre des non-contagionistes s'accroît tous les jours.

--- « Je persiste à soutenir, a dit M. *Hyde de Neuville*, à la séance du 13 mai de la chambre des députés, que la fièvre jaune n'est pas contagieuse. Nos établissemens sanitaires ne servent qu'à entraver les relations de notre commerce maritime. Les Anglais sont plus hardis et le sont impunément....» (*Journal des débats.*)

--- Nous n'avons qu'à tracer, quant aux maladies régnantes du mois de juin, le même tableau des maladies observées dans le mois précédent.

--- D'après le rélevé des registres de l'État-civil de la mairie de Marseille, il y a eu en Mai 1825, 344 naissances ; 277 décès et 95 mariages. P.-M. Roux.

BULLETINS

DE

LA SOCIÉTÉ ROYALE DE MÉDECINE DE MARSEILLE.

JUIN 1825. --- N.° XLII.

OBSERVATION de combustion spontanée dont deux femmes ont été atteintes étant couchées l'une sur l'autre ; par M. CHARPENTIER, *D.-M., membre correspondant de la Société médicale d'émulation de Paris, de celle de Liége et de la Société royale de médecine de Marseille*

SECTION PREMIÈRE. — *Détails de la combustion de Mme P*** et de sa servante, événement arrivé à Nevers dans la nuit du 12 au 13 janvier 1820.*

LE 12 janvier 1820, à dix heures du soir, plusieurs voisins sentirent une odeur particulière à laquelle ils trouvaient de l'analogie avec celle de matières animales grillées et de laine en combustion, mais qui leur semblait plus désagréable, infecte. Ils ne virent ni fumée ni autre vapeur s'échapper d'aucune maison environnante, et, s'accordant à croire que cette odeur venait de ce qu'on brûlait les dépouilles d'une vieille religieuse carmélite morte dans le voisinage le même jour, sans faire d'autre perquisition.

Le 13 au matin, une femme voisine, qui avait une double clef de la maison parce qu'elle y venait tous

les jours aider la servante à donner des soins à la maîtresse, ouvrit la porte pour aller remplir ses fonctions habituelles. En entrant dans la chambre elle se trouva saisie par une fumée dont l'odeur insupportable et l'épaisseur faillirent la suffoquer. Elle sortit sur le champ en poussant les cris les plus aigus pour appeler à son secours. Les voisins accoururent et, après avoir laissé pendant un moment échapper cette fumée épaisse qui empêchait leurs recherches, ils examinèrent tout ce qui était dans la chambre. Ils ne trouvèrent ni la dame ni la servante, ne virent d'abord aucune apparence de cadavres, mais s'assurèrent que le lit de la dame était entièrement brûlé. Ses différentes parties avaient cependant conservé leurs formes; mais, au premier attouchement, tout s'est affaissé et est tombé réduit en cendres : bois de lit, paillasse, matelats, lit de plumes, draps, couvertures, rideaux, ciel de lit. (1).

Avant de remuer les cendres, on a examiné l'état du foyer de la cheminée dans lequel on n'a trouvé aucune partie de bois ou de charbon allumé; le feu n'y avait point été couvert et s'était probablement éteint faute de bois. Un flambeau ou chandelier était sur la cheminée et un autre à terre au milieu de la chambre. Il n'y avait de chandelle ni dans l'un ni dans l'autre.

En passant ensuite à l'examen des cendres ou débris de la combustion, on a trouvé, sur le devant de la place qu'occupait le lit, l'extrémité d'une jambe revêtue de son bas, ayant le soulier au pied, et qui a été reconnue pour la jambe droite de la servante. C'est la seule partie du corps de cette femme qui n'est pas été réduite en cendres.

La boîte osseuse du crâne de la maîtresse, dégagée

---

(1) Les couvertures et les rideaux étaient en laine.

du cuir chevelu et de la peau qui avait été brûlée, a été trouvée à la place où cette dame avait sa tête quand elle était couchée. Il n'y a eu que cette portion du corps de la maîtresse qui n'ait pas été anéantie par la combustion, excepté cependant un petit fragment du col ou plutôt de la peau du col qui s'est trouvé enveloppé d'un mouchoir rouge lequel probablement avait servi de cravate et dont il restait quelques débris immédiatement collés sur cette peau du col conservée.

Le lit de la servante, qui était assez près de celui de sa maîtresse, a été intact, ainsi que les chaises, tables et autres meubles, excepté une pendule de bois accrochée au mur à côté du lit, laquelle ayant conservé sa forme, est tombée en cendres au premier mouvement.

Quoique la chambre ne fut pas plafonée, les poutres et les solives qui étaient très-près du ciel de lit, n'ont pas été embrasées, mais elles étaient noires et donnaient une chaleur ardente. Tout ce qui se trouvait dans la chambre, surtout près du lit, était extrêmement humide, ce qui était dû, sans doute, à la condensation de ces vapeurs épaisses dont la chambre était pleine quand on y est entré.

Comme il n'y avait, dans la maison, d'autres individus que ces deux femmes; qu'on ne s'est aperçu de l'accident que le lendemain matin, personne n'en connaît positivement la cause.

Pendant la nuit du 12 au 13 janvier (celle de l'accident) le temps était serein, l'air sec et le froid très-vif, puisque le thermomètre marquait 10 degrés au-dessous de zéro.

La dame était âgée de 90 ans, la servante de 66. Elles étaient toutes deux d'une faible constitution, maigres, décharnées. Elles se nourrissaient mal, quoique la dame jouît de 6000 fr. de rentes. Cette dernière,

pendant quelque temps, avait fait usage avec grand excès de l'eau de Cologne à l'intérieur. On dit que depuis deux ans, d'après l'avis et les remontrances de son médecin, elle s'était restreinte à une moindre dose qui lui était cependant indispensable pour soutenir ses forces défaillantes, d'autant plus que depuis cet abus habituel d'eau de Cologne, elle ne mangeait presque pas. La servante mangeait peu aussi, elle buvait rarement de l'eau-de-vie, mais sa nourriture consistait principalement en bon vin vieux chaud et bien sucré. Elle en prenait souvent à dose assez forte pour se griser. On croit même que le froid excessif de la soirée du 12 janvier l'avait excitée à en boire avec excès.

Section seconde. — *Examen des causes de cet événement.*

Après avoir bien réfléchi sur tous les faits énoncés dans la relation précédente, je ne puis m'empêcher d'être persuadé que la mort de ces deux femmes et l'anéantissement complet de leurs corps ont été l'effet d'une combustion intérieure et même spontanée. La rareté, la singularité de ce genre d'affection morbide empêchent souvent le vulgaire de croire à sa possibilité, mais le médecin instruit qui sait que l'histoire de la médecine nous en offre des exemples bien constatés, ne doit éprouver aucun étonnement quand il s'en présente un nouveau; son devoir est d'aller à la recherche de toutes les circonstances qui accompagnent cet événement, de les discuter, de les apprécier et de les classer ou de les exposer dans leur jour afin que chacun y découvre la vérité. Toutefois, il y a ici de plus que dans les exemples déjà connus, une particularité qui mérite de piquer la curiosité, c'est que deux individus, se touchant, éprouvent ensemble cette même affection et en soient les victimes dans le même instant.

Il est inutile d'employer beaucoup de raisonnement

pour combattre l'opinion générale des habitans de Nevers qui pensent que la cinérification de ces deux femmes est due à un accident ordinaire, suite de négligence ou d'imprévoyance, à un incendie causé par la flamme d'une chandelle qui aurait communiqué le feu à quelque partie du lit, ou par quelqu'autre corps inert embrasé, comme un fer trop chaud mis dans le lit pour se garantir de la rigueur du froid. Ils disent que, si les différentes parties du lit et de la pendule ont été réduites en cendre sans s'enflammer, c'est que cela est dû à la rareté de l'air qu'il y avait dans l'appartement qu'on avait eu soin de calfeutrer, aussi bien que possible pour se préserver du froid; je regarde cette explication comme inadmissible surtout par le vent de bise et en raison de la température qui régnait alors. D'ailleurs, quelle que soit la cause du phénomène, il est impossible, suivant moi, que ces femmes aient été ainsi consumées entièrement par le seul effet de l'application extérieure de cette combustion lente et latente. Pour réduire complètement en cendres ces deux corps humains, non-seulement il eut fallu une chaleur plus ardente que celle d'un feu sans flamme, mais encore il eut été indispensable que les substances chargées de fournir ce degré de chaleur en brûlant librement à l'air, eussent été entretenues en quantité suffisante et dans un tel état d'ignition pendant tout le temps nécessaire, que rien n'échappât à leur action destructrice. Et de plus, il est peu raisonnable d'adopter la version du vulgaire qui croit que la servante faisant tous ses efforts pour donner du secours à Mme. *P****, toute occupée à lui prodiguer ses soins, s'est laissée étouffer là par la fumée, est tombée morte sur le corps de sa maîtresse et y a été ainsi consumée. Cela n'est point supposable; l'étouffement causé par la fumée diffère de l'asphyxie qui provient du charbon; de quelque intention qu'ait dû être animée la servante, quelqu'empressement, quelque dévouement même qu'on veuille

bien lui donner, il n'est pas croyable qu'elle soit restée là au milieu d'un lit en feu ; elle n'était pas percluse de tous ses membres comme sa maîtresse qui, par cette rai-raison, eut dû être la seule qui n'eut pû quitter le théâtre très-circonscrit de l'incendie, et périr dans ce lieu même.

Je suis donc, je le répète, convaincu que ces femmes ont été les victimes d'une combustion intérieure et spontanée ; et je crois que le feu, qui a dévoré sourdement tout ce qui composait le lit, provenait de la communication immédiate du lit avec la flamme particulière qui accompagne ordinairement les combustions spontanées. Car, ce genre de flamme, par sa nature, étant continuellement enveloppée d'une vapeur extrêmement épaisse et humide, ne peut se communiquer qu'aux objets qui sont en contact avec elle, ou qui en sont très-rapprochés ; et ces objets eux-mêmes, à cause de cela, se trouvant environnés d'une atmosphère aqueuse, c'est-à-dire, d'une couche très-dense d'eau en évaporation, doivent nécessairement brûler lentement, sourdement, comme cela arrive toujours quand un obstacle quelconque empêche l'air de circuler librement autour de la chose en combustion, *lorsque le feu est couvert.*

Il est probable que Mme. *P**** aura été affectée la première et qu'alors la servante effrayée aura couru à son secours, se sera jetée sur sa maîtresse pour étouffer, pour détruire cette flamme inextinguible qui la dévorait et que c'est précisément à cet instant là qu'elle aura été elle-même atteinte d'une semblable affection.

Section troisième. --- *Recherches sur les causes et sur la nature des combustions spontanées.*

Mais pour justifier complètement mon opinion, je dois entrer dans quelques détails de physiologie, de pathologie, et même de chimie au moyen desquels je puisse expliquer comment j'entends que le phénomène singulier de la combustion spontanée peut avoir lieu quelquefois dans

le corps d'un animal vivant, comment dans ces cas particuliers un être organisé semble se comporter à la manière d'un corps inert, en paraissant privé de la faculté de résister, par son énergie vitale, à l'action nuisible du feu, de la repousser de toutes ses forces et d'empêcher par là que le feu, qui a atteint une partie, ne se communique à celles qui n'ont pas été attaquées.

En général, une maladie interne ne se déclare qu'après qu'un certain nombre de circonstances, également nuisibles malgré les différences qui peuvent les caractériser sous d'autres rapports, ont, par une action plus ou moins prompte et forte, concouru à modifier certains organes importans, gêné et même troublé certaines fonctions essentielles à la vie, et amené peu à peu l'économie animale à un état douteux de santé, à une disposition pathologique telle qu'une affection morbifique se développera infailliblement à la première occasion, laquelle occasion est ordinairement quelque secousse physique ou morale. En terme de l'école, on appelle causes disposantes d'une maladie, ce concours des circonstances antécédentes dont je viens de parler, et cause occasionnelle ou excitante l'événement qui détermine l'apparition de la maladie. Ainsi, chez chacune de ces deux femmes, il y avait, depuis une époque plus ou moins reculée, une disposition à la combustion, une condition de combustibilité telle qu'il ne manquait plus que l'action ou l'influence subite de certaines substances pour déterminer l'embrâsement total.

En santé, aucune partie du corps d'un animal vivant n'est réellement combustible. Quand le feu est appliqué à l'une d'elles, toutes les forces de la vie s'y portent pour la secourir et surtout pour garantir les voisines. La disposition à la combustion est donc une condition différente de l'état sain.

Cette combustibilité dépend-elle d'une altération vicieuse qui aurait lieu peu à peu dans la composition élé-

mentaire des organes, dans leur tissu? ou bien provient-elle de l'importation et du dépôt des matières éminemment inflammables qui, introduites insensiblement du dehors, se seraient répandues peu à peu dans les interstices des différentes parties du corps? Pour répondre à ces questions, il faut absolument rappeler ici les principes fondamentaux du mode suivant lequel la nutrition s'exécute dans tous les individus qui jouissent de la vie.

Tous les organes, dont l'assemblage constitue un corps vivant, s'usent sans cesse par l'effet même de leur exercice. Il faut donc, pour entretenir la vie, que les portions détruites soient remplacées, renouvelées. Cette réparation des diverses parties de l'être organisé, toujours proportionnée, dans l'état de santé, aux pertes non-interrompues qu'elles éprouvent, ne peut se faire que par une incorporation à leur propre substance d'élémens qui lui soient homogènes, de molécules parfaitement semblables à celles qui la constituent. Pour parvenir à cette fin, nos organes extérieurs explorent les corps étrangers qui nous environnent, ils reconnaissent au moyen d'un instinct particulier, ceux d'entr'eux qui, ayant une analogie de composition avec celle de nos corps, sont capables de les réparer, de nous nourrir, enfin; et, parmi ceux-ci, ils choisissent décidément, pour les ingérer dans nos viscères, les substances qui sont susceptibles de subir un mouvement intestin au moyen duquel les molécules alimentaires puissent se déplacer, s'isoler, et se rapprocher dans de nouveaux rapports, sous une combinaison spéciale qui leur permette d'être admises comme parties intégrantes de notre économie. Aussi cette incorporation, ou plutôt cette transubstantiation n'a lieu qu'après que les instrumens parfaits dont la nature nous a doués ont soumis à une série d'analyses les plus délicates les corps étrangers que nous nous sommes appropriés, pour en extraire la matière éminemment réparatrice. La nutrition e st, comme

on le voit, le résultat d'opérations admirables dont sont chargés différens systèmes d'organes ; l'entretien de la santé dépend de l'énergie et de l'ordre avec lesquels elles continuent d'être exécutées.

Les diverses recherches faites par les savans sur la nature du principe alimentaire, de l'aliment, proprement dit, ont fait connaître que les substances dans lesquelles il se trouve par excellence sont principalement composées d'hydrogène et de carbone unis à une petite portion d'oxigène dont la quantité varie suivant ces différentes substances. On sait, à n'en pas douter, que le dernier travail que les organes chargés de la nutrition font subir à la matière alimentaire, que le fait essentiel à la nutrition, le phénomène sans lequel cette matière alimentaire ne pourrait point devenir partie intégrante de notre corps et surtout le réparer, c'est l'acte par lequel un nouvel élément qui se produit dans l'économie animale, est introduit dans la matière alimentaire et s'y fixe, tandis qu'en même-temps une certaine quantité d'hydrogène et de carbone en sort unie à l'oxigène et se dégage hors du corps sous forme d'eau et d'acide carbonique. Ce nouveau principe est l'azote, c'est donc au moyen de l'opération finale qui l'y fait entrer que la substance alimentaire s'assimile à la substance animale.

Mais qu'un ou plusieurs des organes qui concourent à la nutrition viennent à éprouver quelque altération, la fonction qu'ils ont chacun à remplir en sera modifiée, l'action de chimie organique sera différente de ce qu'elle devait être, les produits ne seront plus les mêmes que dans l'état sain, la nutrition sera dérangée, et pour peu que cela dure, le trouble deviendra général, toute l'économie animale prendra part à cette affection, emploira tous ses moyens pour expulser au-dehors, comme inutiles et nuisibles, les produits vicieux dont je viens de parler. Si, après un certain nombre d'efforts conservateurs, l'éco-

nomie animale ne peut conserver une énergie suffisante pour continuer à effectuer ces crises salutaires au moyen desquelles elle se débarrasse des substances qui ne lui étant plus nécessaires lui sont pernicieuses, si les secours que l'art lui apporte pour la seconder dans ses vues, sont impuissans, si l'organe affecté est tellement altéré qu'il ne soit plus capable de recouvrer complètement l'exécution de ses fonctions, la nutrition se fait de plus en plus mal, le corps dépérit et se trouve disposé à éprouver toutes sortes d'affections morbifiques.

Dans toute espèce de recherches sur les sujets les plus obscurs, la découverte de la vérité ne peut être que le résultat de séries d'observations qui ont été faites en suivant une méthode analytique sévère, avec une exactitude rigoureuse, par des hommes doués d'un excellent jugement, préparés par une solide instruction préliminaire, et mus autant par la passion de la science que par un amour ardent de l'humanité. En réunissant ces conditions, ce qui malheureusement ne se rencontre pas assez souvent, on remonterait presque toujours aux principes les plus cachés des maladies surtout à ceux des maladies chroniques; on pourrait, après en avoir découvert les premières sources (qui ne sont ordinairement que des phénomènes peu importans en apparence) suivre ces causes, les voir s'augmenter, se compliquer; on pourrait en quelque sorte calculer leur action délétère et déterminer les effets pernicieux qui doivent en résulter à la fin. Prenons-en pour exemple les différentes espèces d'hydropisies, soit que l'altération des organes essentiels à la vie qui les caractérise soit due à une faiblesse de constitution originaire, ou à des erreurs habituelles de régime, comme des excès de boissons, etc., soit que les deux genres de causes soient compliquées ou réunies. En procédant suivant le mode que je viens d'indiquer, il sera facile de concevoir

comment, dans cette maladie, il se fait que des matières aqueuses, véritables corps étrangers et nuisibles à l'économie, au lieu d'être expulsées par des émonctoires ou voies ordinaires d'excrétion, restent en stagnation dans différentes parties, et s'y accumulent à un tel point qu'il faut souvent invoquer l'énergie et la promptitude des secours de l'art pour les évacuer. Ne pourrait-on pas aussi, de la même manière, expliquer la formation du genre de la maladie qui fait le sujet de cette notice? Rien ne répugne à l'idée d'une sécrétion contre nature de matières éminemment combustibles, qui se ferait par des organes atteints d'un mode spécial d'altération, et du dépôt de ces matières dans toutes les parties du corps, principalement dans celles où le tissu cellulaire plus abondant leur livre un passage plus facile. L'état de gaz sous lequel se trouve probablement ces matières, leur donne une fluidité, une diffusibilité qui les rend bien plus faciles à se répandre dans toutes les parties du corps que ne l'est l'eau dans l'infiltration de l'anasarque. Leur facilité à s'enflammer est telle qu'il ne faut qu'une étincelle pour mettre en un instant le corps entier en état d'ignition la plus complète; leur nature particulière de combustibilité est telle qu'aucun des liquides des animaux avec lesquels elles sont en contact ne peut arrêter ni même diminuer la rapidité et la voracité extrême qui caractérisent ce singulier incendie. Les causes éloignées et générales ou disposantes de cet état anomal si fâcheux seraient la vieillesse, la vie sédentaire et toute autre circonstance pouvant amener la perte de l'énergie des forces vitales; on lui reconnaîtrait pour cause excitante particulière un excès habituel de liqueurs spiritueuses porté à un point tel chez certains individus qu'ils ne prennent point d'autres alimens.

Examinons un moment qu'elle est la composition de

l'alcohol qui fait la base de ces boissons nuisibles et nous verrons qu'on peut, d'une manière assez satisfaisante, se rendre compte des phénomènes de la combustion spontanée, en supposant que, l'alcohol étant décomposé par une action particulière et erronée des organes qui ne sont point dans leur état sain, ses principes se trouvent presque mis en état de liberté. En effet, ses élémens constituans sont l'hydrogène en très-grande quantité et le carbone combiné avec un peu d'oxigène. Si une action chimique quelconque, que nous ne pouvons pas déterminer précisément, vient déranger cette combinaison, vient détruire l'affinité qui, dans l'alcohol, tient l'oxigène fixé avec l'hydrogène et le carbone, ces derniers, au lieu de se fixer dans la substance animale en s'unissant à l'azote, au lieu de s'y incorporer pour réparer les pertes quotidiennes, comme cela a lieu quand les organes sont sains et que la nutrition se fait bien, l'hydrogène et le carbone, dis-je, se trouvant dégagés, sont alors des corps étrangers et par conséquent nuisibles; et le mal qu'ils sont exposés à faire dépend des propriétés chimiques et mécaniques ou physiques dont ils sont doués. En effet, quand on se rappelle la couleur, la légèreté, la volatilité de la flamme qui accompagne les combustions spontanées; quand on cherche à savoir d'où provient l'atmosphère aqueuse qui enveloppe cette flamme et qu'elle produit elle-même; lorsqu'on veut déterminer le caractère particulier de l'odeur pénétrante et fétide qu'elle répand au loin, tout porte à croire que les combustions spontanées du corps humain sont dues à l'inflammation du gaz hydrogène plus ou moins carboné lequel, étant produit par une opération organique vicieuse qui résulte de l'état d'altération des organes, s'est, au moyen de son expansibilité, répandu à travers tous les interstices qui séparent les différentes parties du corps humain. Cette théorie, d'ailleurs, s'ac-

corde bien mieux avec les lois de l'économie animale que l'espèce d'infiltration ou d'imprégnation alcoholique que certains auteurs ont imaginée, à laquelle le vulgaire est disposé à croire, parce qu'il juge toujours, pour ces cas, d'après ce qui se passe dans les corps inerts, mais que ne peuvent décemment, admettre dans les corps organisés vivans, les hommes qui ont acquis des notions saines sur les procédés organiques de la nutrition !

Mais, l'état de combustibilité étant arrivé à son dernier point, la disposition du corps à la combustion se trouvant porté au plus haut degré, le feu ne peut-il pas se prendre spontanément? ou bien pour déterminer la matière combustible à s'enflammer, une circonstance particulière est-elle décidément nécessaire? faut-il absolument une étincelle pour occasioner l'incendie? S'il en est ainsi, dans l'événement arrivé à Nevers, cette cause occasionelle est inconnue ou ne tombe pas facilement sous les sens, puisqu'il paraît y avoir eu absence de tout objet enflammé visible, d'une matière quelconque en ignition. On ne peut en accuser qu'un mouvement électrique; et dans ce cas, nos soupçons se trouvent fortifiés par toutes les circonstances environnantes; car, pendant la nuit du 12 au 13 janvier, l'air sec, pur et serein, un froid rigoureux, tout dans l'état de l'atmosphère offrait les signes d'une électricité surabondante. Ce qui vient encore à l'appui de cette opinion, c'est qu'à la même époque, dans des lieux différens, mais sous l'influence de la même température, plusieurs exemples de combustion spontanée (phénomène ordinairement très-rare) ont eu lieu chez des individus qui se trouvaient dans des dispositions assez analogues : et, d'ailleurs, j'ai lu quelque part l'histoire d'un homme atteint de combustion spontanée qui, quoiqu'ayant déjà une main réduite en cendres au moment où arrivèrent les gens qu'il avait attirés par ses cris, avait eu le temps, avant de mourir, de leur déclarer

que, comme s'il avait été pris par un coup de foudre, il avait ressenti dans le bras une commotion subite, une secousse absolument semblable à celle qu'aurait produite la décharge d'une bouteille de *Leyde*, que cette commotion avait été accompagnée d'une étincelle suivie au même instant d'une petite flamme bleuâtre et légère qui en un instant avait consumé sa main.

Ne peut-on pas penser aussi qu'une *disposition morbide spéciale*, telle, par exemple, que celle des personnes en état de combustibilité, puisse quelquefois mettre le corps humain dans un véritable état d'idio-électricité semblable à celui qui affecte certaines espèces d'animaux comme les chats? Et quelqu'un de ces animaux même, ne pourrait-il pas, par des frottemens accidentels, être la cause déterminante d'une combustion spontanée? L'événement arrivé à Nevers offre encore une question nouvelle à résoudre qui est celle-ci : la flamme qui accompagne une combustion spontanée n'est-elle pas le moyen le plus propre à déterminer, à occasioner cette affection chez une personne qui y est éminemment disposée ?

Voilà des points importans encore obscurs à éclaircir. La lumière ne peut y arriver qu'au moyen d'observations faites avec la plus grande exactitude et le plus grand soin. On ne saurait trop engager les personnes instruites que le hasard aura rendu témoins de semblables accidens, à recueillir toutes les circonstances qui y ont quelques rapports, et de publier leurs observations afin de les soumettre aux réflexions des savans. Quoiqu'il en soit, ce qu'il y a de plus extraordinaire et de plus fâcheux dans la catastrophe de Nevers, c'est que deux individus aient été en même-temps victimes du même phénomène. En réfléchissant à toutes les circonstances énoncées ci-dessus, et surtout à la position de l'extrémité inférieure de la jambe droite qui a été retrouvée intacte, on peut présumer que Mme. *P**** ayant été prise la première, la

servante se sera jetée sur le corps de sa maîtresse pour étouffer la flamme inextinguible qui le consumait ; et qu'à l'instant elle aura été elle-même également atteinte, soit qu'étant dans les mêmes dispositions, sa maîtresse lui ait communiqué la même affection, soit qu'elle la doive, comme sa maîtresse, à une action électrique, ou à celle d'une autre cause inconnue.

SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ,

PENDANT LE MOIS DE MAI 1825.

7 *Mai.* — M. *Pascal* fait connaître par une lettre le désir qu'il a de mériter la faveur que lui a faite la Société en lui décernant le titre de membre correspondant.

M. *Roux* fait hommage au nom de M. *Félix Pascalis*, associé correspondant à New-Yorck, du n.° 2 d'un journal de médecine publié à New-Yorck et d'une brochure intitulée : *an inaugural address delivéred before the medical society of the county of New-York, etc., by David Hosack, Président of the society.* Dépôt dans les archives.

M. le secrétaire donne lecture des remarques de M. L. *Franck*, sur divers moyens pour détruire le ténia et de l'opération de gastrotomie pratiquée avec succès dans un cas de rupture de l'utérus.

M. *Fourreau de Beauregard*, médecin français, qui a exercé pendant plusieurs années à Florence, présent à la séance, donne des détails intéressans sur l'efficacité

du rhatania dans les hémorragies passives, et fait part qu'il s'occupe d'un travail sur la fièvre jaune, qu'il considère comme une *maladie hémorrhagique*, contre laquelle il conseille, par induction, l'usage du rathania.

21 *Mai.* -- Lecture est faite d'une observation pratique considérée par l'auteur, M. *Lantairés*, membre correspondant, à Aix, comme un cas rare et peut-être sans exemple.

M. *Reymonet* lit un rapport sur le manuscrit de M. *Froment*, médecin à Aubagne, relatif à l'*emploi extérieur de l'eau froide dans le traitement des maladies asthéniques.*

Le reste de la séance est consacré aux conférences sur les maladies régnantes.

SEUX, *Président.*

SUE, *Secrétaire-général.*

AVIS.

La Société royale de médecine de Marseille déclare qu'en insérant dans ses Bulletins les Mémoires, Observations, Notices, etc., de ses membres soit titulaires, soit correspondans, qui lui paraissent dignes d'être publiés, elle n'a égard qu'à l'intérêt qu'ils présentent à la science médicale; mais qu'elle n'entend donner ni approbation ni improbation aux opinions que peuvent émettre les auteurs, et qui n'ont pas encore la sanction générale.

TABLE

DES AUTEURS ET DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME NEUVIÈME.

1.° AUTEURS.

BEAUMELLE, *pag.* 269. Boutron Charlard, 271. Bremser 217.

Cadet de Gassicourt, Félix, *p.* 105. Charpentier, 321. Chervin, 59. 218. Chevalier, 216. Couret, 101. 215. 271.

Derheims, *p.* 274.

Fabroni, *p.* 101. 102. 103. L. Fattori, 279. Faulcon, 94. Fenech, 43. 54. 90. 144. Ferran, J. A. 218. Flavard, 125. Franck, L. 237. 239.

Gassier, *p.* 7.

Holmer, *p.* 223. Hosack, D. 53 Hottot, 215.

Meli, *p.* 43. 90. 144. Moore, J. 280.

Niel, *p.* 285.

Palotta, *p.* 272. Payen, 216. Pelacy, 202. Perreymond, fils, 117. 285. Pierquin, 13. 69. 210. 249. P. Portal, 279.

Richelmi, P. *p.* 293. Robinet, 215. Roux, J.-N. 189. Roux, P.-M. 3. 34. 51. 55. 94. 111. 113. 131. 147. 226. 229. 245. 258. 262. 269. 278. 282. 318. 320. Roux, Pol. 51. 258.

Scina, *p.* 210. Serene, 262.

Textoris, *p.* 149. Turles, C. 202.

Valentin, *p.* 11. 111. Villeneuve (le comte de) 131. Virey, 217. Vogel, 216.

Analyse chimique de la scutellaire et de la génistrole *pag.* 104 --- de la civette, 271.
Analyse de deux brochures sur les fièvres bilieuses, *p.* 43. 90. 144. --- d'une brochure sur le projet de loi relatif à la création des écoles second. de méd. 226. --- d'une dissertation sur l'esprit de système en méd., 202. --- d'un essai sur les phlegmasies du tissu muqueux, 94. --- d'une notice sur l'épidémie de Toulon, 262. --- de l'ornithologie provençale, 51. -- d'un prospectus sur un établissement de bains, 269. --- d'un rapport sur les travaux de la Soc. acad. de méd. de Mars., 318. --- du tome second de la Statistique du dép.t des Bouc.-du-Rhône, 131. --- de la topographie de Palerme, 210.
Annonces sur les travaux du Comité médical des dispens. de Marseille, *p.* 55. --- sur une séance publique de la Soc. des Sciences de Toulon, 56.
Bulletins de la Soc. roy. de méd. de Mars., *p.* 59. 117. 149. 237. 285. 321.
Catalogue des médecins des dispensaires de Mars., *p.* 235.
Concours académiques, *p.* 57. 227. 283.
Etude des eaux, 149.
Formule de la mixture brésilienne de M. *Lepère*, *p.* 222. de la poudre de *Lawson*, 278.
Manière de traiter l'odontalgie, *p*, 279.
Mémoire sur l'anencéphalie, etc., *p.* 189. --- sur la cause véritable de la menstruation, 293. --- sur la grammatoscopie, 13. 69. --- sur l'hémacélinose, 249.
Mot (*Un*) sur un abcès à l'anus, *p.* 115. --- sur l'amputation d'un doigt, 116. --- sur une apoplexie avec hémiplégie du côté droit, 114. --- sur l'astragalus, 216. --- sur les bons effets de la glace comme calmant, 115. des sangsues et des bains chauds d'eau douce, dans la chorée, 115. --- sur le D. *Chervin*, 55. --- sur un concours, 55. 111. --- sur le D *D.* 283. --- sur une nouvelle écorce aromatique, 217. -- sur l'huile de barbotine, 217. --- sur une hydropisie du genou, 115. --- sur des journaux de médecine, 56. 148. 282. -- sur les maladies régnantes, 56. 112. 148 227. 283. 320 --- sur les médecins à Marseille, 55. --- sur le projet de loi relatif à la création des écoles secondaires de médecine

147. 227. 282. --- sur le D *Robert*, 282. --- sur un traité des vers intestinaux de l'homme, 217. --- sur une tumeur cancéreuse, 116. --- sur une tumeur squirreuse, 115. --- sur la vaccine, 112. --- sur les vaccinateurs, 112. --- sur la varioloïde, 148. --- sur la petite vérole à Nancy, 111. à Londres, 112.

Notice historique sur A. *Aubert*, *p.* 34. --- sur un nouvel instrument pour la ligature des artères profondes, 53. --- sur les sangsues et les moyens de les conserver, 274. --- sur les travaux du comité médical des dispens. de Marseille, 229.

Notions sur la fièvre jaune, *p.* 59.

Notes du rédacteur-général, *p.* 129. 132. 201. 275.

Observation sur différentes affections nerveuses, avec rétention d'urine et sortie de corps étrangers par l'urètre, *p.* 7. --- sur une anasarque et sur une ascite congéniales avec des complications, etc. 3. --- sur une constipation pendant neuf mois avec lésion du rectum, 11. --- sur une combustion spontanée dont deux femmes ont été atteintes, 321. --- sur un dragonneau chanterelle, 117 --- sur l'emploi de l'huile de ricin, 223. --- sur une fièvre qui avait beaucoup d'analogie avec la fièvre jaune, 285. --- sur une fluxion de poitrine, 125. --- sur une hémicranie par affection dartreuse, 289. --- sur l'huile de cyprès comme vermifuge, 225. --- sur une hydatide dans la substance du cœur, 281. --- sur une monstruosité, 279. --- sur une pleuro-pneumonie chronique guérie par un vésicatoire extraordinaire, 245. --- sur un priapisme qui a duré 26 jours, 280 --- sur une rupture de l'utérus, 237 --- sur un sommeil prolongé, 54. --- sur la vertu anti-hydrophobique du *scutellaria latiflora et du ginesta tinctoria*, 104.

Observ. météorologiques, *p.* 67. 123. (*avis sur les*) 292.

Organisation (*nouvelle*) de la faculté de médecine de Montpellier, *p.* 107.

Procédé pour apprécier la valeur des soufres de Sicile 216. --- pour extraire l'acide tartrique de la crème de tartre, etc. 103, la morphine, 215. la parigline, 272. --- pour obtenir le sous carbonate de potasse à l'état cristallin, 101. --- pour la préparation de l'éther

hydriodique, 103. du kermès minéral, 102. du sirop d'ipécacuanha, 215.
Règlement du comité médical des dispens. de Mars. *p.* 233.
Relevé de l'état-civil, *p.* 56. 112. 148. 227. 283. 320.
Remarques sur quelques moyens pour détruire le ténia, etc. *p* 239.
Séances ordin. de la Soc. roy. de méd. de Mars. *p.* 65. 121. 188. 244. 290. 335.
Traduction d'un mémoire relatif à des épidémies de fièvre jaune, *p.* 218.
Variétés, *p.* 55. 111. 147. 226. 282. 320.

FIN DE LA TABLE DU TOME NEUVIÈME.

FAUTES ESSENTIELLES A CORRIGER.

Pag.	3	*li.* 8	*au lieu de* 1824, *lisez* 1825
	4	32	1824, --- 1825
	8	24	l'hématurie --- l'hématémèse
	8	35	un poids sur la sonde, --- un poids tomber sur la sonde,
	9	9	peu de jours --- peu d'instans
	9	17	les occupations de --- les visites à
	11	9	savoir les --- d'assister aux
	11	10	je pourrais --- je me proposais de
	33	21	hardi --- hardies.
	38	14	christo --- Christo
	38	26	fondation par -- fondation, en 1774, par
	151	26	supprimez le mot dès lors
	152	22	*libris* --- *litteris*
	152	35	sa combinaison --- la combinaison
	154	15	d'empors --- d'empor,
	154	28	d'ischia --- d'echia,
	155	2	teplis --- tœflis
	155	11	la composition --- la compression
	157	18	Piron --- Péron,
	158	18	la surface cutanée de plusieurs --- la surface cutanée du bas-ventre de plusieurs
	162	19	naturelles --- natatoires
	163	14	il exalte --- ils exaltent
	163	15	circulaire --- circulatoire
	173	11	étuves de bains --- bains d'étuves
	181	19	mixture --- mixtion
	183	24	spelonca --- spelanca
	189	15	et ce fut là que -- et ce fut là seulement que
	190	15	le plan --- la place
	194	19	animer --- amincir